



Inventaire des sites classés et inscrits

de l'Oise



Bois de Montlognon, site des forêts d'Ermenonville, de Pontarme, de Haute-Pomeraie, clairière et butte de Saint-Christophe- Oise

R e m e r c i e m e n t s

Nous tenons à rendre hommage à l'ensemble des responsables des organismes départementaux et régionaux qui ont pris le temps de nous recevoir et de mettre à notre disposition leurs fonds d'archives.

Nos premiers remerciements vont aux membres de la Dreal Picardie qui ont suivi régulièrement ce travail : François Riquiez, Frédéric Bince, Francine Couegnat, Christian Varlet, Laurent Maillet, ainsi que Francis et Alain Conte pour la cartographie des sites.

Nous tenons également à remercier tous les propriétaires, les gestionnaires de sites ainsi que tous les habitants rencontrés lors de nos visites de sites.
(visites réalisées entre 2010 et 2012).

Etude réalisée par l'Atelier Traverses- 1 rue Duméril, 75 013 Paris- Sauf mentions, dessins et photographies © Atelier Traverses
Sous la direction d'Hélène Izembart, paysagiste et Bertrand Le Boudec, architecte
Avec l'aide de : Dominique Feuillas ingénieur phyto-écologue, Adeline Brugière, Kevin Fernandez, Jean-François Boucher, paysagistes

Référence de publication : ISBN 978-2-11-138771-3 (Publication imprimée), ISBN 978-2-11-138772-0 (PDF)

SITES PROTÉGÉS DE PICARDIE

La loi de 1930

« Il est établi dans chaque département une liste de monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. » Tel fut l'objectif de protection et de connaissance assigné à la loi fondatrice du 2 mai 1930, héritière de la loi de 1906 sur les sites et les monuments naturels. Le classement des sites au titre de la loi de 1930 est l'outil par excellence de gestion des territoires les plus prestigieux. A l'origine vouée à la conservation d'éléments ponctuels du paysage, la loi du 2 mai 1930 constitue de nos jours, par le classement d'espaces significatifs, un véritable outil au service de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Deux niveaux de protection : le classement et l'inscription.

Comme pour les monuments historiques, la loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection, l'inscription et le classement qui peuvent être complémentaires. Ces protections n'entraînent pas d'expropriation, mais instituent une servitude d'utilité publique.

Le classement est généralement réservé aux sites les plus remarquables dont le caractère, notamment paysager, doit être rigoureusement préservé. Les sites sont classés après enquête administrative par arrêté ministériel ou décret en Conseil d'Etat.

L'inscription est proposée pour des sites moins sensibles ou plus urbanisés qui, sans qu'il soit nécessaire de recourir au classement, présentent suffisamment d'intérêt pour être surveillés de près.

La mémoire des paysages

Depuis la loi de 1930, l'Etat protège des paysages ou des fragments de paysage. Dans le département de l'Aisne, il a choisi d'inscrire ou de classer des rochers pittoresques, de vieux bourgs, des villages préservés et quelques vieux arbres remarquables. Dans l'Oise, il a choisi de protéger des centres urbains historiques, des châteaux et leurs parcs prestigieux, ou des forêts majestueuses. Dans la Somme, il a choisi d'inscrire ou de classer de vieux arbres imposants, de petits cimetières oubliés, de paisibles pâturages recouvrant d'anciennes mottes féodales et quelques précieux villages, articulés autour de châteaux étonnants, sans oublier la façade littorale.

L'analyse montre que certains choix de protection furent parfois le fruit de circonstances. L'inventaire du patrimoine paysager de Picardie est pour le moins divers. Il réunit des témoignages discrets de la vie locale et des ouvrages monumentaux, essentiels pour comprendre l'histoire de France. Au-delà de l'apparente hétérogénéité de ce répertoire, chacun des sites, même les plus ténus, parle de la question du paysage, de son identité et de notre mémoire. Leur découverte, leur analyse, leur compréhension font écho à la formule de Gaston Bachelard qui aimait convaincre que l'espace contient du temps comprimé. L'analyse de chaque fragment de paysage révèle les permanences de la géographie, les traces de l'histoire ou les logiques de l'économie qui toutes façonnent peu à peu les caractères d'un lieu et peuvent en expliquer les phénomènes d'érosion et de mouvement.

Ici, un vieux arbre a été conservé. Retrouver le sens de sa protection conduit à tenter de comprendre la lente stratification des terres céréalières de Picardie : d'abord le sous-sol limoneux ou calcaire, puis l'implantation des premières fermes gallo-romaines, révélées par les fascinantes photographies «d'archéologie aérienne» de Roger Agache, jusqu'aux révolutions de l'assolement triennal au Moyen-âge et l'impact des différentes politiques de remembrement.

Ailleurs, des mottes féodales, nous renseignent par leurs nombres et leurs situations géographiques sur la richesse de ce pays et le statut du paysan picard de l'an mil. Un peu plus loin, les ruines d'Airaines ou de Picquigny, places fortes en amont d'Amiens, ou bien encore les grottes de Chapaumont à proximité du front de la première Guerre Mondiale ou le carrefour de l'armistice à Compiègne, évoqueront des siècles de Picardie-terre de bataille. De même, la proximité des lieux de résidence des rois de France favorisera la richesse artistique de quelques domaines et de certains centres urbains. Elle permet de comprendre à travers les grandes chasses royales la préservation de plusieurs grandes forêts picardes.

Les églises de village à leur tour, ne prennent leur dimension qu'au regard de l'épanouissement artistique, administratif et social de la Picardie du XI^e siècle. Les matériaux, et l'architecture composites de ces bâtiments sont autant de pièces d'un puzzle historique qui révèle le temps et l'épaisseur du paysage. Associés aux calvaires, et aux arbres à croyance, les lieux de culte marquent l'ancrage dans le paysage et chez les paysans picards, d'une foi catholique longtemps mélangée de coutumes.

L'inventaire réunit une série de fiches d'identification, construites selon une même grille descriptive afin de faciliter les comparaisons et la consultation. Sur chacun des sites une fiche comprend :

- . un dessin analytique,
- . une série de photographies,
- . une série de cartes (IGN 1/25 000, plans cadastraux, cartes anciennes le cas échéant),
- . un commentaire synthétique sur chaque site,
- . une série de données techniques (sa nature et sa motivation de protection, sa superficie, sa propriété, un recensement des autres protections, sa fréquentation, ses aménagements, son entretien, sa signalétique, ses mutations, et ses enjeux, et quelques références bibliographiques).

Le territoire national compte près de 2 700 sites classés pour une superficie de 800 000 hectares et près de 4 800 sites inscrits pour une superficie d'environ 1 700 000 hectares. Au total, ces protections concernent près de 4% du territoire. Les sites font partie de notre patrimoine national. Lieux singuliers, reconnus d'exception, ils sont essentiels à notre économie touristique. Ils expriment la diversité et la beauté des paysages et incarnent très souvent l'image de la France à l'étranger. Leur sauvegarde dépend de nous tous, ils sont notre bien commun.

01-SC, BEAUVAIS, *Le févier d'amérique et le noyer noir d'amérique*

02-SC, BEAUVAIS, *Gisement fossilifère de Bracheux*

03-SC, BEAUVAIS, *Place de l'Hôtel de Ville*

04-SI, BETZ, *Parc du château*

05-SI, CHAMANT, *Parc et château du Plessis-Chamant*

06-SC, CHAMBLY, *Place du Parterre*

07-SC, CHANTILLY (Domaine)

08-SC, CLERMONT-DE-L'OISE, *Promenade du Châtellier*

09-SC/SI, COMPIÈGNE, *Carrefour de l'armistice*

10-SI, COMPIÈGNE, *Centre urbain*

11-SC, COMPIÈGNE, *Grand parc du château*

12-SI, COMPIÈGNE, *30, rue des Domeliers*

13-SI, CREIL, *Chapelle de Vaux et ses abords*

14-SI, CREIL, *Château de Vaux et ses abords*

15-SI, CREIL, *Île de Creil*

16-SI, CREIL, *Parc Municipal Rouher*

17-SI, ERMENONVILLE, *Domaine d'Ermenonville*

18-SC, ERMENONVILLE, *Façades et toitures du vieux moulin et des bâtiments qui l'accompagnent*

19-SC, ERMENONVILLE, *Jardin qui précédait le « pavillon électrique » démolit*

20-SC, GERBEROY, *Promenade plantée d'arbres*

21-SI, GERBEROY, *Site inscrit*

22-SC, GOUVIEUX, *Domaine des Aigles*

23-SC, HALATTE, *(forêt et ses glacis agricoles)*

24-SI, MONT GANELON

25-SC, MONRIENVAL, *Parc situé aux abords de l'ancienne église abbatiale*

26-SI, MORTEFONTAINE, *Domaine de Mortefontaine*

27-SC, MORTEFONTAINE, *Domaine de Vallière*

28-SI, NONETTE, *(Vallée)*

29-SI, OGNON, *Château et son parc*

30-SI, OGNON,

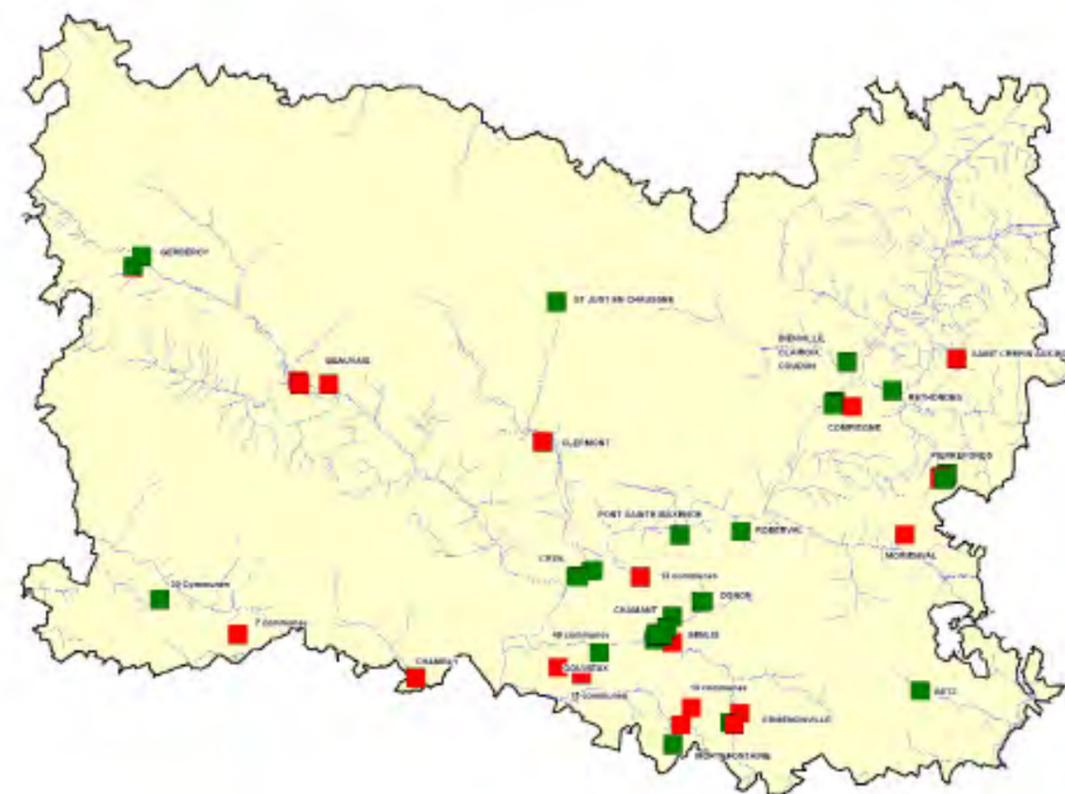
Soixante sites protégés dans le département

60 sites sont classés ou inscrits au titre de la loi du 2 mai 1930 dont 2 sites mixtes classés et inscrits (Compiègne-carrefour de l'armistice, et Pierrefonds-butte de sable):

- 22 sites classés pour une superficie de 28 956,69 ha
 - Beauvais (*le févier d'amérique et le noyer noir d'amérique*)
 - Beauvais (*gisement fossilifère de Bracheux*)
 - Beauvais (*place de l'Hôtel de Ville*)
 - Chambly (*place du Parterre*)
 - Chantilly (*domaine*)
 - Clermont-de-l'Oise (*promenade du Châtellier*)
 - Compiègne (*carrefour de l'armistice/ grand parc du château*)
 - Ermenonville (*façades et toitures du vieux moulin et des bâtiments qui l'accompagnent/ jardin qui précédait le « pavillon électrique » démolit*)
 - Gerberoy (*promenade plantée d'arbres*)
 - Gouvieux (*domaine des Aigles*)
 - Halatte (*forêt et ses glacis agricoles*)
 - Monriental (*parc situé aux abords de l'ancienne église abbatiale*)
 - Mortefontaine (*domaine de Vallière*)
 - Pierrefonds (*butte de sable/ château de Jonval et son parc/ étang et parc de l'Etablissement Thermal*)
 - Butte de Rosne et la vallée de la Troësne
 - Saint-Crépin-aux-Bois (*parc du château d'Offémont*)
 - Senlis (*parc du château de Valgenceuse*)
 - Forêts d'Ermenonville, de Pontarme, de Haute-Pomeraye, clairière et butte de Saint-Christophe

S'y ajoute la zone de Protection du châtelier (Clermont-de-l'Oise) pour 12,08 ha.

- 38 sites inscrits dont 2 sites inscrits et classés pour une superficie de 62 825,63 ha
 - Betz (*parc du château*)
 - Chamant (*parc et château du Plessis-Chamant*)
 - Compiègne (*carrefour de l'armistice/ centre urbain/ 30, rue des Domeliers*)
 - Creil (*chapelle de Vaux et ses abords/ château de Vaux et ses abords*)
 - Creil (*île de Creil/ parc Municipal Rouher*)
 - Ermenonville (*domaine d'Ermenonville*)
 - Gerberoy
 - Mont-Ganelon
 - Mortefontaine (*domaine de Mortefontaine*)
 - Nonette (*vallée*)
 - Ognon (*château et son parc/ l'église et la place de l'église*)
 - Pierrefonds (*abords de la gare/ abords du château, de la place publique et chaussée Deflubé/ butte de sable/ carrefour des rues de Compiègne et Villers-Cotterêts/ carrefour des rues de Melaine et Fontenoy/ abords de l'étang*)



- Pontpoint- Pont-Sainte-Maxence (*mont Calipet*)
- Roberval, Rhuis (*château, son parc et ses abords*)
- Saint-Just-en-Chaussée (*propriété Naquet*)
- Senlis (*château royal et ses abords/ façades sud de la rue de Beauvais/ pavillon St-Martin et son parc/ hôtel Carter et ses abords/ hôtel Parseval et ses jardins/ place St-Pierre/ places publiques du Parvis, Notre-Dame et St-Frambourg/ plantation routière de l'avenue de Compiègne et les propriétés boisées situées de part et d'autre/ promenade, remparts et leurs abords/ hôtel sis 14 rue Bellon et ses abords/ rue de la Treille*)
- Songeons (*château et son parc*)
- Vexin Français (*sur 30 communes*)

L'église et la place de l'église

31-SI, PIERREFONDS, *Abords de la gare*

32-SI, PIERREFONDS, *Abords du château, de la place publique et de la chaussée Deflubé*

33-SC-SI, PIERREFONDS, *Butte de sable*

34-SI, PIERREFONDS, *Carrefour des rues de Compiègne et de Villers-Cotterêts*

35-SI, PIERREFONDS, *Carrefour des rues de Melaine et de Fontenoy*

36-SC, PIERREFONDS, *Château de Jonval et son parc*

37-SC, PIERREFONDS, *Etang et parc de l'Etablissement Thermal*

38-SI, PIERREFONDS, *Etang (abords)*

39-SI, PONTPOINT- PONT-SAINTE-MAXENCE, *Mont Calipet*

40-SI, ROBERVAL, RHUIS, *Château, son parc et ses abords*

41-SC, Butte de Rosne *et la vallée de la Troësne*

42-SC, SAINT-CRÉPIN-AUX-BOIS, *Parc du château d'Offémont*

43-SI, SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE, *Propriété Naquet*

44-SI, SENLIS, *Château royal et ses abords*

45-SC, SENLIS, *Parc du château de Valgenceuse*

46-SI, SENLIS, *Façades sud de la rue de Beauvais*

47-SI, SENLIS, *Pavillon St-Martin et son parc*

48-SI, SENLIS, *Hôtel Carter et ses abords*

49-SI, SENLIS, *Hôtel Parseval et ses jardins*

50-SI, SENLIS, *Place St-Pierre*

51-SI, SENLIS, *Places publiques du Parvis, Notre-Dame et St-Frambourg*

52-SI, SENLIS, *Plantation routière de l'avenue de Compiègne et les propriétés boisées situées de part et d'autre*

53-SI, SENLIS, *Promenade, remparts et leurs abords*

54-SI, SENLIS, Hôtel sis 14 rue Bellon et ses abords

55-SI, SENLIS, Rue de la Treille

56-SI, SONGEONS, Château et son parc

57-SI, VEXIN FRANÇAIS, (sur 30 communes)

58-SC, FORÊTS D'ERME-NONVILLE, DE PONTARME, DE HAUTE-POMERAYE, CLAIRIÈRE ET BUTTE DE SAINT-CHRIS-TOPE

SITES DÉCLASSÉS OU DÉSINSCRITS

Deux sites ont été englobés dans le site des Forêts d'Ermenonville, de Pontarme, de Haute-Pomeraye, clairière et butte de Sanit Christophe par décret du 28/08/1998 :

SC ET SI, MONT-L'ÉVEQUE-SENLIS, Domaines de Mont l'Éveque, de la Victoire et de la Caprière

Site classé : arrêté du 13 avril 1943, en partie, Site classé et inscrit : arrêté du 7 mai 1965 pour une superficie d'environ 450 ha.

SI, PLAILLY, Bois de Morière

Site inscrit : arrêté du 27 mars 1947 pour une superficie d'environ 150 hectares

Un site a été classé alors qu'il était inscrit :

SC, MORTEFONTAINE, Domaine de Vallière

Arrêté de classement du 10 avril 1961 annulant et remplaçant celui d'inscription du 27 mars 1947

La surface totale protégée est de 91 794,40 ha, soit 15,5 % de la surface départementale, ce qui place le département de l'Oise loin devant la Somme (24 000,23 ha) et l'Aisne (1 354,25 ha).

Un grand nombre de sites urbains, d'édifices ou de parcs

Les sites protégés sont en majorité des sites urbains (33%), des parcs et jardins (25%), ou des édifices et leur cadre ou propriété particulière (20%). La typologie des sites reste cependant diverse avec des grands ensembles paysagers (13 %), des monuments naturels (5%) et des sites historiques ou commémoratifs (3%).

Une majorité de sites pittoresques

Le critère *pittoresque* domine largement. Le critère *légendaire* n'est pas utilisé. Le critère *scientifique* est utilisé seul pour le gisement fossilifère de Bracheux et en association à d'autres critères pour les forêts d'Halatte et d'Ermenonville. Malgré de nombreux parcs aux dessins soignés, le critère *artistique* est quasiment absent (seuls deux sites en bénéficient : la promenade plantée de Gerberoy et le févier et le noyer noir d'Amérique à Beauvais), s'effaçant plusieurs fois devant le critère *pittoresque*.

La proximité des lieux de résidence des rois de France, la présence de personnalités liées à la famille royale, de personnages célèbres...mais aussi la présence du front pendant la première Guerre Mondiale (Carrefour de l'armistice, Pavillon Saint-Martin de Senlis) ont également renforcé les références historiques des sites.

Dates de protection

Le classement des deux premiers sites (la promenade de Gerberoy-18 mars 1913, le févier et le noyer d'Amérique de l'ancien palais épiscopal à Beauvais-13 juin 1913) est directement issue de la loi de 1906 qui instaure la *protection des sites et des monuments naturels de caractère artistique*.

De nombreuses protections sont ensuite enregistrées entre 1933 et 1948 où 42 sites sont protégés. Cet important nombre de procédures mises en œuvre s'explique par la loi du 2 mai 1930 qui réorganise la protection des sites et monuments naturels en introduisant trois nouveaux critères (historique, scientifique, légendaire). Cette hausse importante du nombre de sites protégés est également une conséquence de la seconde guerre mondiale, les destructions engendrées par les combats étant encore présentes dans tous les esprits. Le nombre élevé de sites urbains, d'édifices et de propriétés particulières protégés à cette époque en témoigne. Un seul site est classé entre 1948 et 1960, de façon exceptionnelle puisqu'il s'agit du gisement fossilifère de Bracheux, d'un intérêt scientifique indéniable.

Enfin la dernière période s'étend après 1960 (13 sites protégés) et concerne principalement des grands ensembles paysagers, des parcs et des jardins. Une nouvelle politique des sites commence avec le classement du domaine de Chantilly en 1960 et s'oriente davantage vers le contrôle de l'aménagement d'un territoire. Les superficies des sites récemment protégés ont considérablement augmenté.

Enjeux

Dynamiques naturelles L'évolution naturelle de la végétation peut conduire à la disparition de certains sites (cas d'arbre remarquable ou d'alignement scénescents), ou de certaines perspectives. Un cas d'abandon extrême est le gisement fossilifère de Bracheux. De façon plus modéré, peuvent être cités le Mont Calipet à Pontpoint ou la Butte de sable à Pierrefonds. Les enjeux des monuments naturels sont à la fois d'assurer l'entretien du site pour contrôler la végétation mais aussi de permettre le renouvellement des plantations qui font toute la particularité du site.

Pressions urbaines et enjeux touristiques Les grands ensembles paysagers sont directement sous l'influence de la proximité de la région parisienne et soumis à des pressions urbaines et foncières. Ils nécessitent une surveillance accrue des documents d'urbanismes de chaque commune concernée.

Les parcs et jardins, les édifices et leurs cadres et les sites urbains sont soumis à des pressions de nature et d'intensité variables selon la localisation du site et son environnement immédiat. La plupart des sites urbains étant naturellement appelés à évoluer (pression urbaine, équipements et infrastructures), il convient de suivre de près ces évolutions quand le site n'est concerné par aucune autre mesure de protection (du type ZPPAUP-AVAP ou secteur sauvegardé), d'autant plus que les sites concernés sont souvent à caractère privé.

L'Oise présente un attrait certain pour la région parisienne, entraînant une forte fréquentation. A grande échelle, ceci se traduit par l'augmentation des superficies urbanisables, la multiplication de lotissements et d'infrastructures. A une échelle moindre, on retrouve dans ces territoires une multitude de lieux attractifs (villes, sites ponctuels,...) qui subissent les conséquences d'une fréquentation touristique élevée. Il faut alors dépasser la simple question de protection du site pour affirmer la vocation informative de ces sites prisés, en explicitant au visiteur la nature des protections, ses objectifs et les moyens mis en œuvre pour y parvenir dans le département. Un travail de communication reste à réaliser sur les sites classés et inscrits de l'Oise.

SITE CLASSÉ

Arrêté du 13 juin 1913.

CRITÈRE : Artistique**TYPLOGIE :**

Monument naturel

MOTIVATION DE PROTECTION

Le classement a été manifestement motivé afin de conserver des essences rares introduites à des fins d'ornement dans le parc de l'ancien palais épiscopal devenu le musée départemental de Beauvais. Le noyer noir d'Amérique était à l'époque assez rare et présentait un port particulier.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Emprise des arbres (0,01 ha)
« Le févier d'Amérique planté dans la cour intérieure du Palais de Justice de Beauvais (Oise) et le noyer noir d'Amérique planté derrière ce monument » (cf arrêté)

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(Musée départemental de la ville de Beauvais).

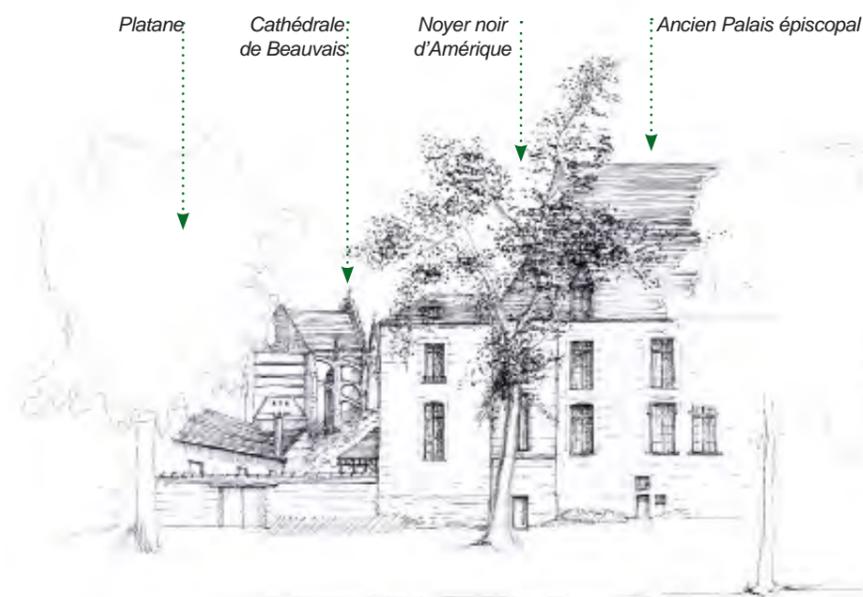
AUTRES PROTECTIONS :

. Ancien palais épiscopal classé Monument Historique en 1862

. Remparts gallo-romains dans l'ancien évêché classé MH en 1889, soubassements, tours semi-circulaires et vestiges inscrit (22 décembre 1941), autres remparts gallo-romains, inscrits (2 février 1949)

. Cathédrale Saint-Pierre de Beauvais, classé MH en 1840.

. Abords de plusieurs Monuments Historiques.

**Les abords de l'ancien palais épiscopal au centre de la ville**

Le musée départemental de l'Oise est installé au cœur de la ville de Beauvais, à proximité de la cathédrale Saint-Pierre, dans l'ancien palais des évêques-comtes de Beauvais. Le bâtiment est un des plus beaux exemples d'architecture civile médiévale du département.

Classé monument historique, l'ancien palais s'appuie à l'ouest sur les remparts gallo-romains de la ville. Les luttes entre le pouvoir royal, l'évêque et la commune pouvaient être violentes et c'est à la suite du pillage de son palais par des Beauvaisiens révoltés que l'évêque Simon de Nesle fit construire en 1306 les deux tours de défense à l'entrée. Rare exemple d'architecture militaire du XIV^e, cet ensemble tourné vers la ville indique clairement quels étaient les ennemis de l'évêque.

La porterie du XIV^e siècle est reliée par une aile au palais renaissance construit sur les fondations d'un premier bâtiment du XII^e. Le palais renaissance fut élevé pour l'évêque Louis-Villiers de L'Isle-Adam (1497-1521) après le siège de Beauvais par Charles le Téméraire en 1472 et fortement restauré au XIX^e siècle.

Ce palais épiscopal a vu son usage transformé après la révolution. Occupé par les évêques-comtes de Beauvais jusqu'en 1792, il devint le lieu des séances de l'administration départementale, à laquelle succéda la Préfecture. En 1825, il redevient le siège de l'évêque de Beauvais. Palais de Justice de 1826 à 1973, le bâtiment fut rénové entre 1975 et 1987 afin d'accueillir le musée départemental de l'Oise.

(Source : dossier du site)





BEUVAIS
54 711 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Jardin du musée

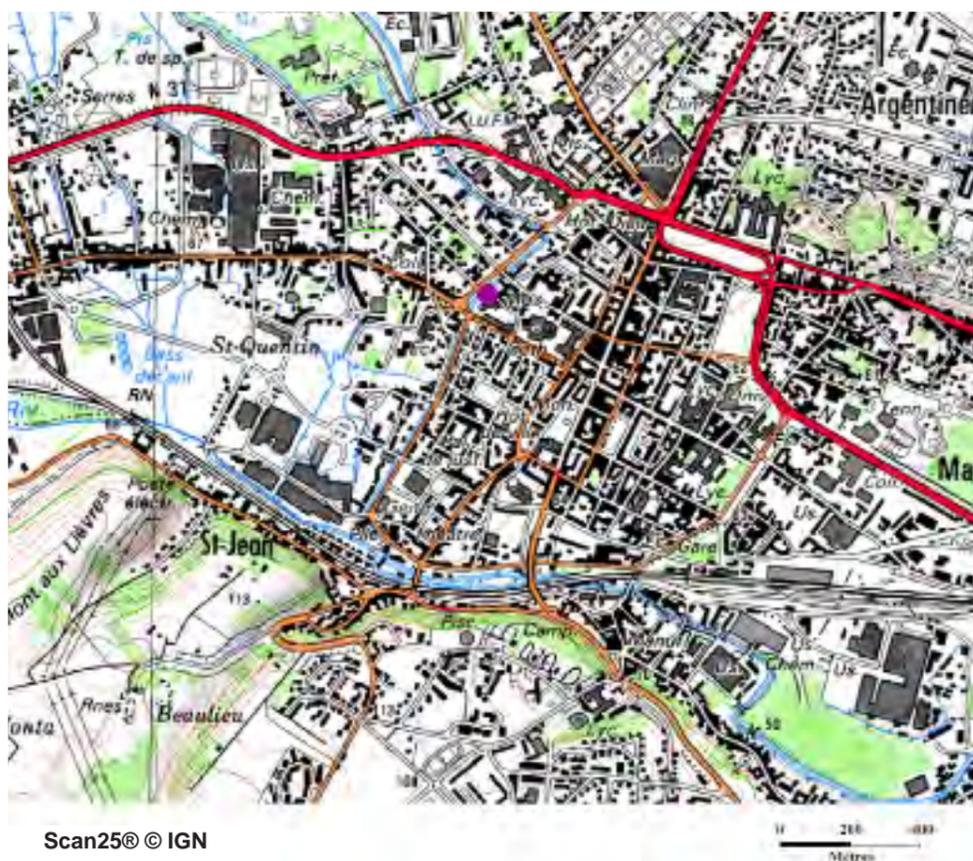
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Entretien du site par l'administration du Musée Départemental
. Document de gestion : absent

SIGNALÉTIQUE :
. Absente

MUTATIONS :
. Etat du site : dégradé
. Dynamiques naturelles

ENJEUX-PRÉCONISATIONS
. Devenir de la servitude de l'arbre disparu
. Elagage régulier du noyer noir, opération délicate à surveiller
. Signalétique sur l'histoire du lieu et l'emplacement de cet arbre remarquable.

POUR EN SAVOIR PLUS
. LEMAIRE R., *Beauvais hier et aujourd'hui*, Beauvais, éd. Horvath, le Coteau, 1986.
. ROL R. *Flore des arbres, arbustes et arbrisseaux, Tome 4 : essences introduites* - Paris, La Maison Rustique, 1965.
. TREMBLAY Victor, *Dictionnaire topographique, statistique, historique, administratif, commercial et industriel des villes, bourgs et communes du département de l'Oise, 1^{re} partie, Beauvais et ses 2 cantons*, Ed. E. Tremblay, Beauvais, 1846

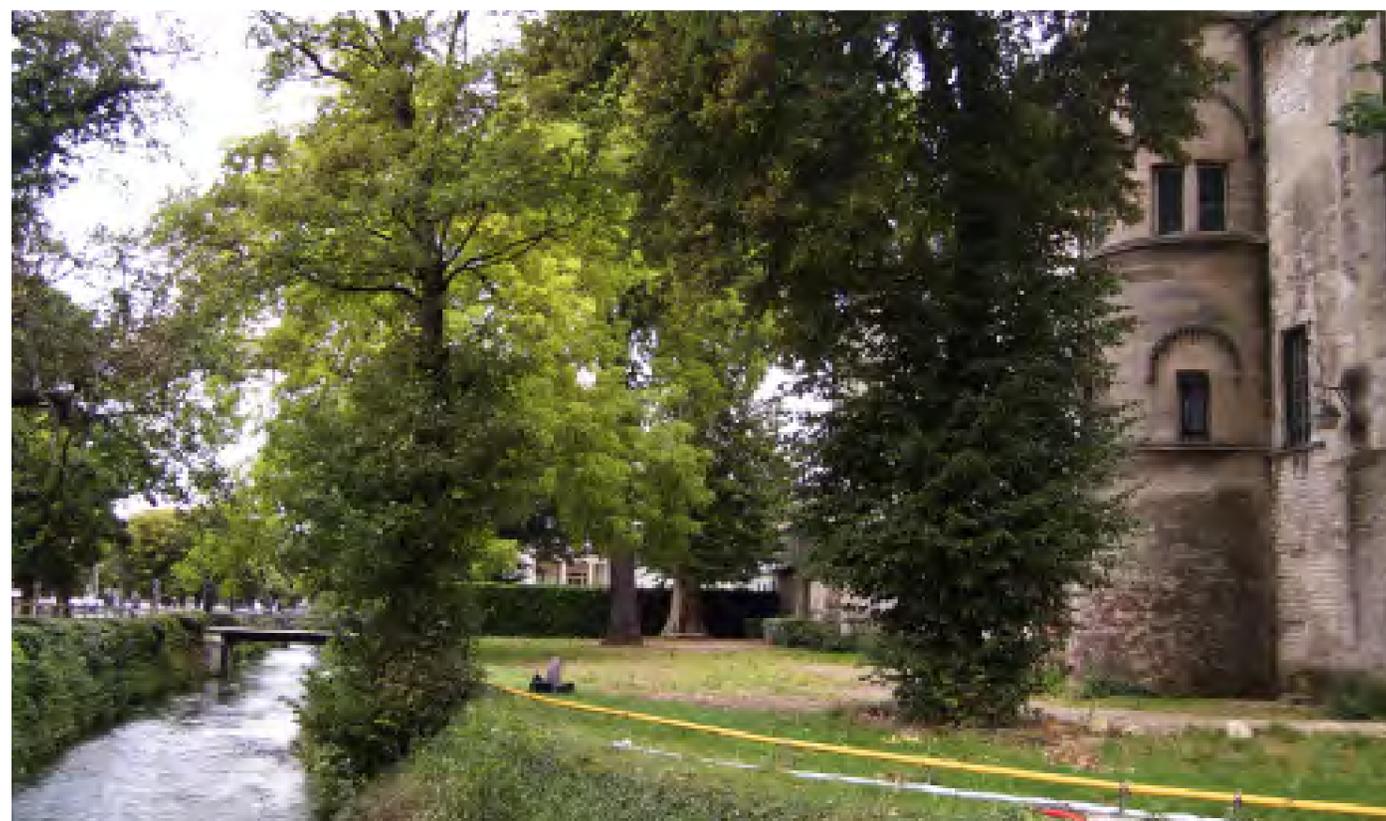


Le jardin du Palais de Justice

Les motivations du classement n'ont pas été retrouvées, mais sans doute s'agissait-il de préserver des essences à l'époque assez rares, introduites à des fins d'ornement dans le parc de l'ancien palais épiscopal. Le févier d'amérique (*Gleditsia triacanthos*), planté dans la cour intérieure du palais, a disparu depuis longtemps. Il a été remplacé par un bosquet d'arbres.

Le noyer noir d'amérique (*Juglans nigra*) est situé derrière le musée départemental, entre la façade ouest et le boulevard Amyot d'Inville, à proximité de la rivière du Thérain. Cette essence fut introduite en Europe à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, elle fut souvent plantée dans les parcs et jardins. Elle s'est très bien adaptée et peut atteindre de grandes dimensions. L'Office National des Forêts conserve la photo d'un noyer noir de 420 cm à hauteur d'homme (La Tronche, Isère).

Le noyer noir du musée est placé au milieu d'un bouquet de huit arbres en bordure de la rivière qui clôt la propriété. Essence de pleine lumière qui se plaît dans les sols drainés et bien alimentés en eau, le noyer noir bénéficie ici de la présence du Thérain. C'est un grand arbre élancé d'environ 45 mètres de hauteur. Agé de près de 200 ans, il aurait été planté au début du XIX^e siècle lorsque le palais épiscopal servait de palais de justice. Il a atteint sa taille adulte depuis plus de cinquante ans. C'est un arbre au tronc large, sombre, et très élancé, d'une parfaite rectitude et sans défauts apparents. Quatre grosses branches se déploient en haut du tronc. Ses charpentières ont été raccourcies, pour des impératifs de sécurité (branches dépérissantes), mais également pour un motif moins impératif, dommageable pour la survie de l'arbre : la chute des feuilles sur le toit et les gouttières du musée. Les feuilles vert clair, presque jaune, illuminent la couronne de l'arbre. Un érable sycomore proche pourrait être supprimé afin de dégager l'espace et permettre une meilleure visibilité de l'arbre, surtout depuis le boulevard.



SITE CLASSÉ

Arrêté du 17 décembre 1951.

CRITÈRE : Scientifique

TPOLOGIE :

Monument naturel

MOTIVATION DE PROTECTION

Texte absent, mais la carrière ouverte depuis la fin du XVIII^e siècle dans la Butte de la Justice a servi de sablière type pour la définition du faciès des Sables de Bracheux, appartenant au Thanétien (ère tertiaire).

L'importance du site est reconnue à l'échelle de l'Europe du Nord. Bracheux est un des rares gisements fossilifères du Thanétien.

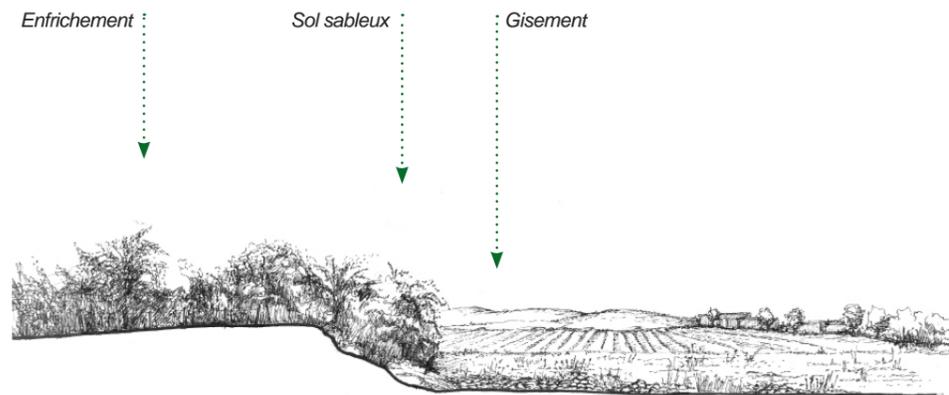
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Les restes du gisement fossilifère dit de « Bracheux » au lieu dit la Justice sur 0,97 hectares

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

Néant.



Un élément du patrimoine scientifique de l'humanité

A l'ère tertiaire, au Paléocène supérieur, la transgression marine du Thanétien, venue du nord-est, a largement couvert la Picardie et déposé des sédiments. Au nord de la vallée du Thérain, à l'est de Beauvais subsistent les restes du gisement fossilifère de Bracheux, au lieu-dit la butte de la Justice. Le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), dans sa notice de la carte géologique au 1/50 000, précise que, actuellement, la sablière type de Bracheux « est en perdition, complètement exploitée et en grande partie comblée. Reposant sur la craie campanienne, on pouvait observer, à la base, un conglomérat de sables gris-vert, glauconieux, et des galets verdis, puis 2,50 m de sable gris, 1,80 m de sable gris et ocre, fossilifère, 0,40 m de sable jaune fossilifère, enfin 1 m de sable jaune très fossilifère. Les espèces rencontrées sont très fragiles (...) »

Un rapport de MM. Blondeau et Pomerol, daté de 1992 établit clairement l'historique et l'objet de la protection : « Depuis 1935, le Professeur Abrard (du Muséum d'Histoire naturelle de Paris) demandait le classement du site de la sablière de Bracheux. L'arrêté du 17 décembre 1951 a permis le classement du site, mais le propriétaire a continué d'exploiter le sable. A partir de 1960, avec l'arrêt de l'exploitation, la sablière s'est dégradée pour devenir progressivement une décharge sauvage puis une friche.

Son importance géologique est reconnue à l'échelle du nord de l'Europe, il a donné son nom à une formation : les sables de Bracheux admise et utilisée par les géologues anglais, belges et hollandais et parfaitement située dans l'étage du Thanétien, dont le stratotype est localisé dans le Kent en Angleterre (Isle of Thanet). Le site de Bracheux possède une vocation internationale : c'est une localité type qui fait partie du patrimoine scientifique de l'humanité.

La sablière de Bracheux était en 1960 un des rares gisements fossilifères du Thanétien. Actuellement tous les gisements du Bassin de Paris sont comblés (...) Reste donc la friche actuelle de Bracheux, ouverte à tous et qu'il est indispensable de préserver ».





BEUVAIS
54 711 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. site privé

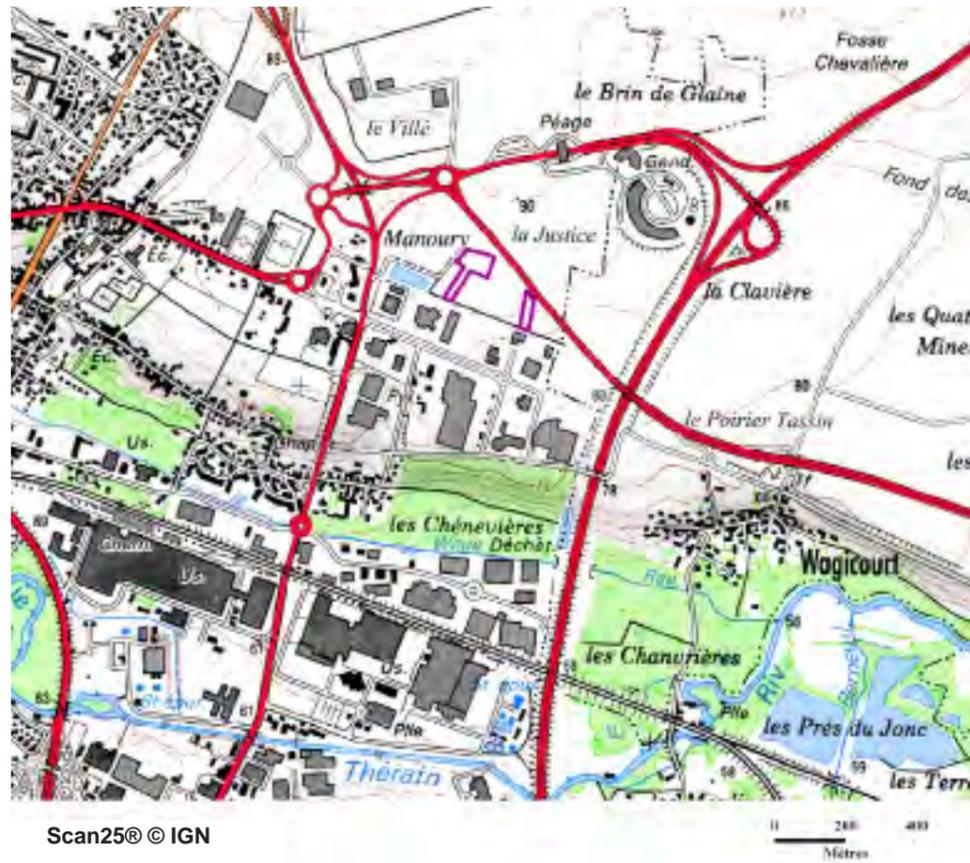
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Aucun

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : très dégradé
. Principales mutations :
dynamiques naturelles, fréquentation
Mutations secondaires Pression urbaines, Equipements, infrastructures

ENJEUX :
. Protection à réaffirmer face aux mutations urbaines et aux infrastructures
. Enjeux de gestion face aux dynamiques naturelles .
. Valorisation pédagogique : Cet endroit mériterait d'être remis en état. Il pourrait être indiqué et ouvert aux amateurs de géologie, et aux groupes scolaires. Les abords et le site pourraient être revalorisés.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. POMEROL, C. et FEUGEUR L., *Guides géologiques régionaux : Bassin de Paris, Ile de France*, Paris, Masson, 1974.
. ABRARD, R., *Géologie de la France*, Paris, Ed. Payot, 1948.
. RAPPORT BRGM, *Etude du site classé de Marissel, commune de Beauvais (Oise)*, 1990
. BRGM, *Carte géologique au 1/50 000, feuille Beauvais XII-11*, (carte et notice)



Scan25® © IGN

Un site enclavé et peu à peu gagné par l'urbanisation

A l'extérieur de la ville de Beauvais, le gisement offre un aspect dégradé de friche au milieu de terres agricoles, peu à peu gagnée par l'urbanisation, à proximité de plusieurs carrefours routiers et de l'échangeur de l'autoroute A16. Le site est bordé au nord par la nationale 31 reliant Rouen à Reims. Au sud, la zone d'activités de Bracheux s'étend progressivement.

L'exploitation de la sablière a été comblée par des déblais routiers et une grande partie du site a été rendue à la culture. Un grillage abandonné délimite un taillis qui envahit progressivement ce qui reste de la dernière coupe visible des sables de Bracheux. Le front de taille n'est haut que de 2 à 3 mètres, le fond de la carrière ayant déjà été remblayé. Des glissements de limons ont masqué les formations thanétiennes. Le lieu n'est nullement entretenu, c'est un dépôt de gravats qui est squatté. Les sables ne sont visibles qu'au niveau des terriers creusés par les lapins. Il est tout à fait étonnant de découvrir des gisements fossilifères au milieu d'un sol sableux au pied du talus.

La mise en valeur pédagogique du site avait été évoquée afin de l'ouvrir au public. Ceci n'a jamais été réalisé et le gisement fossilifère de Bracheux reste en sursis dans un espace convoité, aux portes de Beauvais.



SITE CLASSÉ

Arrêté du 2 juin 1937.

**CRITÈRE : Pittoresque
TYPOLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

**MOTIVATION
DE PROTECTION**

Centre touristique et marché principal de la ville, la place Jeanne Hachette (jadis place de l'Hôtel de ville) était entourée, lors du classement, d'un ensemble remarquable de constructions typiques du Beauvaisis. L'alignement des façades, dont certaines dataient du XVI^e siècle, était comparable à celui qui caractérise les fameuses places des villes du Nord et des Flandres.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Le sol de la place d'1,11 hectare, délimitée par les façades environnantes.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
(commune de Beauvais).**AUTRES PROTECTIONS :**

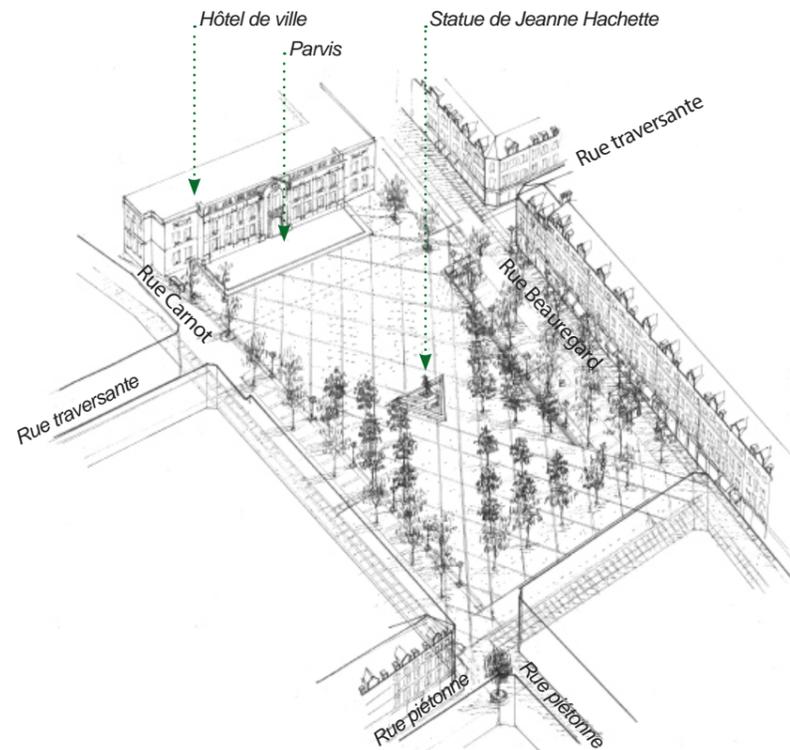
. Façade de l'Hôtel de Ville classée Monument Historique (8 juillet 1912)

. Maison dite des trois piliers, détruite en 1940, classée M.H. en 1889

. Abords d'autres Monuments Historiques, dont la cathédrale classée en 1840.

Ci-dessous :

Statue de Jeanne Hachette

**Une place historique au coeur de la ville**

Située au croisement de deux voies romaines, la place Jeanne Hachette, ancienne place de l'hôtel de ville occupe un site central dans la ville. Lieu de rassemblement, de marchés, de fêtes, la place fut longtemps le centre politique de Beauvais, et le lieu des exécutions capitales. L'hôtel de ville y a été construit au XVIII^e siècle (1753-1754) dans un style néoclassique. Il était entouré d'un ensemble de bâtiments du XVI^e siècle.

Le 6 juillet 1851, en présence de Louis Napoléon Bonaparte, la statue en bronze de Jeanne Hachette, est inaugurée sur la place de l'hôtel de ville. Elle est due au sculpteur Vital Dubray, élève de Ramay. Cette héroïne locale a défendu la ville lors du siège de Beauvais par les troupes de Charles le Téméraire en 1472, pendant la guerre de Cent ans. Elle a arraché des mains d'un assaillant l'étendard qu'il tentait de planter sur le rempart. Les fêtes de Jeanne Hachette sont célébrées chaque année dans la ville au début de l'été en commémoration du siège de 1472.

Dès 1935, le syndicat d'initiative de la ville et de la région oeuvre en faveur du classement :
« D'une vaste étendue, parfaitement aérée et éclairée, bordée de constructions qui sont toutes à l'alignement, cette place s'apparente aux places des villes du Nord et des Flandres, et peut sans craindre risquer la comparaison avec les plus connues d'entre elles.

L'un de ses côtés est occupée en majeure partie par la belle façade XVIII^e siècle de l'hôtel de ville (monument classé) ; un nombre important de maisons du XVI^e siècle, à encorbellements et pignons effilés, s'y voient encore : la plus célèbre est l'ancien hôtel des trois piliers, ou des piliers royaux (monument classé). »





BEUVAIS
54 711 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. place publique

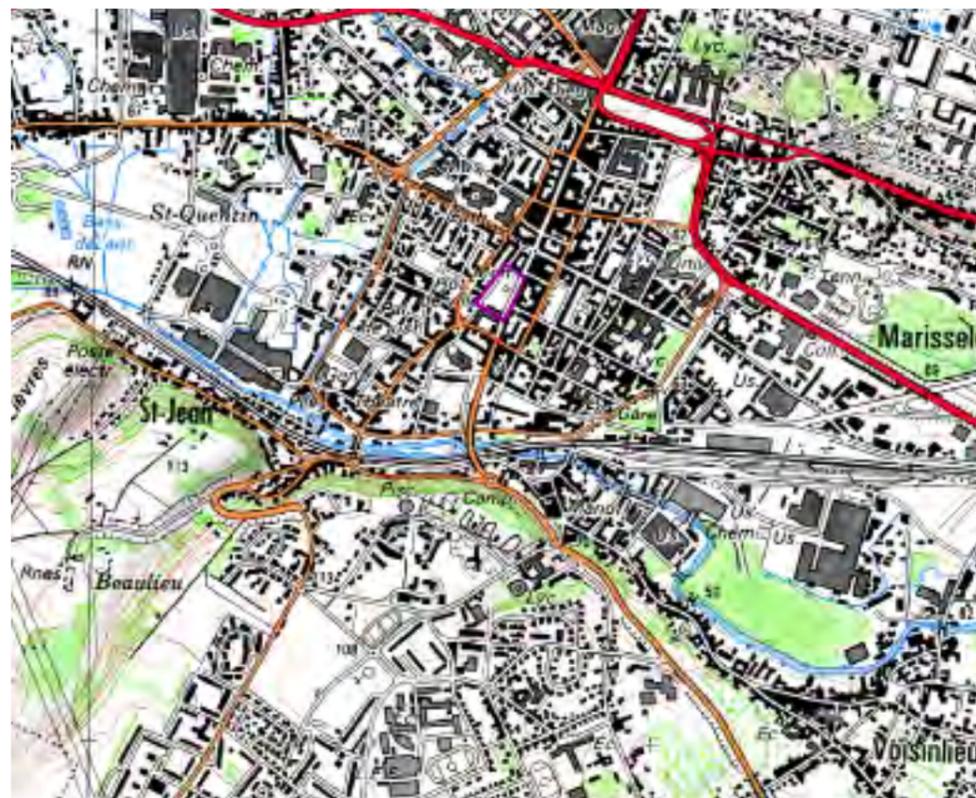
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Place publique

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : place re-
construite
. Principales mutations :
Equipements infrastruc-
tures

ENJEUX :
. La place, qui a au-
jourd'hui un aspect sobre
et moderne, est bien en-
tretienue et régulièrement
fréquentée, notamment
lors des cérémonies qui se
déroulent à l'Hôtel de Ville.
Les éléments architectu-
raux qui en constituaient
l'écrin ayant disparu, le
classement qui témoigne
de la richesse historique
de la ville invite à la recom-
position d'un cadre de qua-
lité.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. FAUQUEUX, Ch., *Beauvais,
son histoire des origines à
nos jours*, Beauvais, impr.
centrale adm., 1939.
. LEMAIRE, R., *Beauvais hier
et aujourd'hui*, Beauvais,
éd. Horvath, le Coteau,
1986.
. BONNET LABORDERIE, Ph.
*Guide de Beauvais, ses
monuments*, Beauvais,
Office du Tourisme, 1987.



Scan25® © IGN

Une place bombardée en 1940, puis reconstruite

La ville de Beauvais est ravagée les 5 et 9 juin 1940 par l'aviation allemande qui utilise des engins incendiaires. Le cœur de la ville est dévasté sur près de 70 ha, d'autant que la plupart des constructions étaient en bois et torchis. Près de 2000 maisons sur 4000 sont détruites, 720 fortement endommagées. La place n'est plus qu'un champ de décombres calcinées. Il ne subsiste que la façade de l'Hôtel de Ville et la statue de bronze de Jeanne Hachette. Conçu en 1942 et réalisé après 1950, le plan de reconstruction dû à l'architecte Georges Noël, grand Prix de Rome, a imposé un style monumental, assez froid, régulier et épuré aux façades environnantes.

Une place réaménagée

En 1957, l'hôtel de ville a été agrandi de deux ailes modernes respectant le style néo-classique de sa façade. Située au plein cœur de Beauvais, la place est le centre commerçant de la ville. Plantée d'arbres au cours des années 1980, elle est revêtue d'un pavage en granit et est ouverte en partie au stationnement automobile. Au centre, une importante esplanade piétonne met en scène l'Hôtel de ville. Un alignement de Gleditsia marque la limite entre espace routier et piéton. Il reste cependant ouvert au sud pour révéler l'imposant bâtiment de pierres. À l'est, une rangée de marches renforce la limite. Au centre la statue de Jeanne Hachette trône sur un socle triangulaire, creusé pour accueillir une fontaine.

Le pied des bâtiments de la reconstruction qui bordent la place est animé par les commerces. Il offre un large trottoir qui permet à la fois la circulation et l'implantation des devantures. Une voie bordée de places de parking ceinture la place. Le calepinage au sol marque les diagonales traversantes. Cette place traversante est utilisée pour les jeux, le manège, la détente. Trois groupes de magnolias, alignés sur la rue et sur le calepinage offrent de l'ombre et des bancs. La place est un lieu de rencontre privilégié. Elle permet également de laisser les jeunes enfants jouer sur les jeux publics installés sous les magnolias, à l'est.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : vue de la place vers le nord
- En bas : la rue Beauregard, le long de la place

SITE INSCRIT

Arrêté du 18 mars 1947.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPOLOGIE :

Parc et jardin

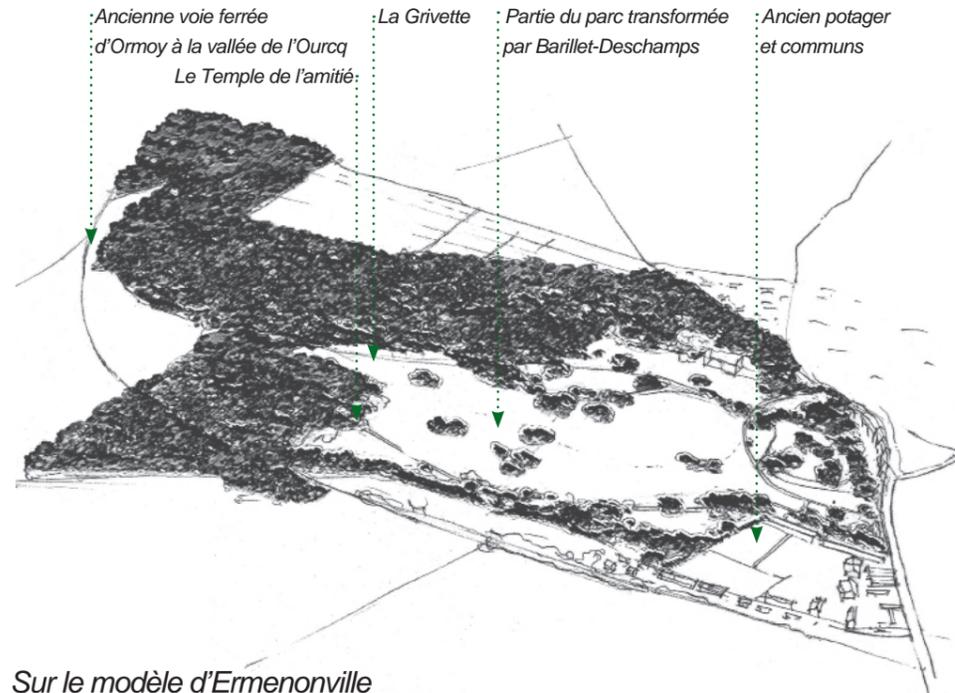
MOTIVATION
DE PROTECTION

Ce parc, dessiné en 1780 pour la princesse de Monaco est un des exemples les plus parfaits des parcs paysagers à fabriques romantiques apparus en Ile de France.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE
Parc de 55,6 hectares entouré d'un mur d'enceinte.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :
Néant.



Sur le modèle d'Ermenonville

Le château de Betz est situé dans le Valois à une trentaine de kilomètres à l'est d'Ermenonville où le marquis de Girardin avait aménagé un grand parc de 1766 à 1776. Ermenonville servit de modèle dans toute l'Europe. Il inspira le parc réalisé à Betz peu d'années après pour Marie-Christine de Brignole, princesse de Monaco, maîtresse de Louis-Joseph de Bourbon-Condé. La princesse de Monaco se choisit à Betz une «demi-retraite» à peu de distance de Chantilly et de Paris.

«*Sous la sorte de surintendance du Prince de Condé*», les grandes lignes sont tracées en 1780 par un amateur éclairé, le duc d'Harcourt, auteur d'un *Traité de la décoration des jardins et des parcs*. Hubert Robert le seconda et se chargea de dessiner les paysages composés et l'esquisse des fabriques. «*Ajoutons à ces noms ceux des architectes Barré (architecte du château du Marais et du parc de Méreville), surtout pour le château, Le Roy et Lecourt qui travaillèrent aux fabriques du parc, des sculpteurs Landragin, Siouf, Mézières, De Joux, Julien, Reinaud ; du peintre Boquet ; des littérateurs et poètes, La Curne Sainte Palaye, Cerutti, le génois de Silézia- car les poètes assuraient une large contribution au décor d'un parc par les inscriptions dédicatoires, compléments des principaux temples et fabriques*». Le château, le parc, les dessins et constructions coûtèrent plus de 4 millions.

La revue la Vie à la campagne (1909) poursuit la description du parc «*Le cadre convenait à l'esquisse du tableau projeté : un jardin irrégulier à l'anglaise (...). La Grivette coulait dans le fond d'un vallon boisé, dont les rives comportaient des mouvements de terrain tantôt lents et souples et tantôt brusques et raides : «on pouvait y mêler le pittoresque, le poétique, et le romanesque. » Des sentiers sinueux à plaisir furent tracés dans les taillis, renforcés par place de plantations de conifères, éclaircis dans d'autres pour constituer des échappées sur l'extérieur et dans la campagne. Puis sur cette large toile déjà mouvementée, on dispersa à l'extrémité des coulées, dans les vallons, sur les coteaux et dans les bois « Des temples, des tombeaux, des rochers, des cavernes. La leçon de l'histoire et celle des romans ».*

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



L'ensemble des plans du parc et citations sont extraits de la revue la Vie à la campagne N°73, 1909
Provenance : BNF.fr

Ci-dessous : Extrait de la carte d'état-major au 1/40 000, feuille Soissons, 1866, © Source : Géoportail IGN 2012 / Provenance : SHAT-IGN





BETZ
1 076 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Propriété privée
. Non ouvert à la visite

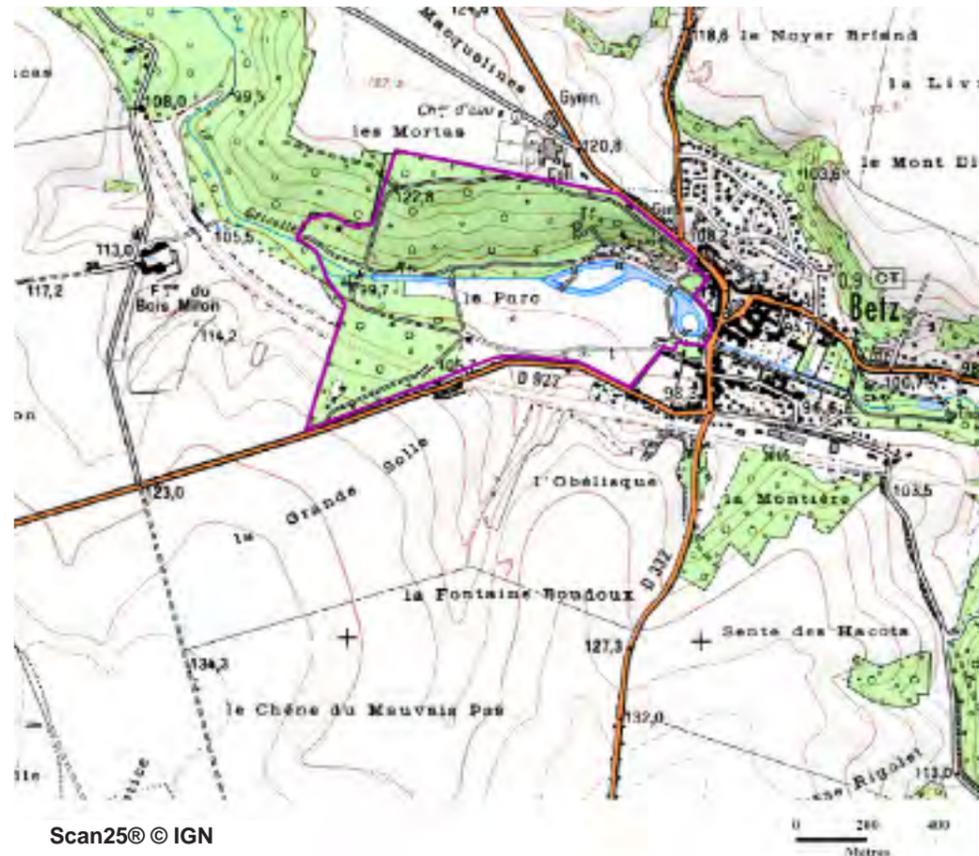
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : aucun

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : quelques atteintes
. Dynamiques naturelles

ENJEUX : . La personnalité du propriétaire actuel bloque l'accès au site.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. André MAUMENÉ, « Jardins romantiques du Parc de Betz » dans *La Vie à la campagne*, Vol 6, N°73, Oct. 1909, pp. 265 - 270
. André MAUMENÉ, « Les fabriques du Parc de Betz » dans *La Vie à la campagne*, Vol 6, N°75, Nov. 1909, pp. 265 - 270
. Alexandre DE LABORDE, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, 1808
. Gustave MACON, « Les jardins de Betz », dans *Comité archéologique de Senlis* (tome X, p. 178-263), 1907
. Dans la revue *Polia* N°6, 2006 :
- Maïté Bouyssi, « Un philosophe moral dans le parc de Betz. Promenade de Bertrand Barère en 1788 » (p.88-99) ;
- 12 lettres écrites par le philosophe Bertrand Barère (1755-1841), « Promenades pittoresques dans le parc et jardin de Betz » (p.101-130)



Scan25® © IGN

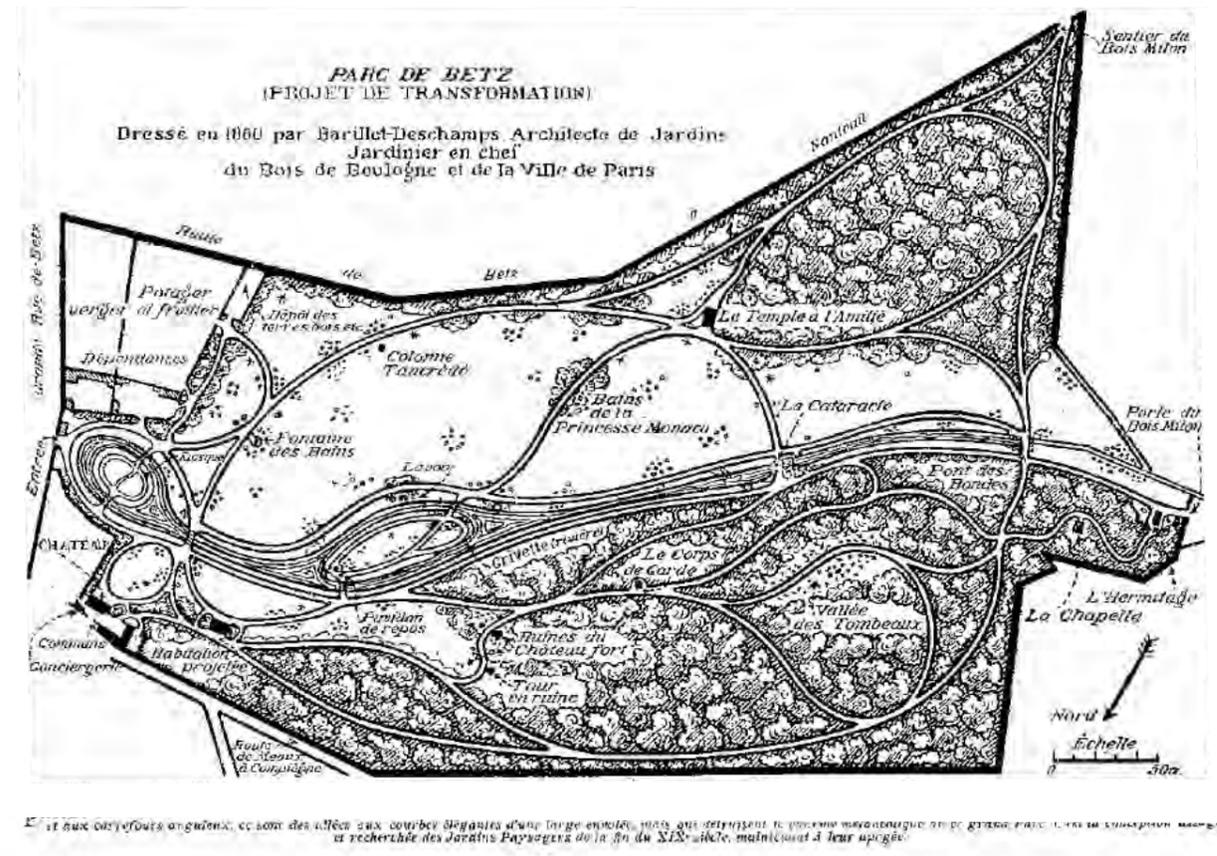
Les transformations du domaine

Condé ayant fui la France dès 1789, la princesse immigra. Le domaine fut vendu à la Révolution et changea plusieurs fois de propriétaires. « Des bois furent abattus et les parcelles mises en culture ; d'autres (...) furent plantées qui modifièrent les aspects et détruisirent les coulées et les perspectives (...) Pendant cette période de remaniement qui furent pire pour le parc qu'un complet abandon, des fabriques tombèrent en ruine, d'autres furent démolies ».

En 1860, un des nouveaux propriétaires fit appel au collaborateur d'Alphand, Barillet Deschamps afin de restaurer le parc. Seule une partie du projet fut mise à exécution. « des plantations groupées d'une façon plus recherchée, et quelques allées aux courbes plus harmonieuses, ont été substituées aux dispositions anciennes, dans une partie de la rive droite de la Grivette. Mais sur la rive gauche, le tracé primitif des sentiers demeure en grande partie et ceux-ci nous conduisent à toutes les fabriques réparties sur les coteaux boisés ».

« La Grivette (...) s'élargit en rivière, puis plus largement en nappes claires enserrant des îles, traverse le parc de l'ouest à l'est dans le sens de sa longueur. Sa rive droite est infiniment plus découverte et d'un mouvement de terrain plus calme que sa rive gauche, aux coteaux boisés, parfois escarpés et d'un caractère plus poétique. (...) Mais sur cette rive droite subsiste (...) la plus remarquable des fabriques de ce Parc, le Temple à l'Amitié (...). Les autres fabriques dont il ne reste, pour la plupart, que de bien maigres vestiges, sont deux fontaines nommées Bains de la Princesse, une colonne — sans doute la colonne Tancrede — qui a dû être posée là, et les restes du décor d'une source qui se déverse directement dans la rivière. Les vestiges des fabriques sont plus nombreux sur la rive gauche : d'abord le Rocher et la « Cataracte », sur la rivière, des restes de l'Ermitage, la Tour en ruine entourée de pans de murailles, la Chapelle, la Vallée des Tombeaux et le Corps de garde (reconstruit). »

Malgré l'abattage d'arbres dans les années 1960, le parc a conservé ses grands tracés autour de la Grivette, avec les bois et les bosquets, les îles et quelques fabriques. Le château avait été détruit en 1817. Le parc n'est plus visible depuis son acquisition par le roi du Maroc.



Et si aux courbes anguleuses, ce sont des allées aux courbes élégantes d'une large entaille, mais qui dépassent le caractère harmonique des courbes, dans la succession harmonique et recherchée des Jardins Paysagers de la fin du XIX^e siècle, maintenus à leur apogée.



En haut, à droite : "Parc de Betz, projet de transformation, dressé en 1860 par Barillet-Deschamps", dans *La Vie à la campagne* N°73, 1909, © Source : BNF FOL-S-1058 / Provenance BNF. fr
En bas, à droite : Le temple de l'amitié (pl. 202), la ruine (pl. 203) dans Alexandre DE LABORDE, *Description des nouveaux jardins de la France et de ses anciens châteaux*, 1808, Paris, Impr. de Delancé, © Source : Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet (NUM FOL KO 95) / Provenance : Bibliothèque numérique de l'INHA

SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc. 1948.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE : Parc et jardin

MOTIVATION DE PROTECTION

Le parc est un îlot de verdure situé entre l'agglomération de Senlis et la forêt d'Halatte. Le château, construit en 1830 après la démolition de la demeure de Lucien Bonaparte, présentait une architecture moderne peu intéressante. Le parc, attribué à Le Nôtre, était aménagé à la mode du XVIII^e siècle, avec des grottes, des rochers, des pièces d'eau, un temple d'amour, le tout entouré d'un saut de loup. A la fin du XIX^e siècle, une partie du parc a été transformée en centre équestre avec pistes et écuries.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

75,61 hectares délimités par la voirie

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

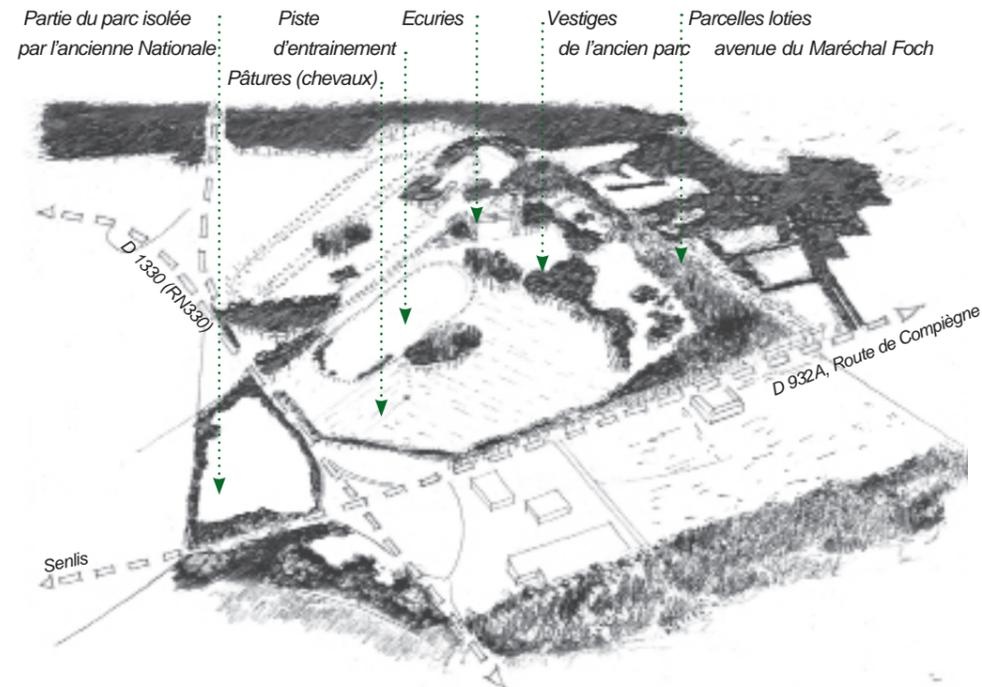
AUTRES PROTECTIONS :

. Inclus dans la Vallée de la Nonette. Site inscrit (6 février 1970).

. PNR Oise Pays de France

Ci-dessous :

Le château de Plessis-Chamant (vue prise de la grotte vers le château), 1^{ère} moitié XIX^e siècle, © Source : musée d'Art et d'Archéologie ; Senlis- Inv. A.2008.1.387 / © Crédits photographiques Luc CAMINO ; Musée de Senlis



Un parc remanié au XVIII^e siècle pour Lucien Bonaparte

La propriété du Plessis-Chamant est implantée à la sortie nord-est de Senlis, le long de la route de Compiègne. Le château appartient dès le XIII^e siècle à la famille de Choisel, puis de Rasse. Le parc qui avait la réputation d'avoir été dessiné par Le Nôtre fut aménagé dans un style régulier.

Après la révolution, la propriété du Plessis-Chamant, acquise par le Général Leclerc, est cédée en août 1799 à son beau-frère Lucien Bonaparte, prince de Canino « esprit éminemment cultivé, archéologue, ami convaincu de la liberté vraie... » (E. Müller, *Senlis et ses environs*).

« Lucien mène au Plessis un train magnifique, qui contraste avec celui de son frère, le premier Consul (...). Son architecte Poyet sut transformer la vieille demeure champêtre dont la construction remonte à Louis XIII ; on y admire une salle de théâtre, dont Calais et Fragonard fils ont décoré les murs et la scène (...) un jardin anglais et des bancs de gazon et de fleurs rares encadrent le mausolée de Christine qu'entoure une haute grille noire et or. Dans ce cadre précieux, Lucien reçoit les artistes, les littérateurs, les savants dont il s'est fait une sorte de cour. » (Dr Dautheuil)

Le propriétaire du domaine de Plessis-Chamant, indique Alexandre de La Borde « changea un vieux manoir, connu seulement du temps de la Ligue, en un château magnifique et élégant. Le jardin, qui consistait en quelques terrasses et en un mauvais potager, fut bientôt transformé en un parc vaste et bien planté qui se joignant à des bois étendus, et à la forêt de Senlis, forme l'ensemble d'une belle habitation. » Le parc offrait des pièces d'eau, des grottes, des rochers, le tout entouré d'un saut de loup.

En octobre 1804, Lucien Bonaparte, brouillé avec son frère, quitte la France pour l'Italie. Le château est détruit vers 1805. Lucien Bonaparte est contraint de se défaire de la propriété. En 1830, un nouveau château est construit à un emplacement légèrement différent. En 1840 la propriété est démembrée. Sur la carte d'Etat major au 1/40 000 du milieu du XIX^e siècle, la propriété est beaucoup plus réduite que les limites du haras actuel.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





CHAMANT 909 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Privé

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : non

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : dégradé
. Pressions urbaines, équipements, infrastructures, dynamismes naturelles

ENJEUX :
. Préserver cette coupure verte à la sortie de Senlis
. Les vestiges de l'ancien parc ne font pas partie de la propriété des écuries, mais du lotissement. Ils devraient faire l'objet d'un inventaire plus précis et pourraient être mieux mis en valeur.

POUR EN SAVOIR PLUS :

. DE LABORDE A., *La description des nouveaux jardins de France*, 1808
. MULLER, E., *Senlis et ses environs*, Senlis, 1896.
. "Ecuries de courses à Chamant." dans *L'Encyclopédie d'architecture*, 1873, p. 167, pl. 118 - 119, 129, 144 - 147, 152 - 153. (Plans, coupes, élévations) Lisch, Just (architecte, XIX^e siècle)
. DAUTHEUIL Dr., *Compte-rendus et mémoires*, Société d'histoire et d'archéologie de Senlis, 1957



Scan25® © IGN



Un centre d'entraînement pour chevaux de courses

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, un entraîneur de chevaux de galop, M. Lévêque, s'installe sur 300 ha du domaine. Les plans et élévations des écuries de Chamant sont réalisées par l'architecte Just Lisch et publiées par la revue «L'encyclopédie d'architecture» en 1873. En 1892, la propriété est vendue à M. Menier, propriétaire de la célèbre chocolaterie de Noisiel. « *La nouvelle propriété bâtie sur son emplacement est devenue la propriété de M. Stanislas Menier. Les haras, qui en sont une dépendance, contiennent une centaine de chevaux d'entraînement, et les routes sont aménagées à grand frais pour ce service et sont regardées comme un modèle.* » (E. Müller) La baronne de Forest petite fille des propriétaires va installer un centre d'entraînement pour chevaux de courses. En 1898, un rond-point pour chevaux est construit dans le parc. Aujourd'hui, les écuries du XIX^e siècle ont été réhabilitées. Le haras du Plessis est installé sur le site et une grande partie du site est consacré aux chevaux (pistes d'entraînement et pâtures).

De rares vestiges

Pendant la seconde guerre mondiale, le château et son parc subirent de nombreux dommages dus aux bombardements aériens des troupes alliées sur le champ d'aviation allemand installé à proximité. En 1948, le parc et le château sont laissés à l'abandon. En 1960, le château est démoli. Des résidences sont bâties le long de l'avenue du Maréchal Foch (le mur de clôture en pierre le long de l'avenue a été préservé).

Le parc a conservé une frange boisée principalement au nord et sur ses limites. Quelques beaux arbres y subsistent. Des détails de l'ancien parc, notamment le cadre du temple d'Amour et les traces du saut de Loup sont encore présents au lieu-dit intitulé les Plants, dans un bosquet, derrière les paddocks (pistes d'entraînement des chevaux). Enfouis sous la végétation, il subsiste un bassin avec une grotte, une arche suspendue, des traces de souterrains et divers vestiges. Au sud, la coupure occasionnée par le contournement de Senlis (ancienne RN.330, D1330) isole l'extrémité du site.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : l'arche dans le sous-bois
En bas, à droite : les écuries



SITE CLASSÉ

Décret du 7 mars 1936.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION**DE PROTECTION**

La place du Parterre, dominée par le clocher de l'église Notre-Dame, est le principal espace libre du centre de Chambly.

Le classement a été demandé en réaction à un projet municipal de construction d'un marché couvert qui aurait détruit l'esthétique particulière de cette place aménagée et plantée d'arbres en 1780 aux frais du prince de Conty

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Place de 1,29 hectares délimitée par les façades environnantes.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

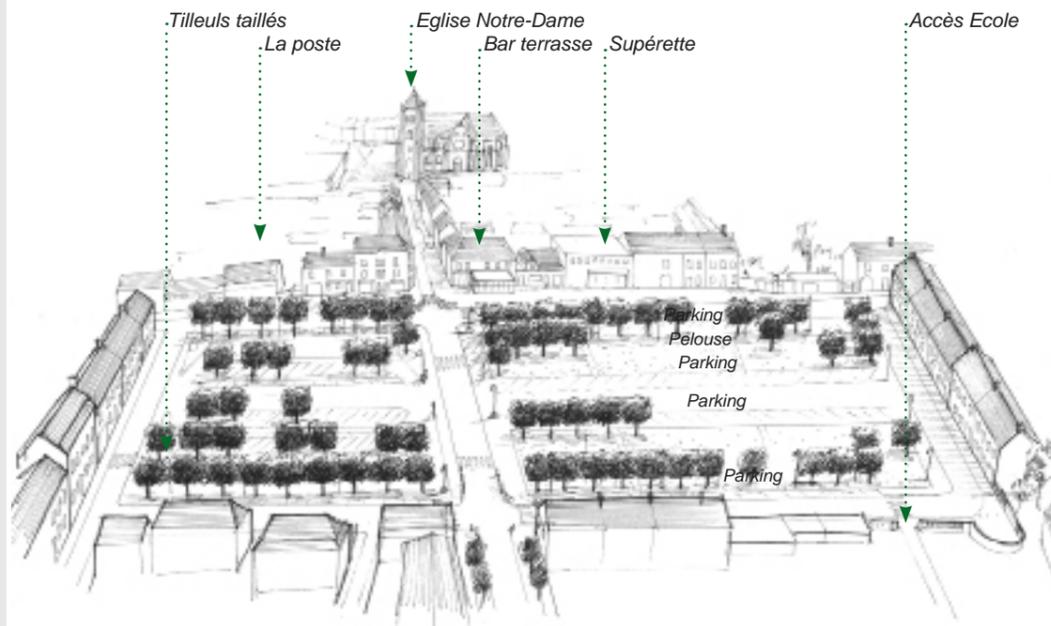
(commune de Chambly).

AUTRES PROTECTIONS :

. Eglise Notre-Dame classée Monument Historique (1862).

Ci-dessous : La place du parterre à l'entrée est de la ville (à gauche). Extrait de Atlas de Trudaine, Généralité de Paris - vol. I - Compiègne, XVIII^e siècle,

© Document conservé aux Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine(F/14/*8443) Cliché atelier photographique des archives nationales.

**Une ville en grande partie détruite lors d'un incendie au XVIII^e siècle**

Chambly est une commune de l'Oise située à 26 km au nord-est de Pontoise. Cette ancienne ville fortifiée au Moyen-âge est en grande partie détruite lors d'un incendie accidentel donné lors d'une fête en l'honneur du rétablissement de la santé du roi Louis xv, le 22 août 1744 (Louis xv était parti commander les armées sur le front de l'est pendant la guerre de succession autrichienne, lorsqu'il tomba gravement malade).

Un recueil du XIX^e siècle donne la description suivante du bourg :

« La ville de Chambly, dans son état actuel, représente à peu près un parallélogramme limité sur ses grands côtés, au sud-ouest par le chemin des marchands, au nord-est par l'ancien chemin de Paris et la rue d'Orgemont. (...) La rivière de Lesche et le Coisnon dont le cours est à peu près parallèle aux grands côtés du périmètre semble partager la ville en trois quartiers. (...) On n'y remarque pas de ces voies curvilignes ou à tracé ondulé qui caractérisent les lieux fortifiés du Moyen-âge. On n'y trouve pas davantage d'édifices en encorbellement si communs aux XV^e et XVI^e siècles, les réjouissances que l'on fit le 22 août 1744 pour la convalescence de Louis xv ayant allumé un incendie qui dévora la plus grande partie des habitations. Le prince de Conty donna le bois nécessaire pour les reconstruire ». L'aménagement de la place du parterre, aujourd'hui place Charles de Gaulle, date de la reconstruction de la ville.

Une place réaménagée et plantée au XVIII^e siècle, autrefois à l'entrée de la ville

« Il n'y a que trois places, une irrégulière au centre de la ville, dite place du marché, une autre voisine de la précédente, à peu près triangulaire devant l'église Notre-Dame, une dernière, nommée le Parterre ou le grand marché, à l'entrée de la ville vers Paris ; elle fut arrangée en 1780 et les arbres mis aux frais du Prince de Conty ».

Recueil statistique sur le canton de Neuilly-en-Thelle





CHAMBLY
9 438 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. place publique

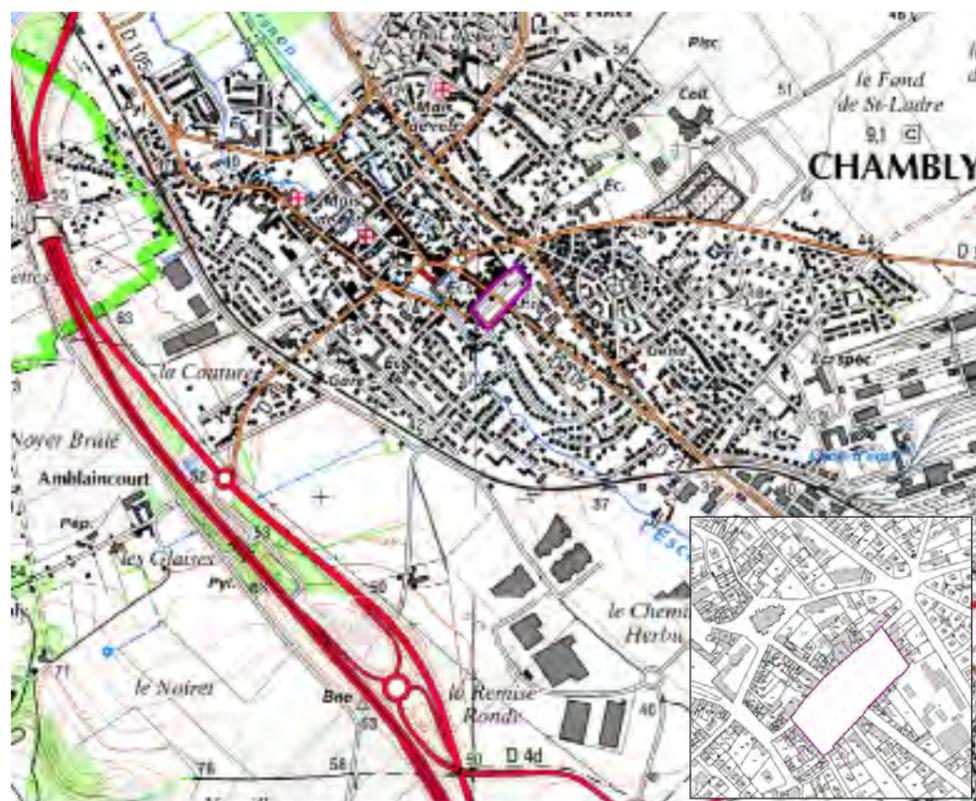
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : non

SIGNALÉTIQUE :
. Néant

MUTATIONS :
. Etat du site : dégradé
. Pressions : équipements
infrastructures, dyna-
miques naturelles ;
Mutations secondaires :
fréquentation

ENJEUX :
. Requalifier la place

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Recueil statistique sur
le canton de Neuilly-en-
Thelle (non daté)



Scan25© © IGN

La place marquait autrefois l'entrée sud-est de la commune sur l'axe de la *grande route de Paris à Amiens en passant par Beauvais*. Elle est désormais insérée dans le tissu urbain d'une ville qui s'est particulièrement développée après la première guerre mondiale, passant d'un peu moins de 2000 habitants à près de 10 000.

La place du parterre, dominée par le clocher de l'église Notre-Dame de Chambly constitue aujourd'hui l'un des principaux espaces publics du centre de Chambly. Cette place rectangulaire, de 170 mètres sur 70, est coupée en deux par une rue axée sur l'église. Elle est entourée d'habitations accolées, de deux étages plus combles, en brique ou enduit blanc. Les constructions n'offrent pas de caractère patrimonial particulier.

La place est structurée par deux fois trois rangées de tilleuls, plantées sur la plus grande longueur de la place, parallèles à la façade de l'église. En 1935, les délibérations du conseil municipal relevaient « *de chaque côté trois rangées de chacune onze arbres* » sur la partie nord et « *également de chaque côté trois rangées de chacune neuf arbres* » sur la partie sud, « *au total cent vingt beaux arbres formant un bel ensemble* ». Aujourd'hui beaucoup d'arbres n'existent plus, le mail est déstructuré. La place sert essentiellement pour le stationnement. La moitié nord est plantée de deux bandes de pelouse, tandis que l'autre partie est bitumée, et accueille les marchés. Aux abords, la place abrite quelques commerces et équipements : une supérette, un bar terrasse, une école, et une poste.

Une place peu valorisée

L'aménagement de la place n'est actuellement pas de qualité. Les revêtements de sol sont en mauvais état. Les rues autrefois pavées sont en enrobé. Malgré l'ampleur du site, l'espace est principalement dédié aux voitures. Une requalification permettrait d'aménager davantage d'espace d'accueil devant l'école et les commerces, afin d'offrir un lieu de vie aux habitants. Des 120 arbres recensés en 1935, il ne reste qu'une cinquantaine de rescapés. Aménager et reconstituer le mail pourrait revaloriser la place.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



Ci-dessous, Carte postale :
Chambly, la place du parterre, carte postale, Imp. lith.
J. Flimont, Beaumont-sur-
Oise (Coll. Part.)



A droite : vues sur la place et l'église Notre-Dame

SITE CLASSÉ

Arrêté du 28 décembre 1960.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Grand ensemble paysager

MOTIVATION**DE PROTECTION**

En demandant le classement au titre des sites du Domaine de Chantilly, l'Institut de France répondait à la volonté du Duc d'Aumale qui avait précisé dans ses dispositions testamentaires qu'il était fait obligation à l'Institut de préserver son legs en l'état.

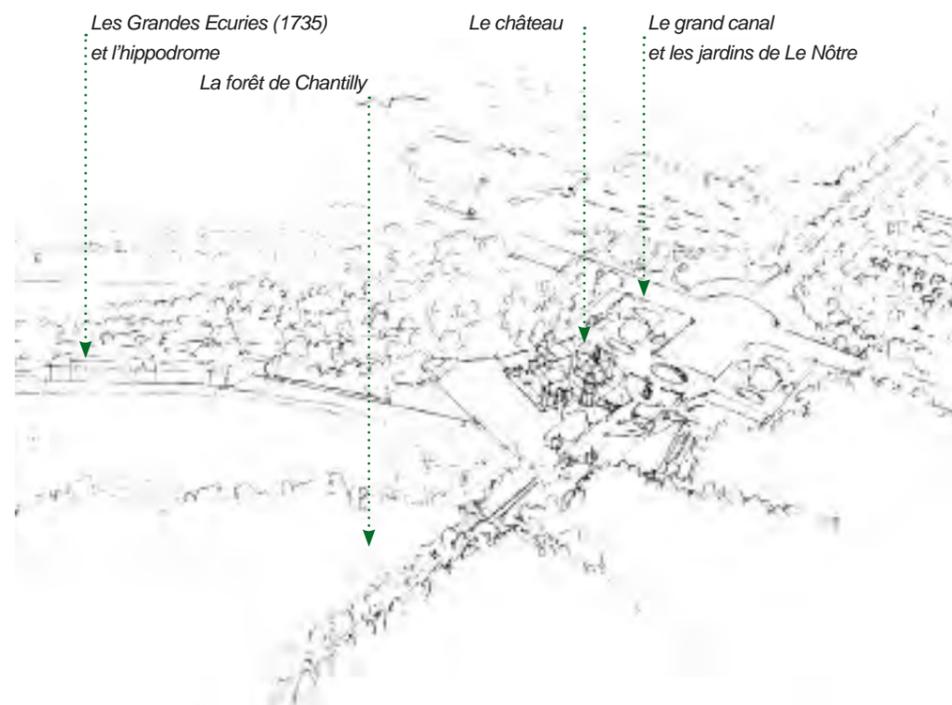
Le site ainsi constitué est principalement boisé (plus de 6000 hectares de forêt) mais comprend aussi une grande partie des éléments du patrimoine architectural, historique et artistique qui font la renommée de Chantilly et de sa région.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Ensemble formé par les propriétés de l'Institut de France (6 553,48 hectares).

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

- . Plusieurs Monuments Historiques et leurs abords.
- . Inclus dans la *Vallée de la Nonette*, site inscrit (6 février 1970). Dans le cas du recouvrement de deux protections, l'arrêté de site classé abroge implicitement la partie du site inscrit concerné.
- . A proximité : *Forêts d'Ermenonville, de Pontarme, de Haute-Pomeraye, clairière et butte de Saint-Christophe*, site classé (28 août 1998) et *forêt d'Halatte*, site classé (5 août 1993)
- . *PNR Oise Pays de France*

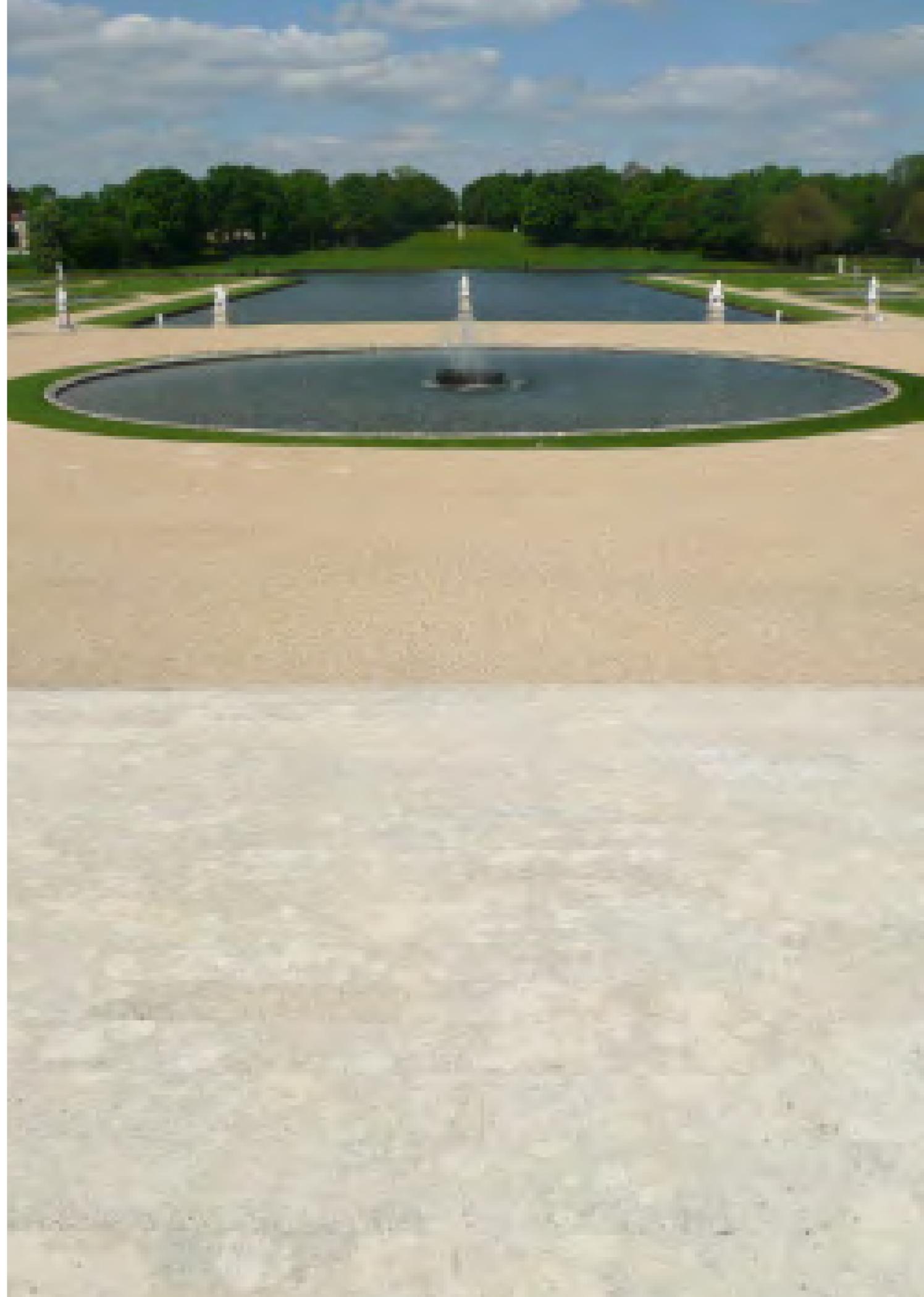
**L'élaboration d'un tracé classique exemplaire**

L'actuel château de Chantilly est le troisième édifice construit en ces lieux. Le premier, une forteresse féodale, fut construit pendant la Guerre de Cent ans par le Chancelier Pierre d'Orge-mont, fonctionnaire Royal ayant la garde et la disposition du Sceau de France. En ces temps incertains ce premier château fut bâti au milieu des marais de la vallée de la Nonette pour bénéficier d'une protection naturelle.

Au début de la Renaissance, le domaine fut légué à Anne 1^{er}, duc de Montmorency, futur Connétable du Royaume. L'époque d'unification de la monarchie se prêtait à l'abandon des murailles et des douves médiévales. Anne de Montmorency fit reconstruire le château par l'architecte Jean Bullant, auteur également des transformations du château d'Ecouen, tout proche. Comme à Chenonceau ou Fontainebleau, le vocabulaire défensif des douves fut réinterprété pour créer une île artificielle, non plus pour se protéger, mais pour former une coupure symbolique entre le château, et la nature encore peu sûre des alentours.

Le troisième épisode majeur de la constitution du domaine fut réalisé par le Grand Condé. Celui-ci va transformer les terrains environnant son château de Chantilly en confiant à Le Nôtre, le dessin d'un parc de 1500 hectares, agrémenté de pièces d'eau et environné d'un domaine forestier pour la chasse et la promenade. Le Nôtre conçut Chantilly avec l'aide de son neveu, Pierre Desgots, de l'agronome La Quintinie pour les plantations, de l'architecte Gitard pour les grands emmarchements et de l'ingénieur Manse pour la machine hydraulique. Il travaillera quinze ans à Chantilly de 1663, jusqu'à la mort du Grand Condé en 1678. Il réalisa à Chantilly une de ses compositions les plus originales car il fit primer ici, l'organisation spatiale sur la place des volumes architecturaux. Il conçut un projet de paysage à l'échelle de la vallée, dans l'esprit d'une réorganisation du territoire. Son projet s'ordonne selon deux axes orthogonaux : le premier dominé par le grand canal, épouse le tracé de la vallée de la Nonette ; le second, tracé perpendiculairement aux courbes de niveau utilise, comme à Vaux-le-Vicomte, la topographie du site pour mettre en scène «le grand parcours» du jardin.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





COMMUNES : APREMONT, AVILLY-SAINT-LEONARD, ASNIERES-SUR-OISE*, CHANTILLY, CHAUMONTEL*, COYE-LA-FORET, COURTEUIL, GOUVIEUX, LA-CHAPELLE-EN-SERVAL, LAMORLAYE, LUZARCHES*, ORRY-LA-VILLE, SAINT-MAXIMIN, SENLIS, VI-NEUIL-SAINT-FIRMIN. (* Département du Val-d'Oise)

FRÉQUENTATION DU SITE
 . site public et privé

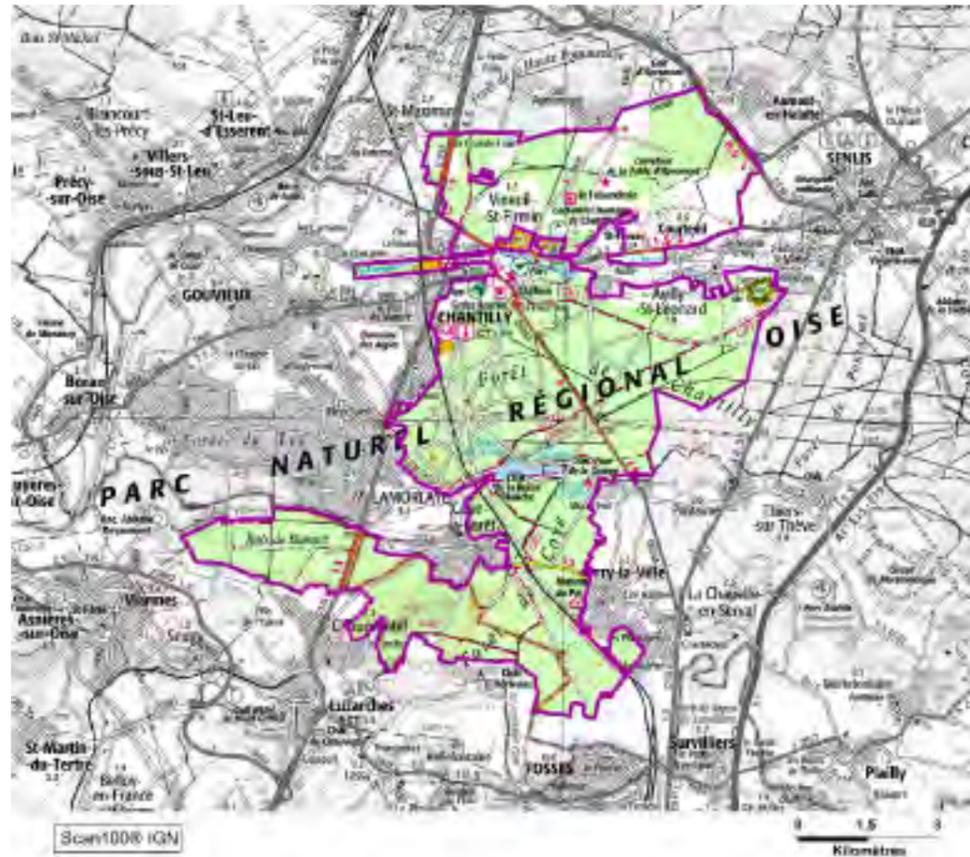
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 . Document d'aménagement forestier
 . Gestion par la Fondation pour la sauvegarde et le développement du domaine de Chantilly

SIGNALÉTIQUE :
 . touristique et historique

MUTATIONS :
 . Etat du site : quelques atteintes
 . Principales mutations : pression urbaine, équipements, infrastructures, dynamiques naturelles
 Mutations secondaires : pression touristique, fréquentation, pression foncière

ENJEUX :
 . Fréquentation touristique due à la proximité de la région parisienne
 . L'attrait, le prestige de Chantilly et de sa région résidant en grande partie dans la qualité du patrimoine géré par l'Institut de France, l'intérêt de la protection du Site vecteur de l'économie locale doit être constamment rappelé.

POUR EN SAVOIR PLUS :
 . Yves-Marie ALLAIN et Janine CHRISTIANY, *L'art des jardins en Europe*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2006



L'originalité de Chantilly, fut de ne pas interrompre ce grand parcours par l'obstacle d'un bâtiment. Le vieux château, cerné de douves, étant trop irrégulier, trop moyenâgeux, pour servir de centre à une grande composition symétrique, le Nôtre choisit de déplacer l'axe de composition sur un éperon rocheux contigüe du bâtiment. Ce promontoire transformé en terrasse du Connétable permet de ménager un double effet de mise en scène : il cache les jardins depuis l'entrée du château et crée un effet de surprise lorsque le visiteur découvre, en parvenant à ce point élevé, l'ampleur des parterres, le jeu des miroirs d'eau et la dimension du Grand Canal. Pour allonger la perspective, Le Nôtre reprend un élément de composition déjà expérimenté à Vaux. Il élargit la rive nord du Grand canal par une darse en demie lune, il aménage une clairière en hémicycle sur le coteau, puis il prolonge la vue par une avenue forestière qui remonte la pente jusqu'à l'horizon, à laquelle répond au sud, la piste du Connétable.

Un écrin forestier

La grande composition paysagère de Le Nôtre est indissociable de la forêt de Chantilly. Le jardin prolongé dans la forêt par le tracé de longues avenues, de carrefours en étoile, et de tout un ensemble d'axes générateurs entend témoigner d'un ordre et d'une maîtrise du territoire.

Les grandes évolutions du site après Le Nôtre

En trois siècles, la grande composition paysagère de Chantilly a subi peu d'altérations, mais les abords du domaine ont en revanche été profondément transformés. En 1735 sont bâties les Grandes écuries. En 1772, la construction du château d'Enghien à l'est du Grand axe va ré-équilibrer la masse du premier château par un bâtiment en longueur. La Révolution entrainera l'aliénation d'une partie du domaine, l'abandon des jardins, puis la quasi destruction du grand château. Le duc d'Aumale en commandera la reconstruction, mais le projet suspendu par la révolution de 1848 et l'exil du Duc, sera finalement construit au début de la III^e République. En 1884, le domaine est légué à l'Institut de France. Le parc de Le Nôtre a conservé les mises en scène de découvertes paysagères qu'offre son écrin forestier, même si le mauvais état du réseau viaire, le trafic important, la forte pression touristique restent sources de dégradations.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
 Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : Les grandes écuries
 - En bas, à droite : le réaménagement des abords de l'hippodrome

SITE CLASSÉ

Décret du 4 juin 1933.
Zone de protection du chatellier classé par décret du 25 mai 1937.

CRITÈRE : Pittoresque
TYPLOGIE : Parc et jardin (Promenade) et Site urbain, bourg, village (zone de protection)

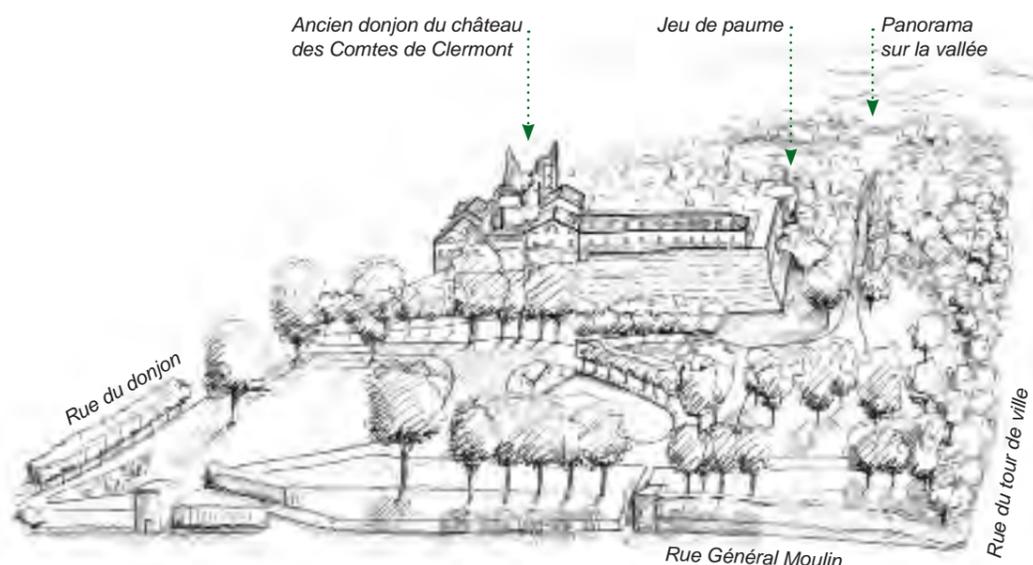
MOTIVATION

DE PROTECTION
La promenade, déjà très touristique à l'époque du classement, subissait divers outrages : abattage d'arbres centenaires pour laisser la place aux forains, construction d'une plate-forme en béton, installation d'un poste électrique. Le classement permet, malgré l'opposition de la municipalité de l'époque, d'éviter d'autres dégradations.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE
Promenade du chatellier : 3,30 ha et Zone de protection du chatellier 12,08 ha.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
(commune de Clermont).

AUTRES PROTECTIONS :
Monuments historiques :
- Porte de Nointel classée Monument Historique (22 mars 1937).
- Ancien donjon inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques (5 avril 1950).
- Église Saint Samson classée Monument Historique (4 janvier 1921).

**Le siège de l'ancien Comté de Clermont**

Clermont-de-l'Oise est une ville d'un peu plus de 10 000 habitants, au centre du département de l'Oise. Elle est située à la limite géologique du bassin Parisien et du plateau Picard, entre les villes de Beauvais et Compiègne. La ville est implantée sur la rive droite de la Brèche, rivière affluente de l'Oise.

La ville fut fortifiée dès le XIII^e siècle et subit plusieurs sièges pendant les guerres de cent ans et de religion. A partir du XI^e siècle, Renaud II, seigneur de Clermont porta le titre de comte. Au XIV^e siècle, signe de sa puissance, le comté de Clermont possédait 167 vassaux et 1500 fiefs et arrières fiefs (cité par M. le comte de Luçay). Le comté fut réuni à la couronne de France. Au XVII^e siècle, les remparts sont abattus et l'importance du Comté décline.

La partie la plus ancienne de la ville se trouve sur les hauteurs de la colline du Chatellier. Un donjon du XI^e siècle, aujourd'hui en ruine, culmine au sommet de la ville.

« Le donjon roman de Clermont est, malgré les nombreuses modifications qu'il a subi, l'un des plus anciens, des plus grands et des mieux conservés de Picardie. Edifié au XI^e ou au XII^e siècle, par un comte de Clermont, il fut rattaché à plusieurs reprises au domaine royal avant de demeurer dans la maison des Bourbon. Le donjon fut transformé en résidence par la princesse d'Harcourt, en 1703, après le déclassement de la ville comme place forte, ce qui entraîna de profondes modifications dans cette architecture défensive. Il fut en 1805 utilisé comme maison d'arrêt et de correction, puis en 1826, comme maison centrale de détention et enfin en école pour jeunes délinquants » (Base mérimée du Ministère de la culture).

Ce vestige du château domine en position défensive la vallée de la Brèche et les horizons alentours où les bois et les forêts tiennent une place importante. La ville ancienne de pierres ou briques se prolonge au sud, tandis qu'au nord des versants plus naturels et boisés descendent vers la vallée de la Brèche.





CLERMONT
10 573 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

- . ouvert au public
- . public de proximité et touristique
- . promenade et loisirs, manifestations

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN

- . Document de gestion : en cours
- . Restauration du donjon en vue d'une ouverture au public

SIGNALÉTIQUE :

- . Aucune

MUTATIONS :

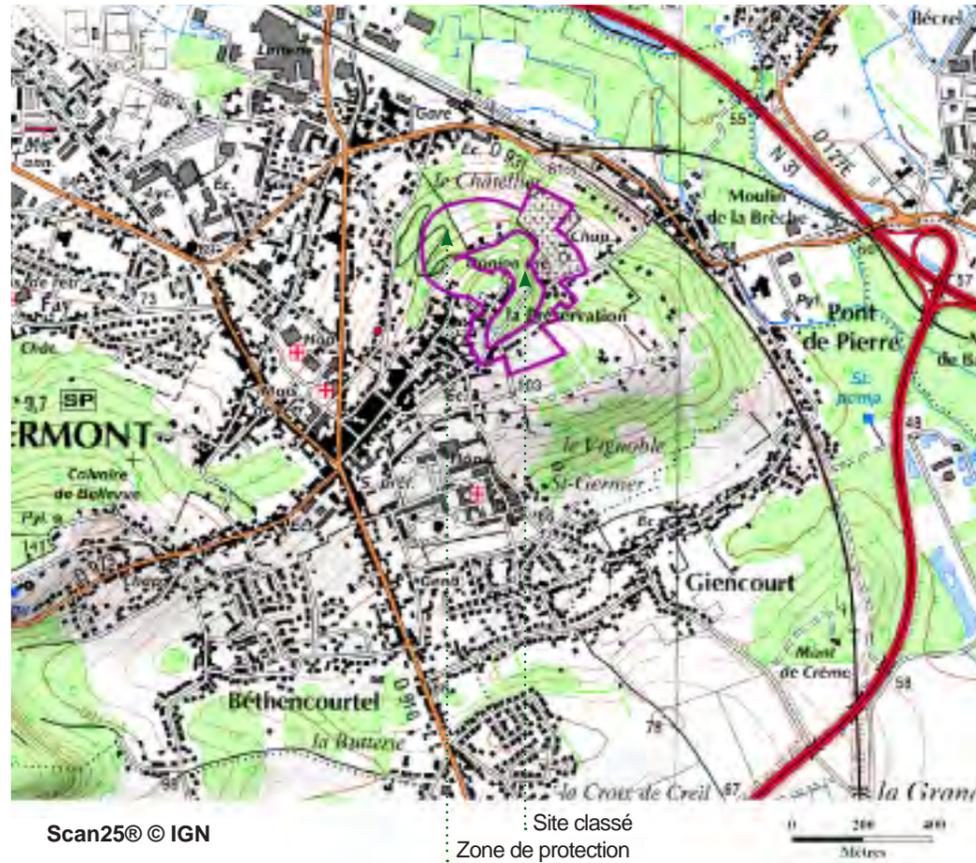
- . Etat du site : dégradé
- . Pressions : équipement, infrastructures, dynamiques naturelles
- Mutations secondaires : pression urbaine

ENJEUX :

- . Suivi de l'étude de requalification lancée en 2007
- . Dégagement des vues, notamment le bosquet nord au-dessus du cimetière
- . Site à signaler dans les dépliants touristiques

POUR EN SAVOIR PLUS :

- . COMTE DE LUÇAY, « Le comté de Clermont en Beauvaisis... », dans : Bibliothèque de l'école des chartes. 1878, tome 39. pp. 343-344.
- . Dr. PARMENTIER, R.-Clermont-en-Beauvaisis : ses monuments, ses rues, ses maisons - Senlis, impr. réunies de Senlis, 1934.
- . Guides Bleus - Picardie - Conseil Régional de Picardie, Aubin imprimeur, 1993.



Une promenade au pied des ruines du château

La promenade du Chatellier se situe au cœur de la vieille cité au pied du rempart. Elle forme une terrasse de 2,7 ha autour de l'ancien site du château des Comtes de Clermont, dont il ne reste que le donjon. Le parc est composé de pelouses et de bois reliés entre eux par des allées ombragées de tilleuls et marronniers. Ils mettent parfois en scène le lointain. Le promeneur, peut s'émerveiller devant le spectacle de la vue admirable de la vallée de la Brèche. Plein nord, les vues sont masquées par des taillis denses au-dessus du cimetière. Le Chatellier est un lieu de promenade très agréable et calme, relié directement à la vieille ville. Le parc s'ouvre par des promenades plantées d'arbres au niveau de la Porte du Nointel. Cette porte datant du milieu du XIV^e siècle faisait partie des fortifications du bourg. A cette entrée, un «rond de danse» en béton, aménagé pour des bals champêtres contraste avec le site. Diverses allées s'entrecroisent au milieu des pelouses. L'ancien terrain du jeu de paume est situé à proximité de la deuxième entrée du châtelier sur la rue du tour de ville. C'est un rectangle en stabilisé de 20 m sur 10 bordé de bancs et d'arbres.

Le site jouit d'une fréquentation régulière de la part des habitants, mais aussi des touristes qui viennent voir les monuments de la ville. La promenade s'inscrit aussi dans différents parcours de randonnée et accueille diverses manifestations. Des conflits d'usage ou d'esthétisme se manifestent parfois : réseaux électriques traversant de part en part le site, circulation de poids lourds sur les pelouses pendant les manifestations de plein-air. Un poste électrique construit en briques est partiellement caché par des haies.

En 2007, la ville de Clermont a lancé une étude de requalification du parc du Chatellier et de ses liaisons avec un plan de gestion du patrimoine arboré et la requalification de l'espace public (mobilier, jeux, éclairage, espace pour les manifestations...).

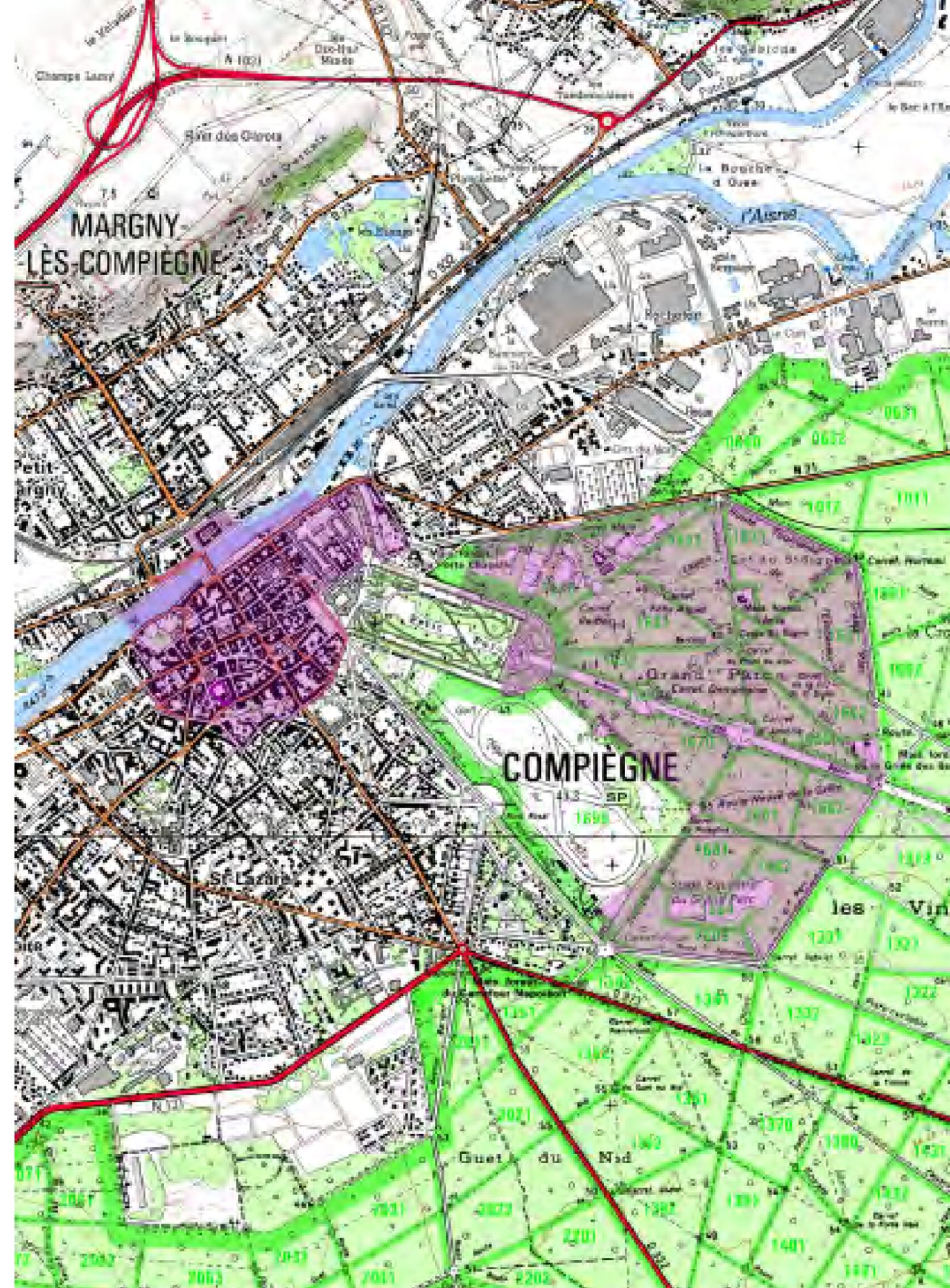


COMPIÈGNE

Plusieurs sites classés et inscrits

La ville de Compiègne bénéficie d'une ZPPAUP depuis le 24 avril 2006. Elle compte un site classé, deux sites inscrits, qu'il a été jugé utile de regrouper dans la cartographie ci-jointe, avant de décliner les informations de chaque site. De plus, le carrefour de l'armistice (hors cartographie) est également classé et inscrit.

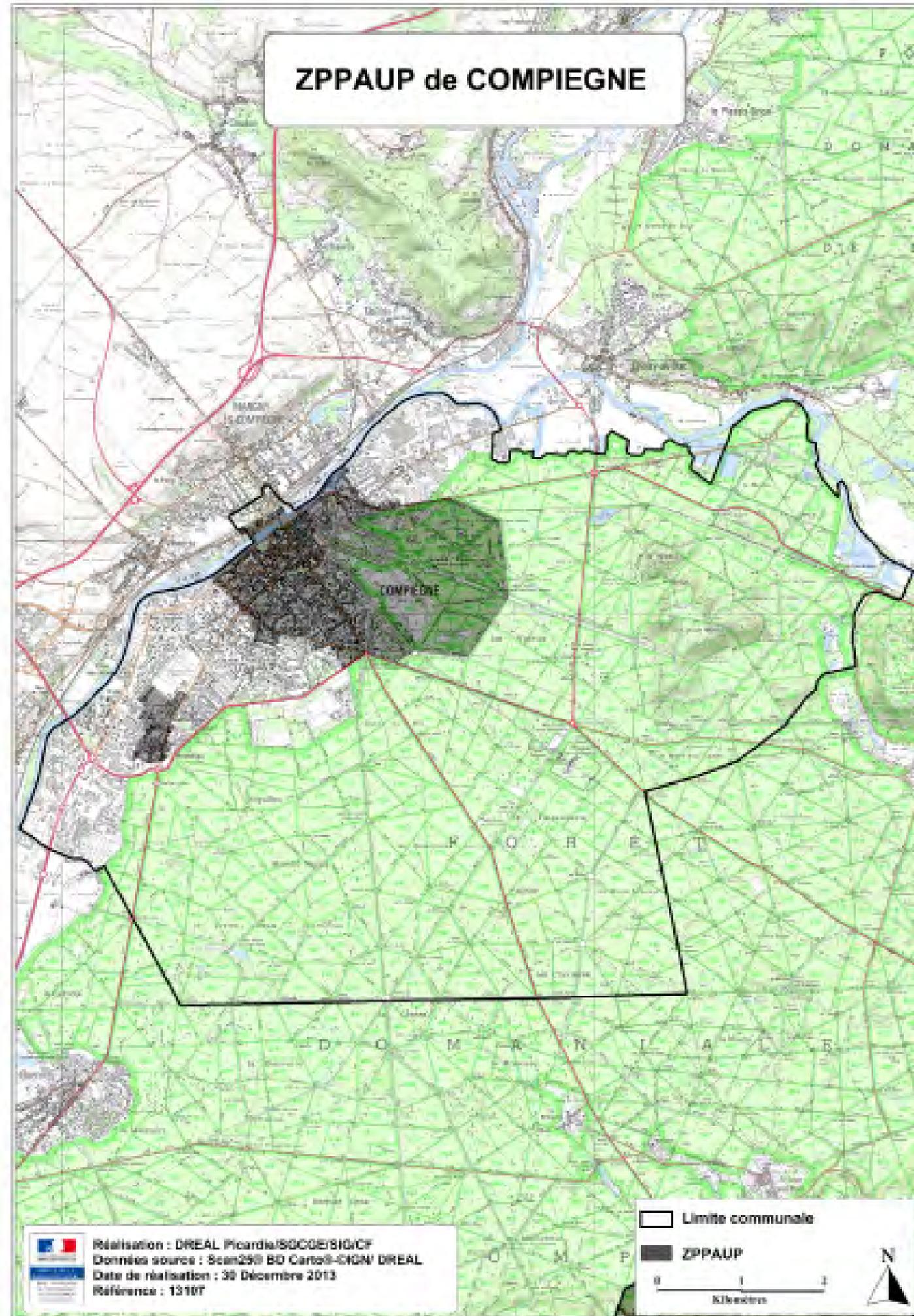
- 60 10 COMPIÈGNE, *Centre urbain* (Site inscrit)
- 60 11 COMPIÈGNE, *Grand parc du château* (Site classé)
- 60 12 COMPIÈGNE, *30, rue des Domeliers* (Site inscrit)



Une ZPPAUP

La ville de Compiègne bénéficie d'une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) depuis le 24 avril 2006. En cas de superposition des deux régimes de protection, la réglementation applicable à la ZPPAUP s'impose sur celle du site inscrit. Les effets du site inscrit sont suspendus dans le périmètre de la ZPPAUP. La ZPPAUP ne remet par contre pas en cause la protection des sites classés.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



SITE INSCRIT

Arrêté du 18 sept. 1946.

SITE CLASSÉ

Arrêté du 18 octobre 1946.

CRITÈRE : Historique

TYPLOGIE : Site historique, commémoratif, cimetière

MOTIVATION

DE PROTECTION

La promenade, déjà très touristique à l'époque du classement, subissait divers outrages : abattage d'arbres centenaires pour laisser la place aux forains, construction d'une plate-forme en béton, installation d'un poste électrique.

Le classement permet, malgré l'opposition de la municipalité de l'époque, d'éviter d'autres dégradations.

« Le carrefour de l'armistice a une valeur suffisamment établie pour que les pouvoirs publics aient un droit de regard sur sa destination »

(Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 25 janvier 1946).

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Est classé : l'axe formé par le carrefour de l'armistice et l'emplacement du wagon avec l'allée qui mène au carrefour du Franc Port. (1,47 ha)

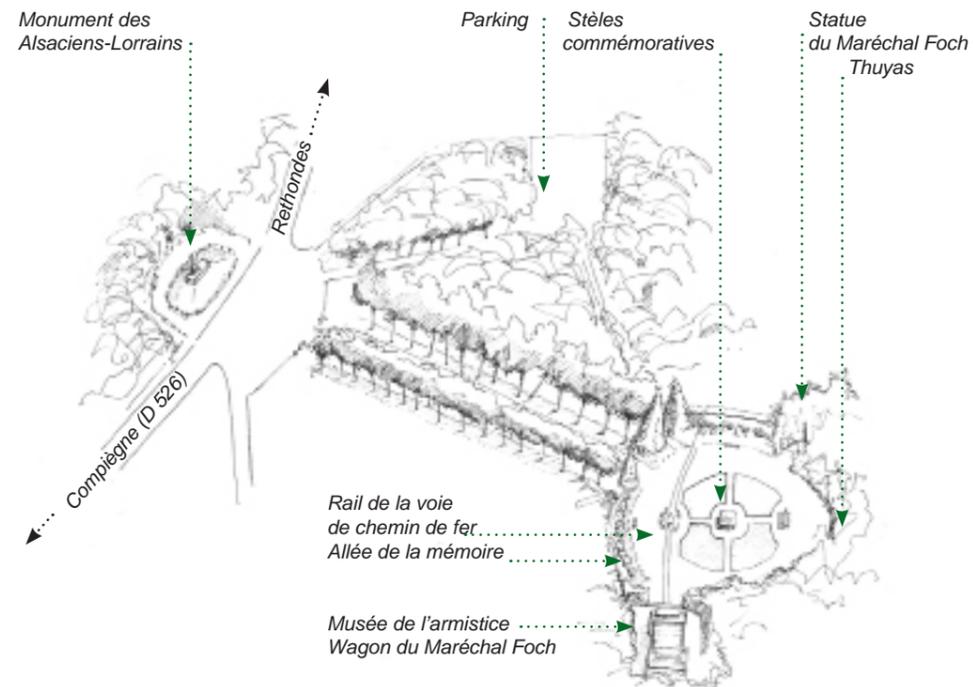
Est inscrite : une zone de 250 mètres autour de l'axe classé. (30,27 ha)

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(Office National des Forêts)

AUTRES PROTECTIONS :

. Clairière de l'Armistice, classée Monument historique (7 septembre 2001)



Une clairière aménagée pour commémorer la fin des hostilités et la signature de l'armistice

La fin de la première guerre mondiale fut conclue par la signature de l'armistice, le 11 novembre 1918, entre la France et l'Allemagne. Le site, discret, fut choisi dans la forêt de Compiègne. Deux voies de chemin de fer le traversaient, reliées à la gare de Rethondes. La clairière accueillit deux trains, celui des plénipotentiaires allemands et celui qui servit de poste de commandement au maréchal Foch. Un wagon fut réquisitionné et servit de wagon-salon pour la signature. Utilisé pour différentes négociations, ce wagon fut ensuite installé le 27 avril 1919 dans la cour des Invalides, à Paris avant d'être abrité, en 1927, au mémorial de l'armistice.

Afin de commémorer l'évènement, la clairière fut aménagée d'après les plans de l'architecte Magès. Elle fut inaugurée le 11 novembre 1922. A l'entrée du site, un bloc de grès rose des Vosges encadre un glaive transperçant l'aigle allemand (feronnier Edgar Brandt). Ce monument des Alsaciens-Lorrains porte l'inscription suivante : « Aux héroïques soldats de France, défenseurs de la patrie et du droit, glorieux libérateurs de l'Alsace et de la Lorraine ».

A partir de ce monument, une allée de 250 m, plantée de tilleuls et bordée d'arbustes persistants mène à la clairière de l'armistice. Ce vaste rond-point de 100 m de diamètre est ceinturé d'arbustes persistants. Au centre, sur la pelouse, une grande dalle de granit est gravée du texte suivant : « Ici le 11 novembre 1918 succomba le criminel orgueil de l'empire allemand vaincu par les peuples libres qu'il prétendait asservir ». De part et d'autre, passent des rails de chemins de fer et figurent les emplacements symbolisant les deux wagons de l'armistice. Les deux stèles sont entourées de bornes en pierre reliées de chaînes provenant de cuirassés français. Sur un côté de la clairière, la statue du maréchal Foch a été implantée dans une chambre de verdure. Oeuvre de Firmin Michelet, elle a été inaugurée en 1937.





COMPIÈGNE
40 517 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Touristique

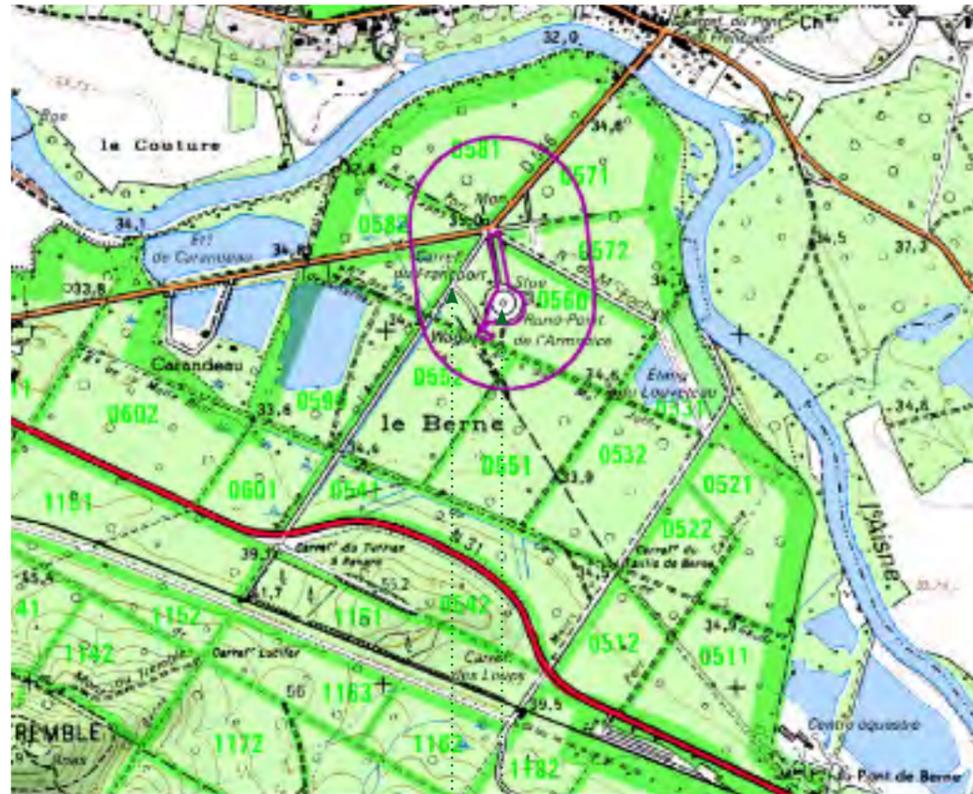
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Rénovation du monument des Alsaciens-lorrains par l'association du mémorial de l'Armistice
. Forêt domaniale de Compiègne gérée par l'Office national des forêts
. Replantation ponctuelle du site (tilleuls, haie d'ifs...)

SIGNALÉTIQUE :
. Balisage MH le long des routes menant au site
. Panneau d'information sur le site près du musée

MUTATIONS :
. Bon état, critères lisibles
. Aménagement d'une allée de la mémoire
. Pression touristique, fréquentation (équipement, infrastructures)

ENJEUX :
. Protection : superposition de protection Monuments historiques et site
. Gestion : Veiller au respect de la structure et de l'ambiance paysagère créée sur le site

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Colonel CODEVELLE., Armistice 1918, sa signature, la clairière, édité par les Amis de l'Armistice, 1950.
. L'illustration, «La clairière et le carrefour de l'armistice», N°4158, 11 novembre 1922, p 456



Scan25® © IGN

Site classé
Site inscrit

0 200 m
Mètres

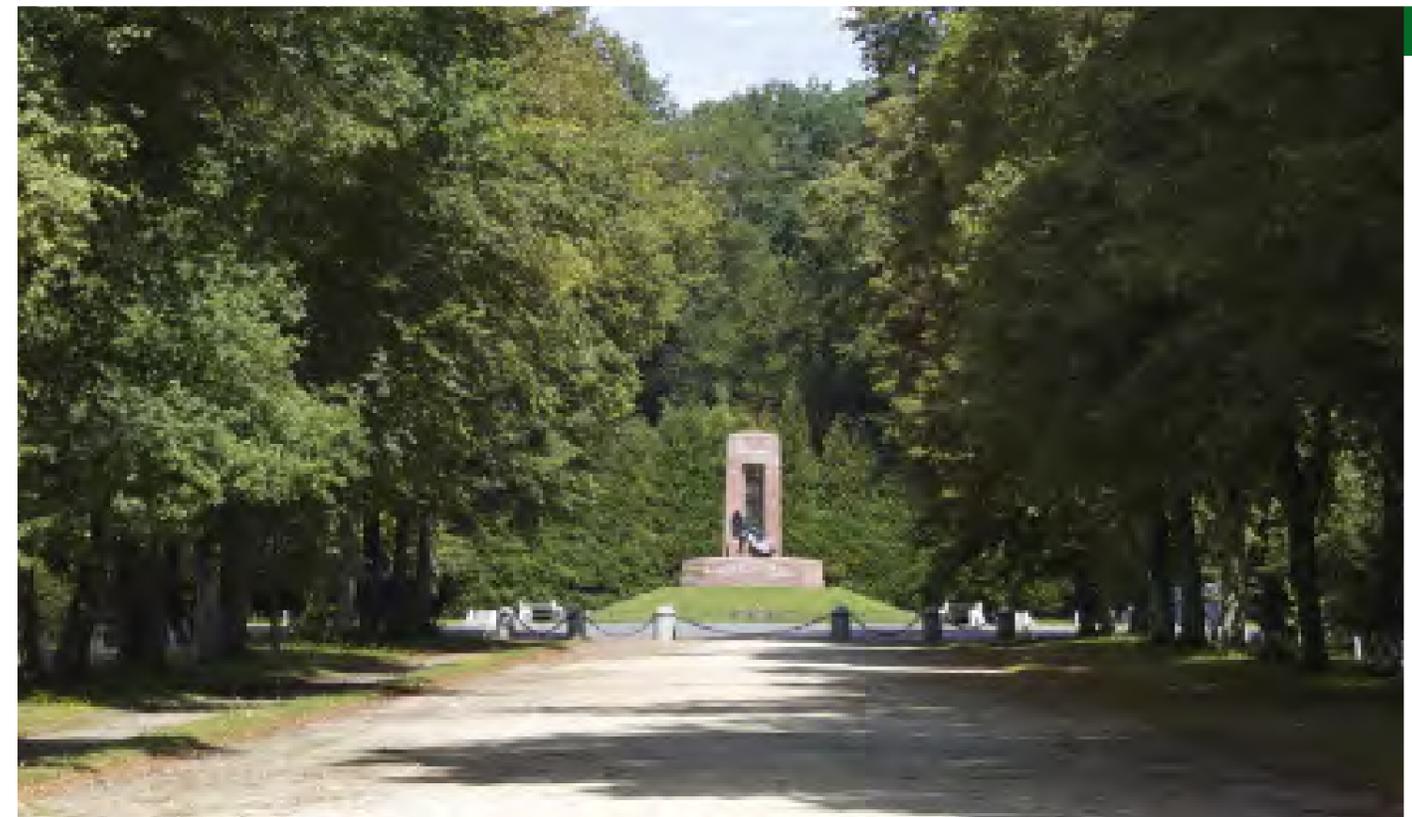
Un second armistice en 1940

La clairière de l'armistice est un lieu symbolique emblématique. En juin 1940, Hitler exigea que l'armistice fut signé au même endroit qu'en 1918. Il prit la place qu'occupait le Maréchal Foch le 11 novembre 1918 dans le wagon. Les aménagements de la clairière furent ensuite détruits par les allemands. Seul subsista la statue du Maréchal Foch. Le wagon fut emmené en Allemagne puis brûlé en 1945 sur ordre de Hitler par les SS à Thuringe. L'abri-musée fut détruit.

Un site touristique restauré après la seconde guerre mondiale

Sur le site une inscription rappelle que la dalle centrale « mutilée et emmenée en Allemagne a été définitivement reconstituée et remise en place le 11 novembre 1949 ». En octobre 1950, un wagon de la même série que l'original fut aménagé à l'identique sur le site avec le mobilier et les documents originaux retrouvés dans les caves du château de Compiègne. L'abri fut reconstruit et inauguré en 1950. Agrandi progressivement il offre plusieurs salles d'exposition. L'extension du musée, autorisée en 1993 dans le respect du site, améliore le confort et l'accueil des visiteurs.

Les grandes dimensions du site et son aménagement sobre et classique impressionnent. L'aménagement récent d'une allée de la mémoire plantée d'arbres d'essences diverses rappelant chacun un témoin de l'histoire risque cependant d'amenuiser à terme l'effet d'écrin créé par les thuyas persistants plantés autour de la clairière centrale.
La notoriété du site et la proximité de Compiègne attirent actuellement 130 000 visiteurs par an. Un parking a été aménagé dans la forêt, à proximité du site.



SITE INSCRIT

Arrêté du 5 février 1976.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION DE PROTECTION

Compiègne fut une des 100 villes retenues dans le cadre de la politique de sauvegarde des centres urbains historiques initiée par le Secrétariat d'Etat à la Culture. Le centre ville bénéficiant déjà de la protection des abords des nombreux Monuments Historiques, l'inscription du centre urbain visait à délimiter un site homogène à l'intérieur duquel des prescriptions architecturales particulières peuvent être formulées pour la sauvegarde du patrimoine.

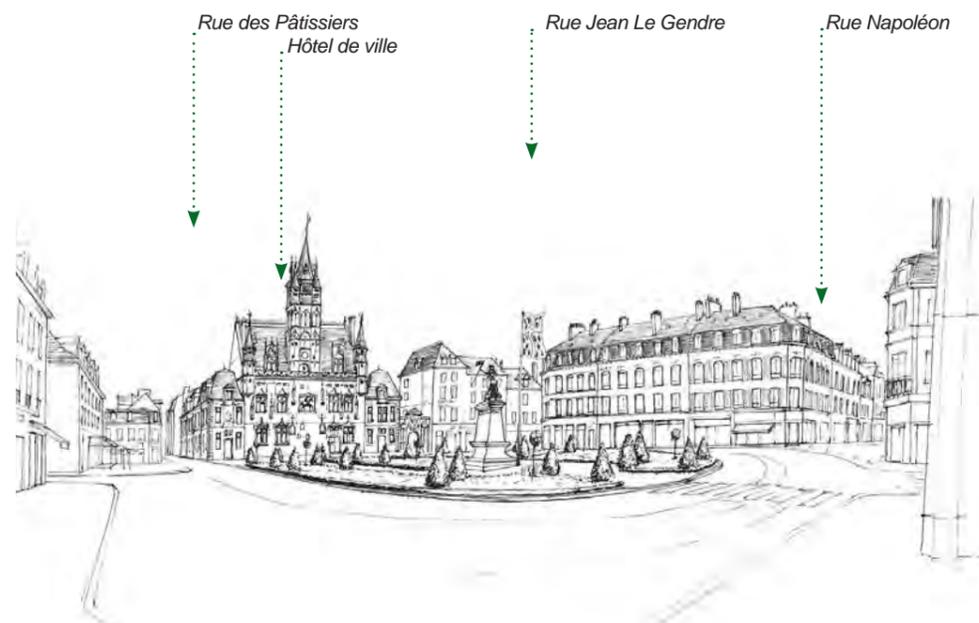
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Centre historique de 71,73 hectares incluant les remparts, délimité par la voirie. Le périmètre du site s'appuie sur le tracé et les vestiges des anciens remparts de Philippe-Auguste.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE.**AUTRES PROTECTIONS :**

. Couvert par la ZPPAUP de Compiègne (24/04/2006)
En cas de superposition des deux régimes de protection, la réglementation applicable à la ZPPAUP s'impose sur celle du site inscrit.

. Plus de 40 Monuments Historiques classés et inscrits sur la commune.

*Une ville royale enserrée dans ses remparts jusqu'au XVIII^e siècle*

La ville de Compiègne s'est ancrée sur la rive gauche de l'Oise, à 1 km en aval du confluent avec l'Aisne. Elle est longée au nord par l'Oise et ceinturée au sud par la forêt de Compiègne. Dès le VI^e siècle, une villa mérovingienne y fut implantée. Clotaire I^{er}, fils de Clovis, y mourut en 561. Charles le Chauve (823-877), fondateur de l'abbaye Sainte-Corneille voulut faire de Compiègne sa capitale. La ville se développa grâce au commerce transitant par le port fluvial. Les rois carolingiens puis capétiens y élurent leur résidence, attirés par le site naturel de l'Oise et de la forêt, propice à la chasse.

La ville ancienne s'étend au bord de l'Oise. Les remparts, qui ont succédé à une muraille carolingienne, enserrant la ville à partir du XIII^e siècle. Ils seront remaniés jusqu'au XVII^e siècle. Au XVIII^e siècle, sous Louis XV, les fortifications sont peu à peu démantelées et deviennent des lieux de promenades. Dès 1731-32, le cours Guynemer est aménagé à la place des remparts longeant l'Oise. Les fossés sont concédés à des particuliers et Compiègne devient ville ouverte.

A partir de 1835, la ville s'étend au-delà des fortifications, le long des chemins menant aux portes de la ville. De 1871 à 1914, petites activités et entrepôts s'implantent le long de l'Oise sans apporter un véritable essor industriel.

Pendant la première guerre mondiale, la ville fut plusieurs fois bombardée. En juin 1940, les destructions les plus importantes eurent lieu autour de la gare et sur la rive gauche dans le quartier du marché ou celui de la place au change, et dans la rue qui relie le pont (détruit) à la place de l'hôtel de ville. Le reste de la ville et les monuments, exceptée l'abbaye Sainte-Corneille furent peu endommagés.





COMPIÈGNE
40 517 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. touristique

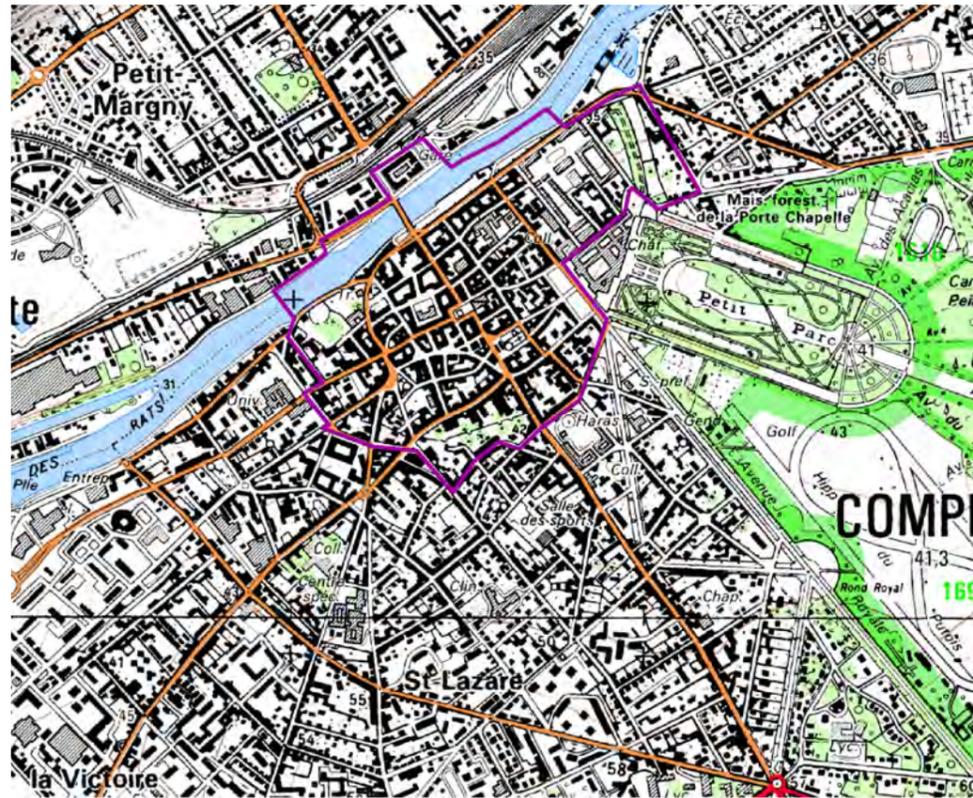
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. zppaup de Compiègne

SIGNALÉTIQUE :
. Informations historiques

MUTATIONS :
. Etat du site : bon, critères lisibles
. Dynamique liée aux équipements, infrastructures et à la pression urbaine

ENJEUX-PRÉCONISATIONS
Le site bénéficiant des prescriptions applicables aux abords des Monuments Historiques, l'inscription n'impose pas de servitude particulière.

POUR EN SAVOIR PLUS
. MASLY, J.-C., *Compiègne, le château, la forêt*, Paris, nouvelles éditions latines, 1973
. Société historique de Compiègne, site internet www.histoire-compiegne.com/



Scan25® © IGN

La protection du centre ville et des bords de l'Oise

La surface du site protégé est de 70 hectares. Elle inclut les remparts et les rives de l'Oise. La ville est ordonnancée par rapport à la rivière. L'ensemble des rues sont dessinées perpendiculairement et parallèlement à celle-ci. Le site est délimité par le tracé des anciens remparts qui subsistent localement, bien qu'endommagés par les bombardements de 1940. Ceci permet l'articulation avec les nouveaux quartiers et « *les abords extérieurs des remparts très souvent plantés qui forment un très bel écrin de verdure et d'espaces verts* ». Le site inclut le centre ville sur la rive gauche et la gare sur la rive droite de l'Oise. Un pont imitant le style du XVIII^e siècle relie les deux rives.

Bien qu'endommagé par les bombardements de 1940, le centre ville a conservé de nombreux monuments représentatifs de plusieurs époques. La reconstruction des années 50 s'est faite uniformément en pierre de taille et couverture d'ardoises. Des passages aménagés à travers le bâti dessinent d'admirables manières de parcourir les espaces publics de la ville. Le revêtement de sol est soigné. Dans le centre, les rues, pavés ou dallées de façon uniforme, accompagnent le promeneur. Il subsiste quelques maisons à pans de bois, dont la plus connue, « *la vieille cassine* », est l'ancienne demeure des maîtres du pont, rue des Lombards. Les hôtels classiques du XVII^e et XVIII^e siècles, en pierre de taille agrémentés de grands jardins sont présents rue des Domeliers, rue de Bouvines, rue Pierre d'Ailly d'Austerlitz ou Fournier-Sarlovèze. La rue Sérour et la rue Fournier-Sarlovèze possèdent des hôtels datant de l'époque restauration.

Le château protégé au titre des monuments historiques ne fait pas partie du site. Le site bénéficie des prescriptions applicables aux abords des monuments historiques et de la zppaup, l'inscription n'impose pas de servitude particulière.



SITE CLASSE

Arrêté du 29 juin 1937.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE : Parc et jardin

MOTIVATION**DE PROTECTION**

Le plan du réseau d'avenues a été dessiné par Ange-Jacques Gabriel, l'architecte du palais. En mars 1810, l'Empereur décida de prolonger l'avenue centrale jusqu'au sommet des Beaux-Monts.

Lien naturel entre la ville et la forêt, le Grand Parc du château est classé au titre des Sites, une clause précisant la liberté d'exploitation forestière laissée à l'administration des Eaux et Forêts.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

205,03 hectares à l'est de la ville, entre le château et la forêt domaniale.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(Office National des Forêts)

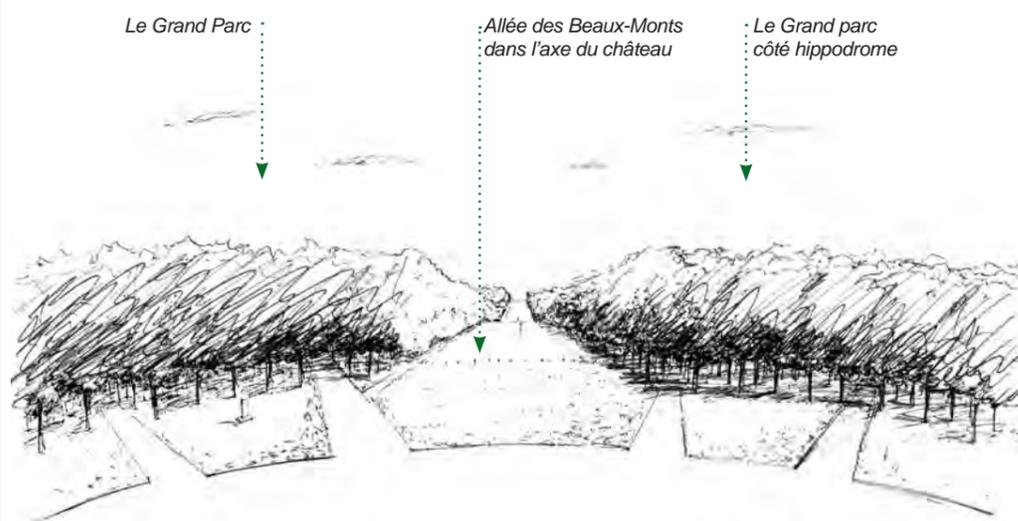
AUTRES PROTECTIONS :

En partie :

- . Palais et ses abords classés Monument Historique (1900)
- . Carrefours et avenues classés Monuments Historiques (7 juin 1933 et 10 avril 1934).
- . Couvert par la ZPPAUP de Compiègne (24/04/2006). La ZPPAUP ne remet pas en cause la protection des sites classés.

A proximité :

- . Centre urbain, site inscrit (5 février 1976).

**La résidence royale de Compiègne**

Les rois séjournèrent à Compiègne depuis la dynastie mérovingienne, attirés par le site naturel de l'Oise et par la forêt, propice à la chasse. Après avoir changé plusieurs fois d'emplacement, la résidence royale trouva en 1380 sa localisation définitive à l'est de la ville : le roi Charles V fit construire un château fortifié qui sera progressivement agrandi au cours des siècles.

Au XVIII^e siècle, Louis XV confie la transformation du château à l'architecte Ange-Jacques Gabriel (1698-1782). Les travaux suivis par l'architecte *Gabriel* puis par son élève *Le Dreux de la Châtre* durèrent de 1751 à 1788 avant d'être interrompus à la révolution. Ils réalisèrent un des bâtiments les plus sobres de l'architecture néo-classique française. Après la Révolution, Napoléon I^{er} chargea l'architecte *Berthault* de remettre le château en état. Après la chute du régime impérial en 1870, le château de Compiègne devint un musée national.

A proximité du château, Ange-Jacques Gabriel avait projeté un jardin à la française, le petit parc, qui ne fut jamais achevé. Seuls subsistent aujourd'hui les quinconces de tilleuls qui encadrent le jardin.

Sous le Premier Empire la partie centrale du petit parc fut réaménagée par l'architecte Louis Martin Berthault après 1811, dans un style paysager. Napoléon I^{er} fit construire une rampe d'accès à la terrasse, permettant d'aller directement en voiture des appartements à la forêt. La terrasse offre une vue magnifique sur la percée centrale du parc.





COMPIÈGNE
40 517 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. touristique, promeneurs,
établissements scolaires,
sportifs

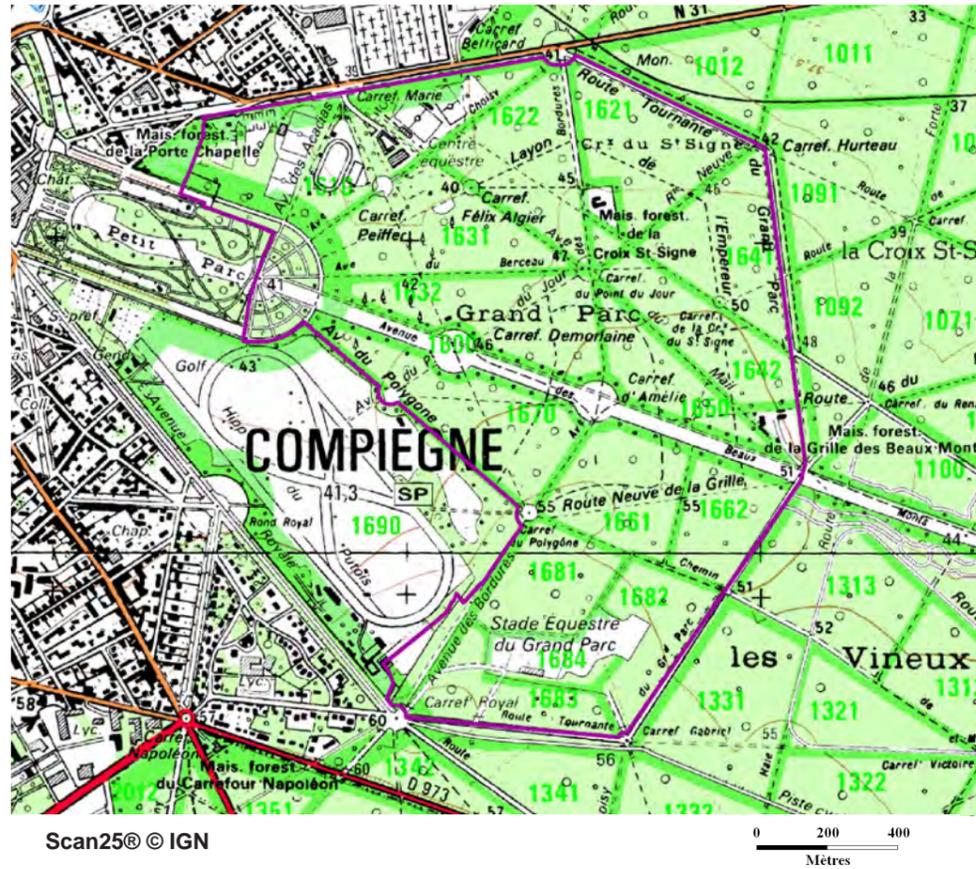
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Cabinet Amure, plan de
gestion du grand parc de
Compiègne, 2003

SIGNALÉTIQUE :
. Panneaux ONF

MUTATIONS :
. Etat dégradé
. Principales mutations : équi-
pement, infrastructures,
Mutations secondaires : dy-
namique naturelle

ENJEUX :
. L'ONF gère le boisement
en tenant compte de l'import-
tante fréquentation du site
mais n'assure pas l'entretien
de certains aménagements,
notamment la tonnelle qui
couvre l'avenue du Berceau
de l'Impératrice et le théâtre
du Clos Pompadour.
. La vue vers le palais depuis
les Beaux-Monts n'est clas-
sée que sur 1400 mètres.
L'extension de cette protec-
tion sur les 3700 mètres de
la célèbre avenue mériterait
d'être engagée.
.Veiller à ce que les poteaux
indicateurs blanc ne soit pas
dans l'axe de vue principal.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. MASLY, J.-C., *Compiègne,
le château, la forêt*, Paris,
Nouvelles Ed. latines, 1973
. Drac info Picardie, « *Trois
siècles d'art des jardins au
château de Compiègne* »,
catalogue N°26, 69 pages,
sept, oct 1986



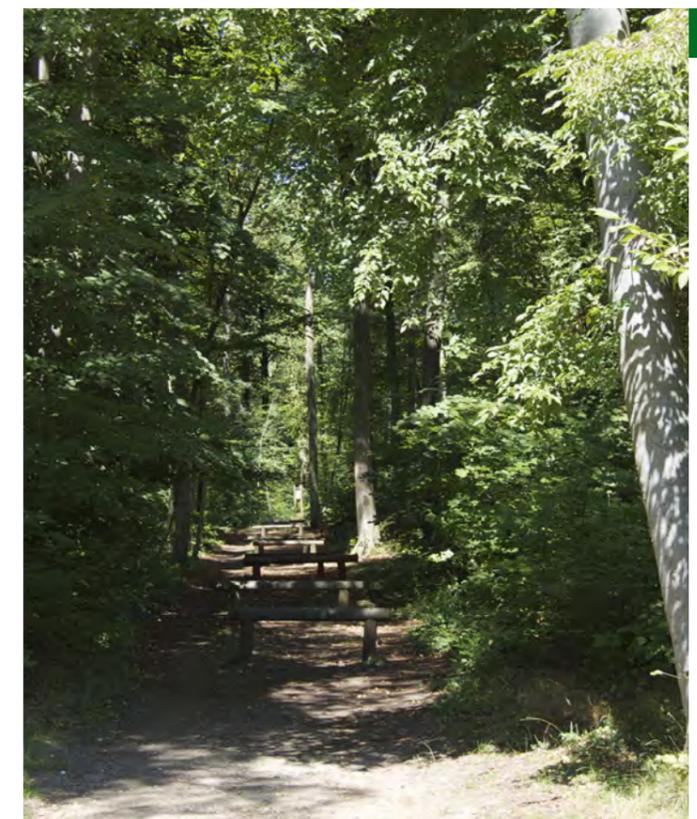
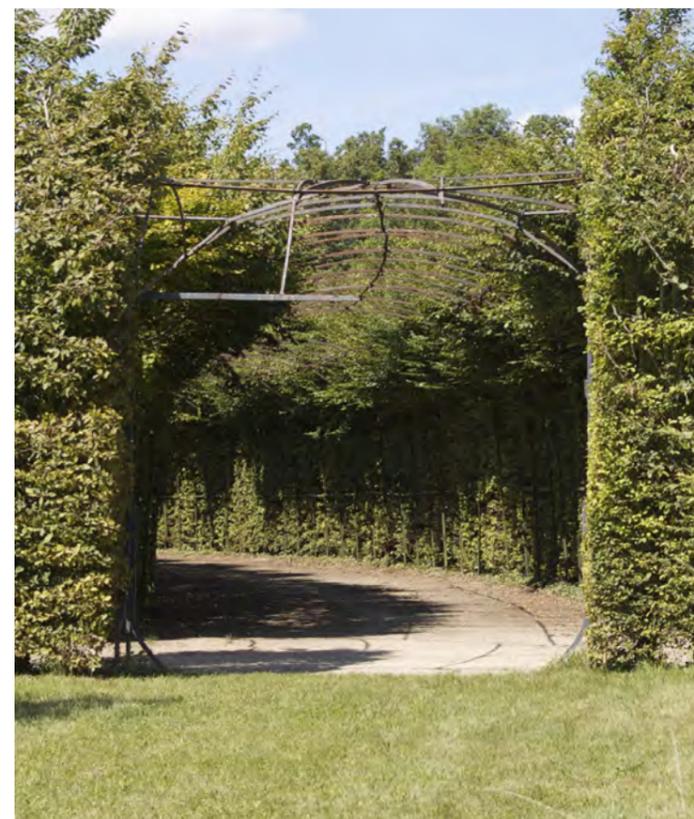
Le grand parc

Le grand parc, objet de la protection, fait le lien entre la ville, le petit parc du château et la forêt domaniale. Avant le Premier Empire, ce site formait, entre le jardin et la forêt, une plaine labourée ponctuée de carrières comblées de gravats. L'architecte Gabriel souhaitait structurer cet espace par un réseau d'avenues rayonnant de l'extrémité du Petit Parc pour aboutir à la forêt. Sous le Premier Empire, le plan de Gabriel fut en partie repris en conservant six avenues en étoiles partant de la demi-lune. Ce réseau fut complété d'une nouvelle avenue tracée dans l'axe du Petit Parc. En mars 1810, Napoléon 1^{er} décida de prolonger l'avenue jusqu'au sommet des Beaux Monts, à 4 km, afin d'accueillir sa seconde épouse, l'archiduchesse Marie-Louise d'Autriche. Ceci afin de lui rappeler les perspectives du château de Schönbrunn. Le grand parc s'étendait sur 700 ha. L'empereur Napoléon III qui souhaitait « *que l'on puisse aller à couvert et à l'ombre du château à la forêt* » fit aménager un long berceau métallique traversant le Petit Parc puis le Grand Parc, « *le berceau de l'impératrice* ». Jusqu'en 1875, le Grand Parc appartient comme le château et le petit parc au Domaine de France avant d'être cédé faute de moyens financiers à l'Office National des Forêts.

La grande perceptive de l'avenue des Beaux Monts s'ouvre depuis le château et met en scène un paysage boisé, l'horizon et le ciel. Cette prairie enherbée au cœur du bois prolonge la perspective du château jusqu'à l'horizon. Le modelé du sol permet de soustraire le passage des voitures à la vue du château. Le promeneur est projeté vers le ciel. Le Grand Parc est quadrillé par un important réseau d'allées et coupé par l'imposante trouée de l'avenue des Beaux Monts.

De nombreuses installations sportives, très fréquentées, ont été implantées dans le grand parc. La plupart date des années 1920. Au sud de l'avenue des Beaux Monts, hors site protégé, l'hippodrome (1888) et le golf (1896) ont été créés à la fin du XIX^e siècle. Depuis 1992, un centre hippique régional existe à l'est de l'hippodrome, à la place d'un petit terrain de concours. Le grand parc a cependant conservé un aspect forestier dans l'axe de la perspective du château.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : la perspective de l'avenue des Beaux Monts
- En bas, à droite : le berceau de l'Impératrice et une allée aménagée dans le sous-bois

SITE INSCRIT

Arrêté du 10 octobre 1941.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :** Édifice et son cadre ou propriété particulière**MOTIVATION DE PROTECTION**

Le 30 rue des Domeliers est « un ensemble intéressant de bâtiments et de jardins, cette propriété tire sa beauté de la vue exceptionnelle que l'on a du jardin sur l'église Saint-Antoine » (rapport d'origine)

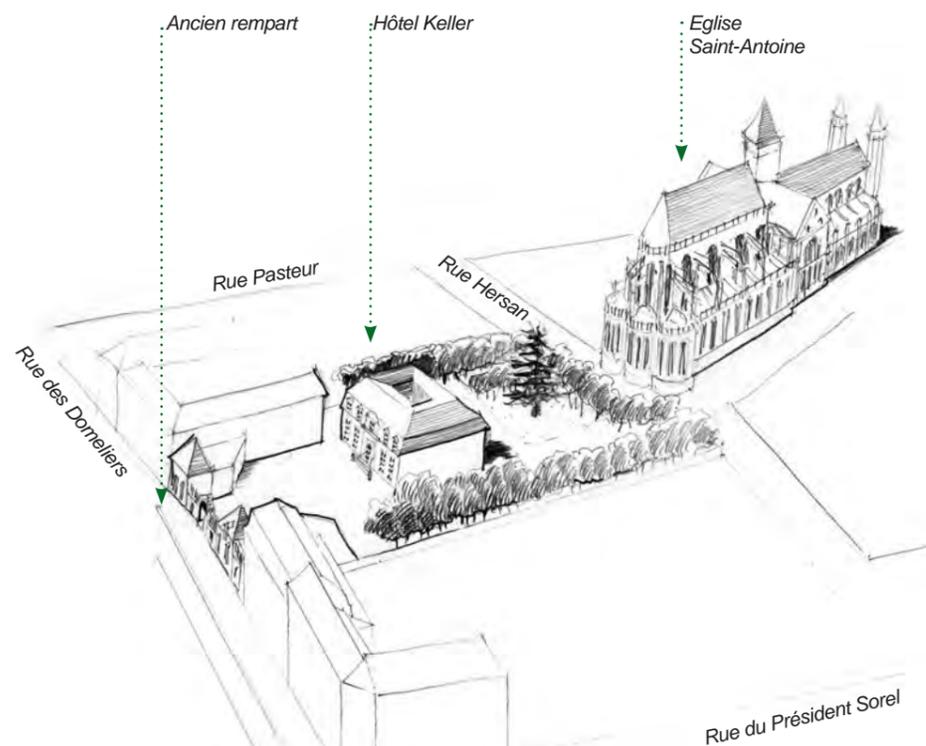
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

0,42 ha délimités par les murs et les façades.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

- . couvert par la ZPPAUP de Compiègne (24/04/2006) la réglementation applicable à la ZPPAUP s'impose sur celle du site inscrit.
- . *Centre Urbain*, site inscrit (5 fév. 1976).
- . *Eglise St-Antoine* classée Monument Historique (1840).

Ci-dessous : *Abside de l'église Saint-Antoine*, dessin extrait de P. GUYNEMER, *Etude sur la paroisse et l'Eglise Saint-Antoine de Compiègne*, Compiègne, Impr. du progrès de l'Oise, 1909 © Source : Bibliothèque de la ville de Compiègne / Provenance : Gallica.BNF.fr

**Le site de l'ancien couvent des Cordeliers**

La rue des Domeliers est située à l'intérieur de l'enceinte médiévale de la ville de Compiègne, au pied des anciens remparts. Un couvent des Cordeliers y fut bâti au milieu du XIII^e siècle derrière l'église Saint-Antoine. Les Cordeliers demeurèrent sur le site jusqu'à leur expulsion à la Révolution. Vendus comme bien national, l'église et les bâtiments furent démolis après l'acquisition du terrain en 1791 par le Sieur Brachet. Quelques vestiges subsistèrent du côté de la rue des cordeliers jusqu'au bombardement de mai 1940. A la fin du XX^e siècle, les travaux de restauration de l'hôtel permirent la redécouverte de très belles dalles funéraires en schiste noir, provenant de l'ancien couvent. Celle-ci, offertes à la ville de Compiègne, sont désormais conservées dans l'église Saint-Antoine.

Un hôtel bâti au pied des anciens remparts

En 1791, le terrain situé sur une partie du cimetière Saint-Antoine et sur le site de l'ancien couvent des cordeliers fut adjugé à l'entrepreneur Brachet. Brachet, appareilleur en chef, dirigeait les tailleurs de pierre du Palais de Compiègne. Fin XVIII^e siècle ou début XIX^e, il bâtit un hôtel particulier en réutilisant les matériaux des démolitions du quartier (couvent des Cordeliers ou église des Jacobins), et sans doute ceux du château de Compiègne, abandonnés à la Révolution. La nouvelle construction offrait un magnifique hall d'entrée en rotonde, qui subsiste toujours, de même que le dallage. Elle était réputée pour sa beauté et son architecture. (source : dossier du site)

En 1820, les héritiers vendirent la propriété au Comte Choiseul Beaupré. Puis, celle-ci fut cédée au Marquis de Thuisy et sa femme, et en 1889, à la Comtesse de Failly. Celle-ci la vendit au Commandant Keller. Les époux Keller laissèrent leur nom à l'hôtel après l'avoir restauré, notamment en ajoutant un étage, avant de le vendre.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





COMPIÈGNE 40 517 h.
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
Bureaux privés, accessible sur demande aux sociétés historiques

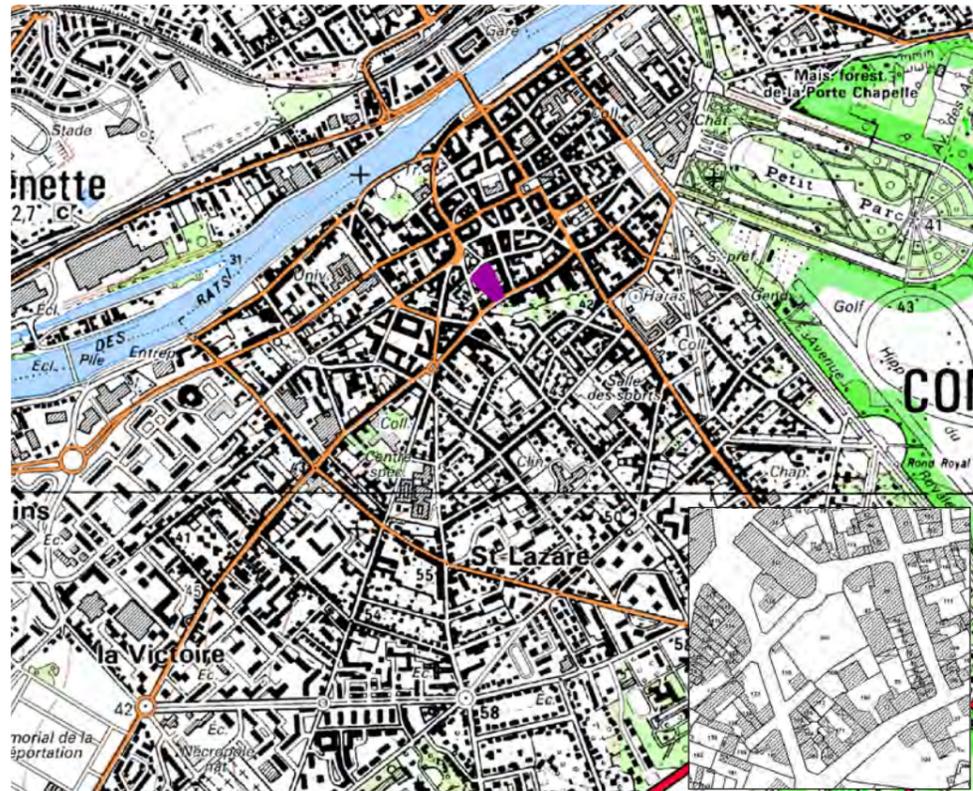
AMÉNAGEMENT-ENTRETIEN
. Propriété privée, restauration entreprise en 1984
SIGNALÉTIQUE : Aucune

MUTATIONS :
. Bon état, critères lisibles.
. Pression inexistante

ENJEUX : Signaler l'intérêt du site, Veiller à préserver le point de vue sur l'église

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Coll., «Inventaire et étude d'une série de dalles funéraires médiévales et modernes à Compiègne (Oise)», dans Revue archéologique de Picardie N°1/2, 1996
. CALLAIS François, président de la Société historique, *Du couvent des Cordeliers à la SICAE* (www.histoire-compiègne.com)
. GUYNEMER, Paul. *Etude sur la paroisse et l'église Saint-Antoine de Compiègne*, 1909

Ci-dessous : L'église Saint-Antoine (18), le couvent des Cordeliers et le cimetière (19) Extrait du *Plan de la ville de Compiègne située dans le Valois en la province de Picardie et du gouvernement général de l'Isle de France* / fait par Aveline, avec privilège du Roy, 1722- © Source : BNF GED-5821 / Provenance BNF. fr



Scan25© IGN 0 200 400 Mètres

En 1940 la guerre détruit les restes du couvent des cordeliers. L'Hôtel Keller bien qu'endommagé échappa aux ravages de la guerre. Il fut acquis en 1942 par la société S.E.V.A. (Secteur électrique de la vallée de l'Automne). Après quelques travaux de réfection réalisés à la fin de la guerre, l'état de l'Hôtel Keller se dégrada progressivement jusqu'en 1984. A cette date, la société propriétaire du site entreprit la restauration complète des bâtiments. Le résultat est à la hauteur du caractère de l'ensemble.

Depuis la rue de Domeliers, une grande porte cochère encadrée par d'anciens communs à RDC, donne accès à la cour d'honneur. La propriété s'étend sur la largeur de l'îlot jusqu'à la rue Hersan. L'hôtel Keller est une belle demeure sobre et massive, en pierre de taille, au toit d'ardoise. Côté cour d'honneur, l'hôtel bâti sur une terrasse comprend un RDC et combles. La façade arrière, qui offre un étage supplémentaire, ouvre sur le jardin. L'architecte en chef Jean-Pierre Paquet notait dans un rapport appuyant la proposition de classement du site en 1965 « *Ce très joli petit édifice porte toutes les marques du raffinement de la fin du XVIII^e siècle. Il fut construit par M. Brachet, appareilleur du Palais, dont les relations avec les agents de Gabriel ou de Ledreux devaient être fort étroites. Le petit hall d'entrée et son très joli pavement sont à cet égard très remarquables (...)* Le portail d'entrée est fort beau et comporte un marteau de porte d'un très joli décor ». Les communs et le corps de logis abritent aujourd'hui des bureaux.

Un point de vue sur l'église Saint-Antoine

Le jardin clos de mur donne sur le chevet de l'église Saint-Antoine. Le jardin bien entretenu est planté d'une pelouse ponctuée d'un cèdre bleu et d'arbres et arbustes plutôt horticoles sur le pourtour. Il dégager une large vue sur l'église. Les stationnements autrefois autorisés devant la façade arrière sont aujourd'hui habilement dissimulés aux abords par un système de haies et de murs. L'intérêt historique et architectural est complété par l'intérêt paysager du site avec la perspective dégagée par les jardins sur l'église Saint-Antoine.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

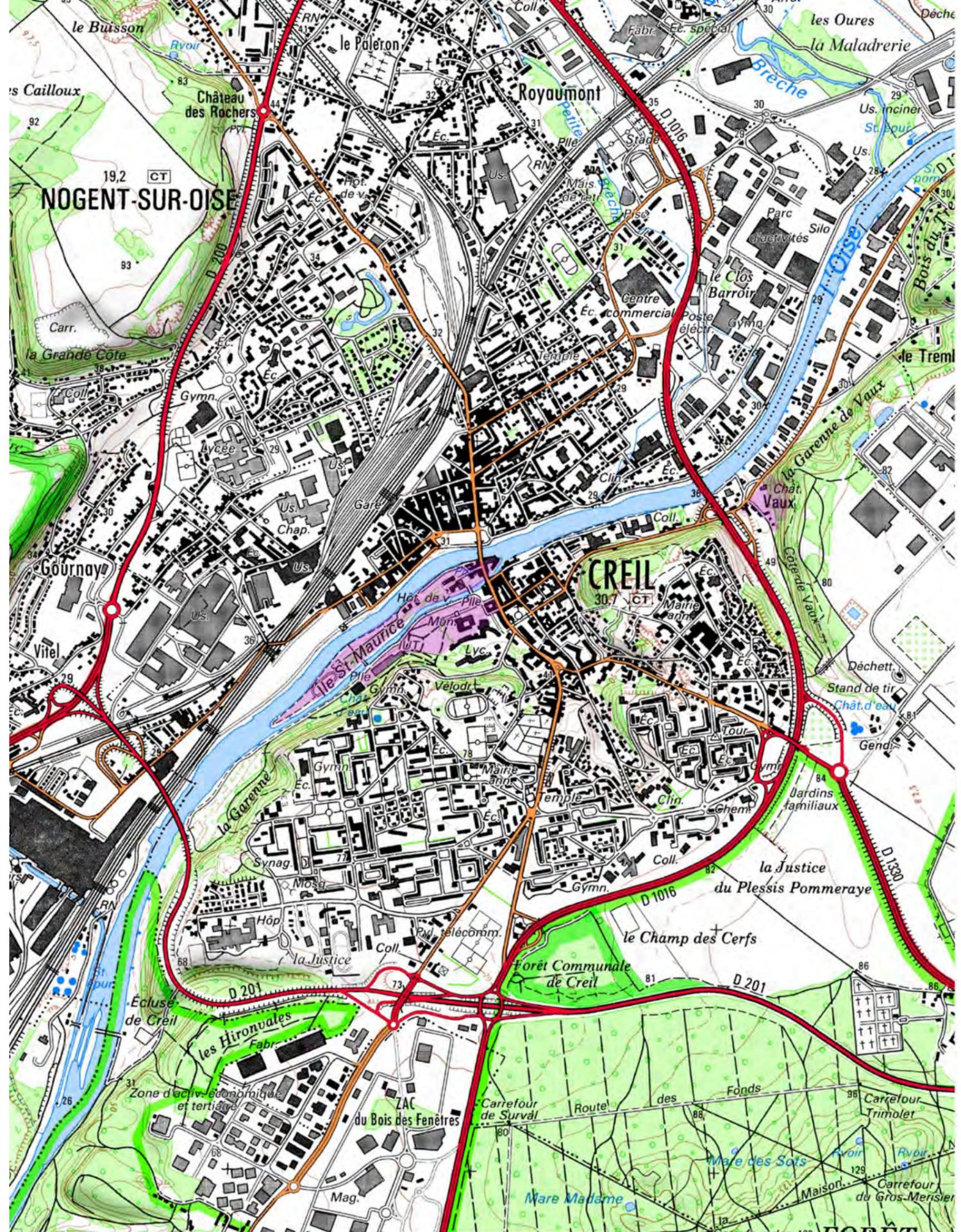
En haut à droite : vue vers l'église Saint-Antoine
- En bas, à droite : Le porche d'entrée, les communs et les anciens remparts

CREIL

Plusieurs sites classés et inscrits

La ville de Creil compte quatre sites inscrits, qu'il a été jugé utile de regrouper dans la cartographie ci-jointe, avant de décliner les informations de chaque site.

- 60 13, CREIL, *Chapelle de Vaux et ses abords* (Site inscrit)
- 60 14, CREIL, *Château de Vaux et ses abords* (Site inscrit)
- 60 15, CREIL, *Ile de Creil* (Site inscrit)
- 60 16, CREIL, *Parc Municipal Rouher* (Site inscrit)



SITE INSCRIT

Arrêté du 23 juin 1944.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Édifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION**DE PROTECTION**

« Chapelle de Vaux : Chapelle de style ogival primaire (...). Construction simple aux lignes sobres et pures qui mérite certainement dans son cadre de verdure une protection officielle. L'existence de ce petit édifice nous a été révélée par le Touring Club de France ». (Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

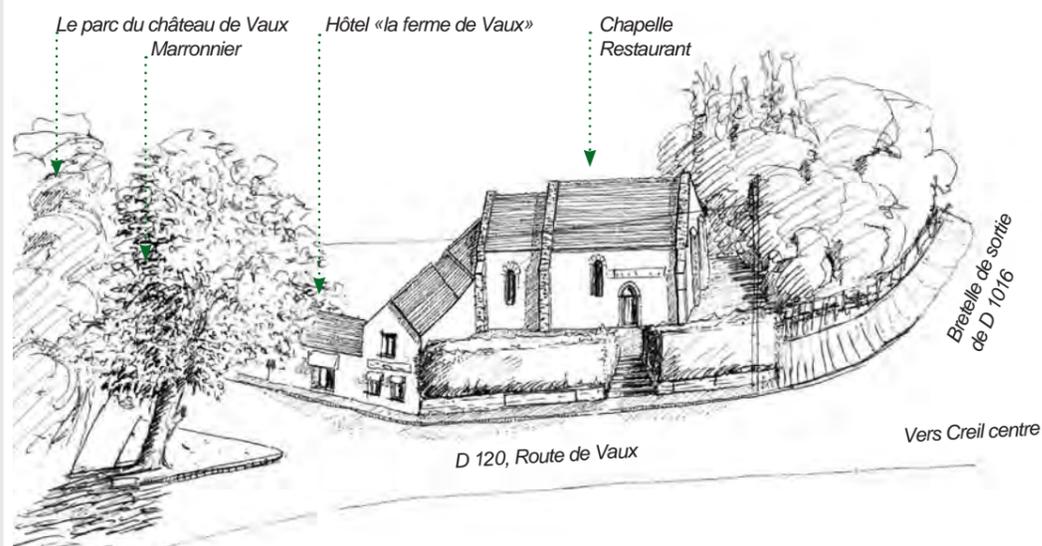
0,04 hectares

PROPRIÉTÉ PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

- . PNR Oise-Pays de France
- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
- . A proximité : Château de Vaux et ses abords, site inscrit (23 juin 1944).

Ci-dessous :

La chapelle de Vaux, dessin extrait de Abbé Clozier, *Histoire de Vaux-lez-Creil, 1905*, Source : site internet de la commune de Creil

**Une chapelle à proximité du château de Vaux, sur la rive gauche de l'Oise**

Sur la rive gauche de l'Oise, au nord-est de Creil en direction de Verneuil-en-Halatte, l'ancien hameau de Vaux est établi en contrebas du coteau. Il s'allonge de part et d'autre de la route naturelle longeant la rivière, la D 120. Il fait désormais partie de la ville de Creil.

Lors de la mise en place de l'inscription en 1944, la chapelle située devant l'entrée du château de Vaux bénéficiait d'un cadre relativement champêtre dans une boucle de la vallée de l'Oise.

La chapelle, petite construction rectangulaire en pierre calcaire, est couverte par une toiture à deux pans en tuiles. Ce petit édifice roman possède des fenêtres ogivales finement dessinées. L'ensemble est en bon état. Un très beau marronnier a été sauvegardé devant le château de Vaux. Il sert de rond point.

Un site rattrapé par l'urbanisation

La chapelle de Vaux est située désormais en contrebas de la voie de contournement de Creil (la départementale 1016), à la sortie est de la ville. Les voies de circulation qui l'entourent sont très fréquentées. La chapelle est perdue au pied du haut talus soutenant la D1016. La masse boisée du château de Vaux sert de toile de fond au paysage. Pavillons et bâtiments d'activités s'étendent aux alentours.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





CREIL
33 601 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Restaurant

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Non

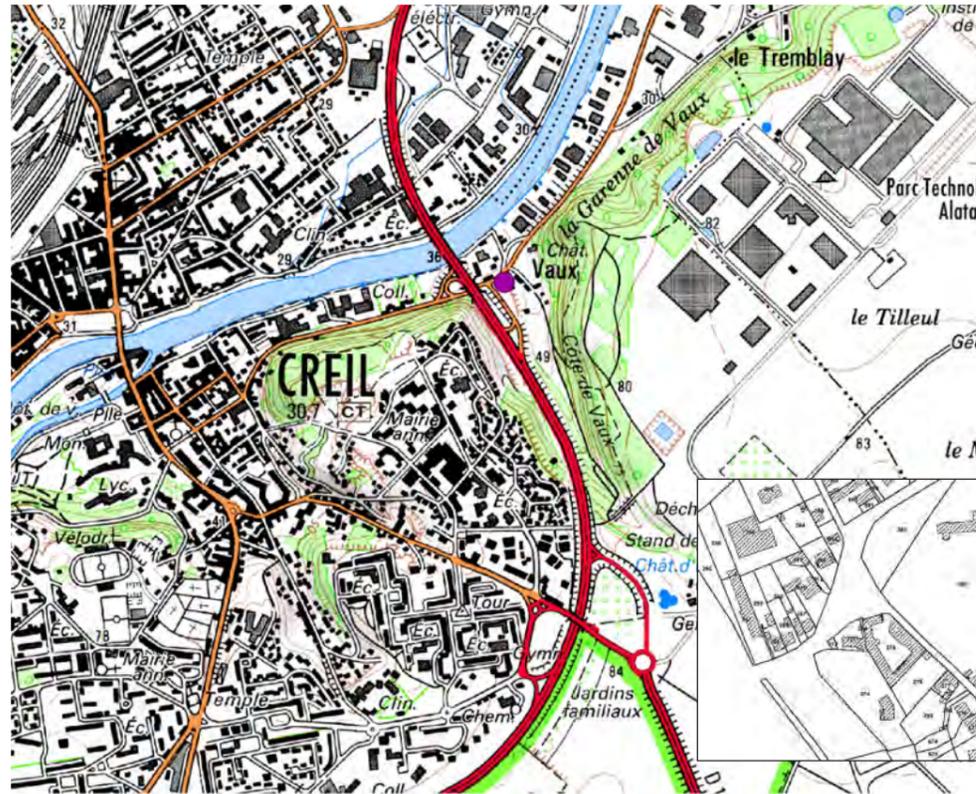
SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : très dégradé
. Principales mutations : équipements, infrastructures
. Mutations secondaires : pressions urbaines

ENJEUX :
. Une restructuration des abords pourrait permettre de redessiner un ensemble cohérent avec l'entrée du château de Vaux qui lui fait face.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Abbé Clozier (curé d'Apremont), « Historique du fief de Vaux-lez-Creil », dans Comité archéologique de Senlis. Comptes rendus et mémoires, 1905

Ci-dessous :
Carte postale : Creil (Oise),
Le hameau de Vaux, Chalbrette Ed., Creil, © Source : Archives départementales de l'Oise (4 Fi 6399)
www.archives.oise.fr



Scan25® © IGN
0 200 400
Mètres

Un nouvel usage pour la chapelle

La chapelle est facilement repérable. Deux enseignes fixées sur sa façade signalent le « restaurant-grill le capucin gourmand ». Un restaurant est installé à l'intérieur de l'édifice et sur la terrasse avant. Les pancartes publicitaires sur la façade et le mur de clôture dénature la simplicité du lieu.

Accolée à la chapelle une ancienne ferme, bâtie en pierre calcaire de style caractéristique de la région a été transformée en hôtel (La ferme de Vaux). Dans l'arrière cour une aile récente a été aménagée en chambre.

Les maisons anciennes en pierres calcaire, la chapelle et le beau marronnier forment un ensemble cohérent à l'entrée du château de Vaux. Les enseignes portent cependant atteinte à l'esthétique de la chapelle : une meilleure intégration serait souhaitable. Une restructuration des parvis de chaque côté de la route pourrait permettre de redessiner un ensemble cohérent avec les entrées des édifices et le parking en face.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

En haut à droite : le marronnier devant le château de Vaux, et la chapelle
- En bas, à droite : les toitures de la chapelle et la masse boisée du château de Vaux

SITE INSCRIT

Arrêté du 23 juin 1944.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**Edifice et son cadre
ou propriété particulière**MOTIVATION****DE PROTECTION**

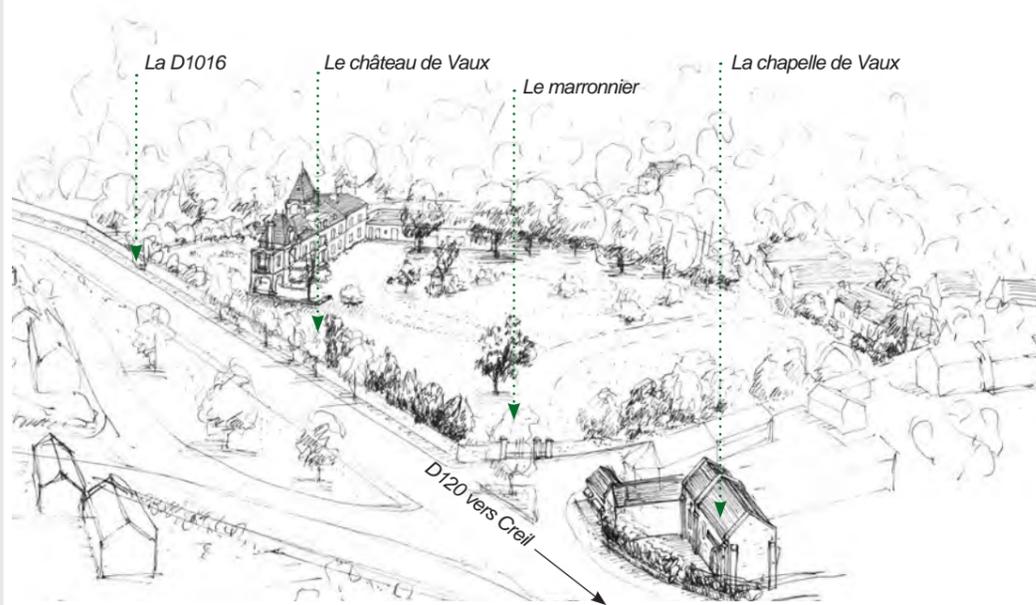
« Château moderne situé non loin de l'Oise, à Vaux, hameau de Creil (...) on aperçoit les beaux arbres d'essences diverses qui composent le parc (...) bel îlot de verdure qu'il convient de conserver et de protéger ». (Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

2,27 hectares

PROPRIÉTÉ PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

. PNR Oise-Pays de France
. Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
. A proximité : Chapelle de Vaux et ses abords, site inscrit (23 juin 1944).



Un château d'époque Empire remanié

La vallée de l'Oise est occupée par l'homme depuis la préhistoire. Situé au nord-est de Creil en direction de Verneuil-en-Halatte, le hameau de Vaux s'est établi en contrebas du coteau de la rive gauche de l'Oise. Le hameau de Vaux, qui dépend désormais de Creil, était autrefois un fief important, nommé Valles en 1128, Vallibus en 1150, puis Vaux lez Creil. Un premier château fut construit au XII^e siècle dans la vallée. Il brûla en 1668.

Les fouilles réalisées par le service archéologique lors de l'aménagement du parc d'activités Alata sur le plateau ont mis à jour les vestiges du mur du parc de l'ancien château de Vaux. Ce mur en pierres calcaires longe le chemin du mur de Vaux. Son élévation est en partie visible dans le bois. « En 1905, une tour était encore en élévation (Clozier 1905). Les aménagements de la zone industrielle de Creil ont sans doute détruit les derniers vestiges ». (Cf. compte-rendu Inrap, Gaudefroy Stéphane).

Le château de pierre qui se détache sur un escarpement boisé serait d'époque Empire. Seul subsiste un pigeonnier du XVIII^e siècle. Le château a été remanié dans un style éclectique témoignant d'une intervention plus tardive au XIX^e siècle.

Le château de Vaux perceptible depuis la D120, route naturelle longeant l'Oise, constitue le point focal du site. Le site pittoresque est renforcé à l'entrée par la petite chapelle romane voisine, la chapelle de Vaux. « La masse boisée est intéressante dans le paysage général de cette entrée de Creil. Le site est composé « d'un corps d'habitation, de communs, d'un vaste parc d'agrément boisé avec tennis, pelouse, massifs et belle piscine (...) ». (Rapport de l'inspecteur des sites J.P. Houlet)





CREIL
33 601 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Privé

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Non
. Façade du château en cours de rénovation

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : dégradé
. Principales mutations : pressions urbaines, pressions foncières
. Mutations secondaires : équipements, infrastructures

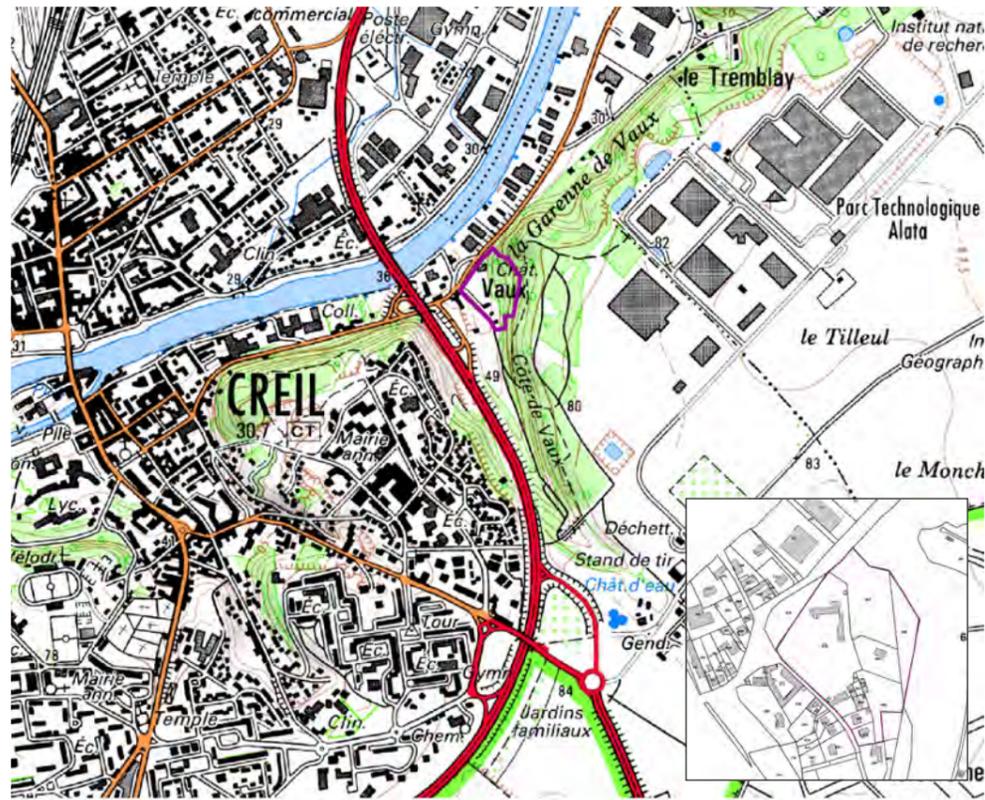
ENJEUX :

. Veiller au bon entretien du château, du mur de clôture et du parc.
. Valoriser la partie du parc la plus proche du château en tenant compte de la proximité de la chapelle de Vaux.

POUR EN SAVOIR PLUS :

. Abbé Clozier (curé d'Apremont), « Historique du fief de Vaux-lez-Creil », dans Comité archéologique de Senlis. Comptes rendus et mémoires, 1905

Ci-dessous :
Carte postale : *Creil, le hameau de Vaux, et la vallée de l'Oise*, A. Morel Ed., Creil, © Source : Archives départementales de l'Oise, 26 Fi 236 www.archives.oise.fr



Scan25© © IGN 0 200 400 Mètres

Un site transformé

Le parc du château a été transformé. En 1969, une villa est construite dans la partie boisée du parc. En 1972, une partie du parc a été cédée à la ville pour redessiner le tracé de la route départementale 120. Un double alignement de pins et de bouleaux, ainsi qu'un mur d'enceinte en pierre isolent le domaine de la route. Enfin, en 1975, près de 7000 m² sont vendus à l'Office H.L.M. de Creil pour la construction d'immeubles collectifs. Ces aménagements sont cependant assez discrets et bien intégrés dans la masse végétale du parc. Ils ne diminuent pas sensiblement la qualité du site qui forme, avec la chapelle voisine, un ensemble de relative qualité dans un environnement industrialisé.

Sur le carrefour, en angle, près de la chapelle, se dresse le portail d'entrée du domaine. De là, on aperçoit une large pelouse avec un chemin qui mène au château, et se poursuit dans la masse boisée du coteau. L'entrée est bien entretenue. Une pelouse tondue et quelques arbustes soignés entourent le reste du pigeonnier du XVIII^e siècle. Quelques grands arbres isolés à l'entrée et devant la demeure offrent un cadre privilégié. Le fond du parc est cependant peu entretenu. Il sert de stationnement et de dépôt des poubelles. La petite dépendance construite à l'angle du château est en très mauvais état. Quelques vieilles autos stationnées devant donnent l'impression d'un lieu abandonné. Des garages ont cependant été intégrés avec soin au pied du bois.

La façade du château est en cours de rénovation. L'intérieur mériterait d'être requalifié. L'aspect un peu négligé du fond du parc pourrait être valorisé. La dépendance à côté du château pourrait être aménagée et servir de communs. Ceci libérerait le sous-bois au pied du coteau. Le mur d'enceinte au sud du domaine, partiellement effondré, mériterait également d'être remis en état.



SITE INSCRIT

Arrêté du 23 juin 1944.

CRITÈRE : Pittoresque**TPOLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION**DE PROTECTION**

L'île de Creil est le plus important espace de verdure qui subsiste encore dans cette ville industrielle. Seule la pointe Nord-Est est construite avec au centre le château et l'hôtel de ville. La reconstruction du centre ville après les dommages subis pendant la guerre pourrait être l'occasion de faire disparaître les constructions qui dénaturent ce site (archives du dossier d'inscription - DAU).

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Ile de 7,87 hectares

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE(commune de Creil)
et **PRIVÉE****AUTRES PROTECTIONS :**

- . PNR Oise-Pays de France
- . Monuments Historiques, sur l'île :

- Ancien château classé M.H. (17 décembre 1923)

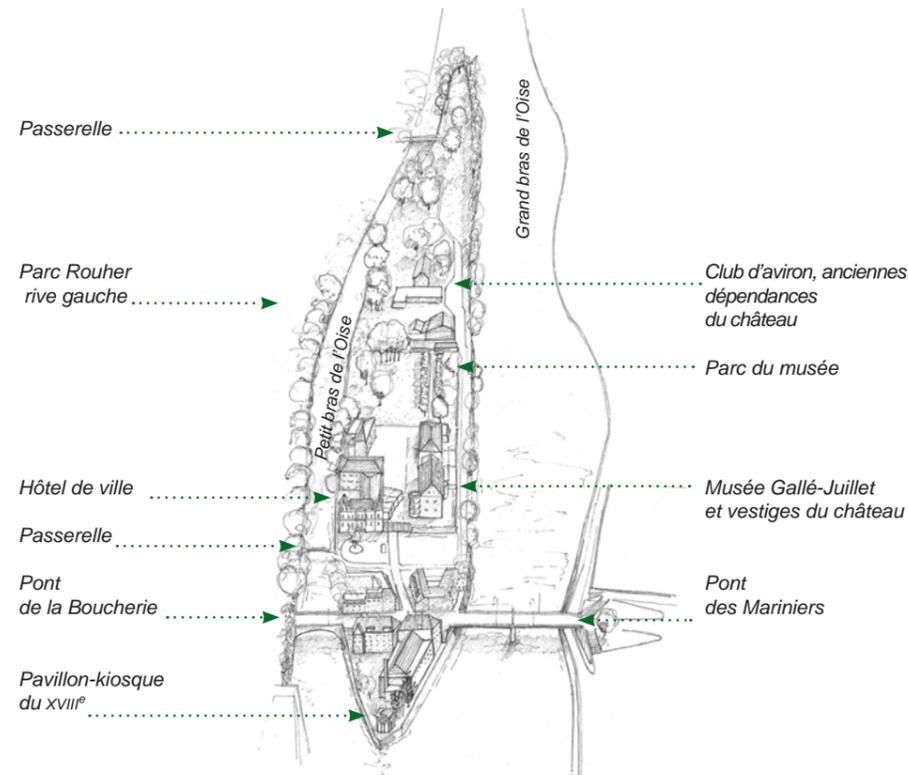
- Pavillon du XVIII^e siècle classé M.H. (15 janvier 1925)

- Sur la rive gauche de l'Oise :
- Eglise Saint-Médard, classée M.H. (20 octobre 1920)

- . Sites à proximité

- Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).

- Parc municipal Rouher, site inscrit (23 juin 1944)

**Une île royale**

Creil tire son origine de la présence d'un gué sur l'Oise au pied d'un plateau dominant la vallée. Une voie antique joignant Senlis à Beauvais est attestée à l'époque gallo-romaine. Au IX^e siècle est signalée la présence d'un château détruit par les normands. Au X^e siècle le château, construit sur l'île, appartient aux seigneurs de Senlis. Vers 1150, la collégiale Saint-Evremond est bâtie sur l'île à proximité du château. Vendue comme bien national en 1791, elle abritera les entrepôts de la manufacture de faïence de Creil établie en face sur la rive gauche. Après la fermeture de la manufacture en 1895, la collégiale sera détruite entre 1895 et 1903.

La ville se développe à l'extrémité est de l'île, mais aussi en face, sur la rive gauche de la rivière, autour de l'église Saint-Médard fondée au XII^e siècle. En 1375, Charles V acquiert la seigneurie de Creil qui restera propriété des rois de France pendant plus d'un siècle. Il fait rebâtir le château sur l'île à proximité du pont et le fortifie. Les rois de France y résident régulièrement. L'atlas de Trudaine réalisé dans la seconde moitié du XVIII^e siècle montre la ville enserrée dans son enceinte sur la rive gauche de l'Oise, faisant face au château qui gardait le pont sur l'Oise. Deux îles existent : l'une au pied du pont, avec le château ; l'autre dans son prolongement, boisée et parcourue d'allées.

Des vestiges du château

En 1782, la famille de Condé vend le château devenu maison bourgeoise à la fin du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, seul en subsiste une tour face au bras de l'Oise. La maison Gallé-Juillet est construite vers 1790 sur les vestiges des bâtiments de la basse cour du château. Elle en conserve un rez-de-chaussée voûté. Offerte à la commune en 1929, cette demeure est devenu le musée Gallé-Juillet. L'hôtel de ville inauguré le 7 juin 1903 est bâti sur les bords de l'Oise sur les ruines de la collégiale Saint-Evremond et des bâtiments bordant la basse cour de l'ancien château.





CREIL 33 601 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Locale et touristique

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Non

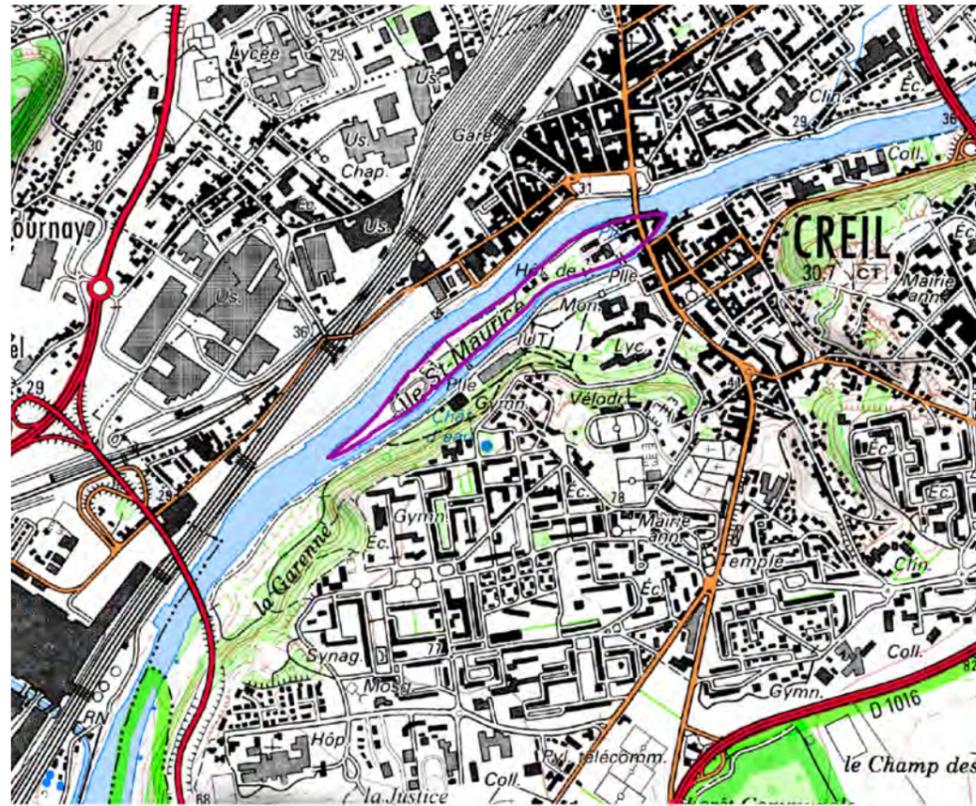
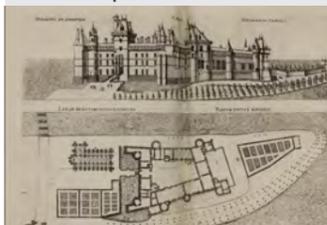
SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : dégradé
. Principales mutations : équipements, infrastructures ; Mutations secondaires : fréquentation

ENJEUX :
. Limiter les constructions à la partie Nord de l'île.
. Veiller à ce que les aménagements concourent à la recomposition d'un cadre de qualité.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Mathon, *Histoire de la ville et du château de Creil, accompagnée des vues du château à diverses époques*, Dumoulin M. Libr., Paris, 1861, 93 p.
. Auguste Boursier, *Histoire de la ville et chatellenie de Creil, Oise ...*, Dumerchez, Creil, 1983, 576 p.

Ci-dessous : *Creil, plan et élévation du château*, Le Premier volume des plus excellents bastimens de France par Jacques Androuet du Cerceau, 1576, © Source : Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet (NUM FOL RES 538 (1) / Provenance : Bibliothèque numérique de l'INHA



Scan25® © IGN

Une île à deux visages

L'Oise traverse, depuis le nord-est vers le sud-ouest, la ville de Creil. Elle se sépare dans le centre en deux : le petit bras au sud et le grand bras au nord, formant une longue et fine île. Cette île est dénommée île Saint-Maurice en souvenir du fils unique de la famille Gallé Maurice mort pendant la première guerre mondiale.

Cette grande île est issue de la réunion des deux îles présentes sur les plans du XVIII^e siècle. Elle en a conservé deux visages : à la fois urbanisé sur la pointe nord-est, avec des immeubles de rapport et des édifices remarquables comme les vestiges de l'ancien château et l'hôtel de ville. Certains bâtiments dénaturent cependant l'ambiance pittoresque de ce site. La pointe Est de l'île se signale par une ancienne fabrique de jardin datant du XVIII^e siècle, propriété de la commune. Ce kiosque ou temple d'amour classé monument historique aurait été construit dit-on avec les pierres inutilisées lors de la construction du pont de la boucherie.

L'île prend un second visage de plus en plus végétalisé vers le nord-ouest : d'abord le club d'aviron qui occupe d'ancienne dépendance du château, et au bout de la pointe sud-ouest de l'île un grand parc. Soulignant la berge de chaque coté, de hauts peupliers cadrent l'espace et marquent la limite entre l'île et l'Oise. C'est un écrin de verdure en pleine ville. Ce morceau de l'île Saint-Maurice est bien entretenu. Il est régulièrement investi par le public et par diverses manifestations comme des festivals. Des équipements sportifs occupent la pointe sud de l'île. Deux passerelles relient l'île au parc municipal Rouher et contribuent à la vocation publique du site.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

En haut à droite : l'hôtel de ville
- En bas, à droite : le musée Gallé-Juillet et son parc

SITE INSCRIT

Arrêté du 23 juin 1944.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION**DE PROTECTION**

« Situé en bordure de la rive gauche de l'Oise et en face de l'île de Creil, ce parc est fort bien aménagé. De beaux arbres, des pelouses, des massifs bien dessinés en font le lieu de repos et l'écran de verdure qui semble manquer à Creil ». (Note de présentation - non datée)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

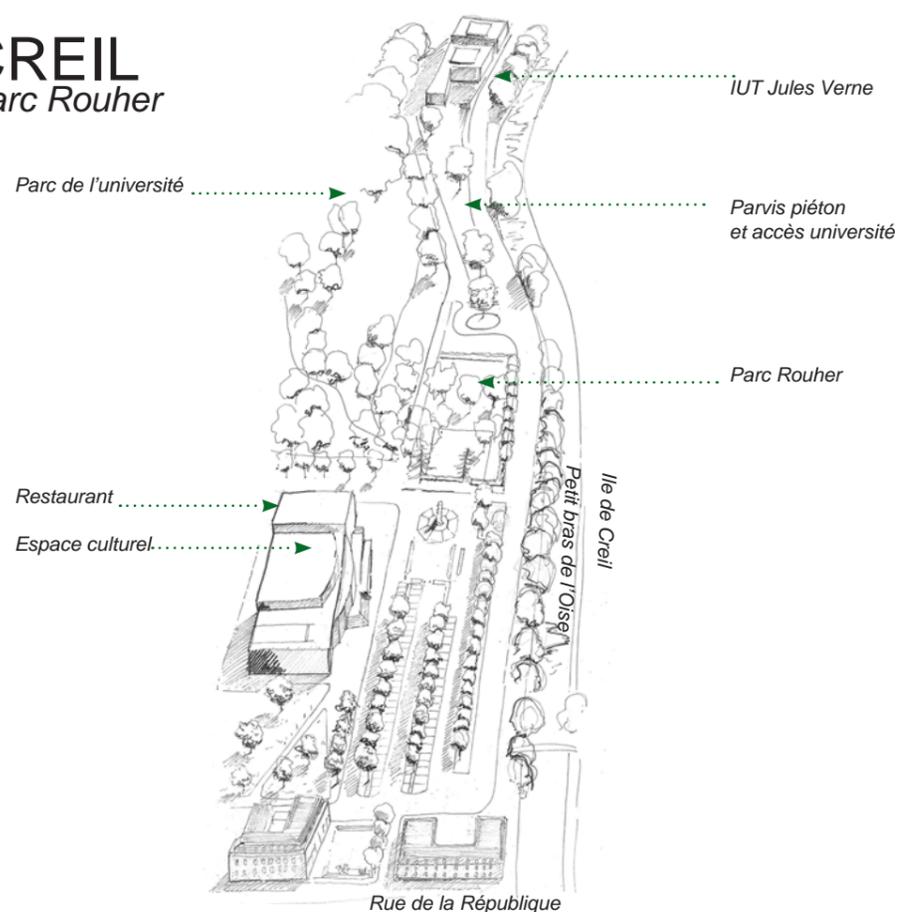
6,4 hectares

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(commune de Creil)

AUTRES PROTECTIONS :

- PNR Oise-Pays de France
- Monuments Historiques, sur la rive gauche de l'Oise :
- . *Eglise Saint-Médard*, classée M.H. (20 octobre 1920) sur l'île :
- . *Ancien château* classé M.H. (17 décembre 1923)
- . *Pavillon du XVIII^e siècle* classé M.H. (15 janvier 1925)
- A proximité : *Île de Creil*, site inscrit (23 juin 1944)
- *Vallée de la Nonette*, site inscrit (6 février 1970).

**Le site du parc du château et de l'ancienne manufacture de faïence de Creil**

Le parc municipal Rouher est situé en bordure d'un bras mort de l'Oise, sur la rive gauche, en face de l'île de Creil. La délimitation du site s'appuie sur la rue de la République qui mène au pont franchissant l'Oise.

L'ensemble du quartier Rouher est construit à l'emplacement de l'ancienne manufacture de Creil. Celle-ci s'implanta sur les terrains de l'ancien parc du château royal racheté comme bien national après la révolution. Les bâtiments furent construits entre juillet 1797 et 1798. Cette manufacture de cristal sera rapidement transformée en faïencerie. En 1840, elle fusionna avec la faïencerie de Montereau où elle sera délocalisée à la fin du XIX^e siècle afin de réduire les coûts. La manufacture de Creil ferma ses portes en 1895.

Selon l'inventaire du patrimoine culturel de Picardie : « *Le site de production et les entrepôts installés dans l'ancienne collégiale Saint-Evremond sont détruits entre 1895 et 1903.*

La municipalité achète les terrains de l'ancienne faïencerie pour 75 000 francs et y aménage un parc municipal, un gymnase, un bâtiment pour les sapeurs-pompiers, un vélodrome, un tir au fusil et un jeu de paume. Les deux portes d'entrée sont conservées jusqu'en 1918 date à laquelle elles sont endommagées par des bombes puis rasées. Il ne reste plus aucun vestige visible de l'usine de céramique ».





CREIL
33 601 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Parc public

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Non

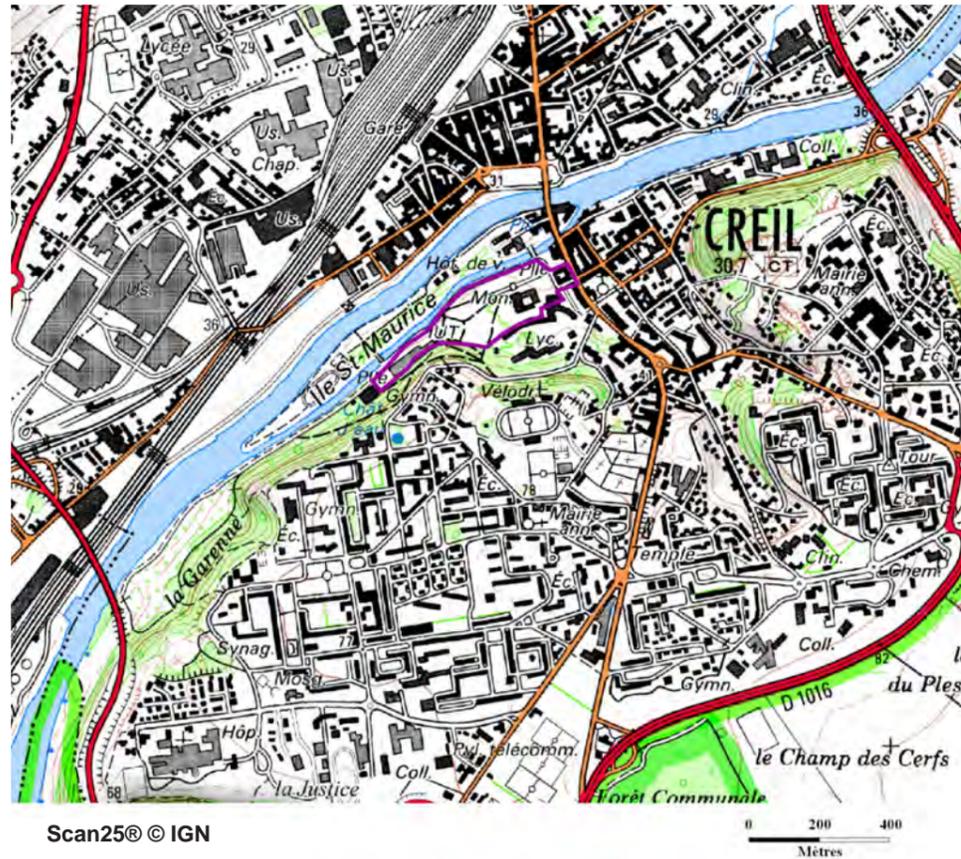
SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat : bon, critères lisibles
. Principales mutations :
équipements, infrastructures
et secondairement pression urbaine

ENJEUX :
. Surveiller l'état sanitaire
des arbres les plus anciens.
. Eviter les nouvelles
constructions dans cet
espace.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Clarisse Lorieux, *Le patrimoine industriel du bassin creillois : Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul*, Dossier d'Inventaire, 2006. cf. inventaire.picardie.fr

Ci-dessous :
Carte postale : *Creil, Vue panoramique sur le parc de la ville*, T.M.K. Ed., © Source : Archives départementales de l'Oise, 18 Fi 512
www.archives.oise.fr



Scan25® © IGN

Un parc en bord de l'Oise

Des cartes postales anciennes montrent les portes anciennes de la manufacture qui ouvraient sur le parc. Le parc s'implantait sur une terrasse surélevée et bordée de murs le long de l'Oise. Des alignements d'arbres et des allées rectilignes, parallèles à la rivière, encadraient des pelouses. Les vestiges de la manufacture bombardés, seront rasés après la première guerre mondiale. La ville achète la propriété Rouher en 1923.

Aujourd'hui, à l'emplacement de l'ancienne terrasse, un grand parking planté prolonge le parc en direction du centre ville. Les alignements d'érables offrent une continuité arborée. Ils créent une perspective ouverte sur le parc et structurent son entrée. Une passerelle permet d'accéder à l'île de Creil.

Plus loin s'étend un beau parc vallonné, avec une légère pente orientée vers l'Oise. Le parc est un lieu de promenades et de détente aménagé. De nombreux grands arbres, quelques massifs dessinés et de grandes pelouses offrent différentes qualités d'espace aux habitants. Il forme le cœur de verdure de la ville de Creil. Dans le parc s'élève un monument aux morts doté d'une sculpture allégorique de la Paix avec cette inscription : *La paix se révélant à l'humanité*.

Le parc accueille l'université IUT Jules Verne, et un centre culturel construit en 1968 à proximité de la rue de la République. Il sera rénové et étendu au début des années 1990 afin d'accueillir le théâtre de Creil «la faïencerie» et une médiathèque.



ERMENONVILLE

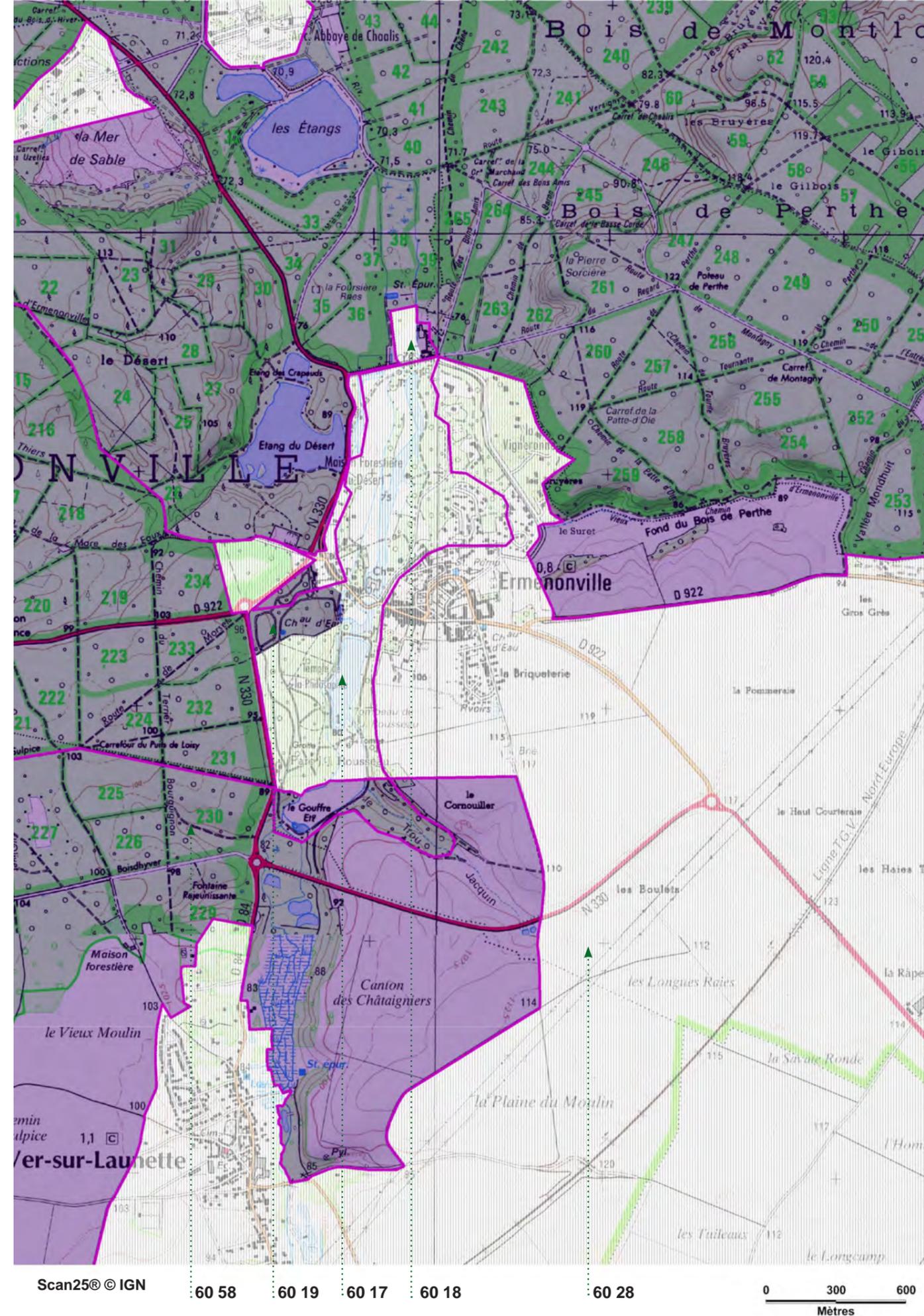
Plusieurs sites classés et inscrits

Ermenonville compte trois sites classés et deux sites inscrits, qu'il a été jugé utile de regrouper dans la cartographie ci-jointe, avant de décliner les informations de chaque site. Dans le cas du recouvrement de deux protections, l'arrêté de site classé abroge implicitement la partie du site inscrit concerné.

- 60 17, ERMENONVILLE, *Domaine d'Ermenonville* (Site inscrit)
- 60 18, ERMENONVILLE, *Façades et toitures du vieux moulin et des bâtiments qui l'accompagnent* (Site classé)
- 60 19, ERMENONVILLE, *Jardin qui précédait le « pavillon électrique » démoli* (Site classé)

Ces trois sites sont entourés d'un site inscrit et d'un site classé :

- 60 28, *Vallée de la Nonette* (Site inscrit)
- 60 58, *Forêts d'Ermenonville, de Pontarme, de Haute-Pomeraye, clairière et butte de Saint-Christophe* (Site classé)



SITE INSCRIT

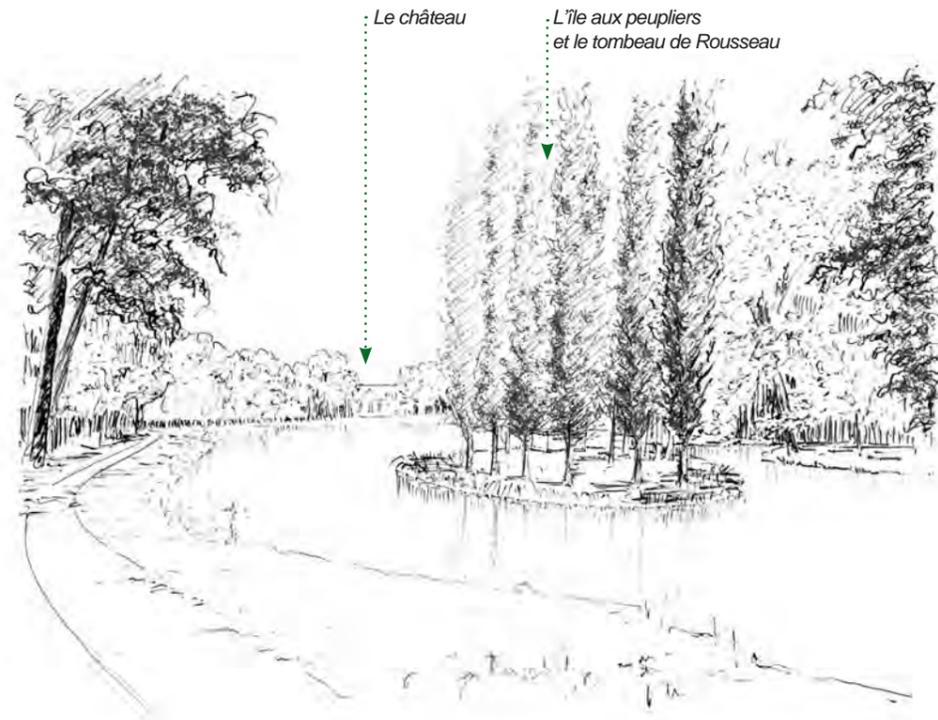
Arrêté du 22 février 1938.

CRITÈRE : Pittoresque
TYPLOGIE : Parc et jardin**MOTIVATION DE PROTECTION**

Ermenonville a acquis sa réputation grâce à l'imagination féconde du Marquis de Girardin qui hérita en 1762 de ce domaine malsain et humide. Sa fortune lui permit de transformer rapidement le site, plantant de nombreux arbres, drainant les marais, créant des reliefs et des plans d'eau. Mais surtout, son goût de la méditation philosophique lui fit construire de nombreux petits monuments (temples, autels, grottes, fausses ruines, ...) destinés à faire penser, à vénérer les grands hommes, à émouvoir. Pour plus de cohérence, la protection s'étend à une large fraction de la forêt Domaniale.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE
357,53 hectares.**PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
ET PRIVÉE****AUTRES PROTECTIONS :**

- PNR Oise Pays de France
- Plusieurs Monuments Historiques inscrits :
 - . Château d'Ermenonville (11 juin 1930).
 - . Parc Jean-Jacques Rousseau : terrain et fabriques, classé MH, embarcadère et jeu d'arc (26 janvier 1989),
 - . Ermitage de Jean-Jacques Rousseau (8 mai 1933)
- Sites : . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 fév. 1970).
- . Partie ouest du Domaine d'Ermenonville incluse dans le site classé des forêts d'Ermenonville... Cette partie est implicitement abrogée par le décret du site classé.
- . En partie dans le jardin qui précédait le pavillon électrique démolí, site classé (15 mai 1939).
- . A proximité : Moulin d'Ermenonville, site classé (18 mai 1942)



Le château

L'île aux peupliers
et le tombeau de Rousseau**La conception d'un jardin paysager emblématique**

Ermenonville est situé à 14 km de Senlis, en limite sud-est des forêts domaniales qui bordent l'ancienne cité royale. En 1762, René-Louis de Girardin hérite de la seigneurie d'Ermenonville. Il va y créer un des plus beaux jardins paysagers du XVIII^e siècle. Le Marquis de Girardin a voyagé en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Il y a observé la conception des jardins. En 1766, installé à Ermenonville, il entreprend la transformation rapide de ce domaine malsain et humide. S'inspirant de Jean-Jacques Rousseau et cherchant à exprimer de nouveaux rapports entre l'homme et la nature, il dessine des tableaux pittoresques et profite de la rivière Launette pour aménager des plans d'eau. Il est aidé entre autres des peintres Hubert Robert et Meyer, de l'architecte Théodore Morel, d'un maître jardinier écossais et deux cents jardiniers britanniques. A l'origine, plus de cinquante petites fabriques dédiées aux vertus de la nature humaine sont bâties dans le parc. En 1775, l'ensemble est terminé. Il se partage en trois parties : le petit parc au nord du château, le grand parc au sud, et à l'ouest le Désert. Le séjour, la mort et l'inhumation de Jean-Jacques Rousseau consacreront la renommée du domaine. En 1808, le Marquis de Girardin décède et les jardins se délabrent peu à peu. En 1878, le domaine est démembré : château et parcs nord et sud sont achetés pour le Prince Radziwill.

Au nord du château, le petit parc

Stanislas de Girardin décrit ainsi les transformations et le tableau du nord face au château :
« un marais remplissait la vallée dans toute son étendue jusqu'au pied des côtes sablonneuses du levant ; la gauche était entièrement boisée ; on voyait en face du château quatre petits carrés entourés d'arbres taillés en boule et, au milieu de ce parterre, un bassin avec un jet d'eau : tel était le côté du nord avant que la cognée vînt éclaircir toute la partie gauche, découvrir la tour et la hauteur du Mont-Epilay dont la couleur vaporeuse et l'éloignement donnent une grande profondeur au tableau.

La rivière produite par la chute d'eau du midi se précipite en cascade dans les fossés du château et se divise pour l'entourer en deux bras qui viennent se réunir devant la façade du

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





ERMENONVILLE
969 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Touristique et de proximité
. 2012, année Jean-Jacques Rousseau

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. parc Jean-Jacques Rousseau en cours de restauration
. Document de gestion : non

SIGNALÉTIQUE :
. Plan du parc Jean-Jacques Rousseau

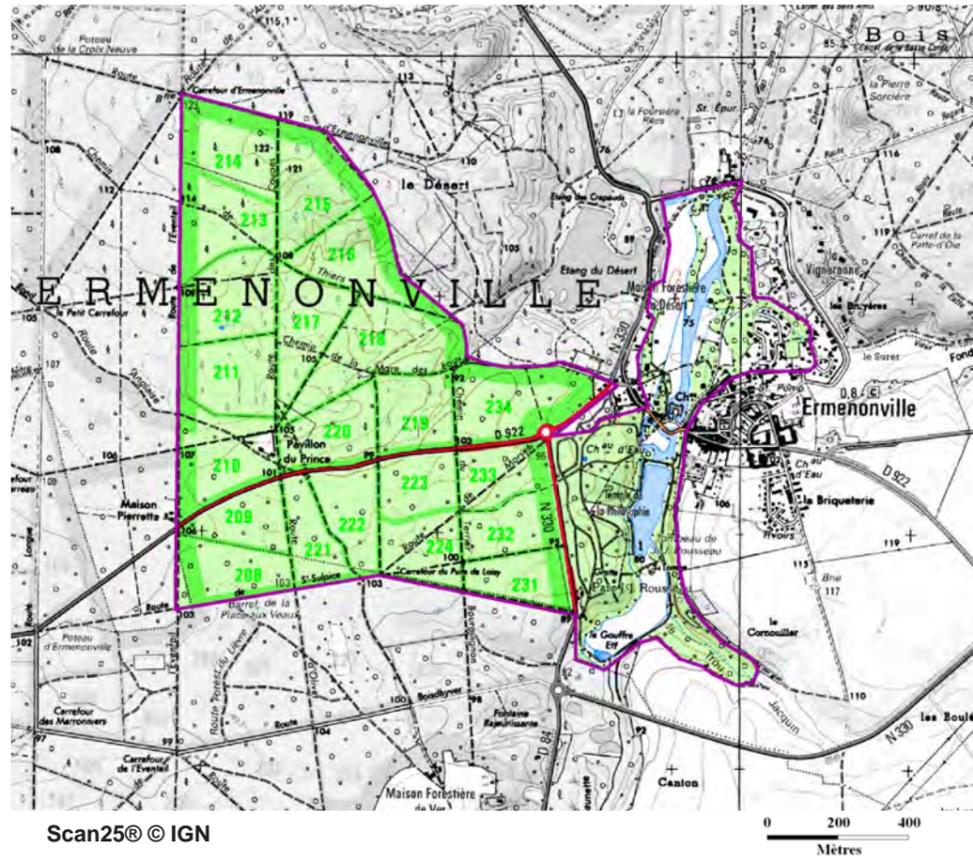
MUTATIONS :
. Principales pressions : dynamiques naturelles, pressions urbaines
Mutations secondaires : équipements, infrastructures, fréquentation

ENJEUX :
. la gestion et l'ouverture au public du petit parc

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Alexandre DE LABORDE, *Nouveaux jardins de la France et ses anciens châteaux*, Paris, Imprimerie de Delance, 1808
. René-Louis de Girardin, *De la composition des paysages*

. Stanislas de Girardin, *Promenade ou itinéraire des jardins d'Ermenonville* (1811)

. Geneviève Mazel, *Ermenonville, L'histoire et la vie du village ; le château et les jardins du marquis de Girardin ; le souvenir de Jean-Jacques Rousseau*, GEMOB, Bulletin 73-75, 1996



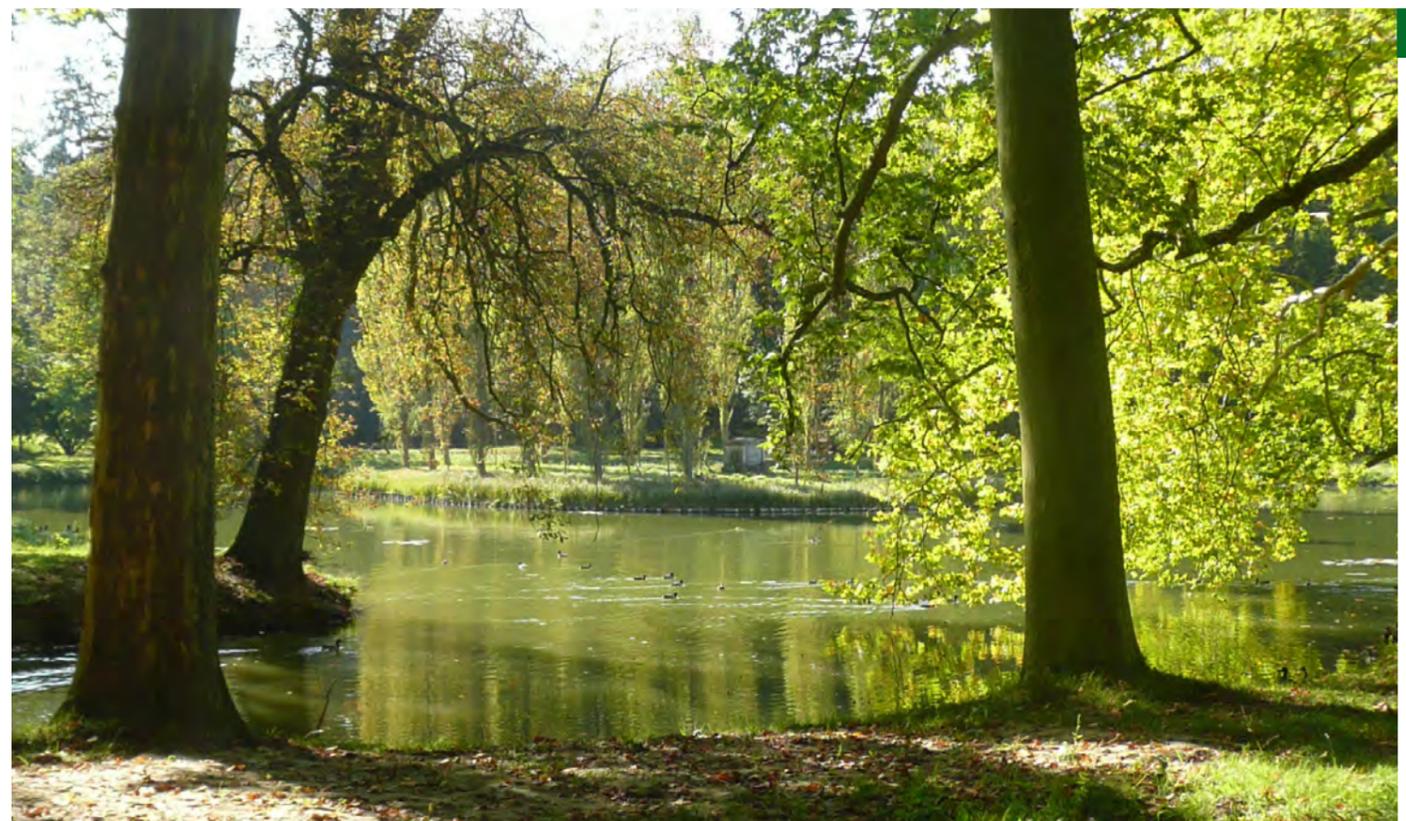
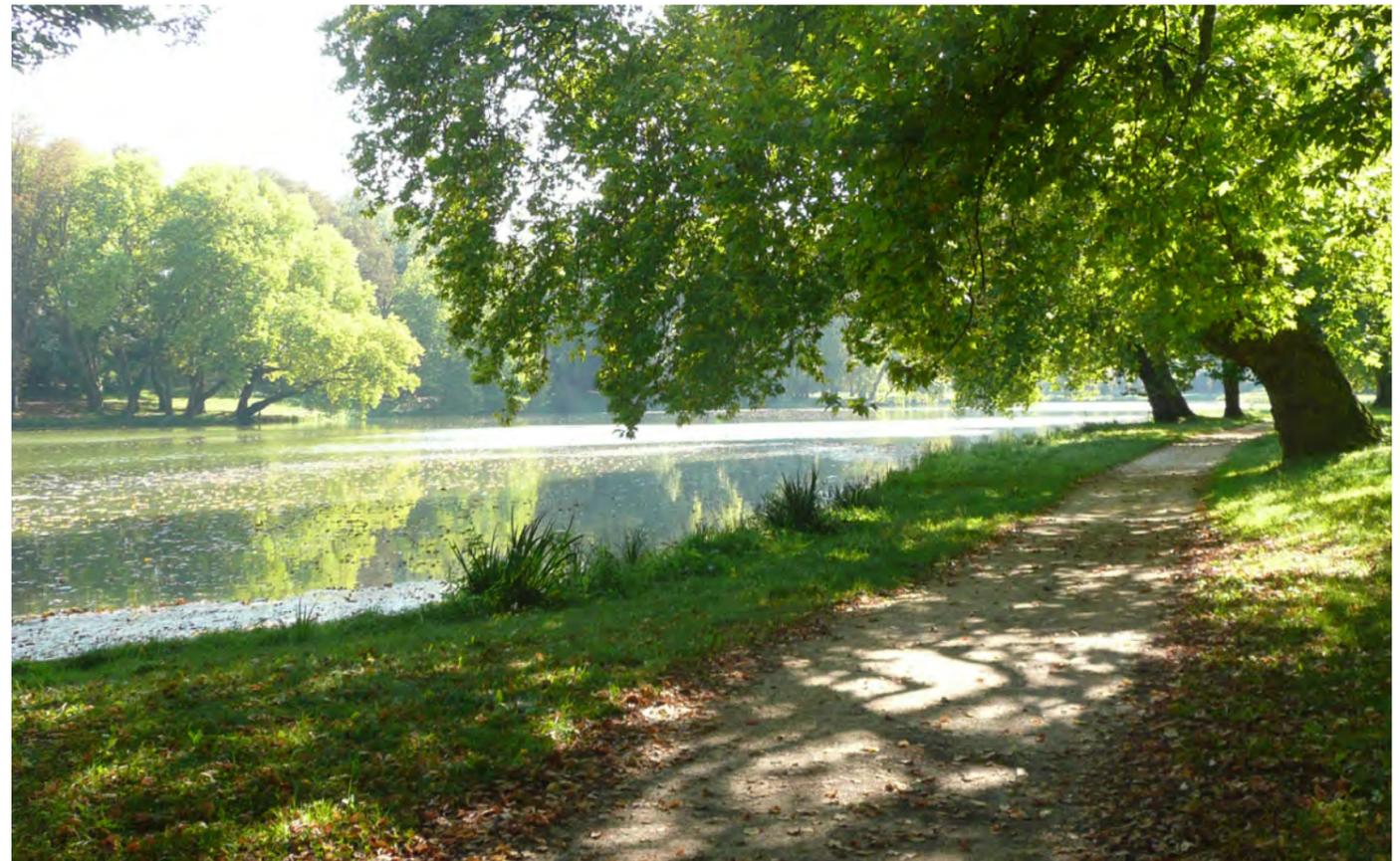
nord ; de là, poursuivant son cours en serpentant dans la prairie, elle baigne plusieurs îles : sur la pointe la plus élevée de l'une d'elles est placé un bâtiment gothique dominé par une vieille tour d'un bon style. (...) A l'endroit qui paraît être l'extrémité de la rivière, on a construit un moulin dans le genre de ceux qu'on trouve en Italie (...) »
Le château a été transformé en hôtel et le petit parc est aujourd'hui privé.

Au sud du château, le grand parc ou parc Jean-Jacques Rousseau

Au sud, le parc est composé d'un plan d'eau avec l'île des peupliers, de plantations d'arbres et de nombreuses fabriques du XVIII^e siècle. Le 20 mai 1778, le philosophe Jean-Jacques Rousseau est l'hôte du Marquis. Il meurt le 3 juillet et est inhumé sur l'île des peupliers avant le transfert de ses cendres au Panthéon en 1794. Racheté en 1938 par le Touring Club de France qui le sauve d'un projet de construction immobilière, cette partie du parc aujourd'hui propriété du Conseil Général de l'Oise, est ouverte au public. Le Conseil Général vient d'en engager la rénovation (ponts, fabriques, chemins). Le parc a obtenu le label de « Centre culturel de rencontre ».

Une partie de la forêt domaniale d'Ermenonville

Le site inscrit comprend plus de 200 hectares dans la Forêt Domaniale d'Ermenonville à l'ouest de la Launette. Cette forêt mixte de feuillus et de résineux entoure Ermenonville au nord et à l'ouest et constitue le prolongement naturel du parc. « Plus d'une lieue au-dessus de Mortefontaine et peu de temps après que l'on est entré dans la forêt, on trouve à sa droite un poteau sur lequel est inscrit Route d'Ermenonville. Ce chemin de traverse, d'environ une demi-lieue, est sablonneux, mais praticable dans toutes les saisons (...). Là se trouve une route de barrière à l'entrée de laquelle on lit : avenue du château d'Ermenonville. (...) c'est une route si agréablement dessinée à travers la forêt qu'on ne s'est point encore aperçu de sa longueur quand on arrive à l'entrée du parc où se lit des vers d'Horace : les favoris des Muses aiment les bois, et fuient les cités. » (Stanislas de Girardin, 1811). Le désert qui faisait partie intégrante de la composition de Girardin ne fait pas partie du site protégé.



ERMENONVILLE

Façades et toitures du vieux moulin
et des bâtiments qui l'accompagnent

SITE CLASSÉ

Arrêté du 18 mai 1942.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Édifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION

DE PROTECTION

Aucun document concernant les motivations n'a pu être trouvé.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

0,84 hectare

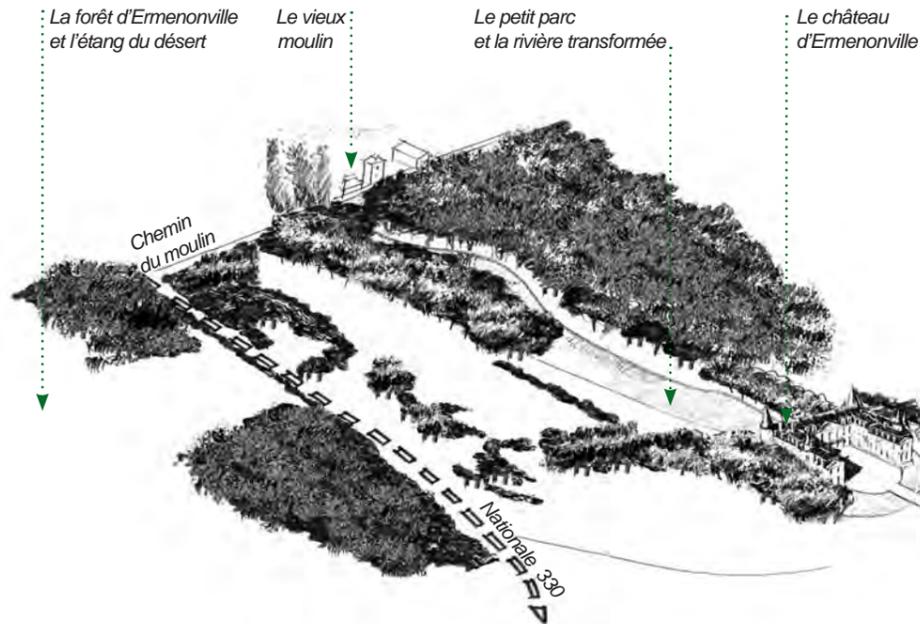
PROPRIÉTÉ PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

. Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).

. A proximité : Domaine d'Ermenonville, site inscrit (22 février 1938).

. PNR Oise Pays de France



« En sortant de ce bois d'aunes, vous trouvez sur la droite une chaussée en dehors des limites du parc. Partout l'oeil se repose avec délices sur de belles prairies ; elles sont circonscrites entre deux lignes de bois. La jolie rivière dont vous apercevez le cours ajoute un grand charme à ce pays champêtre. Il faut s'arrêter un instant au second pont de pierre qui se trouve sur la route, pour regarder de ce point, l'effet agréable du tableau du moulin. »
Stanislas de Girardin, *Promenade ou itinéraire des jardins d'Ermenonville* (1811)

Un moulin intégré à la composition des jardins d'Ermenonville

En 1760, René-Louis de Girardin hérite de la seigneurie d'Ermenonville, situé à 14 km au sud-est de Senlis. Il s'installe à Ermenonville et entreprend de transformer les jardins. En 1775, l'ensemble est terminé. Le Marquis René-Louis de Girardin a voyagé en Italie, en Allemagne et en Angleterre où il trouvera ses sources d'inspiration. Les transformations de l'agriculture en Angleterre l'ont impressionné.

« L'objet essentiel, précise le marquis de Girardin, est donc de commencer par bien composer le grand ensemble et les tableaux pour l'habitation de tous les côtés où se dirigent les principales vues. » (De la composition des paysages, 1778) Au nord du château, le grand canal rectiligne existant est transformé en une rivière sinueuse. Dans l'axe, le moulin sur la Launette, bien que situé hors du parc, est intégré dans la composition.

« Ce moulin est situé au nord de la Tour de Gabrielle. Il se trouve heureusement rangé dans la même direction que l'abbaye de Chailly, dont le clocher, pris de ce point de vue, sert à égayer le site, et lui fait singulièrement acquérir de charmes. Ce bel accident, placé en perspective, paraît, à raison de son éloignement, toujours coloré de ces tons bleuâtres et vaporeux qui lient d'une manière si douce le ciel et l'horizon. » (Album de Villeneuve : Vues pittoresques, plans, etc. des principaux jardins anglais qui sont en France Paris circa 1785)

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



Ci-dessous : « vue du moulin » : extrait de Vues pittoresques, plans, etc. des principaux jardins anglais qui sont en France : Ermenonville [...], © Source : Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet (NUM 8 I 226)/ Provenance: Bibliothèque numérique de l'INHA





ERMENONVILLE
969 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Privé

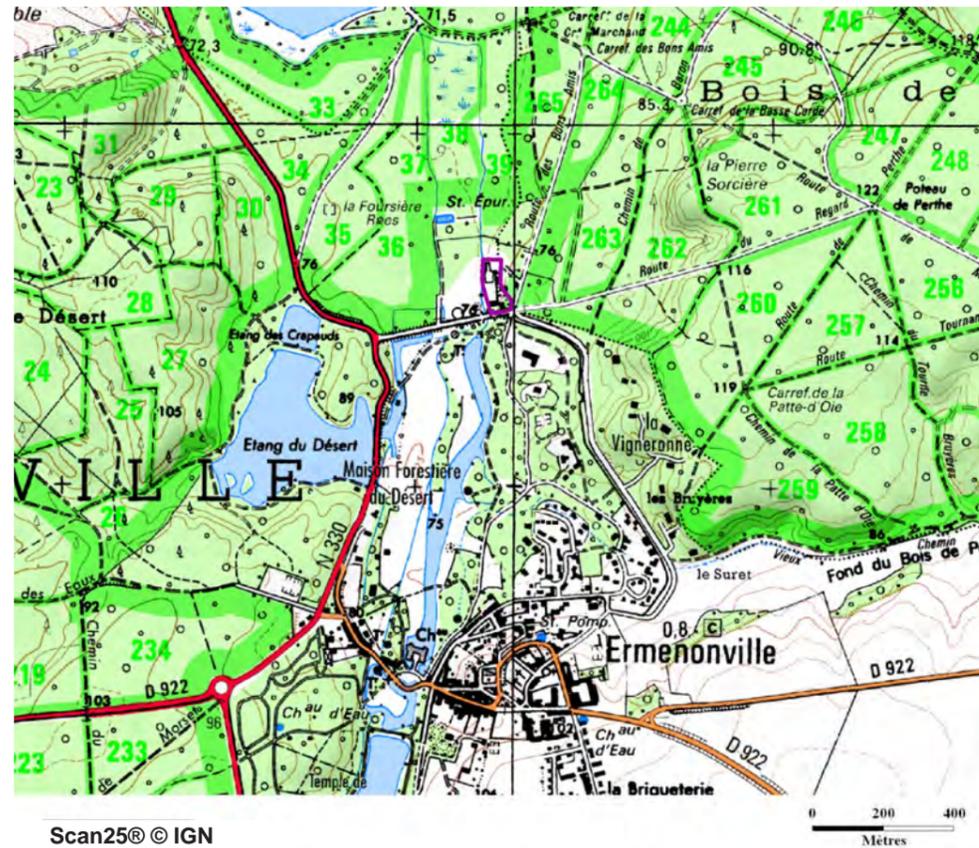
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Bâtiment en cours de restauration et transformation

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : dégradé
. Pressions : équipement, infrastructures, pressions foncières
Mutations secondaires : pressions urbaines

ENJEUX :
. Le rétablissement de la perspective entre le petit parc et le moulin.
. Suivi des travaux du moulin
. La mise en place d'une signalétique adaptée et la possibilité d'ouvrir le petit parc pourraient être étudiées.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Anonyme, *Vues pittoresques, plans, etc. des principaux jardins anglais qui sont en France : Ermenonville [...]* [suivi de] Trianon [...] [suivi de] Bagatelle, sd
. René-Louis DE GIRARDIN, *De la composition des paysages*
. Stanislas DE GIRARDIN, *Promenade ou itinéraire des jardins d'Ermenonville* (1811)



Stanislas de Girardin décrit ainsi le tableau du nord face au château : « *la rivière (...) se divise, (...) en deux bras qui viennent se réunir devant la façade du nord ; de là, poursuivant son cours en serpentant dans la prairie, elle baigne plusieurs îles (...)* A l'endroit qui paraît être l'extrémité de la rivière, on a construit un moulin dans le genre de ceux qu'on trouve en Italie. (...) Ce qui mérite d'être remarqué dans la composition du tableau du nord, c'est la manière savante dont il est lié au pays : on dirait que celui-ci appartient en entier au seigneur d'Ermenonville. Le grand art en effet est de savoir, par la disposition des masses et des plans, s'approprier, pour ainsi dire, le bien de ses voisins. »

Le Marquis de Girardin donne au moulin une architecture à l'italienne avec une tour carrée évoquant les tableaux de Claude Lorrain. Dans son chapitre des fabriques, il explique : « *C'est donc l'effet pittoresque qu'il faut principalement chercher (...). Pour y parvenir, il faut d'abord choisir le meilleur point de vue pour développer les objets, et tâcher, autant qu'il est possible, d'en présenter plusieurs faces. (...) c'est à bien disposer les différents objets sur différents plans de manière que l'effet de perspective semble donner du mouvement aux différentes parties dont les unes paraissent éclairées, les autres dans l'ombre, dont les unes paraissent venir en avant, tandis que les autres semblent fuir.* » Le moulin à blé, composé de différentes volumétries fonctionnera jusqu'au XIX^e siècle. « *En offrant dans la composition du moulin, un heureux assemblage de l'utile et de l'agréable, il a prouvé que, sans nuire aux grâces champêtres, on pouvait leur associer des vues économiques* ».

Une perspective disparue

Le Marquis de Girardin avait tout fait pour faire disparaître les limites de son domaine précisant « *vous ne pouvez jamais vous bien approprier les fonds du pays qu'autant que votre terrain intérieur sera bien fondu, pour ainsi dire amalgamé avec le terrain extérieur. La moindre séparation apparente serait tache ou rature dans le tableau* ». Aujourd'hui, des murs ont été construits autour de la propriété du moulin. Le fond du petit parc au nord du château, propriété d'un grand hôtel est envahi par la végétation. La perspective n'existe plus.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : le moulin aujourd'hui- En bas, à droite : le petit parc et le moulin dans la perspective extrait de Promenade ou itinéraire des jardins d'Ermenonville, auquel on a joint vingt-cinq de leurs principales vues, dessinées et gravées par J. Merigot fils (1811) © Source : Bibliothèque de Toronto, Canada / Provenance : Projet Gutenberg

SITE CLASSÉ

Arrêté du 15 mai 1939.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE** : Parc et jardin**MOTIVATION****DE PROTECTION**

Aucun document concernant les motivations n'a pu être trouvé.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

8,32 hectares

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(Conseil Général de l'Oise).

AUTRES PROTECTIONS :

. Inclus dans la *Vallée de la Nonette*, site inscrit (6 février 1970) et en partie dans le *Domaine d'Ermenonville*, site inscrit (22 février 1938). Dans le cas du recouvrement de deux protections, l'arrêté de site classé abroge implicitement la partie du site inscrit concerné

. *PNR Oise Pays de France*
- Plusieurs Monuments Historiques :

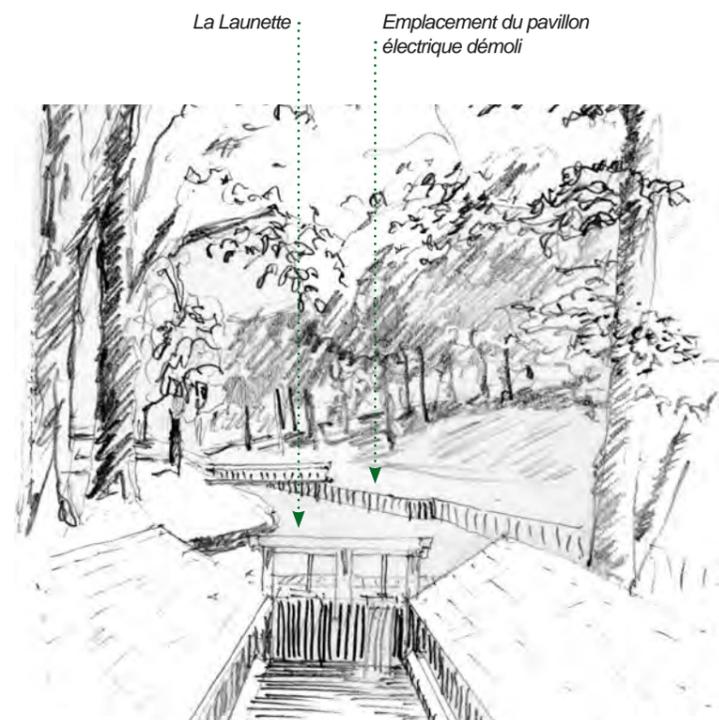
. *Château d'Ermenonville*, inscrit M.H. (11 juin 1930).

. *Parc Jean-Jacques Rousseau* : terrain et fabriques, classé MH, embarcadère et jeu d'arc inscrits MH (26 janvier 1989)

Ci-dessous :

Carte postale : *Ermenonville, Pavillon de l'électricité*, ND Phot., © Source : Archives départementales de l'Oise, 4 Fi 2756

www.archives.oise.fr

**Le parc d'Ermenonville**

En 1760, René-Louis de Girardin hérite de la seigneurie d'Ermenonville située à 14 km au sud-est de Senlis. En 1766, il s'installe à Ermenonville. Il entreprend la transformation du domaine avec l'appui de plusieurs artistes tels que les peintres Meyer et Hubert Robert, l'architecte Théodore Morel, ou Murray, maître jardinier écossais. En 1775, l'ensemble est terminé. Trois parties séparées par des voiries le composent : le petit parc au nord du château, le grand parc au sud du château et à l'ouest le Désert.

La mort du Marquis de Girardin entrainera une succession difficile pour le domaine. En 1878, la propriété, amputée du désert, est achetée pour le prince et la princesse Radziwill. Ceux-ci s'attachent à restaurer les jardins. La revue *la vie à la campagne* précise que le petit parc a été restauré sous la direction d'Edouard André et le Grand parc sous celle de Léon Martin. A partir de 1927, plusieurs propriétaires vont se succéder. En 1933, le propriétaire Ettore Bugatti vend des parcelles à l'est et à l'ouest du petit parc et envisage même de lotir le grand parc. En 1938 Le Touring Club de France achète et sauvegarde le grand parc et installe un camping le long de la route à l'ouest. En 1938, l'ensemble du domaine sauf le désert, et une partie de la forêt d'Ermenonville sont inscrits au titre des sites. Un an après, en 1939, le secteur ouest du grand parc est classé. Après la faillite du TCF en 1983, le Département de l'Oise, avec l'aide de la région Picardie rachète les 58 ha du parc au sud.

L'entrée du grand parc au sud

Le secteur protégé correspond à la fois au coteau boisé qui descend vers un bras de la Launette à l'entrée du grand parc au sud-ouest du château, et aux abords de l'ancien pavillon électrique aujourd'hui démoli. De la rue René de Girardin, qui sépare le grand et le petit parc, un point de vue s'offre sur le grand parc au-dessus du lavoir, construit au milieu du XIX^e siècle et alimenté par la rivière Launette. Ce lavoir ne fait pas partie du secteur protégé. Il remplace un ancien lavoir plus sommaire représenté sur les gravures anciennes du parc.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





ERMENONVILLE
969 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

- . Public
- . Touristique et de proximité

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN

- . projet de restauration en cours
- . Document de gestion : non

SIGNALÉTIQUE :

- . Plan du parc

MUTATIONS :

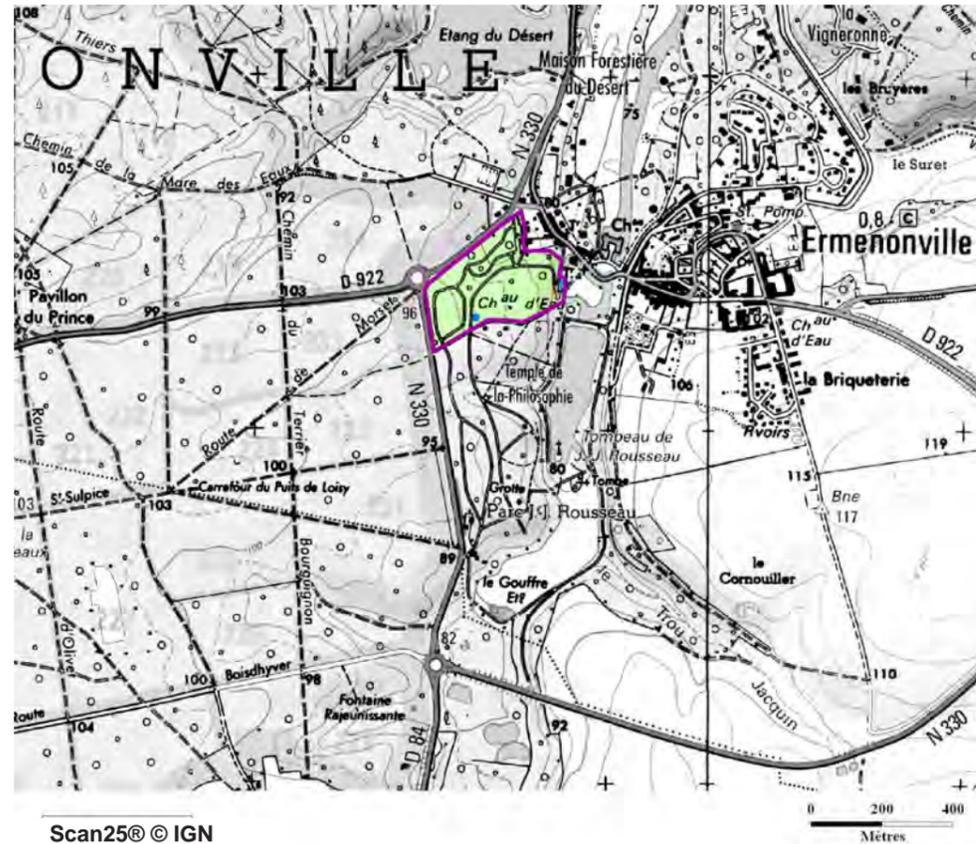
- . Etat du site : dégradé
- . Principales mutations : dynamiques naturelles

ENJEUX :

- . Restauration en cours

POUR EN SAVOIR PLUS :

- . René-Louis de Girardin, *De la composition des paysages*
- . Stanislas de Girardin, *Promenade ou itinéraire des jardins d'Ermenonville* (1811)
- . Geneviève Mazel, *Ermenonville, L'histoire et la vie du village ; le château et les jardins du marquis de Girardin ; le souvenir de Jean-Jacques Rousseau*, GEMOB, Bulletin 73-75, 1996



Le pavillon de l'électricité n'existe plus. Ce pavillon de style néo-classique, visible sur des cartes postales au début du xx^e siècle était implanté le long d'un bras de la rivière la Launette.

« En 1910, le prince Léon (fils du prince Radziwill), propriétaire du moulin, situé au nord du château et bâti par René de Girardin, veut le faire réparer et y installer une turbine qui produirait de l'électricité, mais l'opération est abandonnée, la zone très marécageuse présentait trop d'inconvénient. Il installera, dans une autre partie du domaine, le 'pavillon de l'électricité', disparu de nos jours ». (Geneviève Mazel, 1996)

Le pavillon fonctionnait grâce à l'énergie hydraulique. Il est encore visible en 1919 sur un dessin à la sanguine d'André Hurtet conservé au domaine de Sceaux.

Cette partie du parc est marquée par le tracé rectiligne de la dérivation de la Launette et les ponts transformés par les Radziwill avec leurs balustrades néoclassiques ou en béton imitant le bois. Au milieu du sous-bois, a été aménagé au dernier quart du xix^e siècle un château d'eau aux airs de faux donjon.

Le conseil général vient d'engager un projet de rénovation du parc Jean-Jacques Rousseau avec dans un premier temps la restauration des ponts, des chemins et des fabriques. Le parc a obtenu le label de «Centre culturel de rencontre» en 2012.



SITE CLASSÉ

Arrêté du 18 mars 1913.

CRITÈRE : Artistique**TYPLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

**MOTIVATION
DE PROTECTION**

Conscients de l'intérêt paysager et du caractère pittoresque de leur village, les habitants de Gerberoy ont soutenu la proposition de classement initiée par leur municipalité, la Société des Amis de Gerberoy et le peintre Henri Le Sidaner.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Promenade plantée d'arbres d'environ 900 m. de longueur entourant le village et comprenant la voirie (2 ha 20).

« Le site est constitué par la rue de la promenade de la ville, la rue du fossé de la ville, la rue du faubourg, et leurs abords » (cf arrêté)

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(commune de Gerberoy)

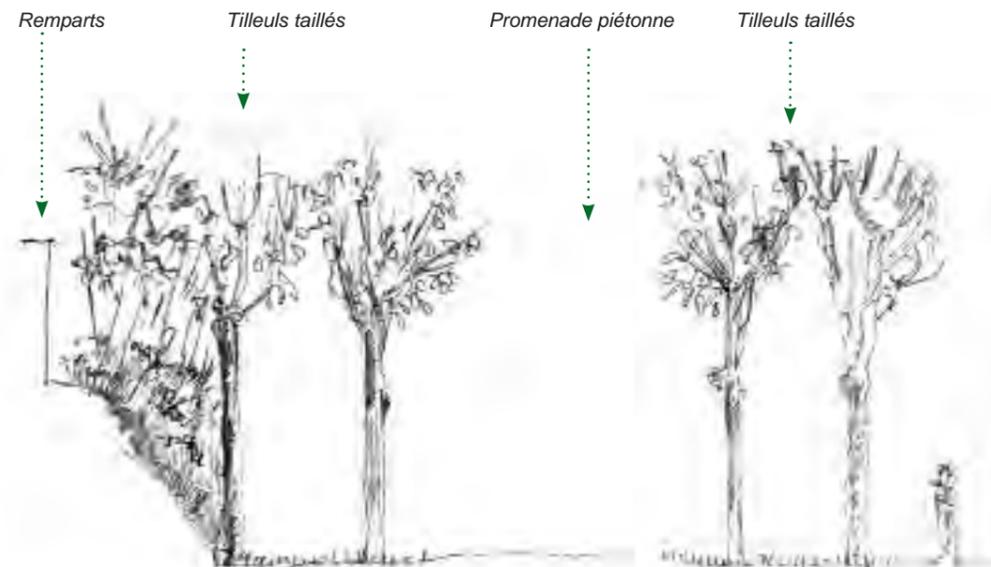
AUTRES PROTECTIONS :

. Collégiale Saint-Pierre inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques (3 avril 1984) et ses abords.

. Village de Gerberoy, site inscrit (10 mars 1976).

. ZPPAUP par arrêté en date du 20 novembre 1996

La ZPPAUP ne remet pas en cause la protection des sites classés.

**Un village implanté sur une butte**

« Quittant la morne étendue des plaines picardes, il faut traverser la jolie rivière poissonneuse du Thérain, pour aborder les premiers vallonnements ombragés de la proche Normandie. La route monte au milieu des pâtis, vers un fin clocher perçant l'horizon (...) au sommet, Gerberoy s'étend sur une colline ceinturée de remparts ombragés ... ».

Hélène d'Argoeuves, Gerberoy, 1956

Bâtie sur une butte de 188 mètres de haut formant un rempart naturel, Gerberoy sera longtemps un lieu stratégique à la limite de la Picardie et la Normandie. Entouré de bocages et de forêts, ce village chargé d'histoire est devenu un paisible site touristique.

La plantation des anciens remparts

Le bourg est fortifié dès le Moyen-Age. Le village se dote d'un château-fort (923). L'ensemble est complété d'un donjon (1004), d'un hôtel-dieu, puis d'une collégiale (1015). En 992, Francon, Seigneur de Gerberoy « fit murer la ville avec la permission du roi, et bâtit une collégiale dans l'enceinte du château ... » Le premier siège de la ville eut lieu à la fin du XI^e siècle. Le second en 1160 entraîna sa destruction. Philippe Auguste fit relever les murailles.

La ville fut encore assiégée par Jean sans terre (1196), le comte de Huntingdon (1419), les Anglais (1437). La guerre de cent ans et les périodes troublées qui suivirent entraîneront incendies, pillages et destructions. Les habitants rebâtirent les murs et rétablirent les portes à de nombreuses reprises. La ville et le château sont démantelés au XVI^e siècle. En 1828-29, les deux portes de la ville sont détruites. En 1832, les fossés des anciens remparts sont réaménagés en promenades plantées d'ormes.





GERBEROY
89 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. touristique

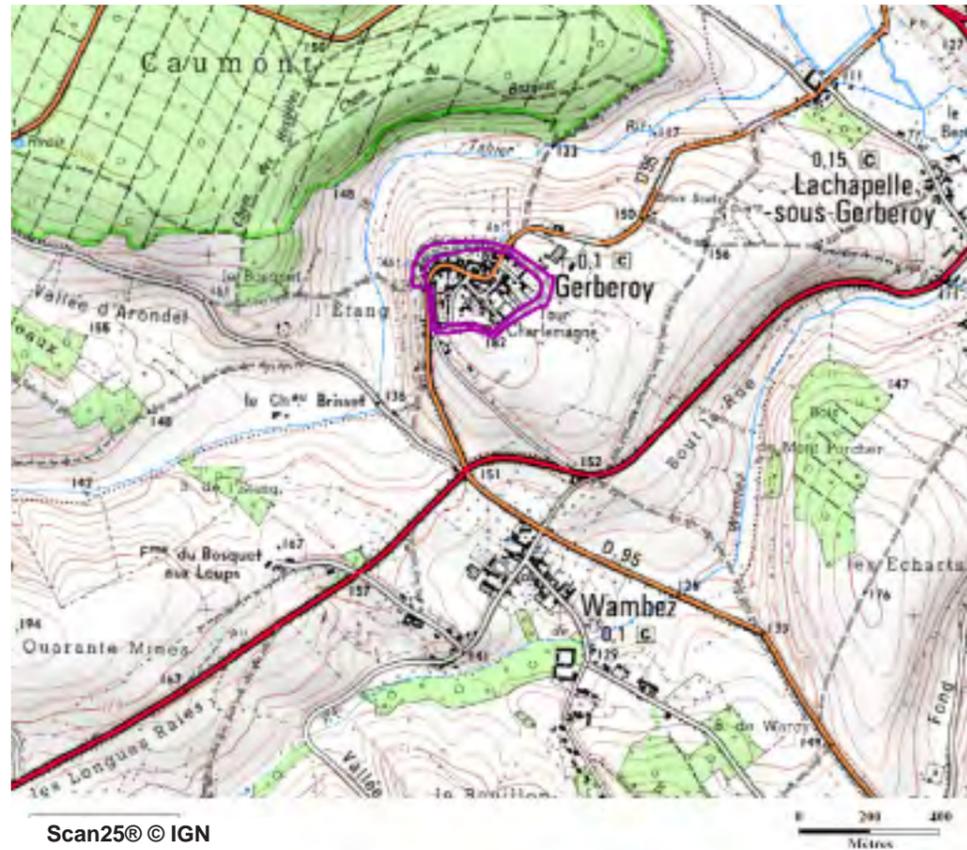
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : oui
et zppaup

SIGNALÉTIQUE : Néant

MUTATIONS :
. Etat du site :
quelques atteintes ;
. Pressions : touristique,
fréquentation, dynamiques
naturelles, ; Mutations se-
condaires : équipements/
infrastructures

ENJEUX :
. Travaux d'entretien et de
restauration
. Accueil du public et des
véhicules

POUR EN SAVOIR PLUS :
. d'ARGOEVES H., *Gerbe-
roy*, Beauvais, 1956
. LE SIDANER, R.- *Gerbe-
roy, boulevard du Beau-
vaisis. résumé et additifs*,
Rouen, imp. Lecerf, 1985
- LHULLIER V., *Le canton
de Songeons illustré*, imp.
Schmutz, Beauvais, 1889,
81 pages, cartes, dessins



En 1904, l'abattage de ces arbres est envisagé. Le peintre Henri Le Sidaner s'y oppose « *détruire ses arbres, c'est enlever à ce ravissant petit pays son plus grand charme ; c'est lui ravir sa couronne. En un temps où l'on se préoccupe de conserver au sol national toutes ses beautés et tout son caractère, l'on se dispose à priver de son ornement le plus précieux l'un des coins les plus pittoresques du Beauvaisis* » (lettre au Préfet). La prise de conscience de l'intérêt paysager et du caractère pittoresque du village, initiée par Henri le Sidaner et la Société des Amis de Gerberoy créée en 1909 permet l'adoption de la protection en 1913.

La belle promenade ceinture le village sur plus d'un kilomètre sur les anciens fossés. Elle a perdu ses ormes, malades, qui ont été abattus en 1935. Ils ont été remplacés par une belle allée d'érables sycomores. Visible de loin, elle domine le vallon du Tahier et les bois de Caumont. La promenade borde les remparts et les murs des vieux jardins qui ont gardé les fondations de l'ancienne enceinte du xv^e siècle. Au nord-est, deux piliers signalent l'ancienne porte de la ville sur la route de Songeons. Elle était autrefois dotée de tours et d'une chambre de garde. Quelques stationnements sont prévus pour accueillir les visiteurs. La promenade se poursuit par un mail de tilleuls marquant l'emplacement de l'allée du jeu de tamis. Au bout, un large espace engazonné, autrefois planté d'ormes était destiné à la pratique de ce jeu. La promenade se poursuit entre des talus envahis par une végétation spontanée mêlant érables, frênes ou noisetiers.

Au sud, il subsiste des restes de l'enceinte relevée au xvii^e siècle. L'ensemble du parcours permet la découverte de remarquables points de vue sur les jardins, les remparts, la collégiale Saint Pierre et la campagne environnante. Un belvédère aménagé offre un point de vue sur les jardins du peintre Le Sidaner. Celui-ci les aménage en terrasse, au début du xx^e siècle, sur les ruines de l'ancienne forteresse. Un kiosque est bâti sur l'ancienne tour de garde.



SITE INSCRIT

Arrêté du 10 mars 1976.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Grand ensemble paysager

MOTIVATION**DE PROTECTION**

Consciente que l'intérêt du site de Gerberoy dépend aussi en grande partie de la qualité du paysage environnant, la municipalité a demandé la mise en place d'une protection concernant le village médiéval et l'écrin de verdure qui en souligne le caractère pittoresque.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

192,18 ha délimités par la voirie et les limites communales, comprenant le village de Gerberoy

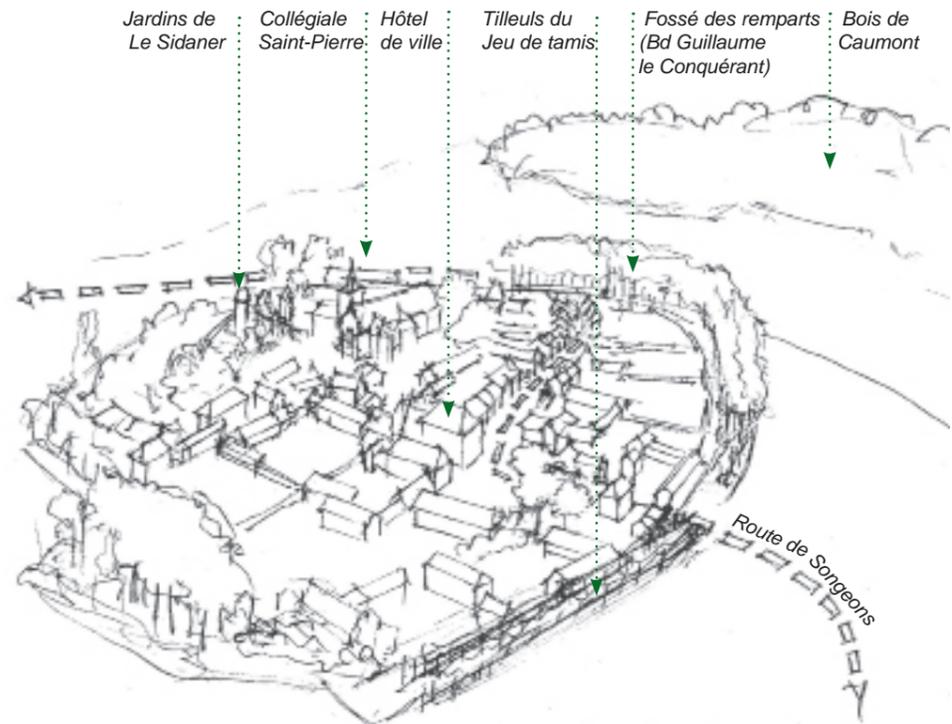
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE et PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

. Site inclus dans la ZPPAUP par arrêté en date du 20 novembre 1996

En cas de superposition des deux régimes de protection, la réglementation applicable à la ZPPAUP s'impose sur celle du site inscrit. Les effets du site inscrit sont suspendus dans le périmètre de la ZPPAUP.

. Collégiale Saint-Pierre inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques (3 avril 1984) et ses abords.

. Promenade plantée d'arbres, site classé (18 mars 1913).

**Une cité médiévale fortifiée et implantée sur une butte**

« Quittant la morne étendue des plaines picardes, il faut traverser la jolie rivière poissonneuse du Thérain (...).

La route monte au milieu des pâtis, vers un fin clocher perçant l'horizon ; à droite s'étend le vallon du Tahier, où paissent de blancs moutons et des vaches paisibles ; au sommet, Gerberoy s'étend sur une colline ceinturée de remparts ombragés, avec ses vieilles demeures fleuries, l'ancien vidamé, les maisons des chanoines, celle qui abrita Henri IV blessé... Louis XIII... Richelieu.

La petite ville peut nous raconter mille ans de son histoire (...) A travers heur et malheur, elle a rempli vaillamment au cours des siècles son rôle de place forte, sentinelle avancée du Beauvaisis français en face de la Normandie, anglaise depuis 911... ».

Hélène d'Argoeuves, Gerberoy, 1956

Bâti sur une butte de 188 mètres de haut formant un rempart naturel, Gerberoy sera longtemps un lieu stratégique à la limite de la Picardie et la Normandie. Ce village chargé d'histoire est devenu un site touristique renommé. La protection s'attache à préserver les vues sur le site d'implantation de la cité médiévale, entourée de bocages et de forêts.

Un des plus beaux villages de France

Le bourg est fortifié dès le Moyen-Age. Entouré par les vestiges des remparts et par la promenade plantée d'arbres sur les fossés, le village a conservé l'aspect de l'ancienne cité médiévale placée aux confins du Royaume de France et du Duché de Normandie. Les ruelles tortueuses sont pavées de pierres. Avec ses maisons en colombages de bois et torchis ou en briques et silex (xvi^e- xviii^e siècle), l'ancienne porte et les restes du château détruit au xvi^e siècle, la collégiale (xi^e- xv^e siècle) et l'hôtel de Ville (xviii^e siècle), Gerberoy est considéré comme un des « 101 plus beaux villages de France ».

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





GERBEROY
89 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. public et privé

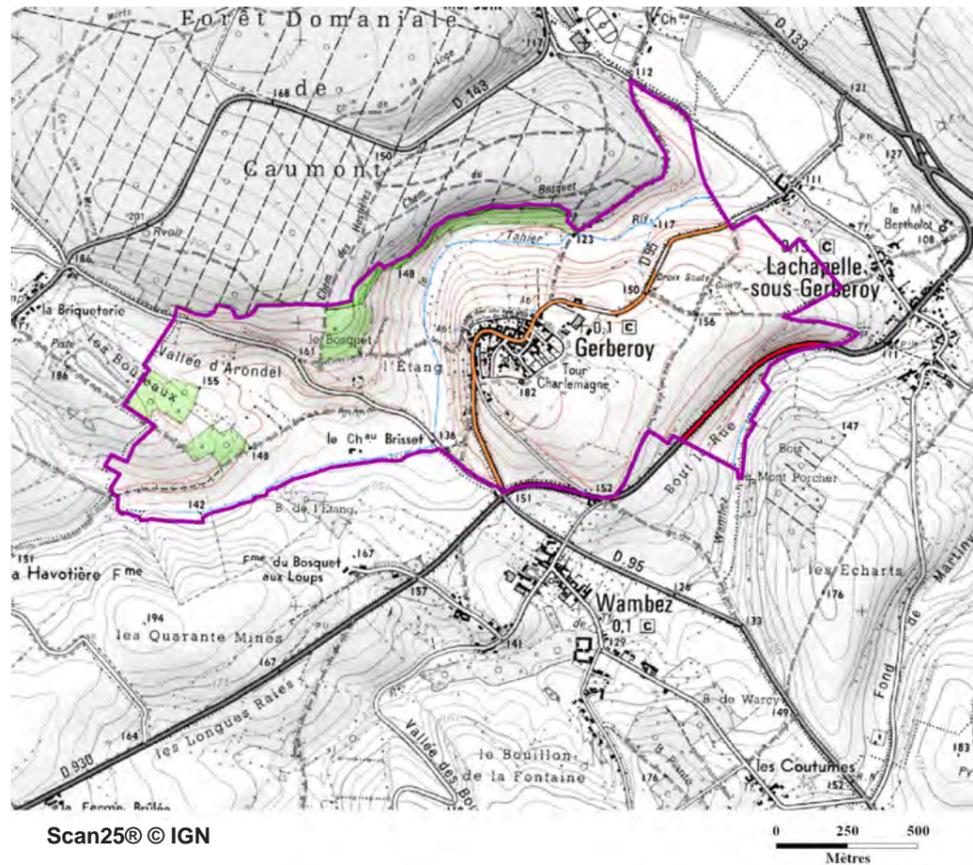
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : oui
et zppaup

SIGNALÉTIQUE : quelques
panneaux signalent la res-
tauration de bâtiments

MUTATIONS :
. Etat du site : bons, critères
lisibles
. Pressions : touristique,
fréquentation ; Mutations
secondaires : équipements/
infrastructures

ENJEUX :
. Travaux d'entretien, restau-
ration et mise en valeur

POUR EN SAVOIR PLUS :
. L'HUILLIER V., *Le canton
de Songeons illustré*, imp.
Schmutz, Beauvais, 1889,
81 pages, cartes, dessins
. d'ARGOEUVES H., *Gerbe-
roy*, Beauvais, 1956
. LE SIDANER, R.- *Gerbe-
roy, boulevard du Beau-
vaisis. résumé et additifs*,
Rouen, imp. Lecerf, 1985
. CONAN Michel, FAVARON
Juliette, *Comment les
villages devinrent des pay-
sages*, Les annales de la
recherche urbaine N°74,
1997



Scan25® © IGN

0 250 500
Mètres

La «réinvention» de Gerberoy par Le Sidaner

En 1901, sur les conseils d'un ami, le peintre Henri Le Sidaner (1862-1939) s'installe à Gerberoy. Dès 1890, de nombreuses familles étaient parties s'installer à Songeons, dans la vallée, abandonnant le village. En 1904, Le Sidaner acquiert une maison. Il y installe son atelier et aménage de remarquables jardins en terrasses sur les ruines de l'ancienne forteresse. Il participe à la renaissance de Gerberoy et à la fondation de la Société des amis de Gerberoy en 1909. « ...ils obtinrent l'aide financière du Touring-Club de France pour la réhabilitation du village comme s'il avait été en lui-même un monument historique. Les murs de la ville furent réparés, ainsi que quelques maisons. Ils commencèrent à planter des rosiers dans les rues, à l'entrée de chaque maison et de chaque bâtiment public. Les initiatives des habitants ont fait depuis de ses ruelles des allées de cottage anglais décorées de plantes grimpantes et de fleurs décoratives. De plus une fête des roses fut organisée chaque année. La poésie, la musique et les arts y étaient célébrés ; les jardins ouverts à tous, et les autorités locales y côtoyaient ce jour-là les artistes amis de Le Sidaner, les membres du Touring-Club et d'autres personnalités de la société parisienne, membres de sociétés telles que Les amis des jardins, l'Académie de Versailles, les Rosalies de Paris, la Betterave, le Club alpin, les Amis des cathédrales... En 1938, Gerberoy reçut le prix des « villages coquets » dans le concours ouvert pour la région. »

Michel CONAN, Juliette FAVARON, *Comment les villages devinrent des paysages*

Une forte fréquentation touristique

La commune a su préserver son cadre paysager, ses atouts patrimoniaux et maîtriser son urbanisation. « Ironiquement, le grand nombre des visiteurs ruine la tranquillité de l'endroit, en même temps qu'il contribue à en élargir la renommée. Certains propriétaires l'ont quitté, mais sa réputation a suffi à attirer de nouvelles élites parisiennes pour les remplacer » (M. Conan, J. Favaron). La forte fréquentation touristique, environ 50 000 visiteurs par an entraîne des problèmes de circulation et de stationnement. Un parking de dissuasion destiné aux autocars et véhicules légers a été implanté dans une prairie à l'entrée du village.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à gauche : Gerberoy vu de la route de Buicourt,
En bas à droite : la place de la mairie

SITE CLASSÉ

Arrêté du 28 décembre 1960.

CRITÈRE : Pittoresque

TPOLOGIE :
Parc et jardin

**MOTIVATION
DE PROTECTION**

« Ce domaine a été constitué par des acquisitions successives réalisées à la fin du siècle dernier (xix^e) par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France qui se préoccupait d'aménager les terrains nécessaires à la préparation des chevaux de courses à proximité même de la ville de Chantilly qui avait servi de berceau à la race de pur-sang en France. Ce terrain prolonge et complète le magnifique domaine légué par le Duc d'Aumale à l'Institut de France et leur ensemble constitue le site historique et touristique qui fait la renommée et l'intérêt du Centre de Chantilly ».
(Extrait de la demande de classement de la Société d'Encouragement du 21 octobre 1959)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Ensemble des propriétés de la Société d'Encouragement en 1960, soit 221,27 hectares.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

(Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France).

AUTRES PROTECTIONS :

- . Église de Gouvieux inscrite Monuments Historiques (11 mai 1988)
- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
- . PNR Oise-Pays de France



D1016, avenue du Général Leclerc

Un parc dédié aux sports équestres

Le Domaine des aigles est un grand parc boisé aménagé pour l'entraînement des chevaux de courses, en France, à proximité de la forêt de Chantilly. Il se situe sur la commune de Gouvieux, aux portes de Chantilly, le long de la départementale 1016 menant à Paris. Formant un ensemble avec l'hippodrome de Chantilly, il participe à la renommée équestre de la ville. Il s'est développé à la suite des premières courses sur l'Hippodrome des Condé le 15 mai 1834. Le domaine a été constitué par des acquisitions successives à la fin du xix^e siècle, réalisées par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France. Cette société avait été fondée en 1833. Elle a pris aujourd'hui le nom de *France Galop*.

Le parc, de forme à peu près triangulaire, est clôturé sur toutes ses limites. De nombreuses portes sont ouvertes sur les différents côtés du site. L'accès principal est situé sur l'avenue qui mène au centre ville de Chantilly et au château. On y trouve les bâtiments de France Galop, quelques écuries, des hangars pour le matériel d'entretien, mais aussi la clinique des Jockeys, récemment agrandie. De nombreuses autres écuries sont situées à l'intérieur ou à proximité immédiate du domaine.

Le parc offre différentes pistes d'exercices équestres (vitesse, parcours variés). France Galop décrit ainsi ce centre d'entraînement pour chevaux :

« le terrain des Aigles comporte 220 ha dont 70 ha de gazon, 33 km de pistes en sable, 4 km de pistes d'obstacle et deux pistes artificielles en sable fibré de 2 000 m, l'une en ligne droite le long de la piste des réservoirs, l'autre semi-circulaire, à l'extérieur de la piste ronde en gazon située dans une grande clairière. Ici est installée la majorité des effectifs : environ 1 300 chevaux et 40 entraîneurs qui disposent de très belles écuries anciennes ou récentes.





GOUVIEUX
9 434 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

- . Privé
- . Des visites sont parfois organisées par l'office de tourisme de Chantilly

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN

- . Document de gestion : Non

SIGNALÉTIQUE :

- . Aucune

MUTATIONS :

- . Etat : bon, critères lisibles
- . Principales mutations : équipements, infrastructures

ENJEUX :

- . L'entretien est remarquable. Certains bâtiments pourraient toutefois être mieux intégrés.
- . Le mitage de l'environnement immédiat du site doit inciter à adopter des règles strictes de gestion des abords dans les documents d'urbanisme afin de préserver l'écrin boisé.



Scan25® © IGN

Depuis juillet 2001, un tunnel, construit pour des raisons de sécurité sous la nationale 16, relie le bois Saint-Denis aux Aigles, assure désormais 800 à 1.000 passages de chevaux par jour. Son financement a été assuré par l'Etat, le Conseil Général, la Communauté des Communes de l'Aire Cantilienne et France Galop ».

Une immense clairière ovale de 110 hectares s'ouvre au cœur des boisements. La pelouse y est soigneusement entretenue. Les quelques 70 000 mètres de pistes en herbe ou en sable sont régulièrement arrosés. Le parc est entretenu en permanence par les employés de France Galop. Des bosquets et des bois séparent les différentes pistes (chêne, hêtre, robinier, bouleau, merisier, érable...). Leur gestion est confiée à l'Office National des Forêts. Les arbres sont régulièrement taillés en bordure des pistes.

Le site est privé, mais des visites sont parfois proposées par la société d'encouragement et l'office de tourisme de Chantilly. Le parc forme un écrin de verdure dans un environnement soumis à la pression immobilière. Les grands parcs existant aux abords ont été lotis afin d'accueillir des constructions individuelles.



SITE CLASSÉ

Décret du 5 août 1993.

CRITÈRE : pittoresque, historique, scientifique

TYPLOGIE : Grand ensemble paysager

MOTIVATION

DE PROTECTION

Le classement de la forêt d'Halatte constitue une des grandes phases de la protection du Massif des Trois Forêts complétant une succession de mesures progressivement mises en place dans cette région.

Avec les forêts de Chantilly et d'Ermenonville, Halatte forme un ensemble exceptionnel d'environ 25 000 ha relativement préservé aux portes de la région parisienne. Seule une mesure de protection forte permet d'assurer la pérennité de ce patrimoine naturel et paysager soumis à de fortes pressions périurbaines. Parvenues presque intactes depuis l'époque des grandes chasses royales, ces trois forêts présentent un grand intérêt, tant au plan paysager, que scientifique, historique, récréatif et touristique.

Le périmètre classé est étendu aux clairières et aux marges agricoles dont la préservation est indispensable à une bonne perception du site et à l'équilibre de l'écosystème forestier.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

5 908,25 hectares

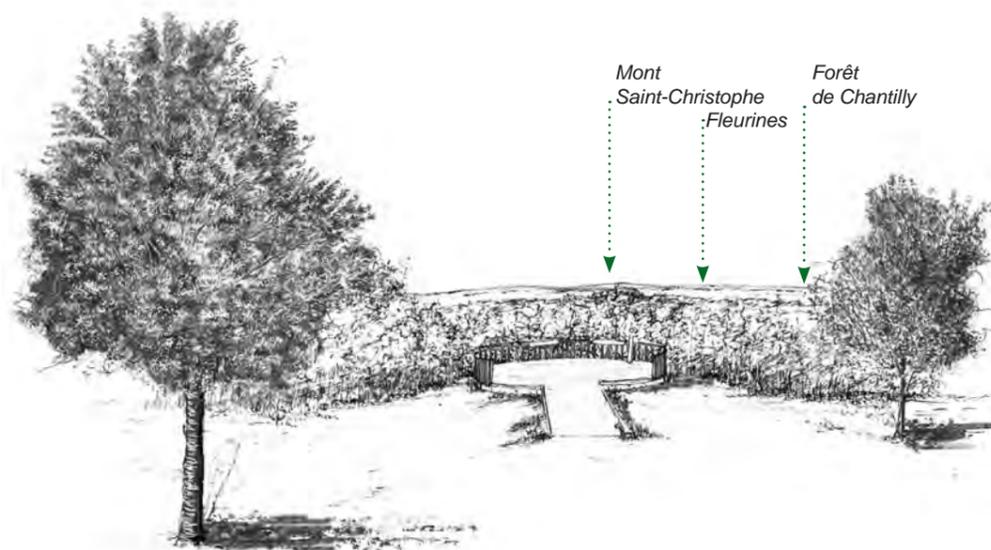
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

et PRIVÉE.

AUTRES PROTECTIONS :

- . Plusieurs Monuments Historiques et leurs abords.
- . Parc du Château d'Ognon (3 nov. 1943), Mont Calipet (14 mars 1947), Vallée de la Nonette (6 février 1970), sites inscrits.

- . PNR Oise Pays de France



Panorama depuis le mont Pagnotte

6 000 hectares de forêts

La forêt d'Halatte est située au nord du bassin parisien, entre les villes de Senlis, Creil et Pont-Sainte-Maxence. Elle rassemble cinq forêts communales, une forêt départementale, et de nombreux bois privés et constitue un massif forestier d'environ 6000 hectares. Elle recouvre un plateau calcaire d'une centaine de mètres d'altitude de moyenne qui descend progressivement sur le cours de la Nonette, et qui forme un relief abrupt sur le cours de l'Oise. Aucun cours d'eau permanent ne parcourt le territoire de la forêt. Le sol sableux et calcaire draine parfaitement les eaux. Seuls subsistent quelques rus, émanants d'anciennes fontaines, pour la plupart recouvertes par la végétation. Le site s'étend sur 13 communes, mais seuls deux villages-clairières se sont implantés au coeur de la forêt : Aumont-en-Halatte et Fleurines.

Un patrimoine remontant au néolithique

Trois pierres levées (le dolmen de Chancy, et les menhirs des Indrolles) datant de 5000 ans avant notre ère attestent d'une présence humaine dès le néolithique. Un temple gallo-romain est encore visible en forêt domaniale à Ognon. Depuis l'époque de Clovis, la forêt est un terrain de chasse de prédilection des Rois de France à proximité de leurs lieux de villégiature. Etienne Guillemot rappelle que « *Bornée au nord par Pont-Sainte-Maxence, au sud par Senlis, dominant la vallée de l'Oise, rivière profonde et calme, qui la baigne sur toute son étendue nord-ouest, la forêt d'Halatte était bien située pour l'exploitation. Elle fut aussi merveilleusement aménagée pour la chasse aux XVII^e et XVIII^e siècles, et c'est avec raison que Pierre le Grand l'appelait le jardin de la France. Au XIII^e siècle, cette forêt avait donc, à peu de chose près, les limites actuelles. Elle fut toujours royale, mais, de bonne heure, les rois de France en aliénèrent une partie en faveur des nombreux établissements religieux de Senlis et des environs. Des seigneurs laïques et des particuliers en possédèrent aussi quelques portions, moins étendues cependant que celles du clergé. Les rois se réservèrent la région septentrionale et occidentale, plus rapprochée de l'Oise, qui servait à transporter le bois jusqu'à Paris, tandis qu'ils donnèrent à l'évêque et aux communautés religieuses de Senlis le sud de la forêt,*

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





COMMUNES : Apremont, Aumont, Beaufort, Beaurepaire, Chamant, Fleurines, Ognon, Pontpoint, Pont-Sainte-Maxence, Roberval, Senlis, Verneuil-En-Halatte, Ville-neuve-Sur-Verberie, Villers-Saint-Frambourg.

FRÉQUENTATION DU SITE
 . plus de 5 millions de visiteurs par an

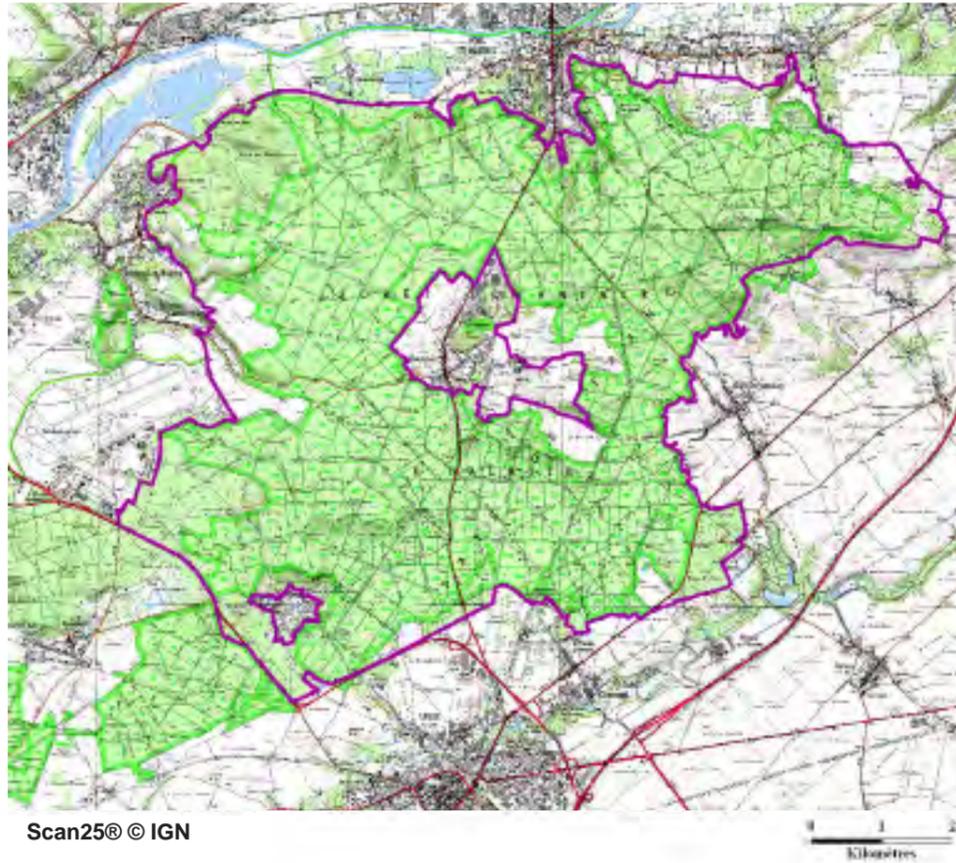
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 . Document d'aménagement forestier

SIGNALÉTIQUE :
 . Signalétique ONF

MUTATIONS :
 . Etat : Bon, critères lisibles, avec quelques atteintes
 . Principales mutations :
 - Pressions foncières/ Equipements infrastructures
 Mutations secondaires : pressions urbaines, pressions touristiques/ fréquentation

ENJEUX :
 . Veiller au respect de l'intégrité du site dans toutes les interventions susceptibles d'en modifier l'aspect, notamment dans le cadre des documents d'urbanisme.

POUR EN SAVOIR PLUS :
 . *Découvrons la Forêt d'Halatte*, Plaque PNR Oise Pays de France
 . Léon Fautrat, « La Forêt d'Halatte et sa capitainerie », dans *Comité Archéologique de Senlis, Comptes-rendus et Mémoires*, Senlis, Imprimerie d'Eugène Dufresne, 3^e série, vol. 1, 1887, p. 81-110
 . Étienne Guillemot, *Les forêts de Senlis : Étude sur les régimes des forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville au Moyen Âge jusqu'à la Révolution*, Paris, Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1905, 228 p.



Scan25® © IGN

« éloigné seulement d'une demi-lieue de cette ville ». A partir du XVI^e siècle, les bornes armoriées en pierre, toujours visibles, se multiplient afin de délimiter le territoire des différents propriétaires. Les fontaines à margelles en pierre utilisées pour les chevaux et les chiens de chasse ponctuent la forêt. Quelques monuments naturels ponctuent également le site, avec, outre les menhirs, des arbres remarquables.

Une forêt de hêtres, chênes et tilleuls

L'histoire du site est encore lisible actuellement. La forêt, importante réserve de bois de différentes essences (hêtres, chênes, tilleuls, pins, bouleaux...), est quadrillée par un réseau dense de routes, d'allées, et de chemins forestiers. Dans la moitié nord, la présence des grandes chasses royales a incité à la production de bois d'oeuvre en futaie, principalement du hêtre. Au sud, la production s'oriente vers le taillis, ou le taillis sous futaie de chênes et de tilleuls. L'Office National des Forêts gère les propriétés publiques, orientant à long terme la production vers la futaie, constituée majoritairement de chênes.

Des belvédères

Trois buttes témoins s'alignent sur une diagonale : le mont Alta de 140 m, la butte Saint-Christophe de 185 m située au milieu d'une clairière en plein cœur de la forêt et le mont Pagnotte à 222 m, point culminant du site. Un belvédère réaménagé sur ce dernier site permet d'observer l'ensemble forestier. Depuis les lisières de la forêt s'ouvrent également de magnifiques panoramas.

La forêt est actuellement principalement fréquentée localement. Le GR 12, chemin de Saint Jacques, est le seul sentier balisé de la forêt. Les autres chemins servent essentiellement à la gestion. Ils délimitent les parcelles et ne sont pas ouverts au public. Peu de cartes précises et lisibles sont disponibles et implantés sur place. Améliorer l'orientation des visiteurs pourrait amener davantage de promeneurs métropolitains à parcourir ces lieux fantastiques encore préservés aux portes de la région parisienne.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
 Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : les menhirs
 - En bas, à droite : panorama de l'abbaye Saint-Christophe

SITE INSCRIT

Arrêté du 1er avril 1971.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Grand ensemble paysager

MOTIVATION**DE PROTECTION**

Seule hauteur boisée au nord de Compiègne, le Mont Ganelon est à la fois un site historique et archéologique important ainsi qu'un lieu de promenade recherché. Les risques d'expansion des constructions et d'installation de lignes électriques ont suscité la mise en place rapide d'une protection.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

548,05 hectares délimités par la voirie.

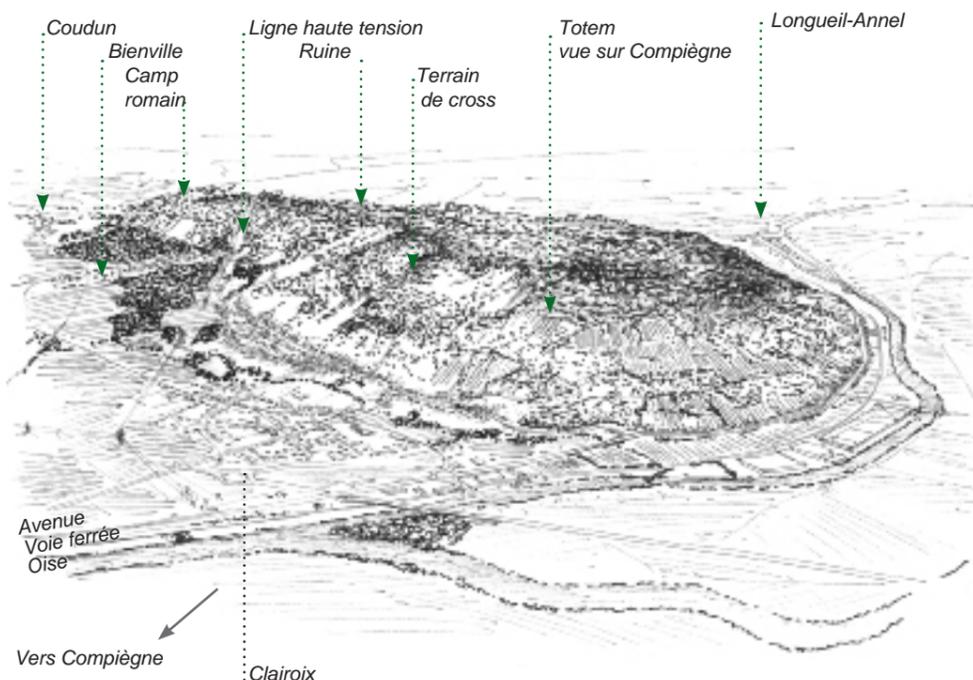
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

et PRIVÉE.

AUTRES PROTECTIONS :

. *Eglise de Clairoux* inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques (4 février 1926)

. *Eglise de Coudun* classée à l'inventaire des Monuments Historiques (22 mars 1924)-
Abords hors périmètre

**Un site stratégique**

L'origine du nom Ganelon n'est pas clairement établie. Seule hauteur boisée de la rive droite de l'Oise au nord de Compiègne, le mont culmine à 155 m et peut être admiré de loin.

Le Mont Ganelon est à la fois un site historique et archéologique ainsi qu'un lieu de promenade.

Cette butte témoin de l'époque tertiaire constitue un promontoire occupé et fortifié dès l'époque néolithique, durant les âges de bronze et de fer, jusqu'à l'époque gallo-romaine. Les nombreux vestiges découverts lors des fouilles sont exposés au musée Vivenel de Compiègne. A l'époque gallo-romaine, un « camp de César » était établi à chaque extrémité : à l'ouest, camp d'hébergement, à l'est camp d'observation sur l'Oise et l'Aisne. Du fait du boisement de la butte, les vestiges archéologiques ne sont plus visibles. Rare vestige encore présent, la tour fendue est constituée des restes d'un moulin à vent en pierre fonctionnant lorsque le sommet de la butte était déboisé entre le XIII^e et le XIX^e siècle.

Un site naturel

Le site offre un espace naturel intéressant et varié. Les nombreuses sources qui surgissent au niveau des couches d'argiles imperméables ont permis la formation d'une ceinture humide plantée de peupliers, aulnes, ormes au pied de la butte. Les sources alimentaient les villages en eau potable. Les eaux de la fontaine du Roy à Clairoux dont l'édicule date du règne de Louis XV (1730) fournissaient la table du Roi et de la cour lors de leur séjour au palais de Compiègne.

Les pentes sableuses sont boisées. Les sables cuisiers qui composent la butte ont été exploités, notamment pour des travaux routiers. Au sommet du plateau, les calcaires du Lutétien ont également été exploités. Ces carrières sont aujourd'hui abandonnées.





BIENVILLE 454 h.
 CLAIROIX 2 116 h.
 COUDUN 901 h.
 JANVILLE 723 h.
 LONGUEIL-ANNEL 2 379 h.
 (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
 . chemins piétons et cyclistes

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 . association «*les crinqu-neurs*», pour la préservation du Mont Ganelon

. *Sivu* (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) créé en 1995 pour protéger et mettre en valeur le mont Ganelon

. Plan de gestion quinquennal et programme d'actions financé par le Département à hauteur de 80% (2002).

. Travaux de restauration de pelouses et de lisières, de mise en valeur du patrimoine historique (2005).

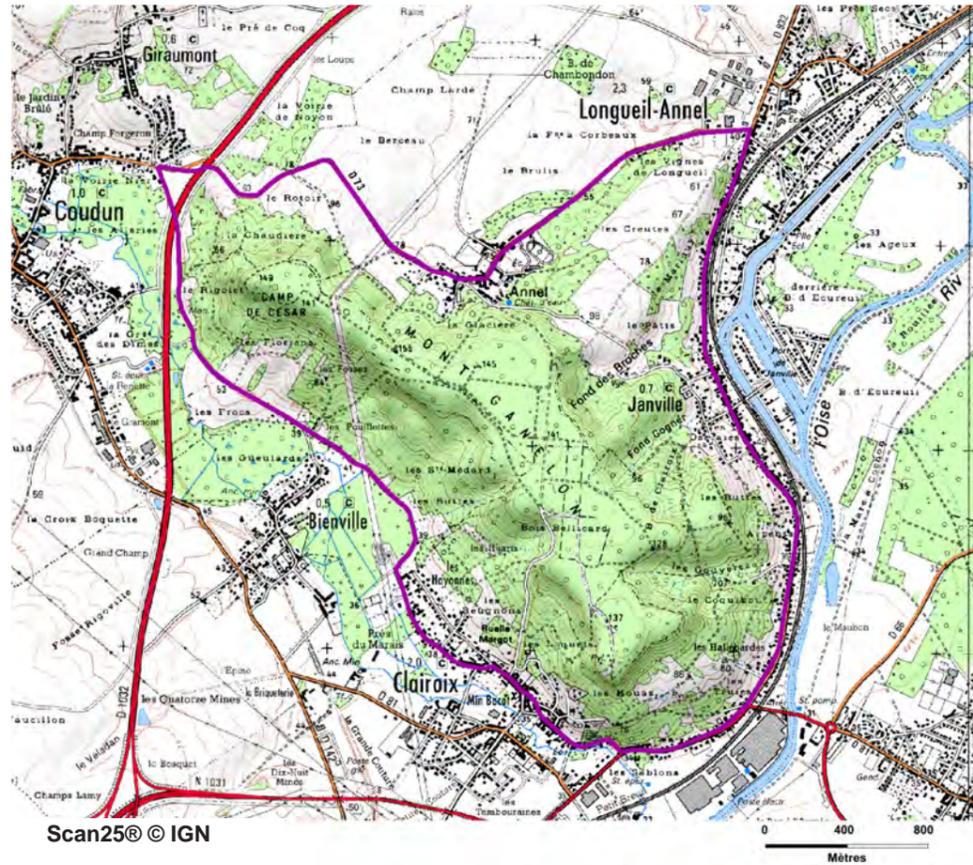
SIGNALÉTIQUE :
 . parcours historique

MUTATIONS :
 . Etat : Le site est bien entretenu, malgré la forte fréquentation même le terrain de cross est dissimulé dans ce cadre forestier

. Principales mutations :
 - pressions urbaines aux abords et équipements-infrastructures
 - dynamiques naturelles

ENJEUX :
 . Veiller à l'intégration des nouvelles opérations de logement des villages adjacents.

POUR EN SAVOIR PLUS :
 . Rémi DUVERT, « Le mont Ganelon » dans *Clairoix (Oise) - Patrimoine, histoire et vie locale*, 2010 (Association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix »)
 . *Znieff de type 1 du Mont Ganelon*, Dreal de Picardie



Les pentes raides et sableuses de la butte autrefois plantées de vignes puis de pommiers à cidre sont aujourd'hui boisées. L'épais bois est constitué en majorité de charmes et hêtres. En son sein s'ouvrent quelques clairières. Le sommet plat calcaire alterne pelouses, buissons et bois.

Une zone de préemption au titre des ENS (Espaces Naturels Sensibles) a été créée en 1996. Le Syndicat créé en 1995 par les communes pour valoriser la butte peut faire valoir un droit de préemption lors de la mise en vente des terrains. Une centaine d'hectares a été ainsi acquis. Des travaux de restauration de milieux naturels et de mise en valeur du patrimoine historique ont été entrepris.

Une butte fréquentée, des abords peu à peu urbanisés

Ce site naturel à proximité de Compiègne est fréquenté. Plusieurs sentiers traversent le mont d'est en ouest et du nord au sud. Le site offre de belles promenades, empruntées par les piétons, les vélos, les voitures mais aussi les motocross. Un terrain de cross est aménagé au milieu du mont, dans une entaille naturelle. Une ligne à haute tension traverse l'extrémité ouest de la butte et un émetteur radiotélévision d'une hauteur de 40 mètres est implantée sur le relief, mais ne perturbe pas le site. A l'est, près du totem, se dégage un point de vue sur la ville de Compiègne.

La butte est protégée, mais ses abords s'urbanisent et des lotissements s'implantent à ses pieds.



SITE CLASSÉ

Arrêté du 12 mars 1962.

CRITÈRE : Pittoresque**TPOLOGIE :**

Parc et jardin

**MOTIVATION
DE PROTECTION**

Le parc forme un véritable écrin de verdure pour l'ancienne abbatiale de Morienval, un des sommets de l'architecture romane. Le classement demandé par le propriétaire vise aussi à protéger les bâtiments des ^{xvi}^e et ^{xviii}^e siècles, vestiges de l'ancienne abbaye.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

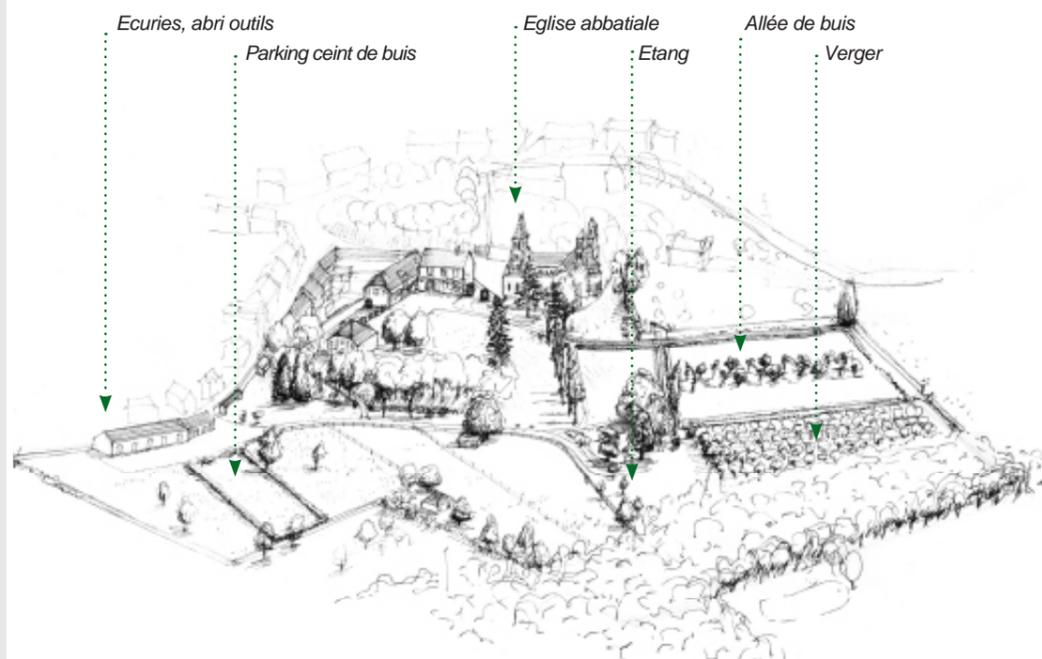
4,73 hectares.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE.**AUTRES PROTECTIONS :**

. ZPPAUP de Morienval (25 septembre 1991)
La ZPPAUP ne remet pas en cause la protection des sites classés.

Monuments Historiques :

. *Eglise abbatiale* classée (1840)
. *Façades et toitures du bâtiment des nonnes et sol de l'ancienne abbaye* inscrits (28 décembre 1984).
. *Ancienne croix de cimetière* scellée dans le mur de soutènement gauche de l'église ; inscription par arrêté du 12 avril 1927

**Une ancienne abbatiale**

Situé au centre du village, le parc de l'abbaye de Morienval s'étend au sud et à l'est de l'église abbatiale romane, classée aux monuments historiques. Celle-ci est «*est universellement connue (...) car c'est pour vouïter sa carole que la croisée d'ogives fut employée pour la première fois. Sa silhouette extérieure avec son abside ronde et ses trois clochers est une des plus magnifiques et des plus pittoresques de France*» (extrait du rapport pour le classement du site).

D'après la base Mérimée du Ministère de la culture, l'abbaye bénédictine de Morienval fut probablement fondée au ^{ix}^e siècle. Entre 1075 et 1103 y sont transférés les reliques de Saint Annobert. L'église actuelle est bâtie en trois campagnes principales de constructions : une première de 1075 à 1085, une seconde entre 1085 et 1105 et la troisième à partir de 1130. L'abbaye Notre-Dame de Morienval est supprimée en 1745. Protégée monument historique dès 1840, de nombreuses restaurations sont menées dans l'église abbatiale au ^{xix}^e siècle.

De l'ancienne abbaye de Morienval subsistent également trois bâtiments en pierres de tailles bien conservés. Le *bâtiment des nonnes*, situé sur la rue de l'église, et la *Grande maison*, qui se prolonge perpendiculairement, datent du ^{xvi}^e siècle. Ce dernier a été remanié au ^{xviii}^e. C'est aujourd'hui la résidence des propriétaires. On entre dans le domaine par une belle porte cochère. Le passage d'abord vouïté, à arcades, puis en poutres apparentes mène à une cour gravillonnée. Le *pavillon de l'abbesse*, construit en retrait des autres bâtiments, au ^{xvii}^e, puis remanié ensuite, ferme la cour sur le troisième côté. Il est actuellement loué pour des événements. Les bâtiments n'ont pas changé, seules les toitures en tuiles et les façades ont été rénovées. Ces trois bâtiments font partie du site classé. Il avait également été envisagé un site inscrit incluant «*les fermes de la sucrerie et Dollot, anciennes fermes du couvent de Morienval, intéressantes par l'ancienneté et le pittoresque de leurs bâtiments autant que pour le belvédère que représentent les cours en terrasse*». Aucun arrêté n'a été retrouvé.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





MORIENVAL
1 022 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
 . ouverture ponctuelle au public
 . location pour des événements

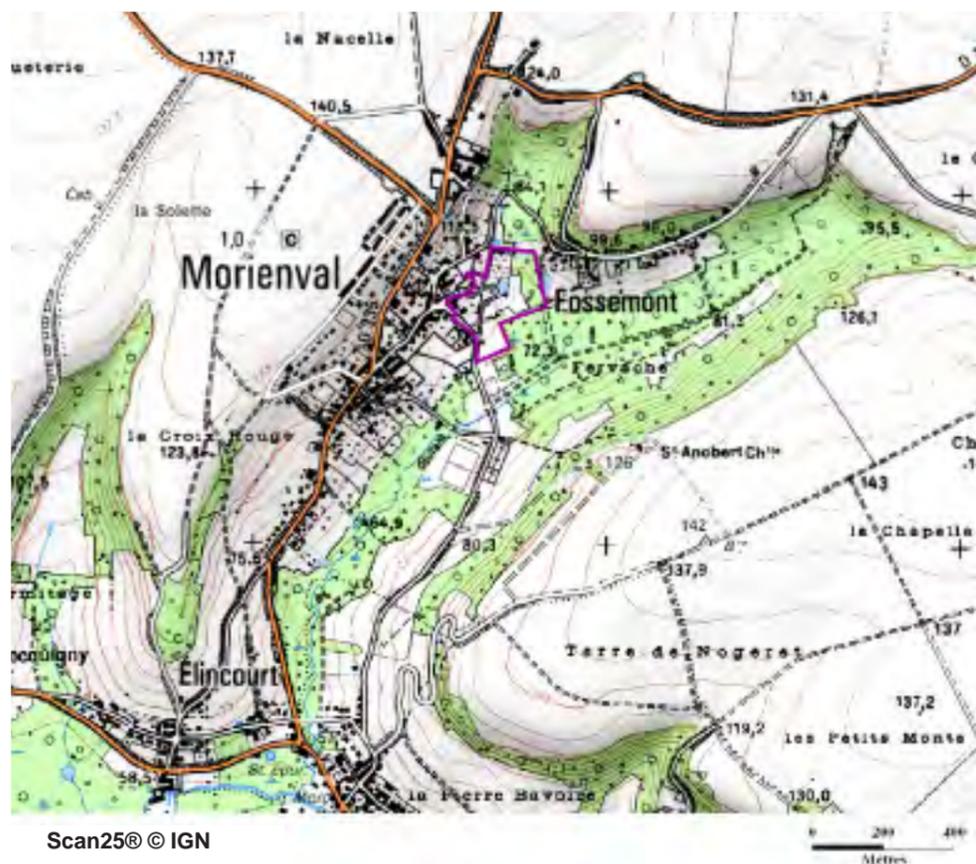
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 . Document de gestion : zppaup

SIGNALÉTIQUE :
 . Aucune

MUTATIONS :
 . Etat du site : Bon, critères, lisibles, avec quelques atteintes

ENJEUX :
 . Préserver la vallée qui forme un écrin au site
 . Le site ne protège qu'une partie de l'ancien parc de l'abbaye et de l'entourage de l'église. L'extension de la protection à certaines propriétés voisines pourrait améliorer la cohérence de l'ensemble.. Réouvrir au public le chemin faisant le tour de l'église qui offre un point de vue sur l'abbaye

POUR EN SAVOIR PLUS :
 . Base Mérimée, Ministère de la culture
 . Ch. Nodier, J. Taylor, A. de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris, Firmin-Didot, 1845, t. III, n° 176, p. 2
 . Boinet A., *Le château de Pierrefonds, Champlieu, Morienval et Saint-Jean-aux-Bois*, 1930
 . Berland J.M. Dom., *Morienval*, 1966
 . Philippe Bonnet-Laborde, « Histoire de l'abbaye royale Notre-Dame de Morienval », dans *Bulletin du GEMOB*, no 113-114, 2003-2004



Scan25® © IGN

Un parc créé aux abords de l'abbaye

L'abbaye possédait un étang et un potager. En 1932, la propriété est rachetée par M. Lebée, grand-père du propriétaire actuel qui redessine le parc en s'appuyant sur les éléments existants, vestiges de l'ancien enclos conventuel. En 1960, le rapport de classement du site précise « C'est surtout le parc qui enserré l'abside et le côté sud de l'église qui est important. Ce parc admirablement entretenu, n'a pas une grande quantité d'arbres, mais l'agencement ingénieux des terrasses et des glacis, le cadre de verdure discipliné qu'il constitue à l'abbatiale, est essentiel à son aspect. De la RN 335 qui mène à Compiègne et à Pierrefonds, on a une vue saisissante sur l'église en contrebas, et la propriété Lebée forme l'écrin indispensable et le fond de tableau ».

Le parc de 3,7 hectares s'étend au sud des bâtiments de l'abbaye. La pente descend vers le ru de Goulant qui traverse la commune. Le parc forme un cadre de verdure qui met en valeur l'église. Autour de celle-ci, s'étendent des pelouses ponctuées de grands arbres. En contrebas, des chemins bordés de buis taillés guident et organisent le parc, engazonné et ponctué d'arbres. Le bas du parc formait un vaste pré très humide. Il a été remplacé par des pelouses. Au centre, un étang, l'ancien vivier de l'abbaye, bordé de grands arbres, draine les eaux. A l'est, l'ancien potager a fait place à une pelouse traversée par une allée semi-couverte formée de rosiers grimpants sur des arcades métalliques, alternés avec des pommiers. Plus au sud, un grand verger est planté d'arbres alignés. À l'ouest, à la place de l'ancienne pommeraie s'étendent un pré et une écurie construite en 1993. A proximité, un parking engazonné et cerné de buis est aménagé pour les locations événementielles. Aux limites du site se trouve une vieille maison fermée depuis longtemps qui servait de lavoir. Le fond du parc est boisé.

Le parc est bien entretenu. La location des lieux pour des événements incite à son entretien. L'ouverture occasionnelle des lieux au public est intéressante. Le chemin autour de l'église qui devait être accessible au public est aujourd'hui clôturé.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
 Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

En haut à droite : les allées de buis du parc
 En bas, à droite : L'église abbatiale et le bâtiment des nones

SITE INSCRIT

Arrêté du 27 mars 1947.

CRITÈRE : Pittoresque, Historique**TPOLOGIE :** Edifice et son cadre ou propriété particulière**MOTIVATION DE PROTECTION**

Joseph Bonaparte fut propriétaire de tout le domaine de Mortefontaine qui comprenait l'actuel domaine de Vallière (cf. fiche n°27). Mais c'est dans le « petit » Domaine de Mortefontaine que furent célébrés les mariages de Murat avec Caroline Bonaparte en 1800 et de Pauline Bonaparte avec le Prince Borghèse en 1803.

« Le château est une construction importante (...), il fut reconstruit sur l'emplacement et à l'imitation d'un château du XVII^e siècle. Le parc est beaucoup plus petit que celui de Vallière. Il est néanmoins fort beau ». Rapport Général du dossier d'inscription

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

46,62 hectares.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

. PNR Oise Pays de France Sites :

. Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit

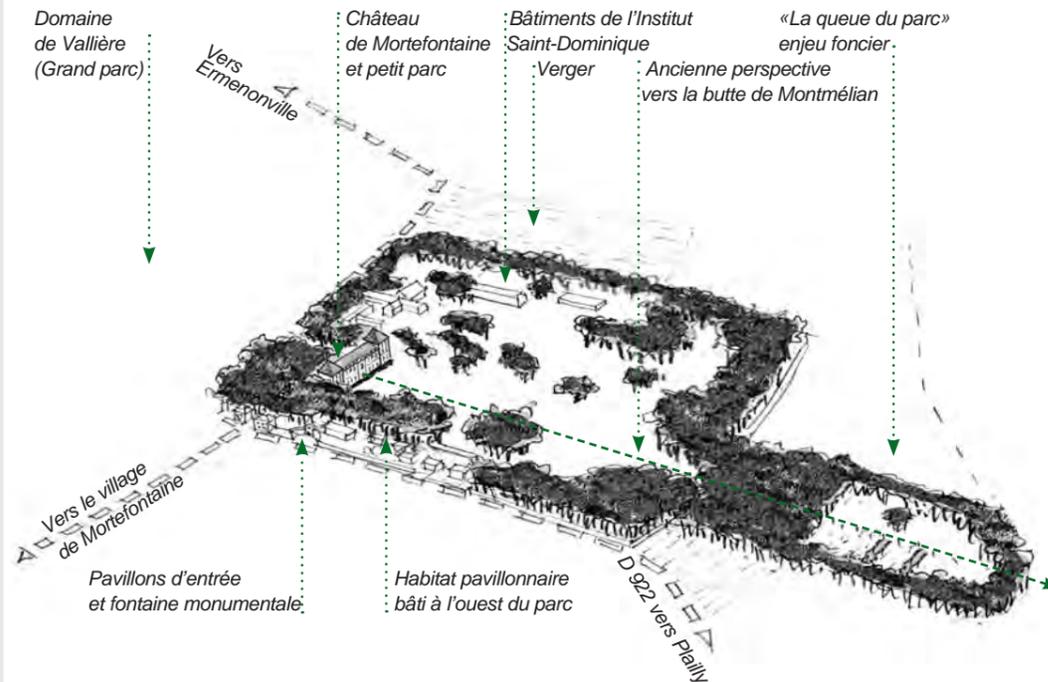
. A proximité : Site classé du domaine de Vallière

Monuments Historiques :

. Château de Mortefontaine, les deux pavillons d'entrée, et le parc, y compris la glacière, inscrits (02 août 2004).

. Fontaine classée (11 04 1946)

Ci-dessous : la fontaine dans le mur d'enceinte

**L'influence des jardins d'Ermenonville**

En 1770, Louis Le Peletier, conseiller d'Etat, hérita de la seigneurie de Mortefontaine. A la veille de la Révolution, il faisait partie d'une aristocratie éclairée intéressée aux arts, à l'agriculture, aux progrès de la science et de la philosophie. Il fréquenta l'Abbé Delille, l'architecte Louis Brogniart, les peintres Hubert Robert ou Elizabeth Vigée-Lebrun qui se rendaient à Mortefontaine. Afin d'alimenter le village en eau potable, Louis Le Peletier implanta une fontaine monumentale (gravée de vers de l'abbé Delille) dans le mur d'enceinte de son château. A partir de 1776, influencé par le parc d'Ermenonville du Marquis de Girardin, situé à seulement 9 km, il transforma son domaine. Franc-maçon, il ponctua son parc de fabriques pleines de références accompagnant le visiteur dans son cheminement intellectuel. Une route séparait le parc en deux parties (le petit parc autour du château, le grand parc autour des étangs). Face au château s'étendait une grande prairie, ponctuée d'une pièce d'eau et d'une rivière. De part et d'autre, des bosquets parcourus d'allées sinueuses masquaient les parcelles d'exploitation (verger, potager..) sur les côtés. Des fabriques (glacière, temple antique) complétaient l'aménagement du petit parc. De l'autre côté de la route, le grand parc fit également l'objet de travaux d'embellissement (aménagement autour des lacs et chutes d'eau, plantations, fabriques).

La propriété de Joseph Bonaparte

Louis Le Peletier vendit le domaine et immigra en 1790. Le domaine devint, en 1798, la propriété de Joseph Bonaparte (1768-1844), frère de Napoléon, qui le conserva jusqu'en 1814. La restauration du domaine abandonné pendant la période révolutionnaire débuta (défrichage et plantations, réparation du bâti, curage des étangs et cours d'eau). Une orangerie fut bâtie dans le prolongement du château. A partir de 1808, le château du début du XVII^e siècle, fut remanié par l'architecte Jacques Cellier, élève de Blondel. Un souterrain relia Petit et Grand Parc. En achetant un terrain contigu au Petit Parc, Joseph Bonaparte permit la prolongation de la prairie centrale, bordée de bosquets. L'achat du bois de Montmélian permit de contrôler cette grande perspective vers la butte de Montmélian ponctuée par un temple néo-palladien.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





MORTEFONTAINE 870 h.
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION : Privé

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : non
. Restauration du château en cours (séminaires envisagés)

SIGNALÉTIQUE : Aucune

MUTATIONS :

. Etat du site : dégradé
. Principales mutations : dynamiques naturelles, équipements, infrastructures, pression urbaines

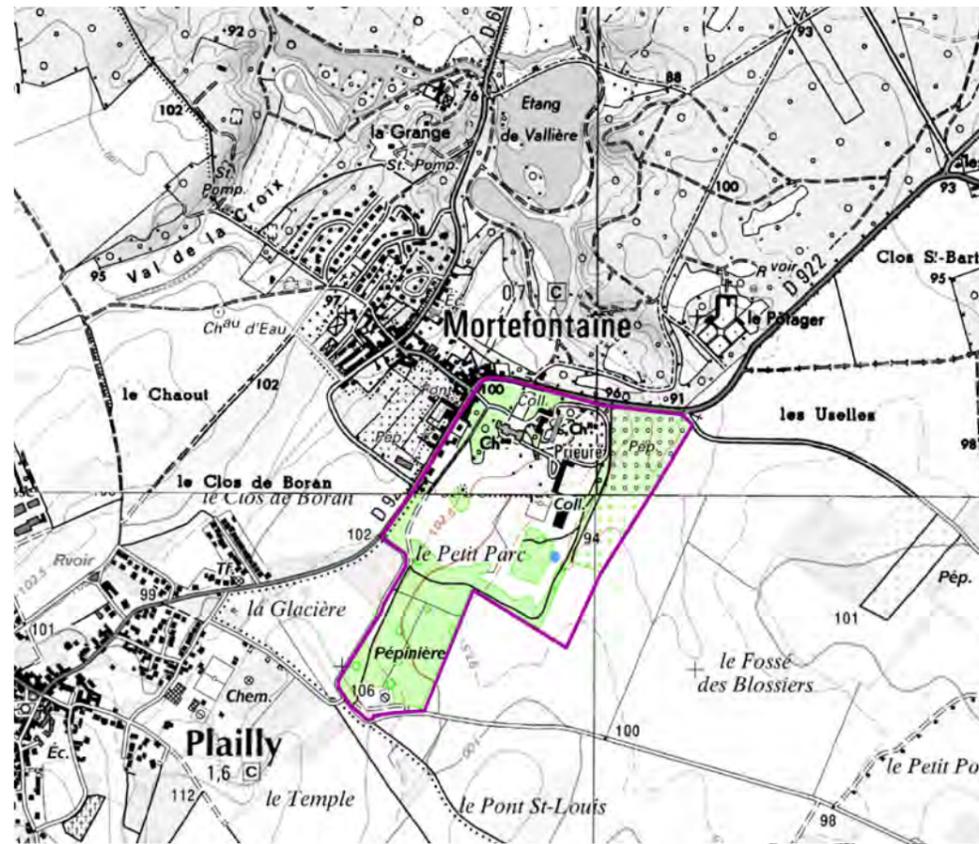
ENJEUX :

. Mieux valoriser les qualités esthétiques du parc
. Maîtriser les extensions urbaines
. Envisager une ouverture au public et tenir compte de la proximité du Domaine de Vallière auquel il était autrefois rattaché (cf. fiche suivante).

POUR EN SAVOIR PLUS :

. G. MAZEL, Les grandes heures de Mortefontaine : bull. n°59-60, GEMOB, 1993, rééd. augmentée 2001
. D. J. FRANÇOIS et A. VÉ-NACQUE, architectes, C. LEBLANC, paysagiste, *Etude urbaine de Mortefontaine*, 2009, PNR Oise-Pays de France

Ci-dessous : *Plan du domaine de Mortefontaine*, Extrait de Vergnaud, *L'art de créer les jardins*, 1839 © Source : Bibliothèque nationale de France (BNF GED-6575) / Provenance : BNF.fr



Scan25® © IGN

Des hôtes illustres

Plusieurs personnalités résidèrent au château (Buffon, Watteau, Corot, Byron, Chopin...). Gérard de Nerval s'inspire du lieu pour son roman «Sylvie». Napoléon y signa le traité de commerce avec les Etats-Unis (1800) et les préliminaires de la Paix d'Amiens (1802). Dans ses mémoires, son futur secrétaire, le baron de Ménéval, se souvient de la fête organisée pour le Traité en 1800 : « Mortefontaine était déjà à l'époque un des endroits les plus splendides de France et la beauté des lieux contribua grandement à la magnificence de l'événement... La fête s'acheva par un grand bal de plus de 1200 invités ». Le mariage de Joachim Murat et Caroline Bonaparte fut célébré à Mortefontaine en 1800, et celui du prince Camille Borghèse et de Pauline Bonaparte en 1803. Lucien Bonaparte, propriétaire du château du Plessis-Chamant venait en voisin. Napoléon s'y rendait fréquemment.

Le démantèlement du domaine

En 1894, le domaine est morcelé. Au nord, le Grand Parc est acquis par le Duc de Gramont qui y fait construire le château de Vallière. Après être passé entre les mains de différents propriétaires, le domaine de Mortefontaine (petit parc) est vendu en 1949 à des religieux. Un prieuré est construit à l'est et un établissement scolaire installé dans le château (1959). En limite ouest, quelques pavillons sont bâtis le long de la route de Plailly. De nouveaux bâtiments d'enseignement seront bâtis à l'est du château. Le château devenu inutile est vendu en 1985. Aujourd'hui, le château et la partie ouest du parc sont privés, le reste du domaine, à l'est, appartenant toujours aux Dominicains. Au sud, la parcelle dite de «la queue» est aujourd'hui détachée du domaine. Quelques arbres et bosquets y témoignent encore des aménagements réalisés au début du XIX^e siècle, mais le site, un temps pépinière, est convoité pour de futures extensions urbaines. Le parc offre encore quelques beaux arbres et bosquets autour de la pelouse centrale (cèdres, platanes, bosquet de pins, chênes...). Il subsiste des traces de la rivière et des cheminement. La statue du gladiateur faisant face au château a disparu. Les fabriques également. Seule subsiste la glacière, protégée au titre des monuments historiques, à restaurer.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : Les pavillons d'entrée
- En bas, à droite : Allée d'arrivée

SITE CLASSÉ

Arrêté du 10 avril 1961.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE : Edifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION DE PROTECTION

Le château de Vallière fut construit vers 1890 par le Duc de Gramont pour profiter pleinement du parc et des étangs. « C'est un des plus extraordinaires spécimens du style Renaissance troubadour qu'il soit possible de trouver. Les tourelles extérieures rappellent Azay-le-Rideau (...), l'organisation du paysage est une merveille. Le parc anglais tracé dès le XVIII^e siècle est à tout jamais célèbre dans l'histoire de l'art car ce sont les bords de l'île Molton qui ont servi de cadre à Watteau pour y peindre l'Embarquement pour Cythère » (J. HOULET, Conservateur Régional des Bâtiments de France - 1960).

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

336,98 hectares.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

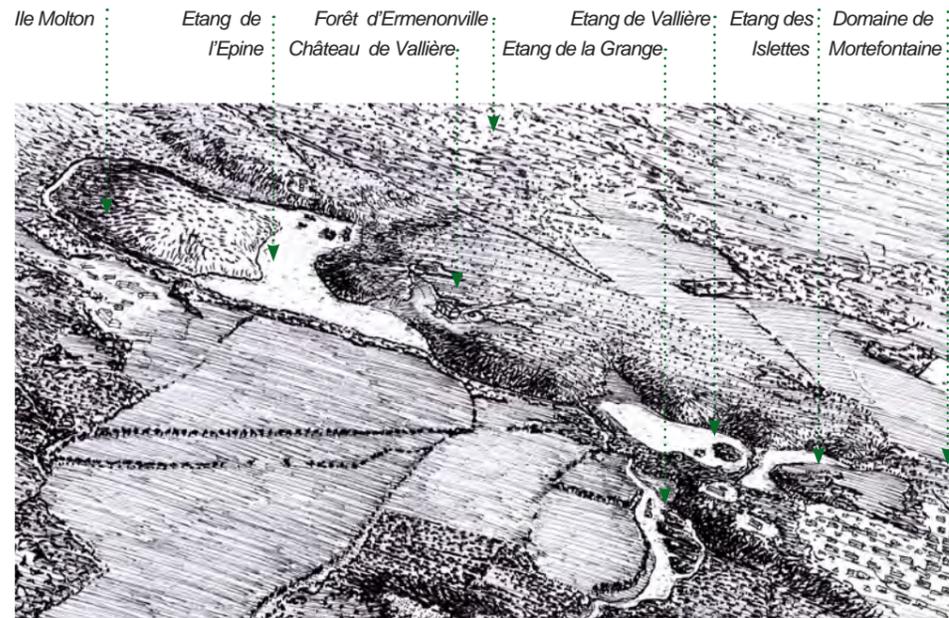
AUTRES PROTECTIONS :

- . PNR Oise Pays de France
- Monuments historiques :
- . Château de Vallière inscrit M.H. (29 oct.1975)
- . Château de Mortefontaine inscrit M.H. (02 août 2004).
- . Fontaine classée M.H.

Sites :

- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit
- Domaine de Mortefontaine, site inscrit, à proximité

Ci-dessous : Carte postale, Mortefontaine, Château de Vallière, Cour d'honneur, L. Bernard Ed, © Source : Arch.



Une partie du domaine de Mortefontaine

Le domaine de Mortefontaine fut aménagé à la veille de la Révolution par le Conseiller d'Etat Louis Le Peletier, influencé par les jardins d'Ermenonville tout proche. Le domaine était constitué de deux parties séparées par la route de Mortefontaine : le petit parc autour du château de Mortefontaine, et le grand Parc autour de la rivière de la Thève et des étangs modelés par les moines de l'abbaye de Chaalis au Moyen-âge. Dans le grand parc, Louis Le Peletier profite de la nature existante, du relief, des sources et des plans d'eau, du paysage ouvert de garennes et de bruyères, des prés en fond de vallon et de quelques bois. De nouvelles plantations sont réalisées, des canaux sont créés. D'anciennes tours sont transformées, quelques fabriques sont bâties. Mme Vigée-Lebrun préfère « cette partie pittoresque du parc qui n'est pas arrangée à l'anglaise, où se trouve maintenant un grand lac, de l'avis de tous les artistes, au reste, elle tient un premier rang dans son genre. A l'époque où je vous parle, monsieur de Mortefontaine l'avait embellie en y creusant des canaux sur lesquels nous nous promenions en bateau. Le lac, qui n'avait pas encore une si grande étendue, était entrecoupé d'îles charmantes... » (Souvenirs, lettre IX).

Le domaine fut vendu à la Révolution. Joseph Bonaparte en fit l'acquisition en 1798. Il agrandit la propriété. Il fit de nouvelles plantations et implanta plusieurs fabriques (pavillon de Vallière, cabane du pêcheur, ferme de La Grange, bains de Diane...). Un souterrain relia les deux parties du parc. En 1806, la création d'un canal d'une douzaine de mètres de large permit la formation de l'île Molton. Un autre canal relia le grand lac de l'Épine et celui de Vallière et permit la navigation. « Cette nature apprivoisée et embellie devint une référence pour l'aristocratie européenne : à Mortefontaine, lacs, rochers, arbres d'ornement et essences rustiques se conjuguent avec les éboulements naturels de rochers et les eaux de la Thève pour présenter le plus beau tableau paysager ». (Mémoire sur l'impératrice Joséphine par Georgette Ducrest, 1855, cité par G. Mazel)

En 1892, le domaine fut morcelé et le Grand Parc fut vendu au Duc de Gramont. Celui-ci fit construire le château de Vallière en 1894 dans un style éclectique d'inspiration néo-renaissance sur une éminence dominant l'étang de l'Épine et l'île Molton.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





MORTEFONTAINE 870 h.
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

. Propriété privée.
Pas d'ouverture au public

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN

. Document de gestion : non

SIGNALÉTIQUE : Aucune

MUTATIONS :

. Etat : Bon, critères lisibles
. Principales mutations :
Exploitation forestière, plan-
tations autour du château

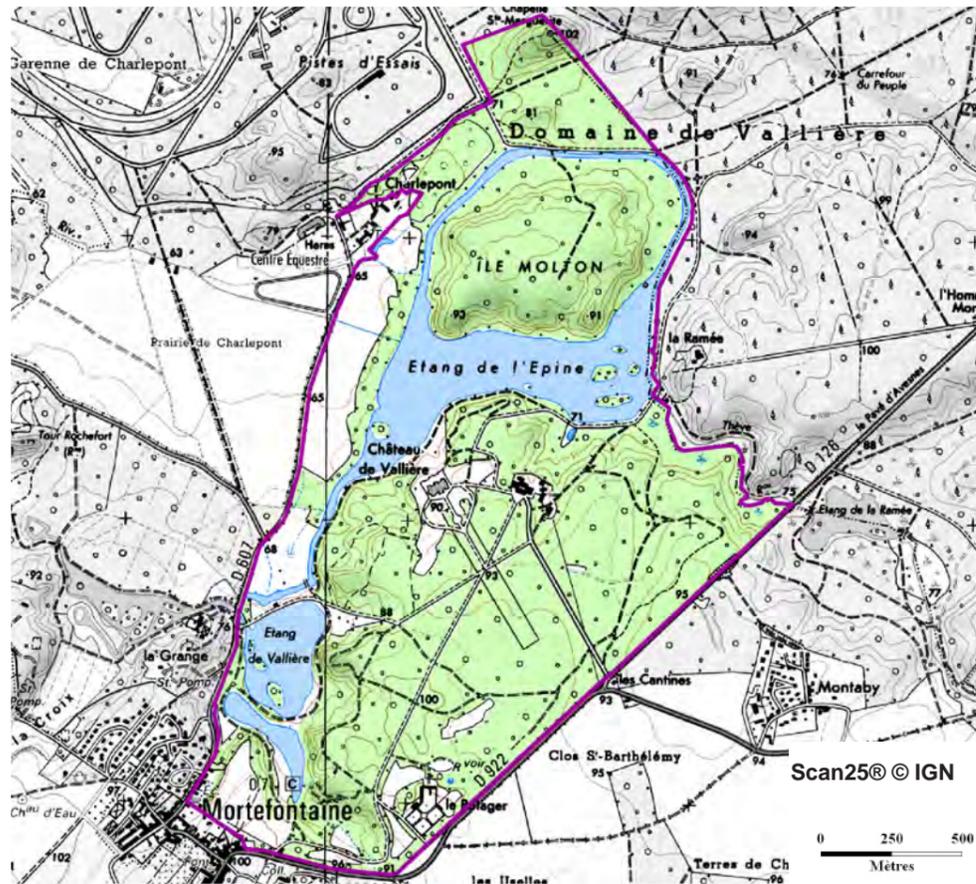
ENJEUX :

. Surveiller régulièrement
l'état du site.
. Signaler le site et tenir
compte de la proximité du
Domaine de Mortefontaine
(c.f. fiche précédente).

POUR EN SAVOIR PLUS :

. DE LABORDE Alexandre,
*Description des nouveaux
jardins de la France et de ses
anciens châteaux*, 1808
. Geneviève MAZEL, Les
grandes heures de Mortefon-
taine : bulletin n°59-60, Beau-
vais, GEMOB, 1993, réédition
augmentée 2001

Ci-dessous : *Plan du do-
maine de Mortefontaine*,
Extrait de Vergnaud, *L'art
de créer les jardins*, 1839 ©
Source : Bibliothèque natio-
nale de France (BNF GED-
6575) / Provenance : BNF.fr



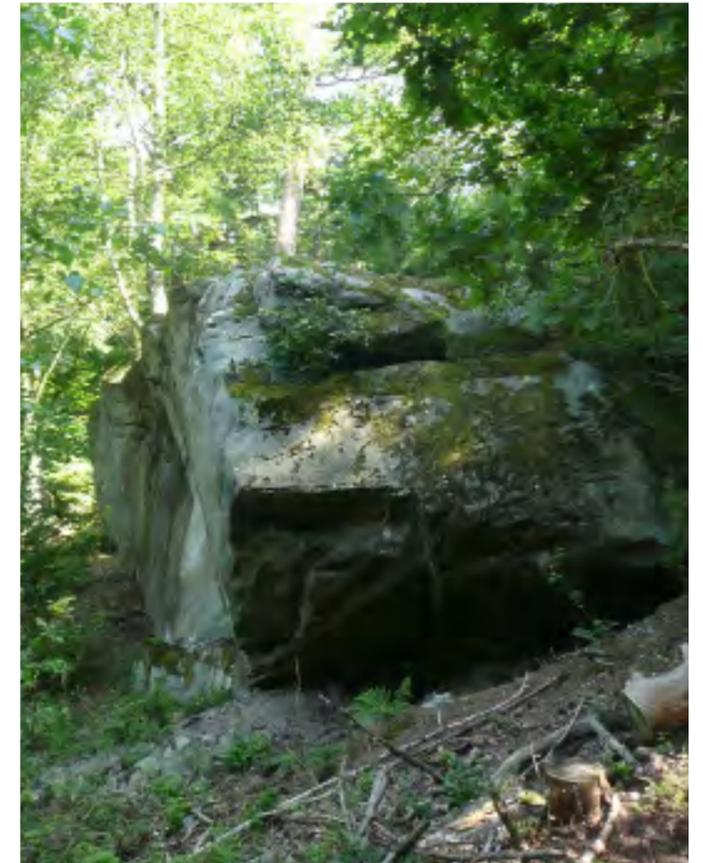
Le Grand Parc

Le domaine de Vallière s'organise autour de quatre étangs, alimentés par des sources et pour le plus vaste, l'étang de l'Épine, par la Thève. Face à celui-ci est implanté le château de Vallière. Les étangs seront peints par Watteau (*l'embarquement pour Cythère*) et par Corot (*le batelier de Mortefontaine* ou *souvenir de Mortefontaine*). Le parc au relief vallonné est un espace naturel et forestier autrefois façonné par l'homme afin de ménager des points de vues et perspectives vers les horizons. Le domaine est vaste. Les scènes et les fabriques sont relativement éloignées. Au XIX^e siècle déjà, le propriétaire tirait des revenus de l'exploitation des boisements. Au cours du XIX^e siècle, le développement des taillis fut encouragé afin d'attirer les grands animaux favorables à la chasse, transformant progressivement les scènes et les perspectives aménagées. Le domaine resta dans la famille du duc de Gramont pendant un siècle, jusqu'en 1982.

Les étangs abandonnés après l'intervention de Joseph Bonaparte ne furent plus jamais navigables. Quelques vestiges des fabriques subsistent dans le parc. Lieu de fêtes et de rendez-vous, le *pavillon de Vallière*, aménagé par Joseph Bonaparte, est en ruines. Construit à un endroit stratégique sur la digue de l'étang de Vallière, le bâtiment est encadré de trois vieux platanes. Dans le sous-bois, en bordure des étangs, est implanté le grand rocher. Il est gravé d'un vers de l'Abbé Delille en voie d'effacement « *sa masse indestructible a fatigué le temps* ». Il sert de modèle à celui du parc de La Garenne-Lemot en Loire-Atlantique. Plusieurs ponts subsistent dont un pont de bois entre l'étang de Vallière et celui des Islettes.

Quelques aménagements ont été réalisés aux abords du château. Malgré les fabriques négligées, et le manque de curage des étangs, le domaine est entretenu. Il est cependant extrêmement boisé refermant les perspectives vers les lointains, vers les *déserts*, lui faisant perdre une partie de son attrait d'autrefois.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : les fabriques : la ruine du pavillon de Vallière et le Grand Rocher
- En bas : L'entrée du parc vers le lac de Vallière et Vue vers l'île Molton, depuis le château

SITE INSCRIT

Arrêté du 6 février 1970.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Grand ensemble paysager

MOTIVATION DE PROTECTION

Le besoin de mettre en place une protection cohérente dans la région de Senlis s'est clairement manifesté dès 1965. La dispersion des espaces déjà protégés (Domaines de Chantilly, d'Ermenonville et de Mortefontaine, vallées de l'Aunette et de la Launette, Monuments Historiques ...) ne permettait pas d'avoir une vision globale sur les problèmes d'aménagement, de mise en valeur et de protection de cet espace de qualité proche de la région parisienne.

Dans ce contexte, l'inscription permet de délimiter un espace cohérent où pourraient s'appliquer des prescriptions spécifiques et adaptées.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

36 153,32 ha '49 communes), délimité par la voirie, l'Oise et la limite du département

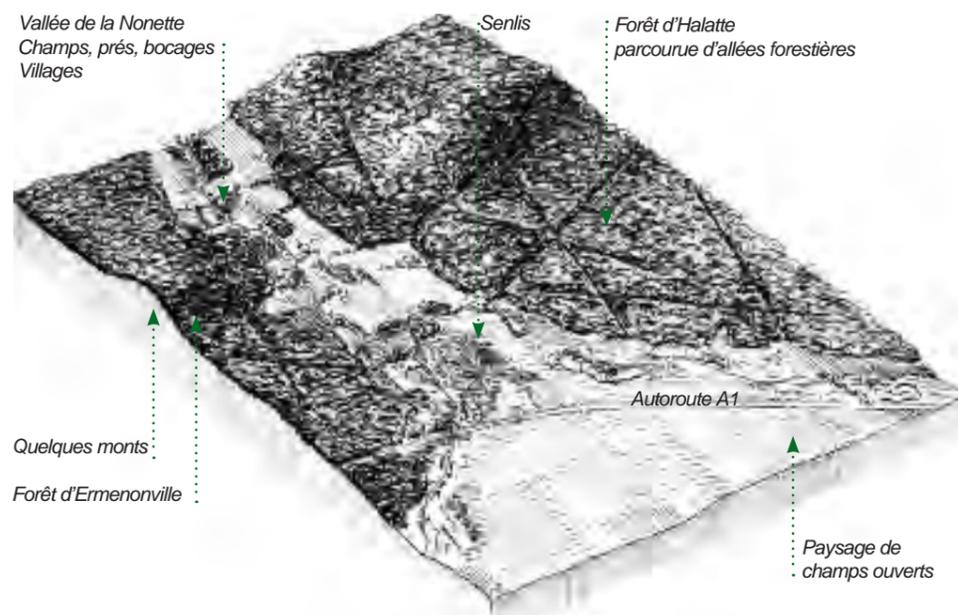
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
et **PRIVÉE.**

AUTRES PROTECTIONS :

. Nombreux *Monuments Historiques* et leurs abords.

. Plusieurs *sites classés et inscrits* dont les sites classés étendus du Domaine de Chantilly, de la Forêt d'Halatte et de la Forêt d'Ermenonville, Pontarmé, Haute-Pomeraie, Clairière et Buttes de Saint-Christophe. Dans le cas du recouvrement de deux protections, l'arrêté de site classé abroge implicitement la partie du site inscrit concerné (Pour la forêt d'Ermenonville, la partie du site inscrit concernée est abrogée dans le décret)

. **DANS LE PÉRIMÈTRE CONCERNÉ, LA RÉGLEMENTATION DE LA ZPPAUP DE LA CHAPELLE EN SERVAL S'IMPOSE SUR LE SITE**
. **PNR Oise Pays de France**

*Un site convoité à proximité de la capitale*

Située à proximité de la région parisienne, et desservie par l'autoroute du Nord (A1), la vallée de la Nonette est un site convoité, riche d'un important patrimoine historique et naturel. Elle constitue un poumon vert au nord de la capitale. L'évolution de la région démontre la pertinence de l'analyse qui avait conduit à l'inscription de ce site afin de le soustraire aux pressions de l'urbanisation. Bien qu'ayant subi des transformations, cette partie du Valois conserve toutes les qualités qui ont fait sa renommée. Pour répondre à un besoin croissant de conservation et de valorisation du patrimoine, un ensemble cohérent de mesures de protection s'est progressivement mis en place dans le Massif des Trois Forêts autour de Senlis et Chantilly.

Un patrimoine naturel

La Nonette est une petite rivière qui prend sa source à Nanteuil-le-Haudouin. Elle rejoint l'Oise, en passant au pied de Senlis. Les cours d'eau orientés est-ouest ont façonné le relief de la vallée. De petits monts, élevés d'environ 80 mètres, sculptent le paysage boisé. Ils donnent leurs noms à de nombreux lieux et villes : le Mont Alta, la Butte d'Aumont, le pain de sucre, la Motte, Montépilloy, Mont-l'Évêque... Les thalwegs humides accueillent des activités agricoles et quelques villages implantés hors zones inondables. Le site comprend également la grande plaine agricole à l'ouest.

Le massif des trois forêts (Halatte, Chantilly et Ermenonville) forme le principal patrimoine naturel de la vallée de la Nonette. Ces forêts en grande partie domaniales (seule exception, Chantilly propriété de l'institut de France) sont constituées principalement de futaies de chênes et de hêtres avec des résineux sur les zones sableuses. Le massif forestier est parcouru d'allées forestières dont certaines, à Chantilly, ont été aménagées par Le Nôtre. Elles sont ouvertes aux piétons, cyclistes et cavaliers.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





49 COMMUNES :

Apremont, Aumont, Avilly-Saint-Leonard, Barbery, Baron, Beau-repaire, Boran-sur-Oise, Borest, Bresseuse, Chamant, Chantilly, Courteuil, Coye-La-Forêt, Creil, Ermenonville, Eve, Fleurines, Fontaine-Chalais, Fresnoy-Le-Luat, Gouvieux, La Chapelle-En-Serval, Lagny-Le-Sec, Lamorlaye, Le Plessis-Belleville, Les Agneux, Montagny-Sainte-Felicite, Montepilloy, Montleveque, Montlognon, Mortefontaine, Ognon, Orry-La-Ville, Plailly, Pontarme, Pontpoint, Pont-Sainte-Maxence, Raray, Rully, Rhuis, Roberval, Saint-Maximin, Senlis, Thiers-Sur-Theve, Ver-Sur-Launette, Verberie, Vermeuil-En-Halatte, Vineuil-Saint-Firmin, Villeneuve-Sur-Verberie, Villers-Saint-Frambourg.

FRÉQUENTATION DU SITE
 . Touristique

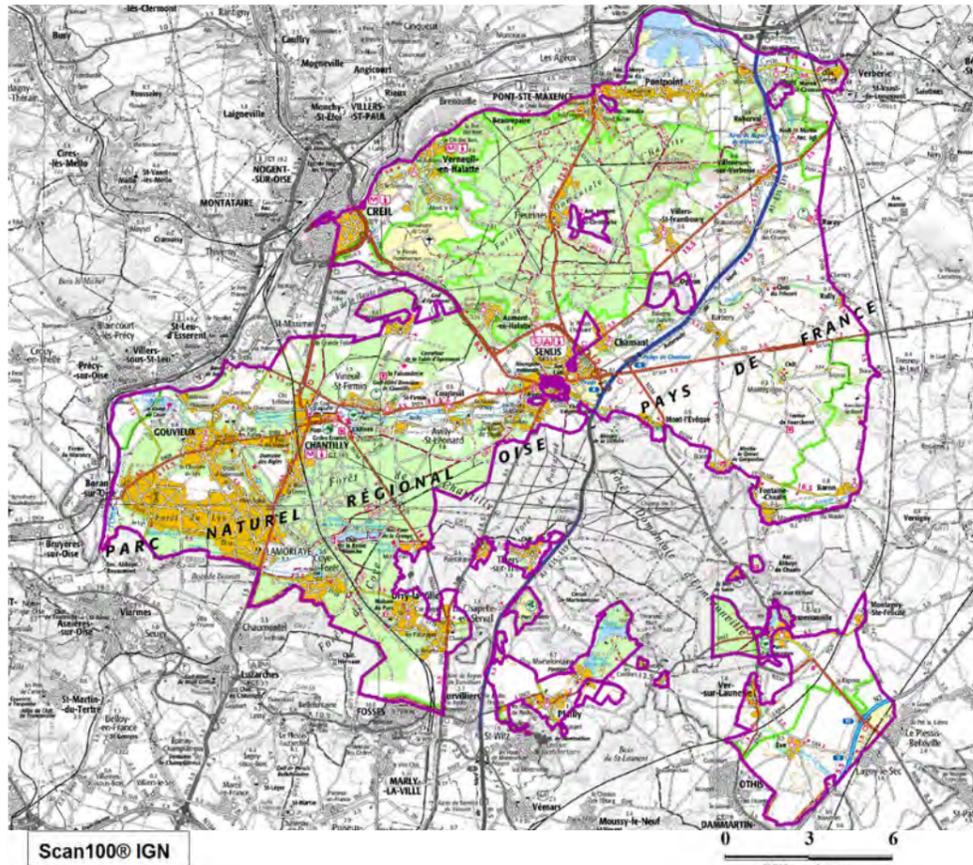
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 Programme de gestion thématique

SIGNALÉTIQUE :
 . Aucune

MUTATIONS :
 . Etat du site : dégradé
 . Principales pressions : urbaines et foncières
 Mutations secondaires : Equipements, infrastructures/ Pressions touristiques/ Fréquentation

ENJEUX :
 . Veiller aux aménagements comme la construction de golfs ou l'intégration des nouvelles constructions

POUR EN SAVOIR PLUS :
 . Étienne GUILLEMOT, *Les forêts de Senlis : Étude sur les régimes des forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville ...*, Paris, Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France, 1905, 228 p.



Dès le premier quart du xx^e siècle, les bois situés en périphérie sont soumis à une pression foncière accrue : le premier golf accompagné d'un lotissement est implanté entre Gouvieux et Lamorlaye en 1925 (lotissement le Lys-Chantilly). Il sera suivi de plusieurs autres aménagements attirant une clientèle aisée à peu de distance de Paris.

Un patrimoine historique et culturel

- Le site comprend quatre secteurs principaux :
- la ville de Senlis et ses abords immédiats qui sont au coeur du site
 - la vallée de la Nonette elle-même, trait d'union entre Senlis et Chantilly
 - la forêt et le site d'Ermenonville, en limite sud-est, sensibles aux pressions urbaines
 - les forêts domaniales

Les grands espaces boisés forment des lieux de prédilection pour la chasse. Attirés par la proximité de la capitale, l'abondance des forêts et cours d'eau, et du gibier, les rois et seigneurs du Royaume de France y établirent leurs villégiatures. Ces grands seigneurs participèrent à l'aménagement du territoire par la construction de châteaux, accompagnés de somptueux parcs et jardins tels celui de Chantilly, créé par Le Nôtre ou celui d'Ermenonville dû au Marquis de Girardin. Les cours d'eau sont déviés pour créer des étangs. De nombreux châteaux et domaines privés sont encore utilisés pour la chasse à cour. Ils participent à l'activité équestre qui domine dans la région.

La vallée accueille des sites prestigieux du patrimoine architectural français : la cité royale de Senlis, le château de Chantilly, l'abbaye de Chalais, ou l'abbaye royale du Moncel édifée par Philippe Le Bel. Des prieurés et abbayes moins illustres, des églises romanes et gothiques sont également de précieux témoignages de l'évolution de l'architecture romane et gothique.

La protection vise à délimiter un espace harmonieux, respectueux du riche patrimoine naturel et architectural. La création du Parc naturel régional Oise Pays de France, en janvier 2004, renforce ce dispositif.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
 Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : les retenues d'eau
 En bas, à droite : D 330 entre Villemétrie et Mont-Levêque

SITE INSCRIT

Arrêté du 3 nov. 1943.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPOLOGIE : Parc et jardin

MOTIVATION DE PROTECTION

Seuls les jardins offrent un réel intérêt. Ils forment « un décor tour à tour curieux et magnifique. On peut distinguer : le long Mail, allée entre deux hautes bordures aboutissant aux Gloriettes, point de départ des degrés conduisant aux jardins bas. (...) On attribue à Le Nôtre, le dessin de la percée au sud du château, permettant la vue du clocher de Villers Saint Frambourg à Senlis, ainsi que celui du miroir d'eau superbe que l'on découvre dans les jardins bas. Les Gloriettes sont deux petits pavillons de pierre, assez trapus, couronnés par un dôme en pierre surmonté d'un lanteron. (...) En continuant notre visite, on aperçoit la longue pièce d'eau avec ses extrémités formant des bords chantournés. Des vases et des statues sont disposés tout autour. (...) C'est incontestablement un des plus beaux parcs de l'Île de France ».

Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

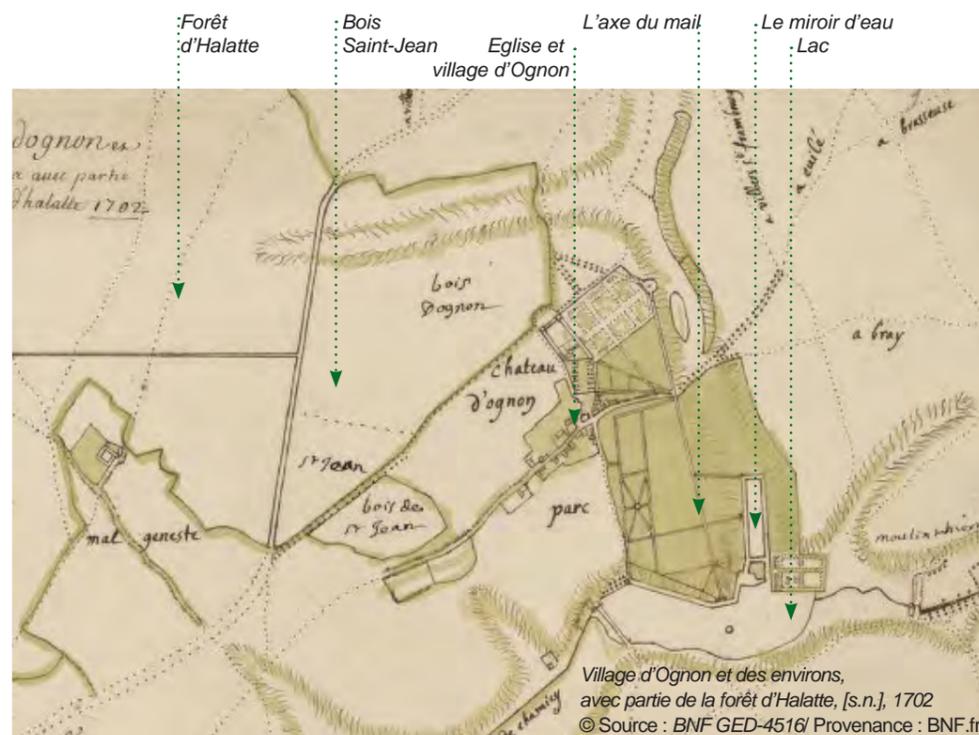
163,75 ha (château et parc, y compris communs, ferme, potager et partie boisée au sud-ouest)

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

. PNR Oise Pays de France
. Sites : inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit, (6 fév. 1970) et en partie dans le site classé de la Forêt d'Halatte (5 août 1993).

. Monument Historique inscrit Parc du château, fabriques anciennes, statuaire et mur d'enceinte (14 déc. 1990)



En lisière de la forêt d'Halatte, en bordure de la rivière l'Aunette qui sert d'exutoire à la pièce d'eau du parc, la seigneurie d'Ognon relevait de celle de Chantilly. Le château d'Ognon est mentionné pour la première fois en 1382. Les rois de France venus chasser en forêt d'Halatte séjournent au château : Louis XII en 1511, François 1^{er} en 1526.

Le château, reconstruit au XIX^e, et sa tour féodale, tous deux endommagés pendant la seconde guerre mondiale, ont été détruits en 1957. La ferme possède encore deux tours du XVII^e siècle. Le parc conserve le témoignage des aménagements paysagers, des fabriques et de la statuaire dûs aux campagnes d'embellissement successives.

L'aménagement du parc au XVII^e siècle

Artus de la Fontaine, seigneur d'Ognon à partir de 1540, fut grand maître des cérémonies sous les règnes d'Henri II à Henri III, puis ambassadeur à Constantinople et Vienne. Des revers de fortune de la famille de la Fontaine décidèrent de la vente du domaine au début du XVII^e siècle. A partir de 1610-1620 commencent les travaux d'embellissement du domaine commandé vraisemblablement par le nouveau seigneur d'Ognon, Jean Lescuyer, conseiller d'Etat et doyen de la chambre des comptes.

Un mail relie les parterres du château aux gloriettes. Cette grande allée de 520 m, orientée nord-sud, est plantée de hêtres majestueux. Le mail destiné à la pratique du jeu de Paume, fort prisé au XVII^e siècle, est bordé de petits murets destinés à empêcher la perte de la boule en bois dans les taillis. Plusieurs statues (Apollon, Minerve, Mars) datées du milieu du XVII^e siècle l'accompagnent. Les gloriettes, érigées à l'extrémité sud du parc, se composent de deux édicules carrés, voûtés en arc de cloître, amortissant le mur de soutènement de l'allée. Ils dominent un double niveau de terrasses. Sur l'escalier, les statues des vertus sont attribuées à l'atelier Guillaume Berthelot, qui travaillait en 1623 au Palais du Luxembourg, sous la direction de Salomon de Brosse, né au village voisin de Verneuil-en-Halatte.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





OGNON
145 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. site privé, ouvert exceptionnellement pour les journées du patrimoine

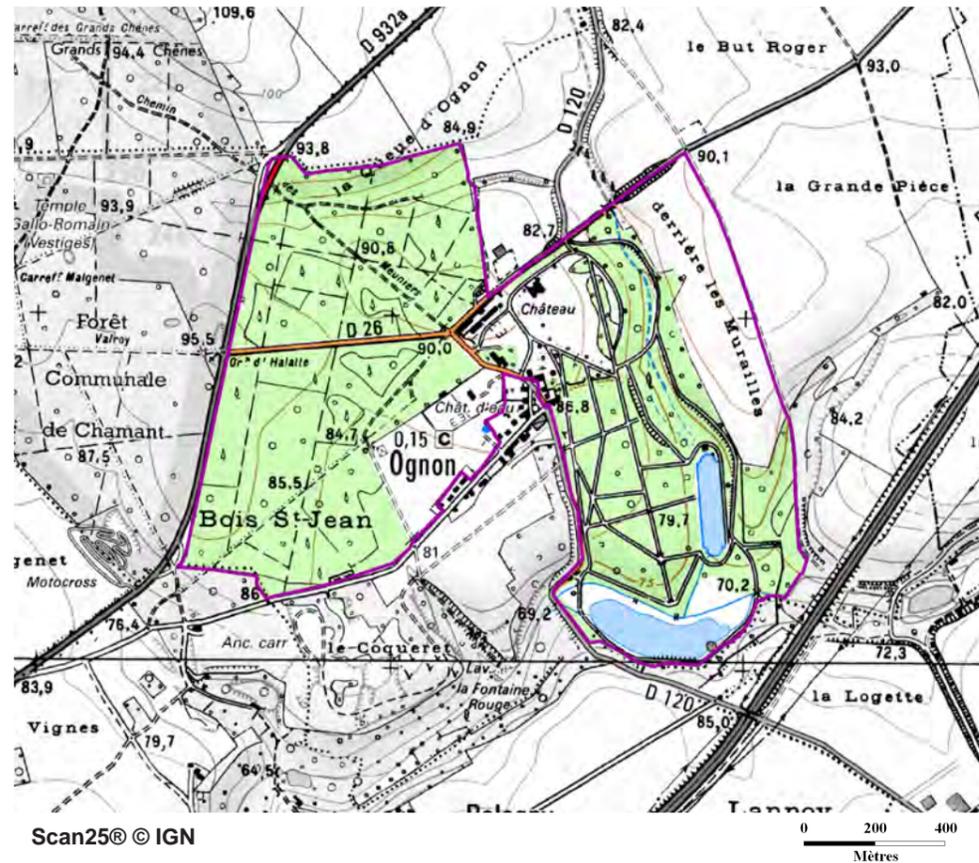
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Trois jardiniers permanents
. Document de gestion : Non

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat bon, critères lisibles
. Principales mutations : l'autoroute A1 passe en limite sud du parc, reconstruction d'une belle demeure bourgeoise dans le fond de la propriété
Mutations secondaires : Dynamiques naturelles

ENJEUX :
. Veiller au bon entretien du parc et de ses constructions qui constituent la partie la plus intéressante du site.
. la mise en place d'une signalétique adaptée pourrait être étudiée.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. DRAC, *Documents et dossiers pour l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques*, 1990.
. CHARAGEAT Marguerite, «Le parc d'Ognon et ses statues», Comptes-rendus et mémoires, Comité archéologique de Senlis, 1934-39
. AVELINE Antoine (1691-1743, Cartographe. Graveur), *Veüe du château parc jardins boulingrins canaux et etangs D'Ognon pres Senlis appartenans a Mr Titon, conseiller secrétaire du Roy*, BNF Collection d'Anville



Les transformations entre 1676 et le milieu du XVIII^e siècle

En 1676, le domaine est acquis par Maximilien Titon (1631-v.1711), filleul de Sully, directeur général des Manufactures et magasins d'armes royaux de France. Maximilien Titon et ses descendants qui conservèrent Ognon jusqu'à la révolution, agrandirent et réalisèrent les magnifiques embellissements du parc.

L'hypothèse d'une intervention de Le Nôtre, qui oeuvrait à Chantilly entre 1666 et 1684, a été envisagée sans pouvoir être étayée par des documents. Le dessin actuel du parc fut réalisé entre 1676 et 1723, tout comme l'aménagement du miroir d'eau bordé de tilleuls, accompagné de statues des quatre parties du monde et de vases, et de l'embarcadère (entre 1702 et 1723), du bosquet des quatre saisons, des allées du bois, du carrefour de Diane et de la salle de verdure et des parterres à la française agrémentant la façade orientale du château. Ces parterres seront remplacés au XIX^e siècle par des vallonements puis par de nouveaux parterres (intervention du paysagiste Varé).

Un parc mis en valeur

Au cours du XIX^e siècle, la propriété va connaître de grands déboisements, puis des dommages pendant la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, les maçonneries du miroir d'eau ont été refaites. Le lac, existant au XVII^e siècle, a été restauré (2004). Trois arboretum ont été créés à la place d'anciennes peupleraies. La percée vers Senlis mentionnée dans le rapport d'origine n'existe plus. Certains éléments de sculptures ont été victimes des intempéries ou de vol. Néanmoins, le parc est aujourd'hui bien entretenu et la volonté de préserver les grands tracés et la statuaire est manifeste.

La partie ouest du site inscrit d'origine du château et du parc d'Ognon est désormais inclus dans le site classé de la forêt d'Halatte, l'arrêté de site classé abroge implicitement la partie du site inscrit concerné.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut, à droite : les gloriettes.
En bas : le mail bordé de Hêtres dans le sous-bois

SITE INSCRIT

Arrêté du 7 août 1944.

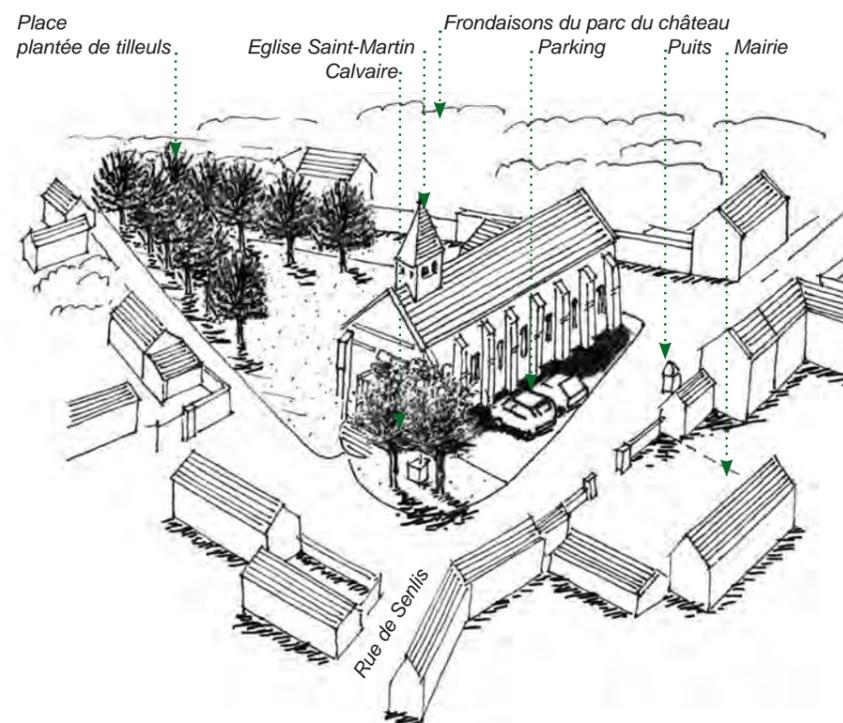
CRITÈRE : Pittoresque
TYPLOGIE :
 Site urbain, bourg, village

MOTIVATION DE PROTECTION
 « Il s'agit d'une place triangulaire plantée de très beaux arbres. Une petite église toute simple est située au milieu de la place. Rien ne dépare encore cet ensemble qui représente, avec des moyens modestes, tous les caractères et l'esprit régional de l'Île de France ». (Extrait du Rapport Général)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE
 Place d'environ 0,4 ha délimitée par les propriétés environnantes.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE (commune d'Ognon).

AUTRES PROTECTIONS :
 . PNR Oise Pays de France
 . Monuments historiques :
 - *Eglise Saint-Martin* inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques (20 février 1970).
 - *Parc du château d'Ognon, fabriques anciennes, statuaires et mur d'enceinte* inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques (14 décembre 1990).
 . Sites :
 - Inclus dans la *Vallée de la Nonette*, site inscrit (6 février 1970)
 - A proximité : *Château d'Ognon et son parc*, site inscrit (3 nov. 1943)



Une église médiévale

Le village d'Ognon est implanté à 6 km au nord-est de Senlis, à la lisière de la forêt domaniale d'Halatte. L'église Saint-Martin est située au centre du village. Elle a été édifée à partir du XIII^e siècle. Le bâtiment est remarquable par l'unité et la simplicité de son architecture.

La façade date de 1639. L'accès à l'église se fait par un porche datant du XVII^e siècle, flanqué de pilastres et surmonté d'un entablement et d'un fronton sculpté. La nef se compose de sept travées relativement étroites. Les voûtes de la nef, sur croisées d'ogives, ont été refaites au XVI^e siècle. A gauche de la nef, deux arcs en plein cintre permettent d'accéder à une chapelle seigneuriale voûtée sur croisée d'ogives. La toiture de l'église est en tuiles plates. Un petit clocher couvert d'ardoises est situé au-dessus de la seconde travée de la nef. La cloche date du 6 juin 1838.

A gauche de l'entrée, trois pierres tombales des Sieurs de La Fontaine sont scellées dans le mur. Artus de la Fontaine seigneur d'Ognon à partir de 1540 fut grand maître des cérémonies sous les règnes de Henri II, François II, Charles IX et Henri III avant d'être nommé ambassadeur à Constantinople, puis à Vienne et d'obtenir la charge de lieutenant général au gouvernement d'Île de France. La terre d'Ognon demeura dans cette famille jusqu'au début du XVII^e siècle. Les frondaisons du parc du château d'Ognon, site inscrit, sont visibles depuis la place.





OGNON
145 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Place publique

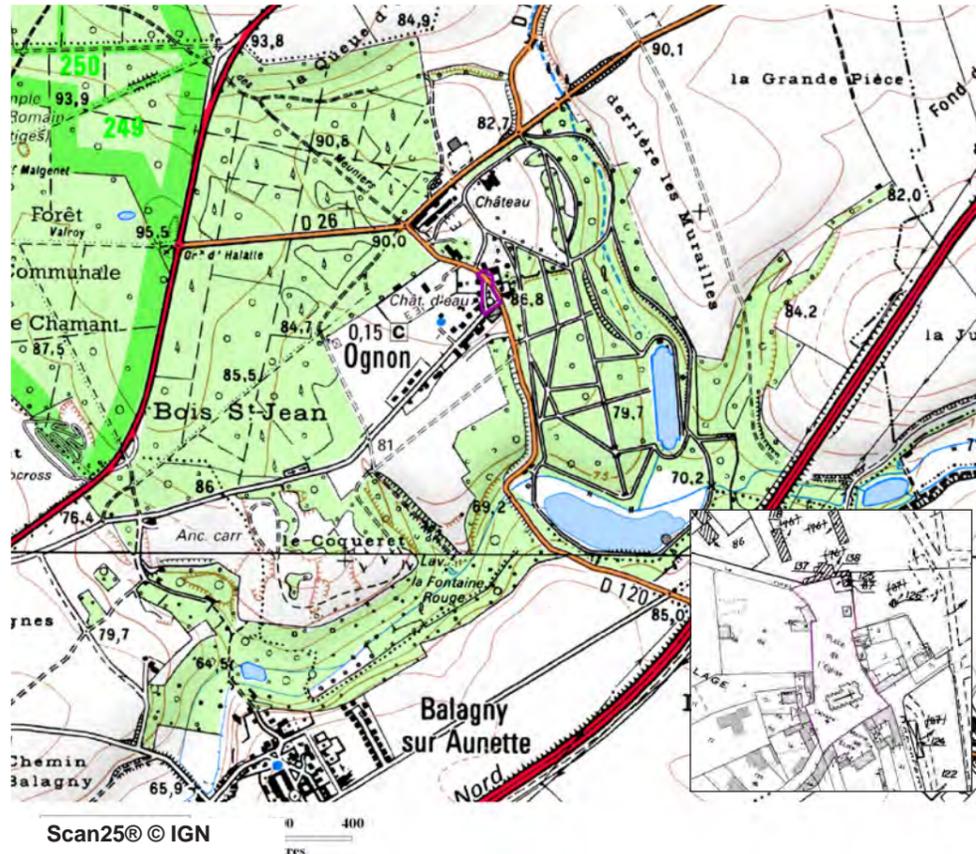
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : non

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site :
Bon, critères lisibles
. Pressions : inexistantes

ENJEUX :
. L'inscription de l'église à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et sa protection au titre des sites sont complémentaires.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Eglises du Valois, cartes postales anciennes - Compiègne, Ed. La Rurale, 1991.
. Sources des informations : dossier du site, Dreal Picardie



Une petite place de village triangulaire

Le cimetière qui entourait l'église a été déplacé en 1875. A l'arrière de l'église, la place triangulaire adopte un vocabulaire rural : elle est simplement engazonnée et plantée de tilleuls. Des places de parkings enherbées et quelques bancs y ont été implantés.

De l'autre côté, face à l'école et la mairie, un parking en enrobé, très fréquenté, a été aménagé au pied de l'église. Un ancien puits public, en pierre, est implanté sur la rue de Senlis. L'accès à l'église se signale par la présence d'un calvaire entouré de trois tilleuls.

L'église, la pelouse et les tilleuls sont entretenus et mis en valeur par la commune. L'église Saint-Martin a bénéficié d'une réfection de toiture en 1988. La place est entourée de vieilles maisons en pierre calcaire qui participent à la qualité du site.



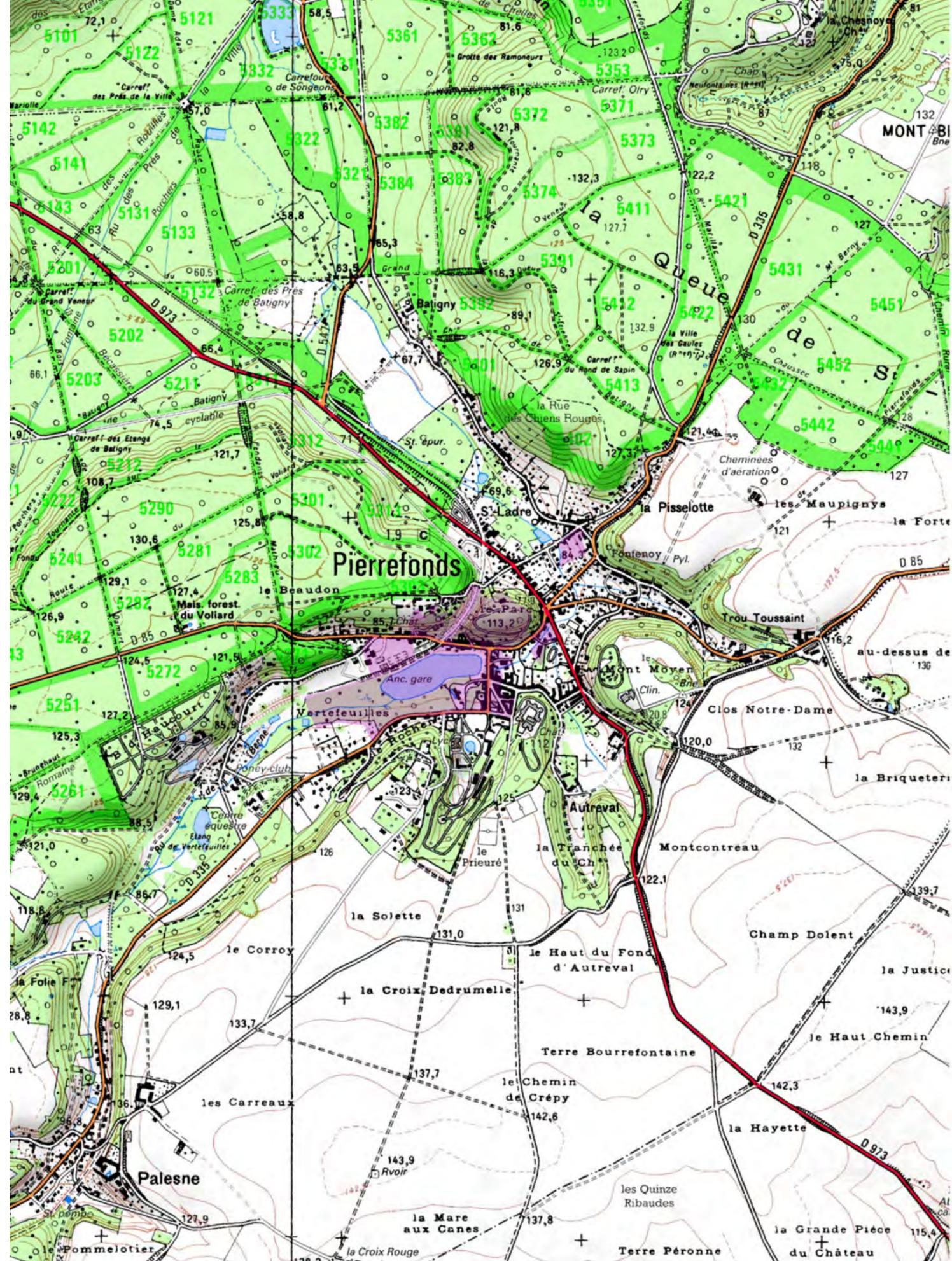
PIERREFONDS

Plusieurs sites classés et inscrits

La ville de Pierrefonds compte deux sites classés, cinq sites inscrits, et un site à la fois classé et inscrit qu'il a été jugé utile de regrouper dans la cartographie ci-jointe, avant de décliner les informations de chaque site.

- 60 32 PIERREFONDS, *Abords de la gare* (Site inscrit)
- 60 33 PIERREFONDS, *Abords du château, de la place publique et de la chaussée Deflubé* (Site inscrit)
- 60 34 PIERREFONDS, *Butte de sable* (Site classé et inscrit)
- 60 35 PIERREFONDS, *Carrefour des rues de Compiègne et de Villers-Cotterêts* (Site inscrit)
- 60 36 PIERREFONDS, *Carrefour des rues de Melaine et de Fontenoy* (Site inscrit)
- 60 37 PIERREFONDS, *Château de Jonval et son parc* (Site classé)
- 60 38 PIERREFONDS, *Etang et parc de l'Etablissement Thermal* (Site classé)
- 60 39 PIERREFONDS, *Etang-abords* (Site inscrit)

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



SITE INSCRIT

Arrêté du 28 juillet 1944.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Edifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION**DE PROTECTION**

La gare, avec ses bâtiments annexes, est représentative de l'architecture soignée et élégante du XIX^e siècle qui domine à Pierrefonds. Construits sur le talus de chemin de fer qui surplombe l'étang, les quais offrent une vue remarquable vers le château.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Façades, élévations et toitures des bâtiments et environ 2,44 hectares autour de l'ancienne gare.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
et **PRIVÉE.****AUTRES PROTECTIONS :**

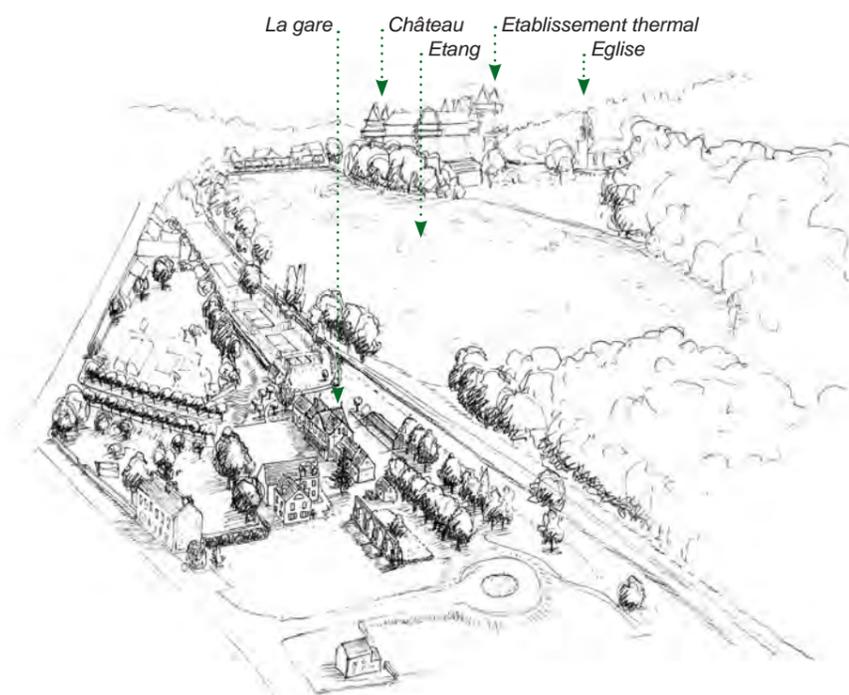
. Monuments historiques :
- Ancienne gare inscrite (4 octobre 1977).

. Sites à proximité :

- Abords de l'étang, site inscrit (4 août 1944)

- Château de Jonval et son parc, site inscrit (4 août 1944)

- Autres sites protégés de Pierrefonds

*Une gare inaugurée en 1884*

L'aspect romantique des ruines du château de Pierrefonds devint, deux siècles après son démantèlement au XVII^e, un sujet d'inspiration pour les peintres, et un but d'excursion. Napoléon III s'éprit du lieu situé à 15 km au sud-est de sa résidence de Compiègne. Il commanda à l'architecte Eugène Viollet-Leduc la restauration du site dès 1857. Les travaux durèrent jusqu'en 1885. Pierrefonds se transforma afin d'accueillir les nombreux visiteurs. Villas cossues et petits manoirs se multiplièrent sur la commune.

Dès 1868, une ligne de chemin de fer Amiens-Dijon par Pierrefonds est envisagée. Pierrefonds fait partie de la section Compiègne-Villers-Cotterêts. Le choix de l'implantation de la gare se porte sur le site du Beaudon, au nord du lac, afin que les visiteurs aperçoivent le château à leur descente du train. Le quartier offre également plusieurs hôtels. Charles Lecœur, architecte de la sous-préfecture de Compiègne et de l'hôtel de ville de Pierrefonds sera choisi pour le projet. Les travaux commencent en 1883.

La gare de «Pierrefonds-les-Bains» est inaugurée le 24 janvier 1884. Elle comprend un pavillon central à un étage et combles, avec un auvent et deux parties latérales à RDC. Le bâtiment, construit en pierre de Creil, est couvert d'un toit en écaille de zinc, complété d'une faîtière métallique. Les logements du personnel sont à l'étage. Un petit château d'eau alimentant les machines à vapeur est implanté face à la halle aux marchandises. Les touristes viennent nombreux, attirés par le château et l'établissement thermal ouvert en 1848.

Un déclin amorcé à partir de la Grande Guerre

Pendant la première guerre mondiale, l'hôtel des Bains est transformé en hôpital militaire. La fréquentation décline. Le phénomène est encore accentué par la crise de 1929. Le trafic est fermé aux voyageurs en 1940. La ligne marchandise cesse définitivement en 1966. Elle est démantelée l'année suivante.





PIERREFONDS
1 930 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. ouvert au public

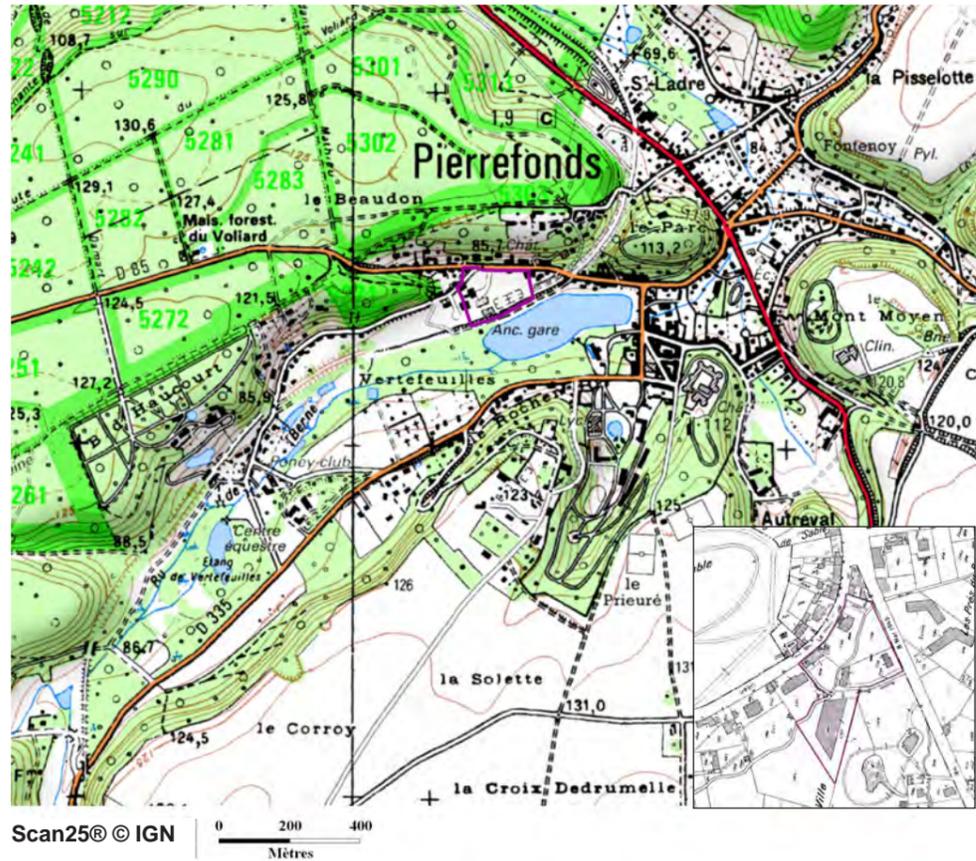
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Non

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : dégradé
. Principales pressions :
Equipements, infrastructures/
Pressions urbaines
Mutations secondaires :
Pressions touristiques/ Fré-
quentation

ENJEUX :
. signalétique
. revaloriser la place de la
gare et réinvestir les es-
paces extérieurs de la gare
(manifestations...)
. mieux définir les limites
entre les parties publiques
et privées
. Entretien les perspec-
tives vers le château,
l'église...

Ci-dessous :
Carte postale : *Pierrefonds,
la gare et le château*, A.
Poreaux, à Pierrefonds
[s.d.], Archives départe-
mentales (4F13527)
www.archives.oise.fr



Un point de vue privilégié sur le château

Le site est exceptionnel. L'emplacement de la gare a été choisi en raison des vues et perspectives dégagées sur l'étang qu'il surplombe de plusieurs mètres, et sur la ville, l'église et le château. L'ancien chemin de fer était construit sur une digue. La surface longiligne et parfaitement plane se distingue encore. Elle est bordée d'un talus menant à la partie sud du lac.

La gare est accessible depuis le sentier des bords du lac ou depuis la rue de Beaudon. Une avenue, plantée de tilleuls taillés, mène à la place de la gare. Celle-ci est aujourd'hui devenu un parking sans qualité. Un bâtiment de logements collectifs, sans intérêt architectural, a été construit sur la place.

Une renaissance progressive

Après une période d'abandon, la gare, le bâtiment des toilettes et l'abri des voyageurs ont été restaurés. Ils sont représentatifs de l'architecture des équipements du XIX^{ème} siècle. Les ailes et l'étage du corps central de la gare ont été aménagés en logements. Au centre, le rez-de-chaussée reste à la disposition de la commune pour des activités publiques. Les quais de la gare sont investis par des jardinets et petites terrasses privés. De la halle aux marchandises détruite en 1988, il ne reste qu'un pan de mur en arcades. L'auvent du quai, face au château est à l'abandon. Les principaux points de vue sur le château, l'église et l'établissement thermal existent. Il suffit d'entretenir les perspectives actuelles.

A l'est, des terrains de tennis communaux occupent l'emplacement des anciennes voies ferrées depuis les années 1970. Le site a perdu sa vocation touristique. La gare possède aujourd'hui une seconde vie, cependant les espaces extérieurs ne sont pas investis. L'auvent du quai qui présente un fort intérêt esthétique mériterait d'être utilisé. Des manifestations pourraient aider à la reconquête de ces espaces.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : la gare de Pierrefonds-les-Bains, vue des quais
- En bas, à droite : le quai central face à l'étang et au château

SITE INSCRIT

Arrêté du 28 juillet 1944.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPOLOGIE :

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION

DE PROTECTION

« Cette mesure a pour but de protéger les vues sur le château et l'étang de Pierrefonds, ainsi que l'aspect des façades et toitures des constructions de la place et de la Chaussée Defflubé. La hauteur des constructions est limitée à un rez-de-chaussée, un étage et un comble habitable ». Cette protection est indispensable si on veut « recréer l'ancien Pierrefonds ».

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

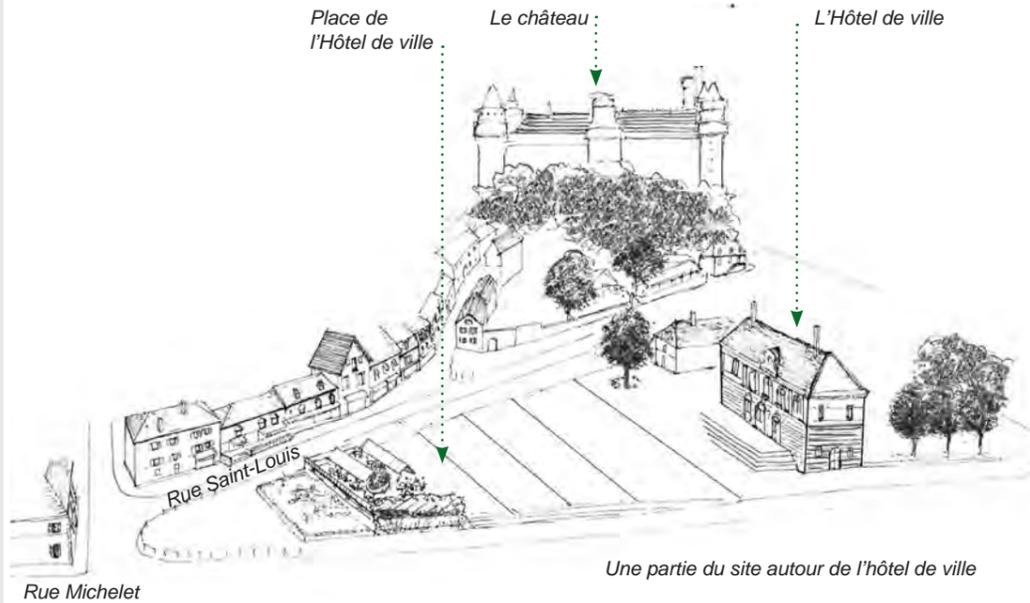
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

1,93 hectare en centre ville.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
et PRIVÉE.

AUTRES PROTECTIONS :

- Monuments Historiques :
 - . Château classé (1862).
 - . Eglise classée (1862, 1885 et 1920).
 - . Ancienne gare inscrite (4 octobre 1977).
- Sites protégés de Pierrefonds, dont à proximité :
 - . Etang (abords), site inscrit (4 août 1944).
 - . Etang et parc de l'établissement thermal, site classé (4 août 1944).



Rue Michelet

Une partie du site autour de l'hôtel de ville

« Le bourg de Pierrefonds est assez éparpillé. Le quartier central, autour de la chaussée de l'étang, semble un peu un décor d'opéra-comique. Jadis très humble, il s'est développé depuis que la reconstruction du château, l'ayant doté d'une attraction de premier ordre, attire sans cesse les visiteurs. Les hôtels et les boutiques sont surtout destinés à cet élément touristique ; il n'y a ici ni industrie, ni commerce bien actif (...) »

Victor-Eugène Arduin-Dumazet, *Voyage en France*, 42^{ème} série, Nord-est, Le Valois, Paris, Berger-Levrault Ed., 1905

Un château dominant le territoire : de la forteresse ruinée au château néogothique

« Sous le règne de Charles VI, Louis d'Orléans, premier duc de Valois, jugea bon d'augmenter ses places de sûreté, et se mit en devoir, en 1390, de faire reconstruire le château de Pierrefonds sur un point plus fort et mieux choisi, c'est-à-dire l'extrémité du promontoire qui domine une des plus riches vallées des environs de Compiègne, en profitant des escarpements naturels pour protéger les défenses sur trois côtés (...) »

Pierrefonds, appuyé à la forêt vers le nord-ouest, se trouvait ainsi commander une des plus belles forêts des environs de Paris. C'était donc un lieu admirable, pouvant servir de refuge et offrir les plaisirs de la chasse au châtelain ».

Eugène Viollet-Leduc, *Description du château de Pierrefonds*, 1857

Le château de Pierrefonds subit une attaque dévastatrice commanditée par Richelieu en 1616. L'aspect romantique des ruines du château fort inspira les plus grands peintres : Corot, Paul Huet... Napoléon III s'éprit du lieu et commanda à l'architecte Eugène Viollet-Leduc sa restauration en 1857. Viollet Leduc invente alors un nouveau style conciliant l'inspiration historique avec les moyens contemporains. Les travaux durèrent jusqu'en 1885.





PIERREFONDS
1 930 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. ouvert au public

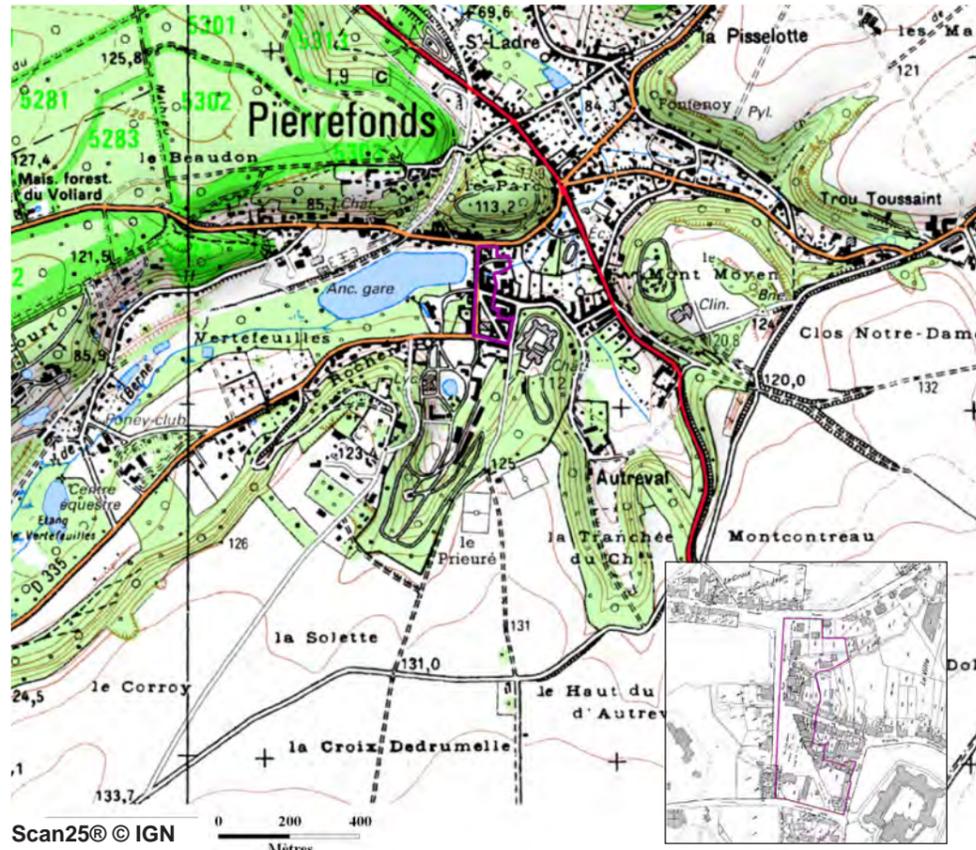
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Non

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : quelques atteintes
. Evolution : Principales pressions : Equipements, infrastructures, Mutations secondaires : Pressions touristiques/ Fréquentation

ENJEUX :
. Veiller à l'entretien de l'ensemble du site et non seulement de la place de la Mairie.
. Mailler, dans un aménagement cohérent la place de la mairie et le château.
. Favoriser les ouvertures visuelles sur la terrasse du restaurant.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Clés du monde, *les Guides Bleus Illustrés, Compiègne, Pierrefonds*, librairie Hachette, 1968.
. DULAU Robert, *Le château de Pierrefonds*, Paris, Editions du patrimoine, 1997
. Eugène Viollet-Leduc, *Description du château de Pierrefonds*, 1857.



Un point de vue privilégié sur le château

Pierrefonds se transforma afin d'accueillir les nombreux visiteurs. Dominé par la masse imposante du château, le site inscrit protège une partie du coeur ancien de la ville, implanté à flanc de colline à l'ouest du château, jusqu'à l'étang. La rue Jules Michelet et la place publique forment le centre administratif et commercial de la commune. Elles offrent à la fois des vues sur l'étang en contrebas et sur le château. Le périmètre inclut l'hôtel des ruines bâti avant les années 1870 et les abords de la rue Jules Michelet, face à l'étang. La place, piétonne, s'organise en triangle, entre les rues Jules Michelet et Saint Louis. Sa pointe est orientée vers l'étang qui reste perceptible grâce au mail. Elle est axée sur l'hôtel de ville construit en 1884 par Louis Lecoeur, architecte également de la gare. Cernée d'habitations à étage et combles, en pierre de taille et ardoise, et de petits commerces, elle est bordée de terrasses de café et restaurants, et accueille le marché.

Une place réaménagée

Pour atténuer la double pente du terrain, la place a été rehaussée en partie basse afin de créer un parvis plane devant la mairie. Un chêne rouge offre un point d'ombre bordé de bancs. La transition avec la rue s'opère par quelques marches. Un alignement de tilleuls borde la rue Michelet. Au carrefour des deux rues, une fontaine basse ponctue le dénivelé. Quelques places de parking sont dessinées sur la rue Saint Louis. Les traitements de sol (béton désactivé, bordures et caniveaux pavés) offrent une unité à l'espace public.

Rue Saint Louis, la terrasse d'un restaurant, dominée par un tilleul majestueux pourrait offrir un très beau point de vue sur la place et le château. Cependant la vue est masquée par une haie et une imposante pergola fermée, en plastique. Des constructions bloquent aussi les vues sur le château. Certains espaces au potentiel touristique et esthétique indéniable (terrasse, espace de jeux pour enfants, arrière de la mairie...) mériteraient d'être mieux mis en valeur.



SITE CLASSÉ
et INSCRIT

Arrêté du 4 août 1944.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPOLOGIE :

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION

DE PROTECTION

« Il s'agit de la protection d'une réserve boisée privée située sur une des sept collines entourant Pierrefonds. Comme pour le Parc du Château de Jonval, le but à obtenir est d'une part d'éviter le morcellement de ces propriétés, et d'autre part, considérant leur situation dans le paysage, de contrôler les plantations et les constructions pouvant être éventuellement faites ».
(Extrait du Rapport Général du dossier de classement)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

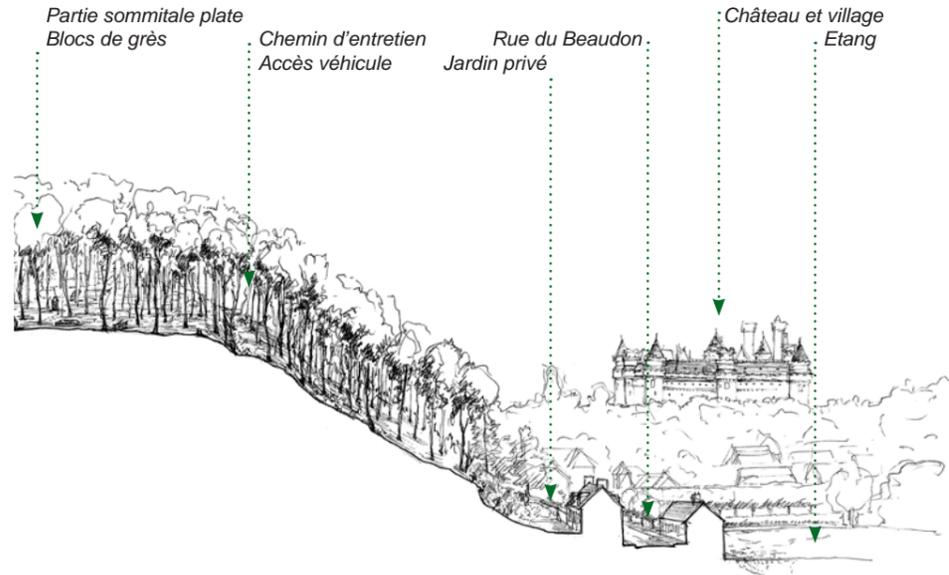
Inscrit: 0,55 hectare

Classé: 5,39 hectares

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
et PRIVÉE.

AUTRES PROTECTIONS :

- Monuments Historiques :
 - . Château classé (1862).
 - . Église classée (1862, 1885 et 1920).
 - . Ancienne gare inscrite (4 octobre 1977).
- Sites protégés de Pierrefonds, dont à proximité :
 - . Étang (abords), site inscrit (4 août 1944).
 - . Étang et parc de l'établissement thermal, site classé (4 août 1944).



Une butte boisée aux abords de l'étang et du château

Cette butte témoin du plateau de la forêt de Compiègne fait partie des sept collines entourant Pierrefonds. Elle constitue l'un des horizons boisés de la ville. Surplombant la ville et l'étang sur la partie nord, elle offre un beau point de vue vers le centre et le château. Essentiellement boisée, le périmètre protégé ne comprend que deux habitations. Quelques maisons sont construites au pied, le long des rues de Beaudon, Jean Lenoir, de l'Armistice et rue du Parc qui encerclent la colline.

La butte est constituée d'une épaisse couche de sable à forte concentration de coquillages fossiles. Elle est séparée du plateau à l'ouest par un vallon aux versants raides et boisés autrefois emprunté par l'ancienne voie de chemin de fer reliant Compiègne à Pierrefonds. Celle-ci constitue désormais l'un des nombreux sentiers pédestre et cycliste qui parcourent la forêt de Compiègne. Sur le versant opposé s'étend le site classé du château de Jonval. Un petit chemin piétonnier en escalier, « la sente du point de vue », sépare les deux sites.

Un panorama aménagé

Au début du siècle, la butte de sable, au lieu-dit « Butte du Parc », bien que propriété privée, offrait des promenades publiques dont les sentiers sont encore visibles sur le cadastre. La butte est aujourd'hui en grande partie une propriété privée fermée au public. Un sentier assez sommaire aménagé sur une propriété communale permet l'accès à un surplomb qui offre un large panorama sur l'ensemble du site de Pierrefonds.





PIERREFONDS
1 930 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Privé
. Chemin communal ouvert au public

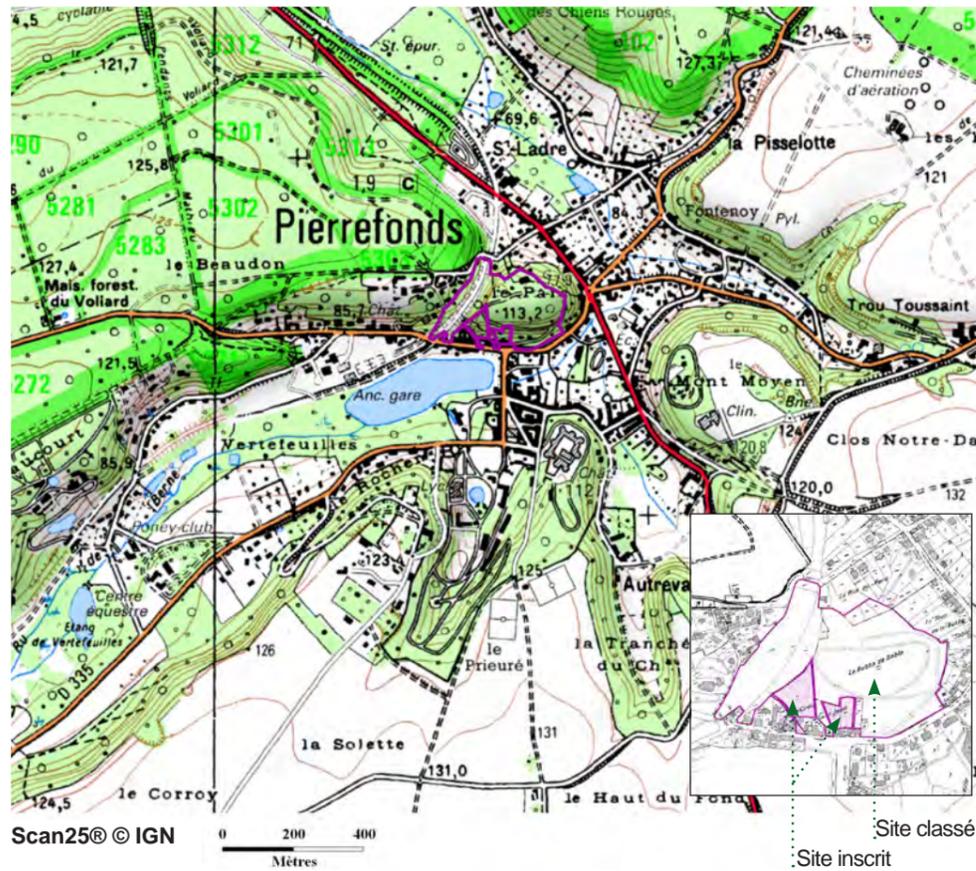
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Non

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : quelques atteintes
. Evolution : dynamiques naturelles

ENJEUX :
. Favoriser l'accès au circuit de découverte (aménagement soigné et respectueux associé à une signalétique adaptée)
. La cohérence des délimitations au sud du Site (classement ou inscription, constructions exclues ou non) n'est pas toujours lisible et pourrait faire l'objet d'une réflexion pour y remédier.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Clés du monde, *les Guides Bleus Illustrés, Compiègne, Pierrefonds*, librairie Hachette, 1968.



Ce sentier discret, fait de rondins de bois, conduit en lacets jusqu'à un point haut. Celui-ci est aménagé en léger replat ponctué d'une dalle carré et d'un banc. Ce belvédère offre un point de vue cadré sur le château de Pierrefonds. Une allée dallée redescend ensuite vers la rue de Beaudon et le centre ville.

Un petit sentier à peine visible grimpe la pente depuis le belvédère. Le promeneur butte rapidement sur le grillage d'une parcelle privée qui longe le bord de crête des pentes raides et boisées. C'est en le longeant, sur un sentier sommaire, que l'on aboutit sur le plateau boisé, ouvert au public, mais nullement signalé. Il sert actuellement de sentier d'entretien pour l'abattage de quelques bois. La forêt (futaie de charmes, hêtres, robiniers, frênes, érables) est entretenue. Le panorama sur la ville et sur l'étang pourrait être remarquable si la grande quantité d'arbres ne masquait pas la vue. La partie la mieux orientée est une propriété privée, grillagée. Au centre du plateau, des blocs de grès sculptés et lissés par l'eau surgissent dans les boisements. Un épais couvert de feuilles masque le sol. Le sable peu visible est perceptible au pied de la butte, dans les jardins des propriétés privées. Des fossiles y sont présents.

La Butte de sable mériterait d'être mieux connue. Elle pourrait accueillir un circuit de randonnées qui surplombe le site remarquable de Pierrefonds : le château, les places, l'étang, l'établissement thermal, la gare, ou encore le château de Jonval. Un aménagement soigné et respectueux associé à une signalétique adaptée pourrait favoriser l'accès à ce site intéressant et pittoresque.



60-35

PIERREFONDS

Carrefour des rues de Compiègne et de Villers-Cotterêts

SITE INSCRIT

Arrêté du 28 juillet 1944.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION

DE PROTECTION

La préservation de la vue vers le château depuis la rue de Compiègne nécessite la protection des terrains situés dans le vallon en contrebas.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

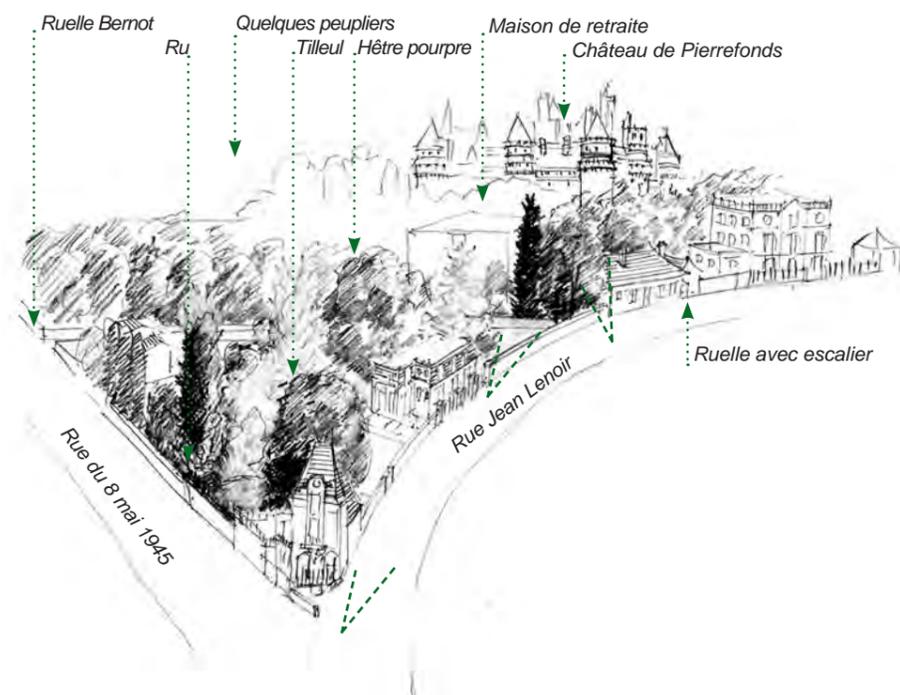
0,78 hectare.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

et PRIVÉE.

AUTRES PROTECTIONS :

- Monuments Historiques :
. Château classé (1862).
- Sites protégés de Pierrefonds dont à proximité :
. Butte de sable, site classé et inscrit (4 août 1944).



Une entrée de ville et un point de vue sur le château

Après avoir traversé la forêt depuis Compiègne au nord-ouest, la départementale 973 longe la vallée du ru de Berne, affluent de l'Aisne, jusqu'à Pierrefonds. La *rue du 8 mai 1945* traverse ensuite Pierrefonds du nord-ouest, au sud-est, vers Villers-Cotterêts. L'automobiliste qui arrive de Compiègne est surpris de découvrir au tournant de la butte du Parc (ou butte de sable), la silhouette massive de l'œuvre de Viollet-le-Duc.

Prolongeant la départementale D85 qui vient de l'ouest par la forêt de Compiègne, la *rue Jean Lenoir* longe le lac de Pierrefonds avant de contourner l'une des sept collines de la ville, la butte du parc, et de rejoindre la rue du 8 mai 1945. Les deux rues (rues du 8 mai 1945 et Jean Lenoir) délimitent un vaste îlot au nord-est de la ville, au pied de la butte du château de Pierrefonds. Rue Jean Lenoir, une percée dans l'alignement des habitations offre une impressionnante vue sur le château qui domine Pierrefonds.

La rue Jean Lenoir qui longe en courbe la butte de sable, une dizaine de mètres au-dessus du ru de Berne, offre également d'autres ouvertures visuelles. Les maisons cossues, chacune espacées d'une vingtaine de mètres, laissent la possibilité d'apercevoir le château. Les jardins des propriétés suivent la pente jusqu'au ruisseau, le ru de Berne, qui traverse l'îlot. Quelques espèces se distinguent, notamment un grand hêtre pourpre ainsi qu'un tilleul. La silhouette du château se découpe entre quelques grands arbres : des résineux notamment, plantés en point bas, accompagnent harmonieusement le bâtiment.

Entre les deux rues du 8 mai 1945 et Jean Lenoir s'élève une première bâtisse d'angle, de style néo-renaissance, en pierres grises, surmontée d'une tourelle couverte d'ardoises. Cette villa ne fait pas partie du site protégé.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





PIERREFONDS
1 930 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Non

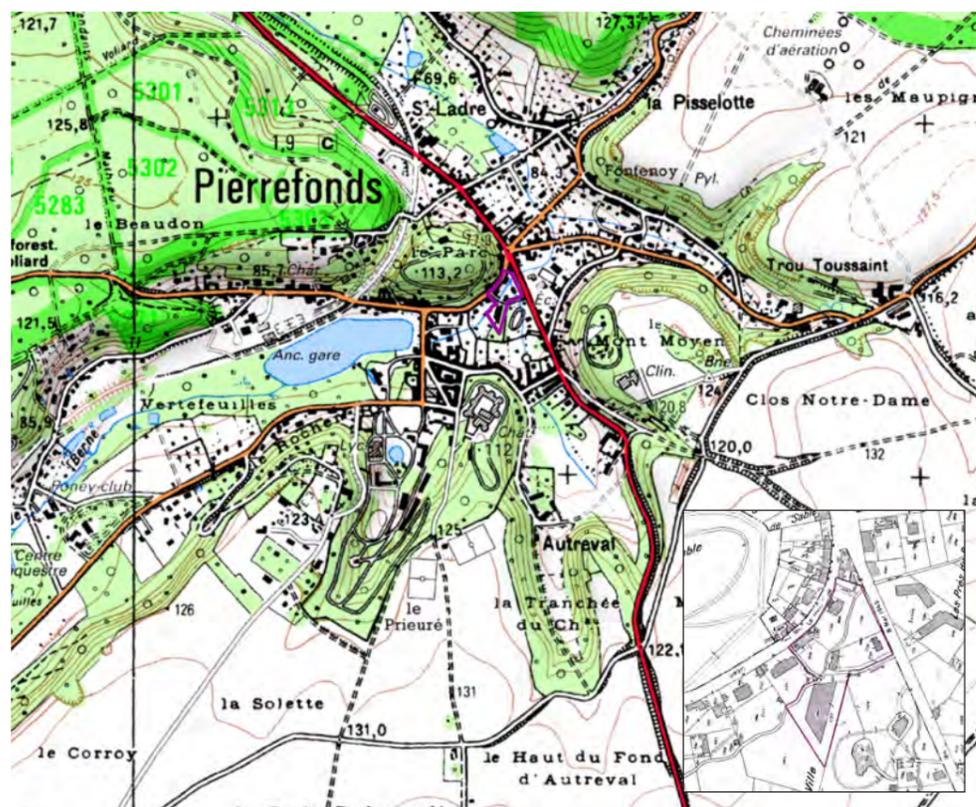
SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : moyen
. Evolution : Pressions urbaines
. Mutations secondaires : dynamiques naturelles

ENJEUX :
. Entretien des espaces publics et les jardins

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Clés du monde, *les Guides Bleus Illustrés, Compiègne, Pierrefonds*, librairie Hachette, 1968.

Ci-dessous :
Carte postale : *Le château de Pierrefonds, pris depuis la route de Villers-Cotterêts*, G. Duclos à Pierrefonds, [1905 ou avant], Archives départementales (4F1 3541) www.archives.oise.fr



Scan25© IGN
0 200 400
Mètres

Des points de vues en partie masqués

Venant de Compiègne, la rue du 8 mai 1945 descend progressivement vers le lit du petit ruisseau, Berne qui alimente le lac. Elle remonte ensuite le long de la colline sur laquelle est situé le château. Ce dernier est cependant masqué par les murets d'habitations et un épais couvert arboré (tilleul, érable, sorbier, et quelques peupliers).

Le carrefour des deux rues de Compiègne et de Villers-Cotterêts offrait un point de vue privilégié sur le château de Pierrefonds. Celui-ci subsiste même si la croissance de la végétation peut masquer certains points de vues.

La partie basse du site, autrefois boisée, est occupée depuis 1991 par une imposante maison de retraite. Celle-ci est accessible depuis la rue du 8 Mai 1945 par la ruelle Bernot et par la rue Jean Lenoir par un escalier. Le bâtiment moderne comporte deux étages surmontés d'un toit imitant l'ardoise. Depuis le carrefour, ce bâtiment est à peine visible, masqué derrière le couvert végétal. De près, par contre, le bâtiment contemporain s'avère imposant et prend difficilement en compte les caractéristiques de la ville.

Rue du 8 mai 1945, la vue sur le château est masquée par des peupliers d'Italie accompagnés d'autres arbres, qui bordent la route. La rue ne manque pas de charme, entre murets de pierres, grandes demeures, et vieilles fermes plus loin. Des vues sur le château s'ouvrent plus loin dans la rue, juste avant le carrefour avec la rue Notre-Dame, ou au carrefour et dans la rue de Jean Lenoir. Les masques ne font qu'accentuer la présence d'autres perspectives.

Le bon entretien des espaces publics et des jardins est essentiel à la qualité du site. Le site mériterait d'être mieux indiqué.



Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

En haut à droite : : Vue vers le château depuis la rue Jean Lenoir
- En bas, à droite : le carrefour de la rue Jean Lenoir et du 8 mai 1945

SITE INSCRIT

Arrêté du 28 juillet 1944.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION DE PROTECTION

Le carrefour des rues Melaine et Fontenoy est inscrit afin de protéger « la vue qu'il offre sur le château de Pierrefonds et son site » (extrait du rapport général d'origine).

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

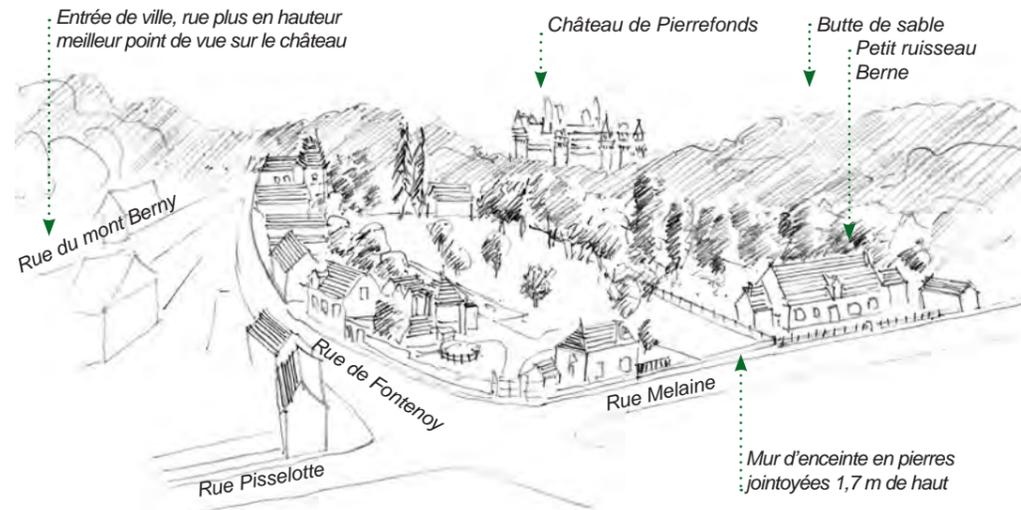
0,95 hectare

PROPRIÉTÉ PRIVÉE.

AUTRES PROTECTIONS :

Hors périmètre :

- . Monuments historiques de Pierrefonds
- . Autres sites protégés de Pierrefonds dont à proximité :
- . *Butte de sable*, site classé et inscrit (4 août 1944).
- . *Carrefour des rues de Compiègne et de Villers-Cotterêts*, site inscrit (28 juillet 1944).



Un point de vue sur le château

Ce site inscrit se trouve au nord-est de la commune au lieu-dit *le Grand Logis*, au croisement entre la rue Mélaïne et la rue de l'Impératrice Eugénie qui prolonge la rue de Fontenoy. Fontenoy était un hameau allongé le long de la vallée. La rue de l'Impératrice Eugénie qui le traverse suit la rive droite du ru de Berne. Ce cours d'eau alimentant le lac de Pierrefonds, poursuit son trajet vers le nord et vient se jeter dans l'Aisne à l'ouest de Rethondes. La rue Mélaïne, elle, traverse le vallon.

Le site offre une belle perspective sur le château de Pierrefonds. C'est le seul argument qui a poussé à protéger l'endroit. Le carrefour a été protégé à une époque où la commune ne possédait pas encore de document d'urbanisme. Une surveillance des espaces non bâtis s'imposait. En 1944, au moment de la protection, une seule maison était construite au carrefour, au N° 13 rue Mélaïne. Le reste du terrain était constitué d'un bois et d'une tour hexagonale, aux épais murs de pierre. Une maison en parpaing enduit a été par la suite adjointe à la tour.

Au niveau du carrefour, la grille d'entrée et le mur d'enceinte de la propriété peu élevé offrent l'occasion aux visiteurs venant des rues de l'Impératrice Eugénie et Pisselotte de profiter de la vue sur le château dominant au sommet de la colline. Le site comprend aujourd'hui les habitations bordant la rue Mélaïne, la tour en pierre et la maison adjacente, et le cœur d'îlot jusqu'au ru de Berne. La protection vise à préserver le vaste espace vert dans la perspective pour ne pas bloquer les vues. C'est aujourd'hui une grande pelouse, agrémentée de divers végétaux ornementaux. Les constructions sont alignées sur la rue, exposées au sud, faites de pierres et de crépis. L'ensemble est entretenu.





PIERREFONDS
1 930 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Entrée de ville

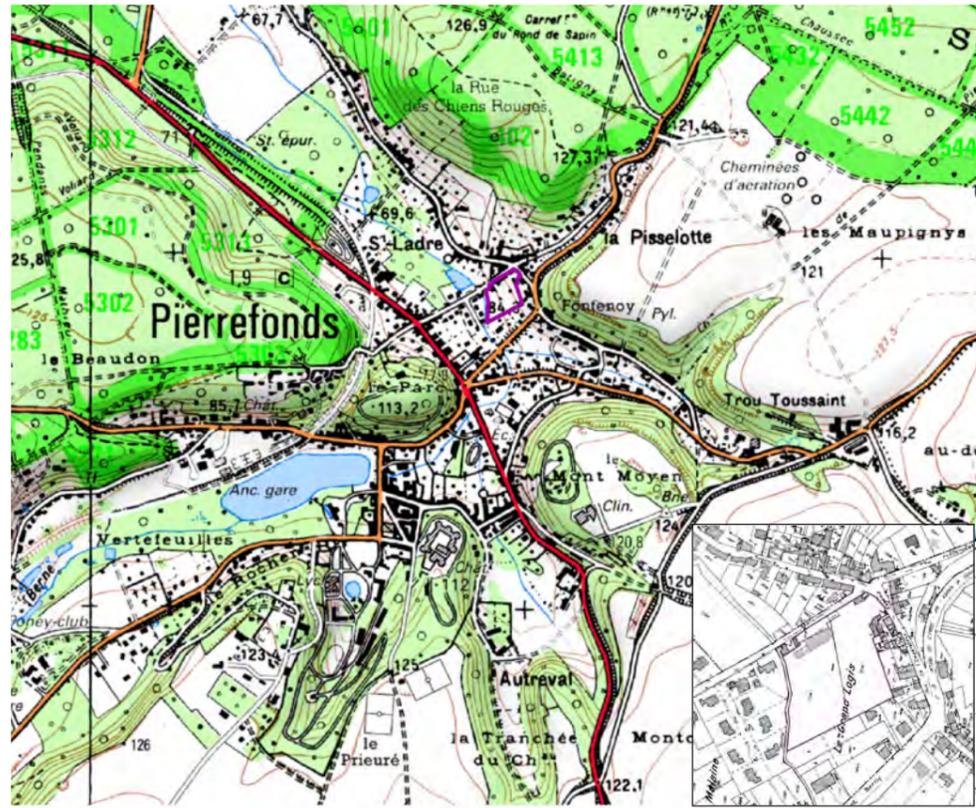
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Non

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : dégradé.
. Principales pressions : dynamiques naturelles, aménagements divers/ Mutations secondaires : pressions urbaines

ENJEUX :
. Mieux mettre en valeur le point de vue (traitement du mur de clôture, enterrement des réseaux)
. Surveillance des végétaux risquant de masquer les vues sur le château

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Clés du monde, *les Guides Bleus Illustrés, Compiègne, Pierrefonds*, librairie Hachette, 1968.



Scan25© IGN
0 200 400
Mètres

A peu de distance, un point de vue non protégé

A peu de distance, la rue du Mont Berry, située juste au-dessus du carrefour protégé offre un point de vue vers le château plus impressionnant. Cette entrée de ville, la D 335, vient de Cuise-la-Motte et l'Aisne. La perspective se découvre au tournant du virage. Le point de vue vers le château, plus en hauteur, est plus dégagé. Il est aussi davantage fréquenté. Un petit aménagement pourrait permettre l'arrêt des voitures et passants afin de contempler la silhouette de Pierrefonds.

Une perspective à mettre en valeur

Le site protégé, modeste, offre cependant une belle perspective vers le château. Il mériterait d'être mieux mis en valeur, notamment par la restauration du mur de clôture de la propriété située à l'angle des deux rues, et l'enfouissement des réseaux.



SITE CLASSÉ

Arrêté du 4 août 1944.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Édifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION**DE PROTECTION**

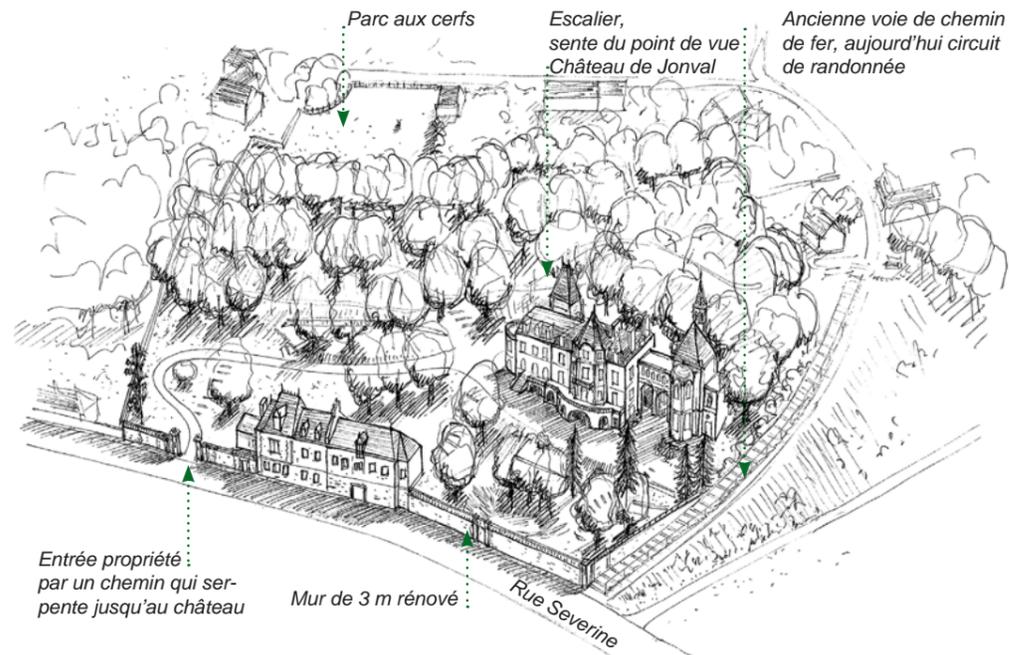
Construit sur une hauteur boisée voisine de la butte de sable, le château de Jonval domine le site de Pierrefonds. Le classement permet de protéger ce paysage particulier visible de l'ensemble du bourg et notamment du château médiéval.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

1,30 hectare.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE.**AUTRES PROTECTIONS :**

- Monuments Historiques :
 - . *Château* classé (1862).
 - . *Eglise* classée (1862, 1885 et 1920).
 - . *Ancienne gare* inscrite (4 octobre 1977).
- Sites protégés de Pierrefonds, dont à proximité :
 - . *Étang et parc de l'établissement thermal*, site classé (4 août 1944).
 - . *Butte de sable*, site classé et inscrit (4 août 1944).
 - . *Étang (abords)*, site inscrit (4 août 1944).

**Un lieu de villégiature au bord du lac**

L'attrait pour les ruines romantiques du château, l'intérêt manifesté par Napoléon III qui confie leur reconstruction complète à Viollet Leduc en 1858, la découverte et l'exploitation de sources thermales renforcent l'attrait touristique du bourg de Pierrefonds. Pierrefonds-les-Bains devient une station très prisée du Second Empire à la veille de la Première Guerre mondiale. L'inauguration de la gare en 1884 renforce encore l'attractivité de ce lieu de villégiature. Villas, chalets et manoirs bâtis à flancs de coteau s'égrenent le long de l'étang entre la gare et le bourg.

La construction d'un château au style composite

Au début du xx^e siècle, le comte de Failly (1810-1892), descendant du Général de Failly, aide de camp de Napoléon III, fait construire un château sur une hauteur boisée, à l'angle de la rue Séverine et de la voie ferrée, au nord de l'étang. Le château est visible depuis l'ensemble du site de Pierrefonds. Il est édifié sur les ruines d'un ancien château médiéval, révélé par les fouilles réalisées en 1900, lors des travaux.

Construit en pierre de taille avec une couverture d'ardoises, l'architecture du bâtiment est originale, d'un style composite «gothico-Renaissance», reprenant les thèmes d'un château féodal : clochetons, angles, clocher... Le domaine comprend une chapelle reliée au château par un porche couvert. Elle reproduit en plus petit la chapelle du château de Chantilly, où repose le Duc d'Aumale. La silhouette des édifices se détache nettement de la masse boisée. Le château dessine le profil du site.

L'ensemble est cerné par un mur de pierres de 3 mètres de haut. Un grand portail marque l'entrée du site sur la rue Séverine. Une dépendance en pierre de taille sur deux niveaux, souligne le front de rue. Elle accueille aujourd'hui en rez de chaussée la loge du gardien jardinier. L'étage est en fait le rez-de-jardin.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





PIERREFONDS
1 930 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Site privé

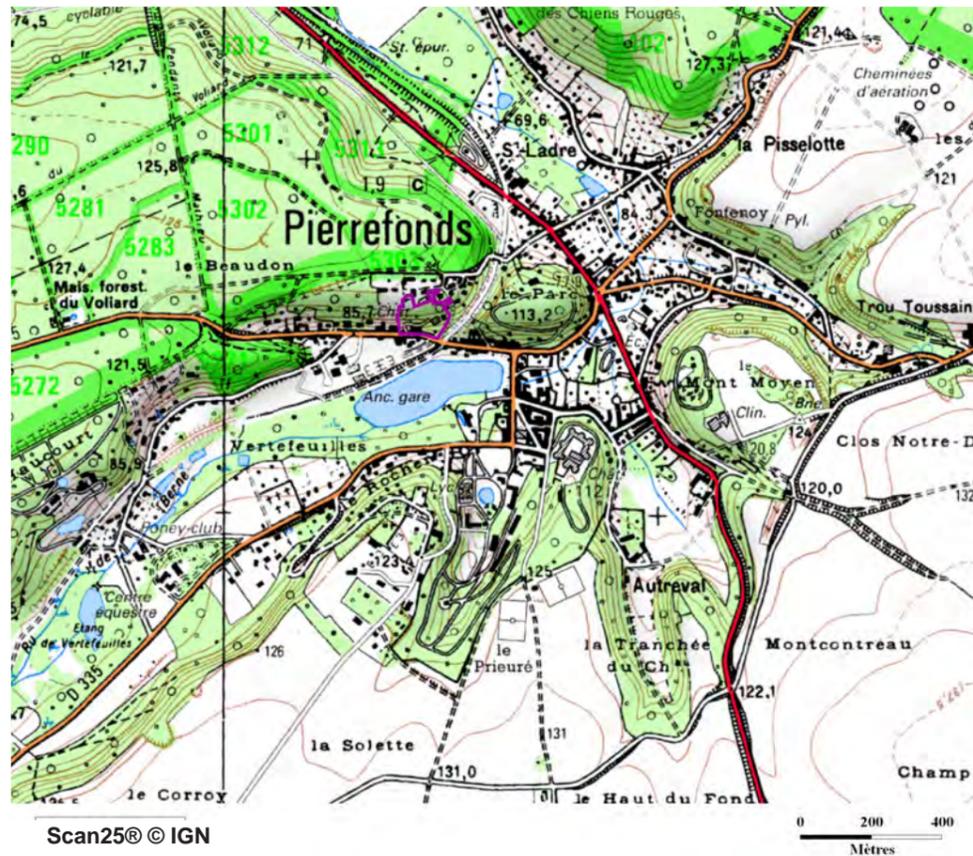
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Non
. Domaine en restauration

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Evolution : en cours de restauration
. Principales mutations : dynamiques naturelles

ENJEUX :
. Surveillance du site

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Clés du monde, les Guides Bleus Illustrés - Compiègne, Pierrefonds - librairie Hachette, 1968.



Un site aujourd'hui boisé

A l'arrière du château, le terrain en pente est taluté en terrasses. Le chemin d'accès serpente jusqu'au château. Le domaine est aujourd'hui presque entièrement boisé. Au sommet, une clairière offre une prairie pour deux cerfs. Les vues sur Pierrefonds sont quelques peu masquées par les grands arbres, malgré la situation idéale du domaine.

La propriété est aujourd'hui privée. Le Comte de Faily meurt au début de la première guerre mondiale. Le site devient alors le siège de l'Etat major de l'Armée Française. Le parc est bombardé. Le site passera ensuite aux mains de différents propriétaires. Devenu un gîte d'étape mal entretenu, il a été racheté par une propriétaire russe pour en faire sa résidence. Le domaine entier est aujourd'hui en rénovation. Le mur d'enceinte, la toiture et la maçonnerie ont été entièrement restaurés.

Le site mérite de s'ouvrir aux horizons, en veillant à ne pas entièrement retirer la couverture végétale qui accompagne le château de Jonval. Le sentier du point de vue qui monte sur la colline en un grand escalier le long de la propriété, est aussi un site privilégié pour s'approcher du château. Il mérite de rester visible et signalé.



SITE CLASSÉ

Arrêté du 4 août 1944.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Parc et jardin

**MOTIVATION
DE PROTECTION**

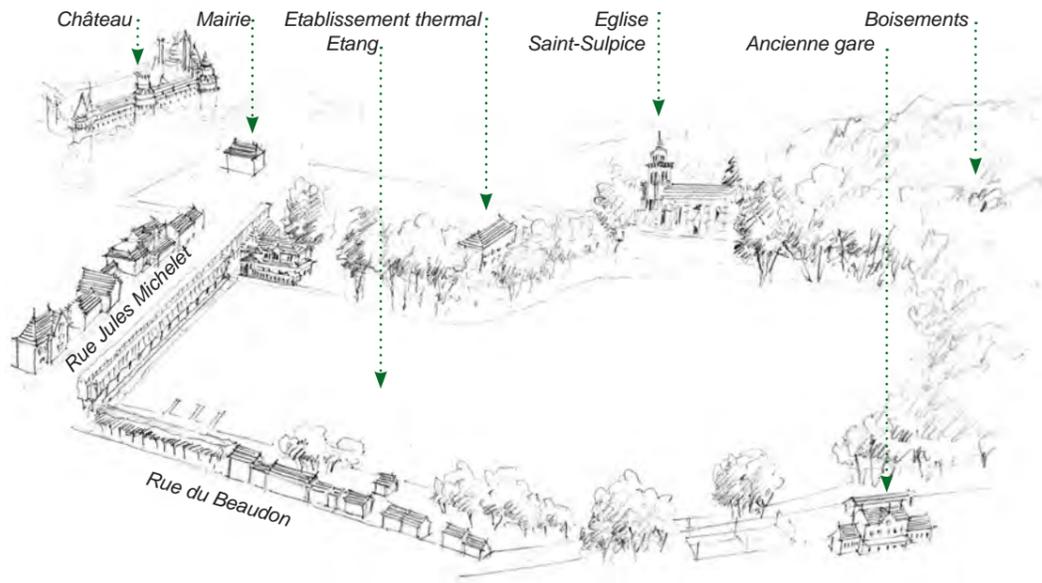
Le parc de l'établissement thermal et l'étang constituent l'identité paysagère à partir de laquelle est découvert le château de Pierrefonds.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

15,31 hectares à proximité du centre ville.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE.**AUTRES PROTECTIONS :**

- Monuments Historiques :
- . Château classé (1862).
- . Église classée (1862, 1885 et 1920).
- . Ancienne gare inscrite (4 octobre 1977).
- Sites protégés de Pierrefonds, dont à proximité :
- . Butte de sable, site classé et inscrit (4 août 1944).
- . Château de Jonval et son parc, site classé (4 août 1944).
- . Etang (abords), site inscrit (4 août 1944).
- . Les abords du château, de la place publique et de la chaussée Deflubé, site inscrit (28 juillet 1944).
- . Abords de la gare, site inscrit (4 juin 1933).



« Pierrefonds n'était qu'un village, il devint un bourg. Ce village avait un étang, cet étang devint un lac. (...) M. de Flubé, dans un des voyages d'exploration qu'il fit aux environs de sa propriété, découvrit une source d'eau sulfureuse. Dès lors, Pierrefonds était complet : historique par ses ruines, pittoresque par sa position, sanitaire par sa source. Ce fut alors que M. de Flubé, pour donner toute facilité aux malades devenir prendre les eaux, fit bâtir des bains et convertir sa maison en un hôtel qui a pris le titre d'hôtel des Bains. »

Le château de Pierrefonds, dans «Bric à brac», Alexandre Dumas père, 1861

La naissance d'une station thermale

Dès le début du XIX^e siècle, des artistes se passionnent pour la vision romantique des ruines du château médiéval de Pierrefonds. En 1845, le peintre de paysage Louis Joseph Deflubé (1797-1884) découvre sur sa propriété de Pierrefonds, installée sur les bords du lac, des sources à l'odeur sulfureuse. L'analyse des échantillons prélevés confirment leurs propriétés et en 1846, l'Académie de médecine autorise leur exploitation.

« Pierrefonds possède une source d'eaux minérales dont la température est de 12 à 13°. Cette eau sort de terre avec une certaine abondance par plusieurs orifices, à l'extrémité d'un petit lac. Très limpide à son point d'émergence, elle a une odeur et une saveur sulfureuses ; elle devient lactescente à l'air, en se décomposant et laissant précipiter du soufre. On la réchauffe artificiellement pour l'usage des bains et des douches (...). L'eau de Pierrefonds réussit principalement dans certaines affections de la peau ou des muqueuses, dans les engorgements abdominaux, les rhumatismes, les maladies de l'appareil respiratoire.

L'hôtel des Bains est entouré d'un jardin très agréablement situé au bord d'un petit lac avec droit de pêche pour les clients de l'hôtel (...) il y a un restaurant dans l'établissement. Barque pour la promenade sur le lac (...).

Adolphe Joanne, *Les environs de Paris illustrés, itinéraire descriptif et historique*, Hachette, 1856.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





PIERREFONDS 1 930 h.
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. public et privé

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Oui

SIGNALÉTIQUE : Aucune

MUTATIONS :
Etat : dégradé
Principales mutations : Dynamiques naturelles, équipements, infrastructures
Mutations secondaires : Pressions touristiques

ENJEUX :
. L'emprise des activités commerciales doit rester limitée dans le périmètre classé.
. Le rétablissement d'une activité thermique respectant le caractère du site est concevable.

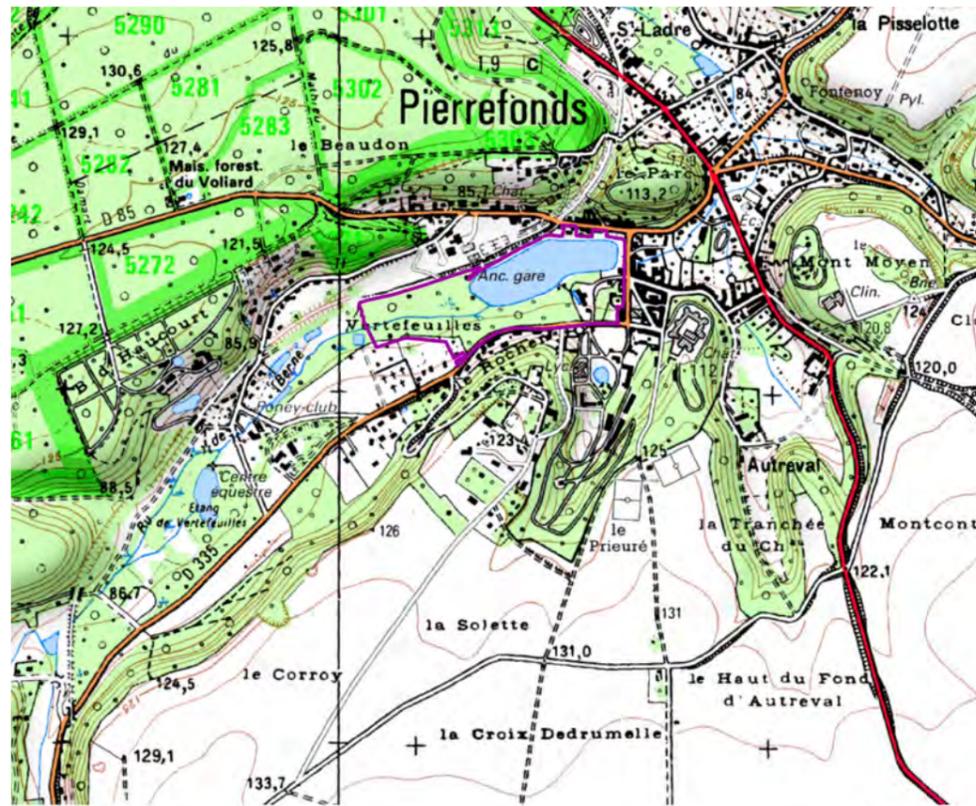
POUR EN SAVOIR PLUS :

. LE NIG, *Pierrefonds, son château, ses environs, la clairière et le carrefour de l'armistice*, imp. Vesque, 1923.

. MOISAND Constant, *Pierrefonds-les-Ruines et Pierrefonds-les-Bains : suivi d'une étude médicale sur les eaux minérales sulfureuses de Pierrefonds* (Dr SALES-GIRON), 1856

Ci-dessous :

Lithographie : *Pierrefonds, vue du lac et des Bains* (Oise), Deroy (dessinateur) ; Becquet Frères (graveur), XIX^e siècle. © Source : musée d'Art et d'Archéologie ; Senlis Inv. A.2008.1.376 / © Crédits photographiques : Luc CAMINO ; Musée de Senlis



Scan25® © IGN

0 200 400
Mètres

La propriété est transformée en établissement thermal. L'Hôtel des Bains accueille les curistes dès 1848. Les eaux sont utilisées sous différentes formes : en boisson, en bains ou douches et en inhalations. Un casino (1859), un restaurant, des salles de jeux, de repos et de lecture offrent confort et distraction.

L'eau est expédiée en bouteilles dans toute la France. Pierrefonds devenu *Pierrefonds-les-Bains* se transforme afin d'accueillir les nombreux visiteurs. Villas cossues et petits manoirs se construisent sur la commune. Ce phénomène est accentué, à partir de 1855, lorsque Compiègne devient résidence impériale et que débutent les travaux de restauration du château. La construction de la gare inaugurée en 1884 favorise le succès de l'établissement thermal. Pierrefonds possède alors cinq hôtels pour accueillir les touristes, le plus confortable étant l'hôtel des Bains. En 1878 Deflubé vend l'établissement thermal au Prince Radziwill. A l'approche de la première guerre mondiale cependant, la fréquentation de l'établissement thermal décline. De 1914 à 1918, il est transformé en hôpital militaire et sera bombardé en 1918. En 1945, l'établissement thermal est détruit par un bombardement. Le parc n'abrite plus que l'hôtel des thermes et le casino.

Un point de vue sur le château

Le site classé de l'étang et du parc de l'établissement thermal se situe au coeur de la ville et offre un point de vue privilégié sur le château de Pierrefonds. La protection a été principalement instituée afin de contrôler les constructions en bordure de l'étang. Le site s'étend sur plus de 22 ha. Il comprend l'étang orienté est-ouest (5 ha), le parc de l'établissement thermal qui le borde au sud et où se trouve l'hôtel des thermes, le casino et un grand parc arboré, ainsi que la zone boisée à l'est de l'étang. Le site est bordé au sud par l'église Saint-Sulpice.

Des activités touristiques et commerciales (mini-golf, pédalos, petit train, ...) sont implantées à proximité du centre ville. Un chemin en stabilisé est aménagé entre le centre ville et le parking près de la gare. Le bâtiment de l'établissement thermal est actuellement loué pour de grandes occasions et un parking a été aménagé à proximité de l'étang.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : le château et l'établissement thermal vue de l'autre rive de l'étang
En bas, à droite : L'établissement thermal

SITE INSCRIT

Arrêté du 4 août 1944.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

**MOTIVATION
DE PROTECTION**

Ce site inscrit permet le contrôle des constructions en bordure du site classé de l'étang et du parc de l'établissement thermal.

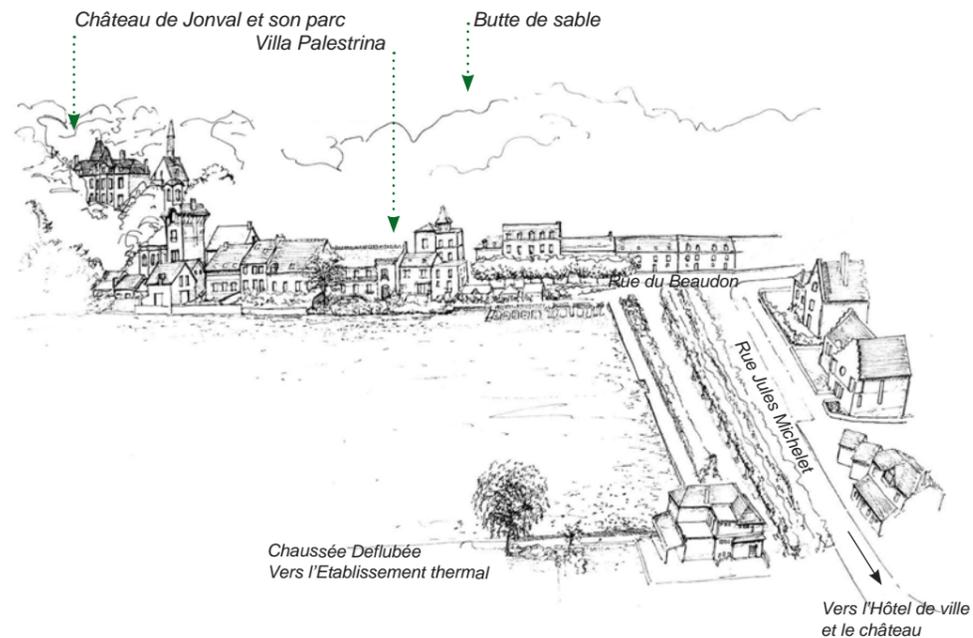
Le mail et la chaussée Deflubé assurent la liaison visuelle entre l'étang et le centre ville.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Mail et chaussée bordant l'étang à l'est et parcelles isolées (0,63 hectare).

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE.**AUTRES PROTECTIONS :**

- Monuments Historiques :
 - . Château classé (1862).
 - . Église classée (1862, 1885 et 1920).
 - . Ancienne gare inscrite (4 octobre 1977).
- Sites protégés de Pierrefonds, dont à proximité :
 - . Etang et parc de l'établissement thermal, site classé (4 août 1944).
 - . Butte de sable, site classé et inscrit (4 août 1944).
 - . Château de Jonval et son parc, site classé (4 août 1944).
 - . Les abords du château, de la place publique et de la chaussée Deflubé, site inscrit (28 juillet 1944).



«Le ru de Berne, retenu par une chaussée, a reflué en étang ; sur le terre-plein s'est édifié la bourgade, des villas et l'église bordent les rives, un établissement thermal se montre entre les arbres d'un parc. Car Pierrefonds est une station balnéaire exploitant une source ferrugineuse et une fontaine sulfureuse. Tout cela est peigné, un brin artificiel, mais heureux de lignes.»
Victor-Eugène Arduin-Dumazet, Voyage en France, 42^{ème} série, Nord-est, Le Valois, Paris, Berger-Levrault Ed., 1905

Les abords de l'étang et de l'établissement thermal

Le site inscrit des abords de l'étang complète le site classé formé par l'étang et le parc de l'établissement thermal et du site des abords du château, de la place publique et de la chaussée Deflubé. Il concerne quelques parcelles des abords nord et sud de l'étang ainsi que le terre-plein de la chaussée Deflubé, le mail de la rue du Beaudon et quelques maisons et commerces à l'angle de la rue Sabatier et de la rue d'Orléans.

Le propriétaire de l'établissement thermal, le peintre et photographe Louis Joseph Deflubé (1797-1884) avait fondé le terre-plein de l'étang afin qu'il serve de promenade. En 1944, au moment de la mise en place de la protection, existait un mail, planté d'une double rangée de tilleuls, de la rue du Beaudon au nord de l'étang. La promenade fut progressivement envahie par l'automobile. Jusqu'en 1994, un parc de stationnement de 120 places occupait le terre-plein de la chaussée Deflubé.

Un espace réaménagé

Dans le cadre de l'opération de restructuration du centre ville, cet espace a été ouvert aux promeneurs. Deux rangées de tilleuls palissés prolongent le mail de la rue Jules Michelet jusqu'à la place publique de l'Hôtel de ville.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





PIERREFONDS
1 930 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. touristique

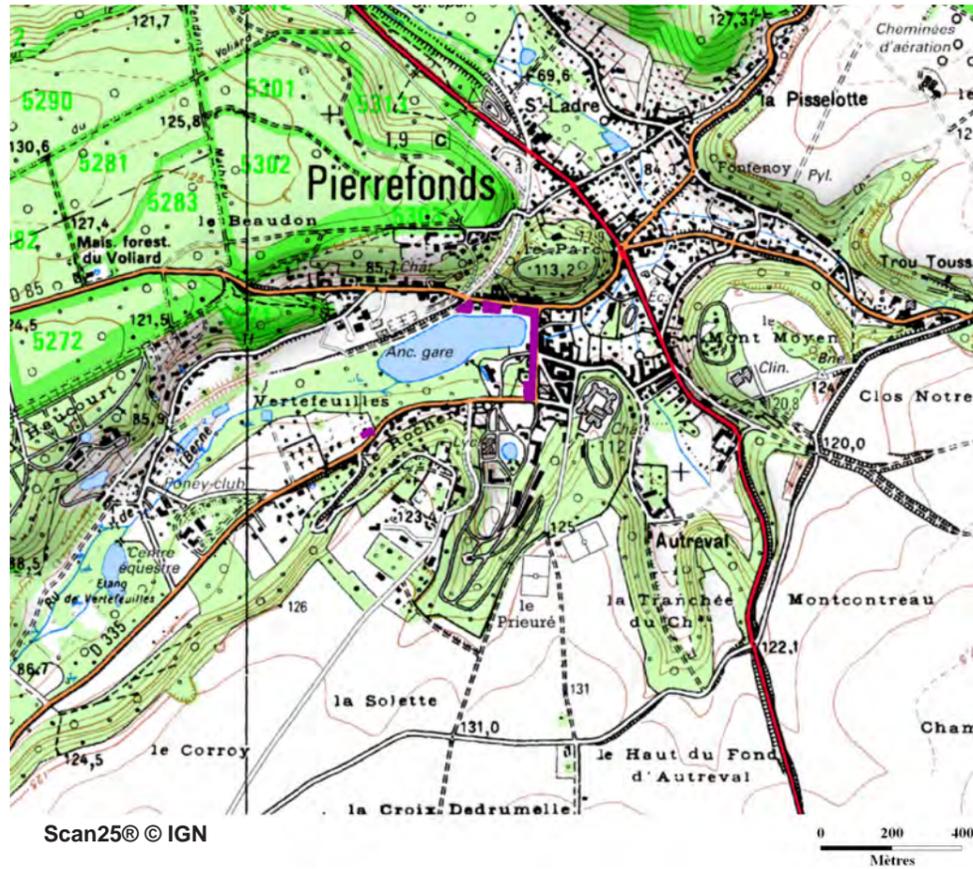
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : Oui

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat : bon avec quelques atteintes
. Principales mutations : équipements, infrastructures, pressions touristiques, fréquentation ; Mutations secondaires : pressions urbaines

ENJEUX :
. Le site a retrouvé son intérêt paysager d'origine grâce aux travaux effectués.

POUR EN SAVOIR PLUS :
. LE NIG, *Pierrefonds, son château, ses environs, la clairière et le carrefour de l'armistice*, imp. Vesque, 1923.



L'ensemble finement aménagé, structure le pourtour de l'étang avec différentes ambiances. À l'est, la double rangée de tilleuls parallèle à l'étang, ouvre sur le centre du village et le château. À cet endroit, sont implantées des cartes d'informations annonçant les parcours et sites touristiques de la commune. Des activités touristiques et commerciales (mini-golf, pédalos, petit train, ...) sont implantées à proximité du centre ville.

Cette promenade aménagée le long du mail offre des bancs où il est possible de contempler l'étendue de l'étang et de ses abords. Aujourd'hui, il est quasiment possible de parcourir le pourtour de l'étang. Des commerces et des restaurants proposent leurs services sur les berges.

Au nord, l'étang est surplombé par la masse boisée de la butte de sable. De modestes maisons séparent la rue du Beaudon de l'étang. Parmi elles, se détache la Palestrina, une maison raffinée construite sur 2 étages dans un style inspiré des villas vénitiennes. Ces habitations s'ouvrent sur l'étang. Leurs jardins surplombent l'eau. L'ensemble des constructions en bon état, de différents styles, participe à la gaité du lieu. Les matériaux sont eux aussi multiples, de la pierre au bois.

L'ensemble est bien réaménagé. Le site possède un intérêt paysager, avec une grande proximité à l'eau, des promenades, des restaurants et des terrasses à conserver. Un chemin en stabilisé est aménagé entre le centre ville et le parking près de la gare.

PONTPOINT PONT-SAINTE-MAXENCE

Mont Calipet

SITE INSCRIT

Arrêté du 14 mars 1947.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Monument naturel

MOTIVATION

DE PROTECTION

« Le Mont Calipet n'est qu'une petite butte (...) qui domine toute la ville.

Le touriste qui grimpe à son sommet y découvre un vaste panorama. Il suit assez loin le cours de l'Oise et découvre surtout la belle abbaye du Moncel, construite en 1309 par Philippe le Bel, monument qui de la route n'est pas visible.

Au sommet du mont, dans la verdure on remarque la tour d'un ancien moulin bâti en 1694, une petite chapelle qui était un lieu de pèlerinage et un vieux calvaire érigé à l'endroit où se trouvait le gibet au moyen âge ».

Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

17,18 HECTARES.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

- Sites :

. Inclus dans la *Forêt d'Halatte*, site classé (5 août 1993)

et dans la *Vallée de la Nonette*, site inscrit (6 février 1970).

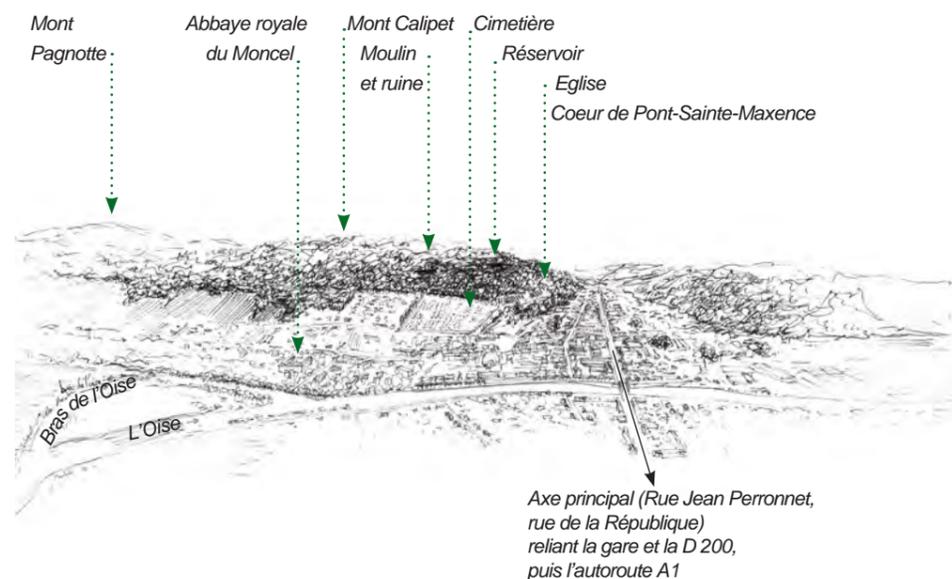
- Monuments Historiques :

. *Eglise de Pont-Sainte-Maxence* classée (11 janvier 1921).

. *Abbaye du Moncel* classée (18 mars 1920 et 22 novembre 1930).

- Natura 2000 : *Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du roi*, document d'objectifs en cours

- PNR Oise Pays de France



Un ancien belvédère sur la vallée de l'Oise et l'abbaye du Moncel

Situé sur la rive gauche de l'Oise, le Mont Calipet est une butte boisée qui surplombe Pont-Sainte-Maxence, dans le prolongement de la forêt d'Halatte. La ville de Pontpoint s'est implantée à un endroit stratégique au croisement de la route des Flandres et de la rivière. Au sommet de la butte se découvrait un vaste panorama vers la vallée de l'Oise et l'abbaye royale du Moncel en contrebas. Aujourd'hui, du fait des boisements, il n'existe plus de point de vue vers la vallée de l'Oise. L'abbaye dédiée à Sainte-Claire fut fondée vers 1307 par le Roi Philippe Le Bel. Les premières religieuses s'y installèrent en 1335. Après 450 ans d'existence, l'abbaye sera vendue comme bien national en 1792. Le bâtiment principal de l'abbaye, dit *maison des Pères*, et le bâtiment dit *tours de Fécamp* subsistent, ainsi que les vestiges de la ferme, une porte et les murs de clôture.

Un mont boisé, visible de loin et fréquenté

Seule la pointe de l'éperon du mont Calipet, surplombant Pont-Sainte-Maxence, est classée. Les pentes sont sablonneuses. Le sommet offre des affleurements rocheux conséquents. La crête, quasiment plate, monte doucement vers le Mont Pagnotte, situé à l'est. Le lieu est presque entièrement boisé. La forêt communale fait partie de l'ensemble forestier d'Halatte, et du parc naturel régional Oise-Pays de France. Le massif forestier est parcouru de chemins de randonnées.

Le Mont offre un lieu de promenades à proximité immédiate de la ville. Le site, accessible depuis la place des archers, est très fréquenté par les habitants de Pont-Sainte-Maxence. Du fait de leur attractivité, chemins et pelouses sont érodés. Les débris nombreux font l'objet de campagne de ramassage collective. Le GR 12B traverse le cœur de la forêt. L'accès au sommet se fait par le chemin de Calipet, qui mène d'abord au cimetière et à quelques terrains de sport, situés au-dessus de l'église. Le chemin progresse ensuite dans un bois dense, avec

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



SITE INSCRIT

Arrêté du 27 mars 1947.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE** : Parc et jardin**MOTIVATION DE PROTECTION**

« Le domaine de Roberval appartient successivement à de nombreux propriétaires dont le plus remarquable est sans conteste, le « sieur Jean Pierre de la Roque, vice-roi du Canada » qui posséda cette terre de 1526 à 1542.

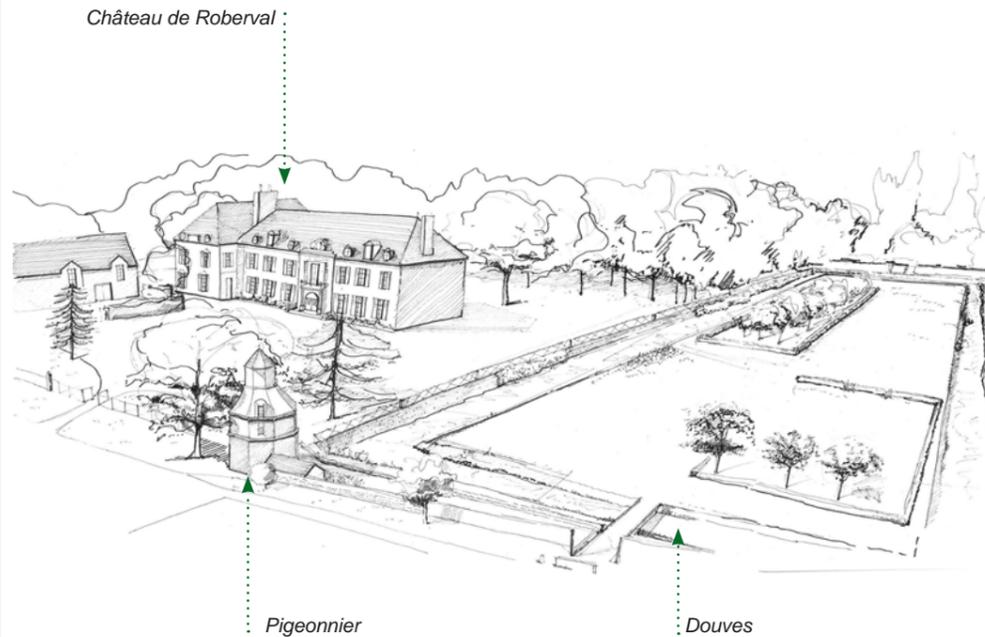
Le plus ancien document que l'on possède où figure le château de Roberval dans sa forme actuelle date de 1759. Sur son emplacement était construit un rendez-vous de chasse qui servit, paraît-il, à François 1^{er}. (...) Le beau parc est orné de plusieurs bassins et planté d'essences diverses (...). » Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

43,13 HECTARES

PROPRIÉTÉ PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

- Monuments Historiques :
 - . Intérieur du château, pigeonnier et parc inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques (13 juillet 1993).
- Sites :
 - . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
 - . PNR Oise-Pays de France



Le village de Roberval est installé dans un vallon perpendiculaire à l'Oise, à proximité de la forêt d'Halatte. Construite sur un viaduc en 1964, l'autoroute A1 surplombe la commune et borde le domaine à l'ouest. Malgré le bruit, c'est un bel ensemble, composé d'un château du XVIII^e, d'un pigeonnier, et de son parc.

Un château du xviii^e

En 1171, Raoul de Roberval bâtit un château fort dont il reste quelques vestiges au milieu des douves actuelles. Vers 1530, le château est déplacé à son emplacement actuel par son propriétaire le sieur Jean-Pierre de la Roque qui deviendra vice-Roi du Canada mais reviendra ruiné de ses expéditions. Le domaine sera vendu à la fin du xiv^e siècle et passera aux mains de nombreux propriétaires. Charles de Rohan, prince de Soubise héritera de la seigneurie de Roberval en 1749. Le prince de Soubise, seigneur de Roberval de 1749 à 1787, modifie l'édifice qui datait de la Renaissance. Il fait abattre l'aile nord et transforme la façade et les intérieurs dans le goût de l'époque. En 1784, le domaine est acheté par Achille René D'Avène de Fontaine, conseiller de Louis XVI, qui fait modifier la façade.

(Source : dossier du site et site internet de la commune)

Le château est un vaste bâtiment rectangulaire en pierre de taille calcaire, avec un étage. La fenêtre centrale est ornée d'un balcon de pierre supporté par deux colonnes à chapiteaux doriques placées de part et d'autre de l'entrée. Cette fenêtre d'honneur est surmontée d'une guirlande végétale et du blason de la famille d'Avène de Roberval. La haute toiture d'ardoises est ponctuée de lucarnes à frontons triangulaires encadrées d'oeils de boeuf. Devant le château, face à la départementale 100, une pelouse, plantée de grands arbres a remplacé l'ancienne cour d'honneur. Le plan terrier de la Duchesse de Ventadour montre qu'au xvii^e siècle, la cour était close d'un mur. Un porche marquait l'entrée. A l'arrière du château se trouvait un jeu d'eau. Aujourd'hui, deux platanes monumentaux signalent l'entrée du domaine. Un beau pigeonnier hexagonal en pierre, datant de la Renaissance, est bâti sur le mur de clôture près de l'entrée. Avec le cèdre de la cour et les platanes, ils forment une composition équilibrée et harmonieuse.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





Roberval 384 habitants
Rhuis 144 habitants
 (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site

- . Privé
- . Nombreux sentiers de randonnée dont GR 12

aménagement-entretien

- . Document de gestion : Non
- . PNR Oise-Pays de France, *Plan de paysage de la vallée de l'Oise...*, Michel Collin paysagiste, novembre 2007

Signalétique :

- . Aucune

Mutations :

- . Etat : Quelques atteintes
- . Principales mutations : Dynamiques naturelles/ Equipements infrastructures
- Mutations secondaires : Pressions urbaines

Enjeux :

- . La possibilité de diminuer les impacts du viaduc sur le site devrait être étudiée.
- . Veiller à l'entretien du jardin et replanter des arbres fruitiers.

Pour en savoir plus

- . Site internet de la commune de Roberval
- . PNR Oise-Pays de France, *Plan de paysage de la vallée de l'Oise...*, Michel Collin paysagiste, novembre 2007

Ci-dessous :

Projet du parc du château de Roberval (photo Diren)

© Source : Archives privée-château de Roberval / © Crédits photographiques : Diren



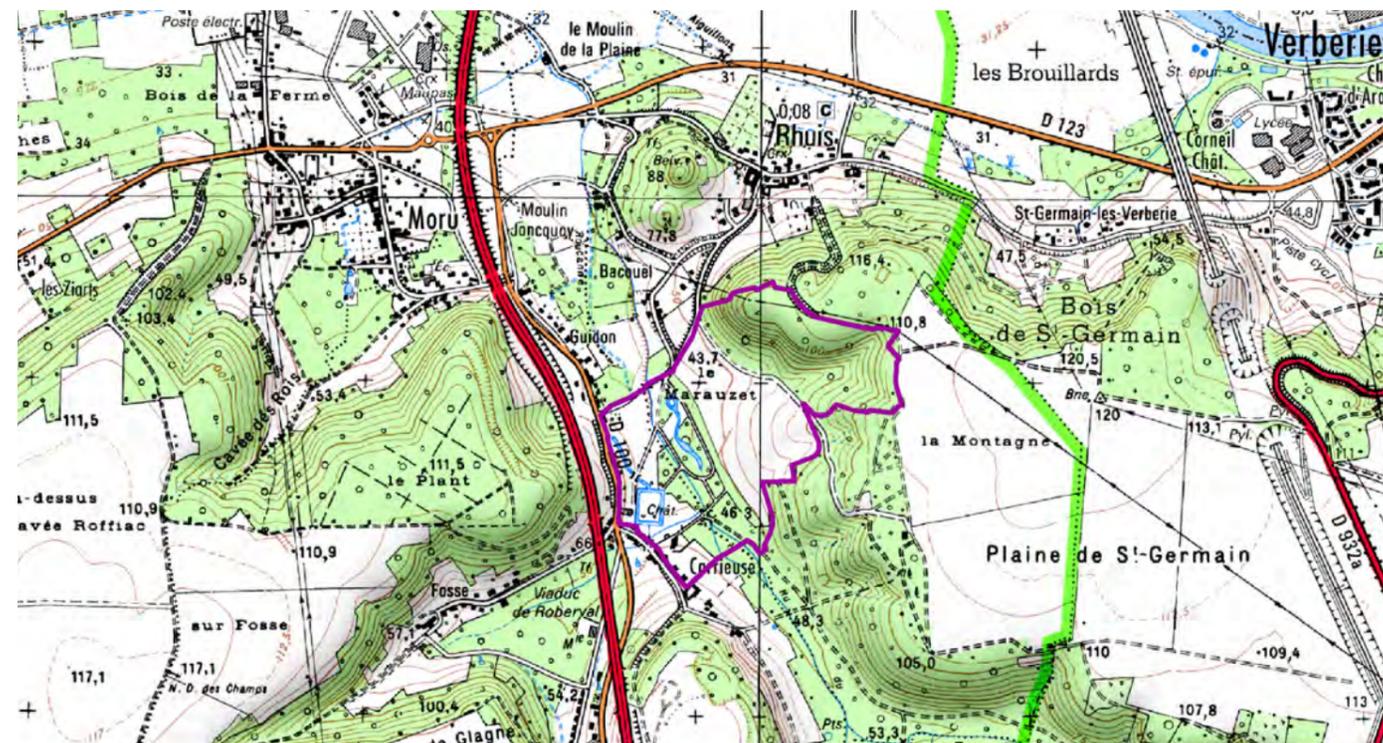
Un jardin à la française

Le parc est sans doute réaménagé au xviii^e sans que l'on connaisse le rôle exact du prince de Soubise qui a sans doute commandé le jardin potager à la française installé à l'est en contrebas du château. Délimité par la double enceinte du mur de clôture et des anciennes douves médiévales, ce jardin se présente comme une île divisée en quatre parties régulières bordées de buis, et plantées d'arbres fruitiers. Au moment de la protection, les parterres, très bien entretenus accueillent des rangées de poiriers en espaliers, des buis taillés alternant avec des pelouses, des arbres fruitiers et des parterres floraux. Aujourd'hui, le site, splendide, ouvert sur le château et les coteaux manque d'entretien et a perdu de nombreux arbres fruitiers.

Un parc à l'anglaise

Après l'achat du domaine en 1784, par Achille René Davène de Fontaine, une partie du parc est transformé sur le modèle d'Ermenonville. Il offre des prairies, des bois et des arbres isolés, une rivière artificielle, un lac, une île aux peupliers, une fontaine de rocaille, un temple, des ponts. Aujourd'hui, il subsiste une partie des structures et perspectives, et de nombreux arbres remarquables, souvent centenaires : tulipier de Virginie, hêtre pourpre, thuya gigantea, cèdre du Liban, marronnier, tilleul...

La perspective créée au xvi^e siècle dans l'axe de la façade nord du château en direction des collines de Rhuis est conservée au xviii^e. Dans la direction de cette ouverture, sur le mont Catillon surplombant Rhuis, est implanté un petit belvédère en forme de temple circulaire (en dehors du site protégé). La commune signale également la plantation, en 1780, des pentes sablonneuses des coteaux de Roberval-Rhuis par le prince de Soubise, dont « *il reste de magnifiques descendants au-dessus de Noël-Saint-Remy* ». Une partie de la butte qui domine le parc fait partie du site protégé.



Scan25© © IGN

0 300 600
Mètres

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
 Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris

En haut : le jardin à la française

SITE CLASSÉ

Décret du 23 janvier 1996.

CRITÈRE : PITTO-
RESQUE
TYPLOGIE :
GRAND ENSEMBLE PAY-
SAGER

MOTIVATION
DE PROTECTION

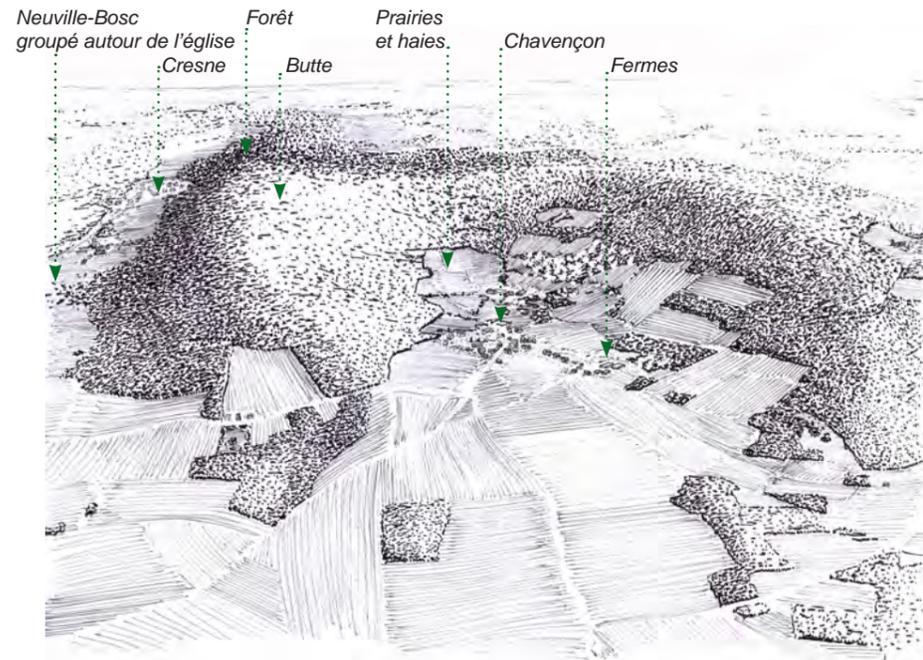
Les buttes de Rosne (ou Rône) sont un ensemble de reliefs boisés qui dominent le vaste plateau du Vexin français. Le contact entre ces deux entités géologiques forme un site contrasté d'une grande richesse paysagère et naturelle où s'abritent quelques villages ayant conservé un bâti traditionnel de qualité.

DÉLIMITATION-SUPER-
FICIE

2 779,24 HECTARES.

PROPRIÉTÉ PU-
BLIQUE
ET PRIVÉE.AUTRES PROTEC-
TIONS :

- . Plusieurs Monuments His-
toriques et leurs abords.
- . Recouvre une partie du site
inscrit du *Vexin Français* (25
octobre 1974). L'arrêté de
site classé abroge implicite-
ment la partie du site inscrit
du Vexin Français concerné.



Les buttes de Rosne, un des points culminant d'Ile-de-France

Les buttes de Rosne sont situées à la limite du Val d'Oise et de l'Oise, dans le Vexin français. Elles s'étendent sur 7 communes, sur les deux départements. Ces buttes témoins dominent le plateau du Vexin français. Orientées nord/ouest-sud/est, elles attestent de la présence de la mer il y a 30 millions d'années et de l'érosion qui a suivi. Elles offrent un relief marqué. La plus élevée culmine à 214 mètres. Les routes, sinueuses, respectent la topographie.

Depuis la surface dénudée du plateau consacré aux grandes cultures, les buttes calcaires et leur couronne forestière sont perceptibles de loin. De profil très allongé, environ 4 km de longueur, les buttes apparaissent depuis le plateau comme de simples bombements. Au sommet des buttes, la notice géologique du BRGM signale « *une formation argileuse brun-rouge empâtant des blocs de meulière. Les meulière ont été exploitées activement, notamment (...) sur la partie sud de la butte de Rosne, pour la construction et l'empierrement. Ces anciennes exploitations ont laissé de nombreux trous parfois remplis d'eau* ». Au pied des versants, les affleurements marneux sont occupés par des prairies humides. Souvent bordées de clôtures agricoles, elles forment un paysage ouvert sur les lointains.

L'habitat traditionnel accroché aux pentes s'intègre parfaitement dans ce paysage vallonné et verdoyant. L'utilisation de pierres calcaire du Lutétien à dominante grise, issues du sous-sol local assure l'identité de cet habitat groupé. Les villages de Chavençon et de Neuville Bosc ont su préserver le caractère rural et traditionnel du bâti. La continuité sur rue est assurée par le bâti ou par des murs offrant aux villages une grande homogénéité et une forte minéralité. Quelques hameaux ou fermes isolées sont implantés sur d'anciens domaines seigneuriaux. Le site forme un ensemble diversifié d'une grande richesse paysagère. Les buttes de Rosne accueillent également des milieux variés : lande sèche à bruyères (sur les sommets), chênaie-fresnaie, tourbières dans les zones plus humides. Côté Val d'Oise, le Parc naturel régional du Vexin français assimile la butte à un espace naturel sensible départemental.

*Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris*





7 Communes :
 Chavençon, Fleury,
 Hénonville, Ivry-Le-
 Temple, Lavilletterte,
 Monneville, Monts, Neu-
 ville-Bosc

Fréquentation du site
 . Locale et touristique

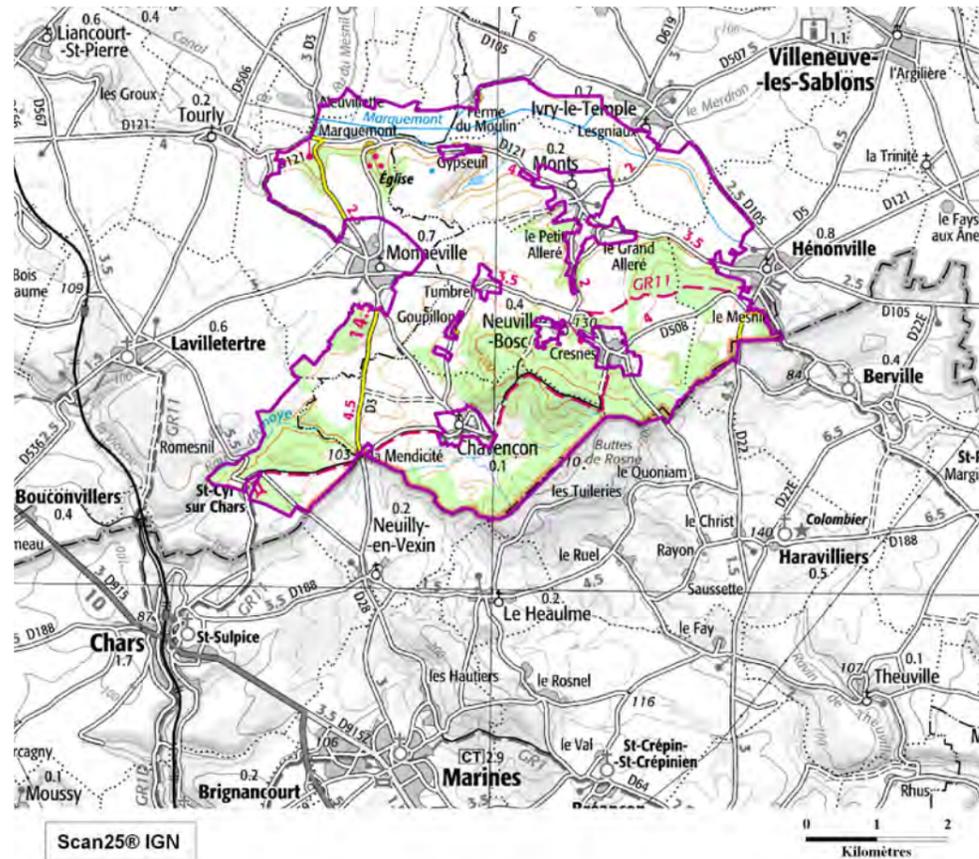
**aménagement- entre-
 tien**
 Document de gestion : Non

Signalétique :
 . Aucune

Mutations :
 . Etat du site : Bon,
 Critères lisibles
 . Principales mutations :
 Pressions urbaines
 Mutations secondaires :
 Equipements, infrastructures

Enjeux :
 . Veiller au maintien de la
 diversité du paysage, surveil-
 ler l'évolution des pratiques
 agricoles et leur impact sur la
 perception du site.
 . Diminuer l'impact visuel des
 constructions récentes sur la
 base d'études paysagères.
 . Sensibiliser les respon-
 sables locaux et le public à
 l'intérêt de préserver ce site.
 . Signaler le périmètre du
 site.

Pour en savoir plus :
 . Carte géologique 1/50 000
 (BRGM), feuille de Méru xxii-
 12
 . Atelier 15, *Atlas des pay-
 sages de l'Oise*, Diren Picar-
 die, 2005
 . Caue de l'Oise, *Charte
 architecturale Vexin - Thelle
 - Sablons*



La vallée de la Troësne

Au nord, la cuesta boisée du Vexin et la vallée de la Troësne forment la limite entre le plateau calcaire du Vexin et le plateau du Thelle, inclinée en pente douce vers le sud. La rivière de la Troësne est alimentée par de petits cours d'eau parcourant le plateau de Thelle. Elle prend naissance à Hénonville et rejoint l'Epte à Gisors. Circulant au pied de la cuesta du Vexin, elle recueille les eaux du plateau. La vallée de la Troësne est une vallée tourbeuse, notamment entre Chaumont-en-Vexin et Ivry-le-Temple. La tourbe a été exploitée entre Liancourt-Saint-Pierre et Tourly, à l'ouest du site protégé (notice géologique). Entre Hénonville et Marquemont, la rivière autrefois marécageuse est canalisée. Le creusement du canal de Marquemont commença au milieu du XVIII^e siècle pour s'achever vers 1830. La vallée offre un paysage anthropisé par le drainage réalisé afin d'assainir les sols et de favoriser l'agriculture. Les grandes cultures s'étendent jusqu'au pied du plateau. La Troësne, la cuesta du Vexin et les villages qui s'y abritent forment un paysage d'une diversité comparable aux buttes de Rosne.

Le caractère rural du site est encore bien présent. Le plateau ouvert offre des perspectives lointaines vers les buttes boisées. Préserver la qualité de ce paysage rural, les perspectives vers le bâti traditionnel préservé des villages, accompagné de leurs espaces de transition tels que jardins et vergers, insérer les nouvelles constructions, demeurent des objectifs importants du site.



SITE CLASSÉ

Arrêté du 10 avril 1961.

Critère : Pittoresque
Typologie : Parc et jardin

Motivation de protection

« Le parc d'Offémont est un magnifique domaine de 410 hectares, presque entièrement planté d'arbres. Le site forme une unité historique qui a échappé aux démembrements. Sur une sorte de roche en éperon dans une petite vallée, le château s'élève sur une magnifique terrasse. Au fond de la vallée, les restes de l'abbaye de Sainte Croix témoignent de la splendeur de l'ordre et de l'opulence des seigneurs qui la protégèrent. (...) »

Après la destruction de la toiture du château en 1954, le propriétaire a pris conscience de l'intérêt de protéger l'ensemble de son domaine au titre des Monuments Historiques et des Sites ».

Rapport de la Commission Départementale des Sites, séance du 24 sept. 1960

Délimitation-superficie

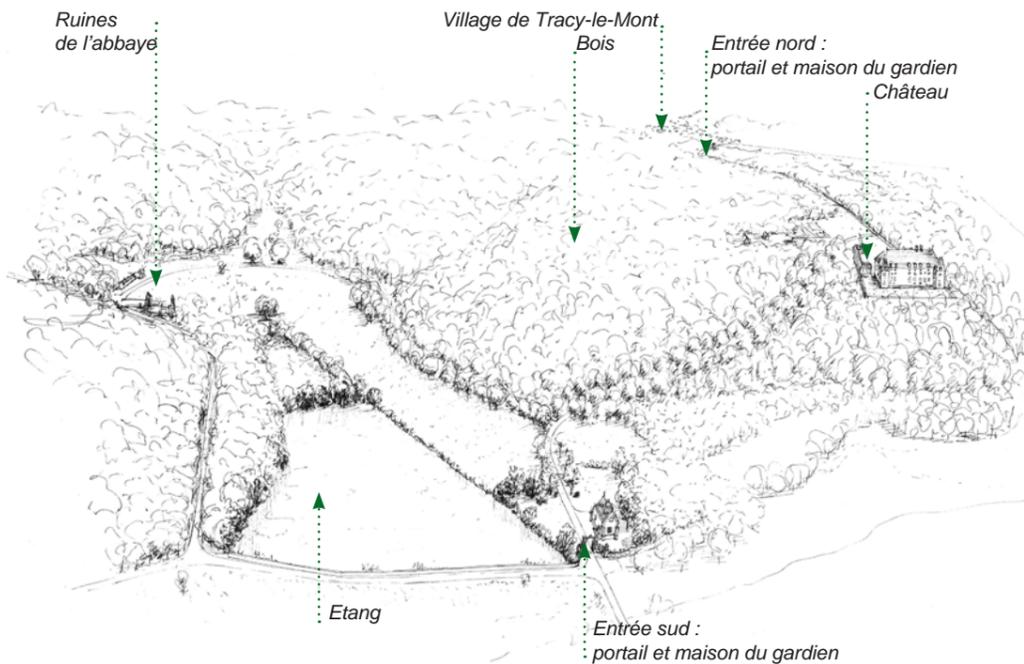
Parc de 412,13 hectares entouré d'un mur de clôture.

Propriété Privée

Autres protections :

- Monuments Historiques :
 - . Ancienne abbaye de Sainte-Croix classée (9 juillet 1962).
 - . Château d'Offémont inscrit (22 février 1963).
 - . Ferme de la Carrière inscrite (14 septembre 2007).

Ci-dessous : Carte postale : Château d'Offémont, Coté sud (coll. part.)



« Offémont est une langue de terre fourchue reliée par un seul côté au plateau, et qui s'avance entre la vallée Saint-Crépin et l'étroite fente de Froideval. Blottie sous les premiers arbres de la forêt, elle semble attachée à son flanc pour en surveiller les abords et merveilleusement placée pour en abriter le maître ». Paul Guynemer

Une ancienne abbaye de célestins

Saint-Crépin-aux-Bois est située à l'est de Compiègne, entre les forêts de Compiègne au sud et la forêt de Laigue. Le parc d'Offémont est un grand domaine boisé, planté sur des reliefs. En contrebas, près d'un étang se trouvent les ruines de l'abbaye de Sainte-Croix, fondée au XIV^e siècle par Jean 1^{er} de Nesles, Seigneur d'Offémont, afin d'y conserver un fragment de la vraie croix. Quatre moines célestins, bénédictins réformés, s'installent sur le site de Froideval en 1331, près d'une source. En 1339 débutent les travaux de l'église, du dortoir et de la chapelle Sainte Marie Madeleine. Sainte-Croix devient maison conventuelle en 1404. A partir de 1405, les travaux d'agrandissement de l'église, le prieuré et ses annexes sont réalisés sous la protection de Louis duc d'Orléans, frère du Roi. Les travaux se poursuivirent jusqu'au XVIII^e siècle. Commencé en 1551, le cloître renaissance est édifié entre 1574 à 1577 par Jean Bullant, architecte du connétable de Montmorency. Le portail d'entrée monumental date du XVII^e.

L'Ordre des Célestins est supprimé en 1779, les biens sont mis sous séquestre. Les seigneurs d'Offémont furent obligés de racheter les ruines de l'abbaye après la Révolution, en 1811. Classée monument historique, l'ancienne abbaye de Sainte-Croix offre des ruines romantiques dans un cadre boisé. Il subsiste des vestiges de l'église et des cloîtres, la grange aux dîmes avec une grande porte de style classique, le pigeonnier. Les moines avaient défriché et modelé le territoire en installant des étangs superposés servant de viviers, dont deux subsistent aujourd'hui à Offémont et un à Briançon.





Saint-Crepin-aux-bois
253 h. (Insee RGP 2010)

Fréquentation du site

- . Privé
- . sentier Gr à proximité

aménagement-entretien

- . Document de gestion :
- Plan simple de gestion

Signalétique : Aucune

Mutations :

- . Etat : bon, critères lisibles
- . Principales mutations : Dynamiques naturelles

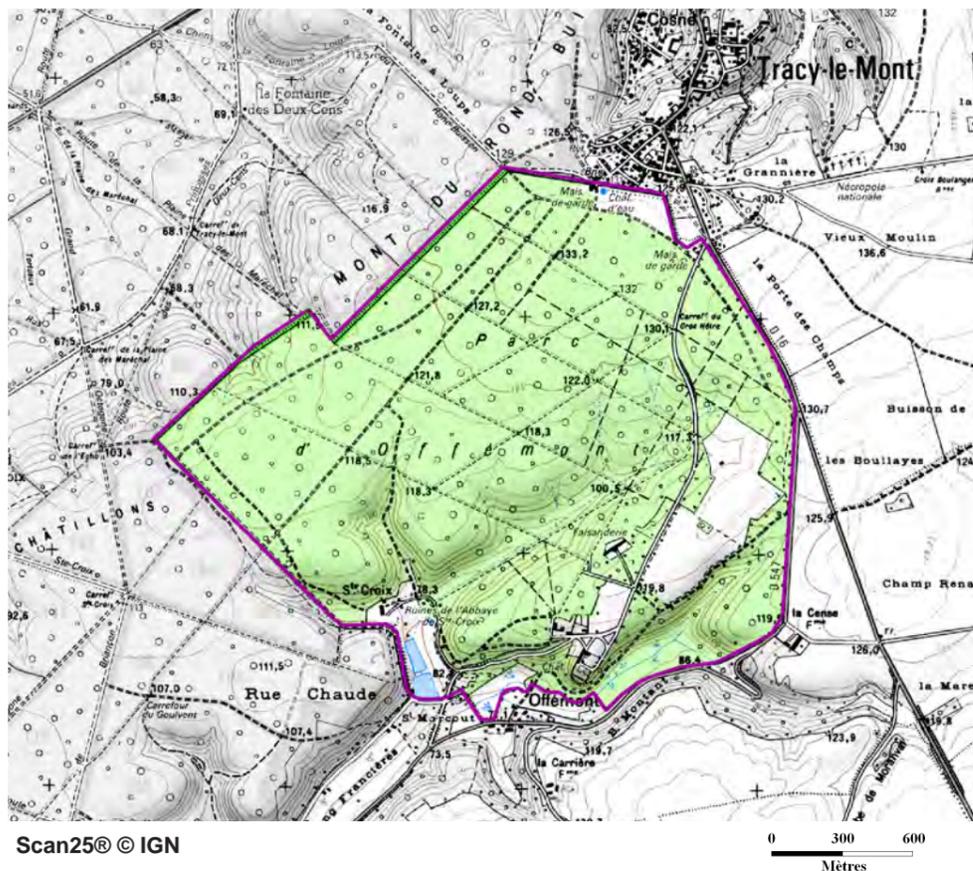
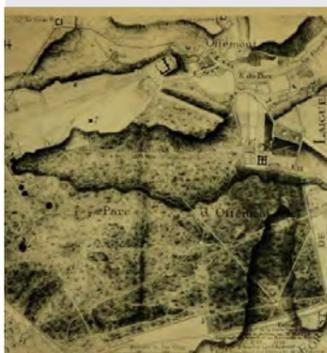
Enjeux :

- . Parc et bâtiments sont parfaitement entretenus.
- . Mur d'enceinte de 8 km, remplacé par endroit par un grillage, à réhabiliter
- . Château et ruines de l'abbaye mériteraient une plus grande ouverture au public.

Pour en savoir plus

- . Guynemer Paul, *La seigneurie d'Offémont* ; Société historique de Compiègne, impr. du « Progrès de l'Oise » (Compiègne), 1912
- . d'Orsetti Jean, *Saint-Crepin-aux-bois, l'église, le prieuré de Sainte-Croix d'Offémont*, 1975

Ci-dessous : " Le parc d'Offémont en 1734", dans GUYNER Paul, *La seigneurie d'Offémont* © Source : Bibliothèques de la ville de Compiègne / Provenance : BNF.fr



Scan25® © IGN

Un château implanté sur un relief

Sur la route menant à Tracy-le-Mont on peut se laisser surprendre par l'imposant château implanté au sommet d'un relief, sur une magnifique terrasse. Il domine la vallée du ruisseau du Fourchon au-dessus de la cime des arbres, à peu de distance de l'abbaye. Une forteresse était établie au XII^e siècle sur ce site. Le château est rebâti à la fin du XV^e siècle. En 1674, selon les archives consultées par Paul Guynemer, la seigneurie comporte « *Le château, composé d'un corps de logis en pierre de taille et quatre grosses tours, la basse cour avec le colombier, etc ; le parc dans lequel se trouvent 321 arpents de bois taillis, 160 mines de terres labourables...* ». Le château actuel, transformé jusqu'au XIX^e siècle, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La façade sud a conservé un esprit XVII^e siècle, tandis que la façade nord adopte un aspect féodal avec quatre tours. Elle s'ouvre sur une terrasse bordée de douves, fermée par une belle grille du XVIII^e siècle et jadis occupée par un jardin à la française. Des communs du XVII^e jouxtent la façade. À l'entrée sud, l'ancienne faisanderie a été aménagée en habitation.

Un grand domaine boisé

Le parc d'Offémont est un domaine de 410 hectares constitué en grand majorité de forêt dans le prolongement de celle de Laigue et de traces de jardins à l'anglaise aménagés au XIX^e siècle. Le site privé est clôturé par des murs en pierre, dès le XVI^e siècle. Les premières descriptions d'un parc datent de 1383 « *Le manoir est entouré d'un jardin : les 24 arpents accroissent l'ancien parc ; un lieu-dit le clos renferme vivier, aunois, friches, broussailles, prés, bois* ». Le parc est traversé par 30 kms de sentiers forestiers, tracés dès le Moyen-âge. Le sentier principal, la route des Maîtres relie la porte Saint-Crepin au sud et la porte de Tracy au nord, en passant par le château. Aux deux entrées se dressent une habitation de garde et un imposant portail. Le parc se visitait autrefois. Aujourd'hui il est encore possible d'apercevoir depuis les sentiers périphériques, l'étang et les vestiges de l'abbaye de Sainte Croix.



En haut à droite : vue sur l'étang et l'habitation de garde
- En bas : les vestiges de l'abbaye de Sainte-Croix

SITE INSCRIT

Arrêté du 18 septembre 1946.

CRITÈRE : PITTORESQUE

TYPLOGIE : PARC ET JARDIN

MOTIVATION DE PROTECTION

La tradition locale situe le martyr de Saint-Just en ce lieu où fut implantée au XII^e siècle une importante abbaye des Prémontrés de Dommartin. En 1946, la propriété Naquet est un beau parc où l'Arée prends sa source et alimente des canaux bordés de grands arbres.

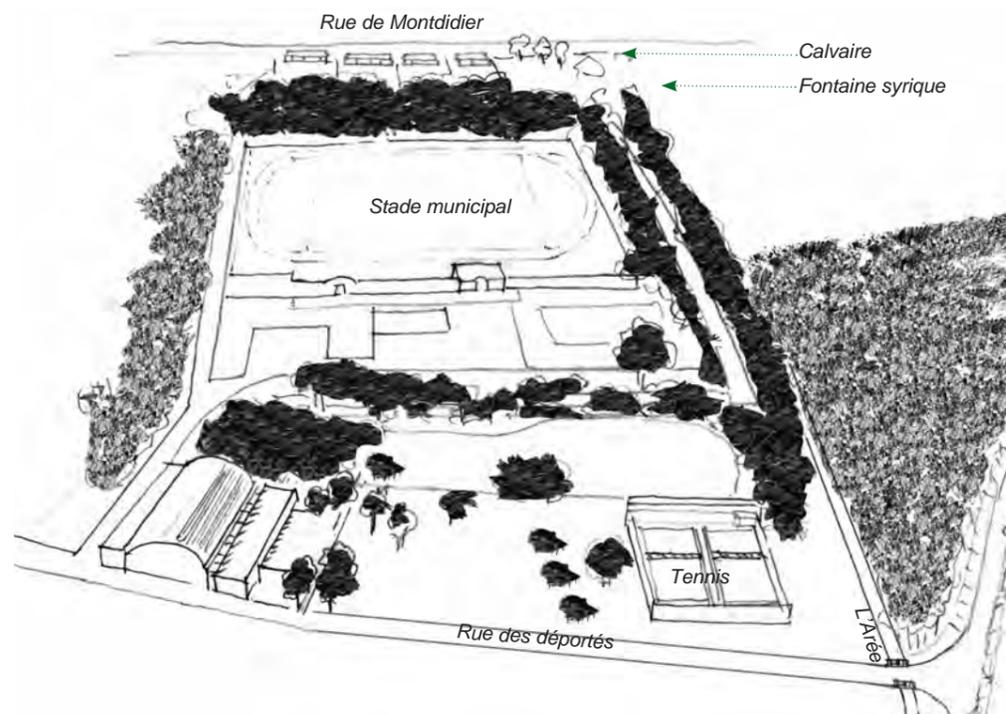
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

8,56 HECTARES.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE.

AUTRES PROTECTIONS :

Néant.



Une ancienne abbaye, sur le lieu du martyr de Saint-Just

Saint-Just-en-Chaussée est situé à 29 km à l'est de Beauvais. La commune tire son nom de la voie romaine qui la traverse et du martyr de Saint-Just réputé avoir été décapité sur les lieux alors qu'il fuyait avec ses parents. Le chanoine Pilhan en relate la légende :

« Les trois fugitifs, en suivant la voie romaine qui conduisait d'Amiens à Senlis, étaient arrivés à Sinomovicus, aujourd'hui Saint-Just-en-Chaussée, près de la fontaine Syrienne qui alimentait la rivière d'Arée. Justinien dit à son frère : « Puisque voici de l'eau, arrêtons-nous ici pour manger et prendre de nouvelles forces. » Et Saint-Just de leur répondre : « Hâtez-vous, car voici que Rictiovare (Gouverneur de l'Amiénois et grand persécuteur de chrétien) a expédié quatre cavaliers pour nous ramener à Amiens et nous mettre à mort ; je veillerai sur vous pendant votre repas ; s'ils arrivent, je causerai avec eux pendant que vous resterez cachés dans cette caverne voisine. (...) Les soldats de Rictiovare demandèrent à Saint-Just où étaient les parents qui l'accompagnaient et à quels dieux ils avaient l'habitude d'offrir leurs sacrifices. Le courageux enfant refusa de trahir les siens et se borna à répondre qu'il était chrétien. L'un des cavaliers lui trancha aussitôt la tête, avec l'intention de la porter à Rictiovare. Mais le corps du saint enfant se redressa soudain et replaça sa tête sur ses épaules (...) Les satellites, épouvantés d'un tel prodige, s'enfuirent aussitôt et allèrent raconter à Rictiovare ce dont ils avaient été témoins. »

Le lieu d'inhumation du saint devint un but de pèlerinage recherché. Sur les lieux du martyr fut construite une collégiale, transformé en prieuré, puis en abbaye, l'abbaye Notre-Dame de Saint-Just. L'abbaye fut vendue comme bien national en 1790 et démolie vers 1830. La chapelle, bâtie près de la fontaine Syrienne en 1470, sera détruite en 1793, pendant la révolution.





SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

5 496 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

. Complexe sportif, étang de pêche

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN

. Gestion par la ville

SIGNALÉTIQUE : Aucune

MUTATIONS :

. Etat : très dégradé
. Principales mutations :
Equipements infrastructures

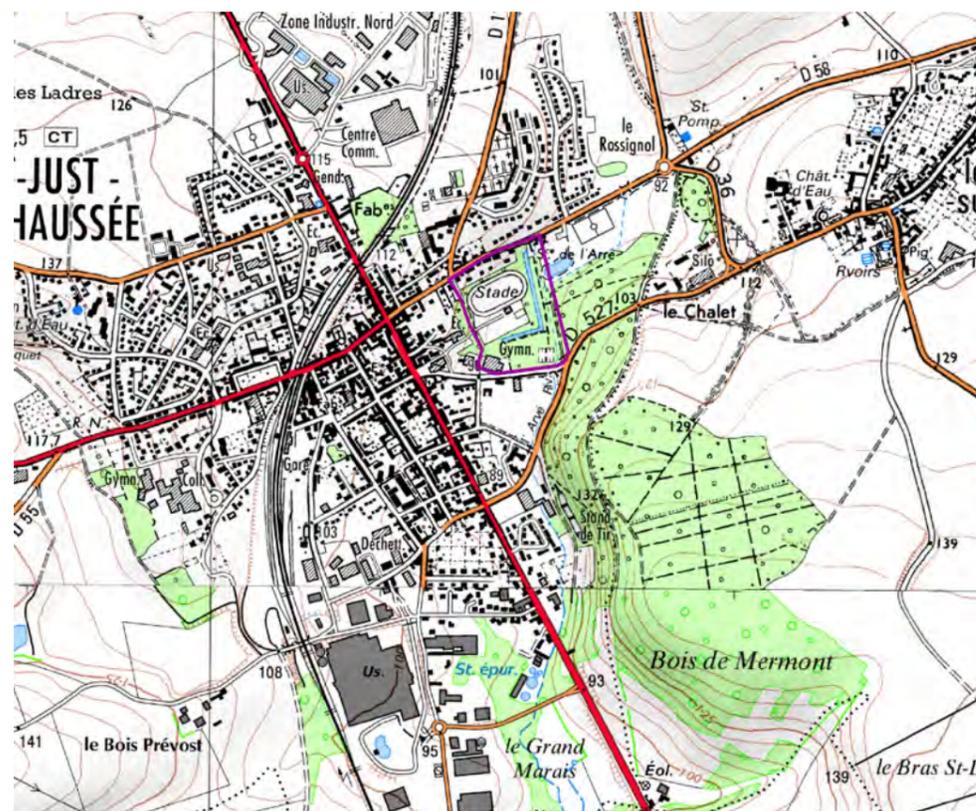
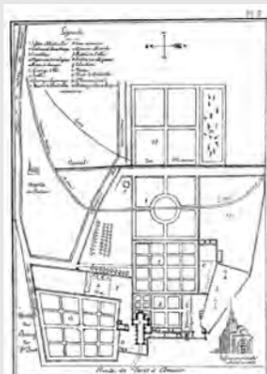
ENJEUX :

. Veiller à harmoniser le patchwork des terrains de sport.
Trouver un aménagement cohérent notamment sur l'espace central.
. Mettre en évidence le patrimoine historique et légendaire (fontaine, canal, ...)

POUR EN SAVOIR PLUS :

. Chanoine L. PIHAN, *Histoire de Saint-Just-en-Chaussée (Oise)*, avec 10 lithographies, Ed. D. Pere (Beauvais), 1885

Ci-dessous : *Plan de l'abbaye en 1607*, extrait du livre ci-dessus © Source : Bibliothèque nationale de France, département Collections numérisées / Provenance : BNF.fr



Scan25® © IGN

0 200 400
Mètres

Le parc de l'abbaye

L'abbaye possédait un grand parc où l'Arée prenait sa source, à la fontaine Syrienne, à proximité de l'ancienne voie romaine (rue de Montdidier).

Au moment de la protection en 1946, le parc était une propriété privée appartenant à la famille Naquet, de Saint-Just-en-Chaussée. L'objectif était de protéger l'ancien parc des moines, où se situait la légende de la mort de Saint Just et de préserver un lieu de verdure au centre ville.

Le parc était devenu une belle réserve boisée de type anglais, avec arbres, pelouses, grottes, et bassins. Près de l'eau se tenaient des pâtures marécageuses et des boisements.

Un complexe multisport

Aujourd'hui, la propriété Naquet est devenue un complexe multisport. Les terrains, rachetés par la ville au milieu du XX^e siècle, ont été aménagés 10 ans plus tard. Au nord, sur un talus, quelques lotissements sont implantés le long de la rue de Montdidier. Sur la plaine se trouvent un stade clôturé, un terrain de basket ouvert, deux terrains de tennis grillagés, des terrains de pétanque, un espace de jeux pour enfants, un parcours de santé, et un étang de pêche. Le site comprend aussi un gymnase couvert derrière la mairie et la poste.

L'ensemble forme un grand espace vert ouvert sur l'extérieur, en limite de la ville, entre Saint-Just-en-Chaussée et le cours de l'Arée qui longe le bois de Mermont. L'Arée alimente un canal bordé d'arbres qui offre un cadre aux promeneurs. Il permet la création d'un étang de pêche. Le ruisseau étant presque entièrement dévié pour cet usage, il n'en subsiste qu'un fossé humide. Un chemin parcourt les bords d'eau. Il relie les différents équipements. Le site est aménagé pour la détente, avec de nombreux bancs et une table de pique-nique. Les arbres sont nombreux et variés aux abords de l'eau, en limite du site près de la route au nord, et vers la mairie à l'est. Les limites sont bien traitées, par le canal à l'est, les pelouses ondulantes plantées au sud, le muret de briques à l'ouest, et la frange boisée au bord avant les habitations. Le centre de la parcelle, moins qualitatif, offre une grande pelouse permettant diverses activités.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : les terrains de sport
- En bas, à droite : le cours de l'Arée

SENLIS

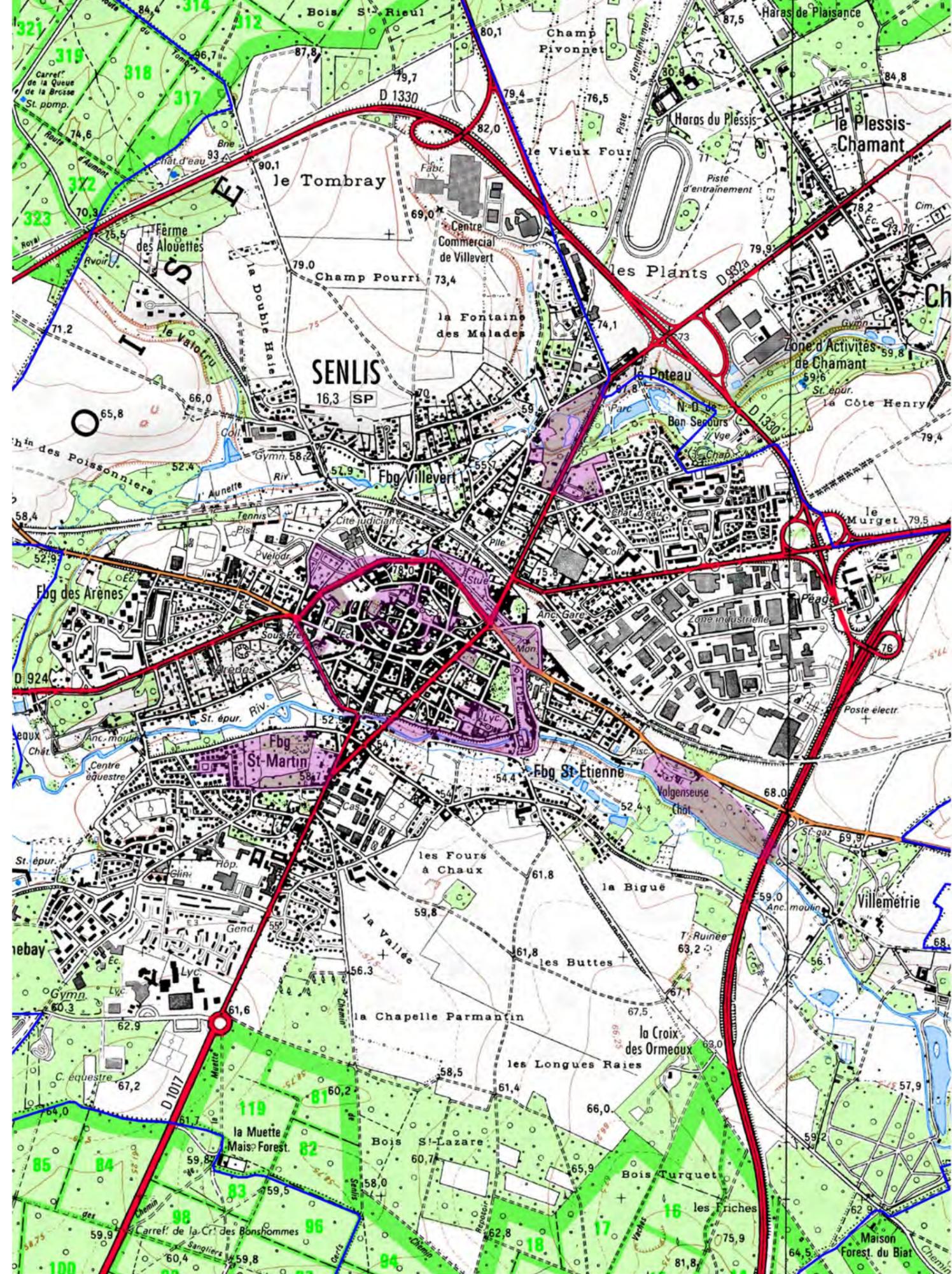
Plusieurs sites classés et inscrits

La ville de Senlis compte un site classé, et onze sites inscrits, qu'il a été jugé utile de regrouper dans la cartographie ci-jointe, avant de décliner les informations de chaque site.

- 60 46 SENLIS, *Château royal et ses abords* (Site inscrit)
- 60 47 SENLIS, *Parc du château de Valgenceuse* (Site classé)
- 60 48 SENLIS, *Façades sud de la rue de Beauvais* (Site inscrit)
- 60 49 SENLIS, *Pavillon St-Martin et son parc* (Site inscrit)
- 60 50 SENLIS, *Hôtel Carter et ses abords* (Site inscrit)
- 60 51 SENLIS, *Hôtel Parseval et ses jardins* (Site inscrit)
- 60 52 SENLIS, *Place St-Pierre* (Site inscrit)
- 60 53 SENLIS, *Places publiques du Parvis, Notre-Dame et St-Frambourg* (Site inscrit)
- 60 54 SENLIS, *Plantation routière de l'avenue de Compiègne et les propriétés boisées situées de part et d'autre* (Site inscrit)
- 60 55 SENLIS, *Promenade, remparts et leurs abords* (Site inscrit)
- 60 56 SENLIS, *Hôtel sis 14 rue Bellon et ses abords* (Site inscrit)
- 60 57 SENLIS, *Rue de la Treille* (Site inscrit)

De plus la ville de Senlis est intégralement incluse dans le site inscrit de la vallée de la Nonette. Dans le cas du recouvrement de deux protections, l'arrêté de site classé abroge implicitement la partie du site inscrit concerné.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc. 1948.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Edifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION DE PROTECTION

« Site du plus haut intérêt :

- Historique : Le château royal qu'ont habité les rois de France depuis Clovis jusqu'à Henri IV.

- Archéologique : Des fouilles importantes révèlent que le château royal était lui-même construit sur l'emplacement d'un palais romain.

- Pittoresque : L'ensemble formé au Nord et à l'Ouest par l'enceinte gallo-romaine compose un site pittoresque et charmant, agrémenté de bouquets d'arbres qu'il importe de préserver. L'institution Saint-Maurice est un bâtiment du XVIII^e siècle assez intéressant au sud duquel s'étend un petit parc ».

(Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

1,26 hectares.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(Commune de Senlis)

AUTRES PROTECTIONS :

. Secteur sauvegardé (20 sept. 1965).

. Ancien château royal classé Monument Historique (1862).

. Ruines du donjon roman du château ; ensemble des vestiges du mur gallo-romain classé M.H. (6 nov. 1995)

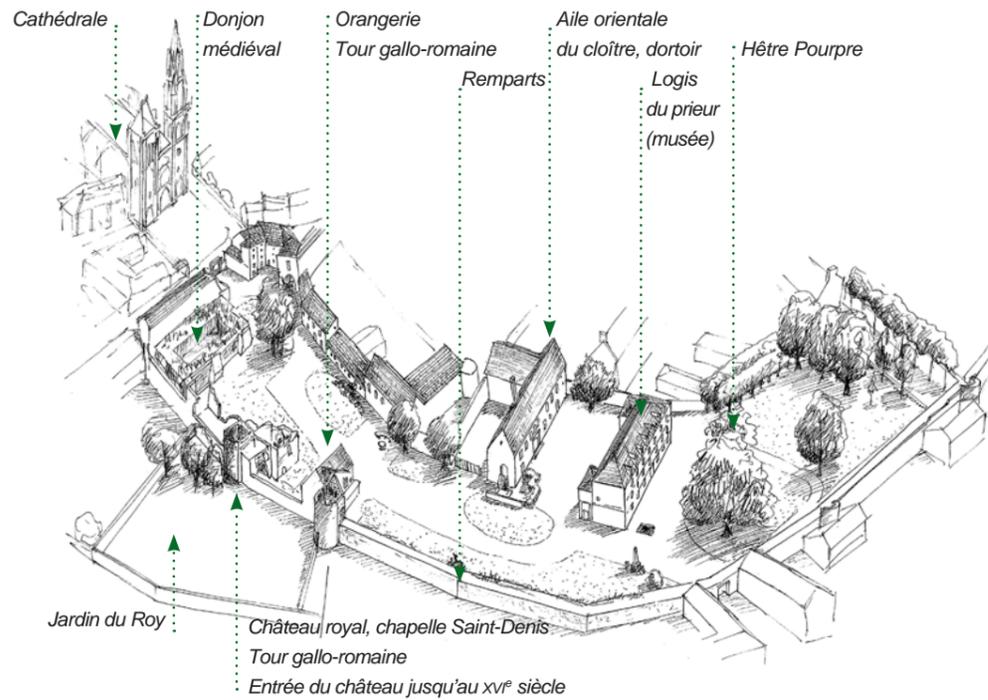
. Prieuré Saint-Maurice ; inscrit M.H. (21 déc. 1987).

. Abords d'autres Monuments Historiques.

. Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).

. Autres sites protégés dans Senlis à proximité

. PNR Oise-Pays de France



Une ville fortifiée

Située à 40 kilomètres de Paris, au sein du massif des trois forêts, la ville de Senlis est installée sur un léger mont, au confluent des rivières de la Nonette et de l'Aunette. Fondée au 1^{er} siècle avant J.C. par les romains, la ville est fortifiée dès le III^e siècle, à l'époque gallo-romaine. Le cœur de ville est cerné par des remparts construits sous le règne de Philippe-Auguste (XII^e-XIII^e siècles) et renforcés au XV^e siècle. Plantés et aménagés, ils accueillent aujourd'hui un circuit de promenades et séparent les quartiers les plus anciens des nouvelles constructions. Les vestiges des premiers remparts de la ville dévoilent son histoire, et attirent nombre de visiteurs.

Un ancien château royal au coeur de la ville

L'ancien château royal s'appuie contre le rempart gallo-romain. Le site est occupé depuis l'époque romaine. Il sera le lieu de villégiature des Rois de France jusqu'à Henri IV. Hugues Capet y aurait été élu Roi de France en juin 987. La base Mérimée du Ministère de la culture apporte les précisions suivantes sur la construction du château :

« Le château est fréquenté dès le IX^e siècle par Charles le Chauve puis Louis le Bègue. (...) Le château actuel a été construit au XII^e siècle, sous Louis VI le Gros (1081-1137). Avant 1137, la chapelle Saint-Denis et le corps de logis sont construits. La grosse tour dite du Prétoire serait contemporaine de ce premier chantier ».

Le château est remanié du XIII^e au XIX^e siècles. En 1793, le château est vendu comme bien national. Les dépendances sont partiellement abattues au XIX^e siècle. La ville de Senlis devient propriétaire du château en 1955.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





SEN LIS

16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

. Espace payant, ouvert au public

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN

. Document de gestion du secteur sauvegardé
. Restauration des remparts ouest en cours

SIGNALÉTIQUE :

. panneaux relatant l'histoire du site

MUTATIONS :

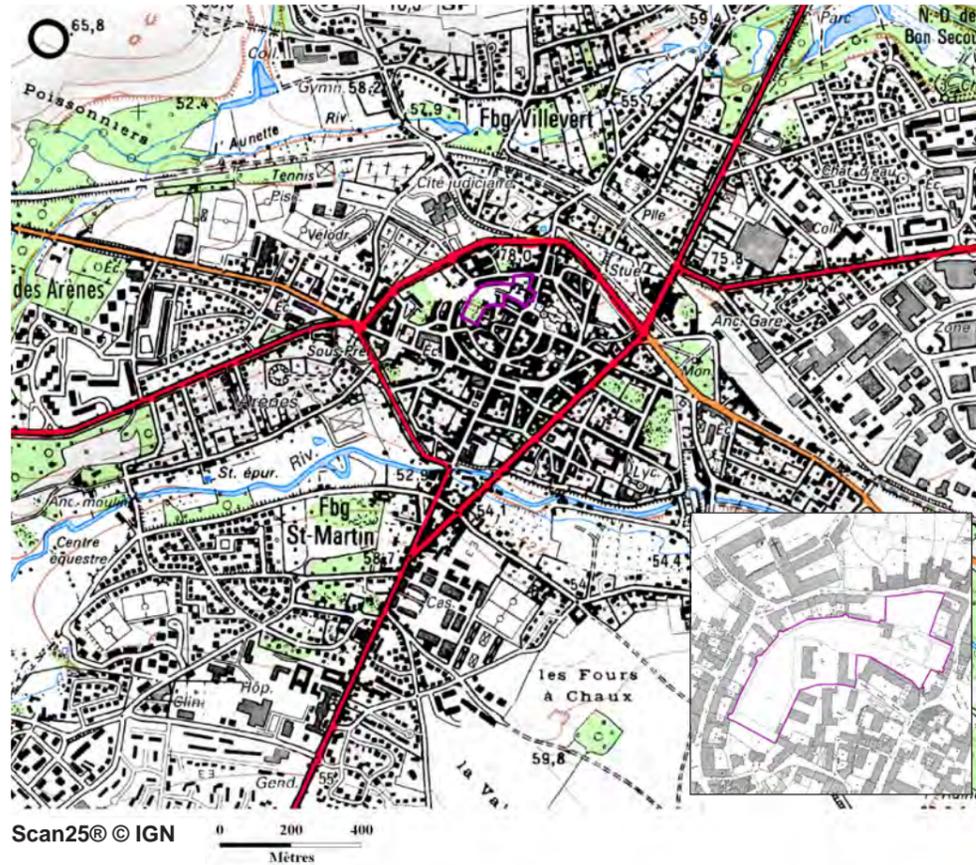
. Etat du site : bon, critères lisibles
. Pressions inexistantes

ENJEUX :

. Mise en valeur de l'ancien jardin du Roy en contrebas des remparts

POUR EN SAVOIR PLUS :

. Durand Marc, Bonnet-Laborderie Philippe, *Senlis et son patrimoine, la ville en sa forêt*, Gemob, 2004
. Lequoy, M., *Senlis, guide et promenades*, Impr. réunies de Senlis, 1989.



Un point de vue sur la cathédrale

Le château se situe au point le plus haut de Senlis. Il est accessible depuis le parvis de la cathédrale, par une grande grille. Le site, accroché aux remparts gallo-romain, suit la forme en arc de cercle de l'ancienne enceinte. Un espace ouvert, simplement engazonné et parcouru par une allée gravillonnée, met en valeur le vieux mur d'enceinte, couvert de végétation. Là se trouve le château royal, dont les ruines sont aujourd'hui consolidées. A proximité, l'orangerie est un petit bâtiment simple avec une remarquable façade néo-gothique munie d'une tour romaine. Elle sera transformée en oratoire sous Charles V. En 1264, Saint Louis fonde dans l'enceinte du château royal un prieuré dédié à Saint Maurice. Sur les fondations du cloître a été bâti au XVIII^e siècle le logis du prieur. Ce bâtiment allongé accueille aujourd'hui le musée de la Vénérie.

Au sud, à proximité du logis du prieur transformé en musée de la vénerie, s'élève un majestueux hêtre pourpre qui serait trois fois séculaire. D'autres beaux arbres composent l'arrière du parc : tilleul, paulownia et érable. Des alignement de tilleuls soulignent les limites de la propriété. En contrebas de l'enceinte gallo-romaine s'étend un jardin en enfilade et compartimenté, le jardin du Roy. Simplettement engazonné et planté de quelques arbres, il mériterait d'être mieux mis en valeur.

Dans l'ensemble, le site est bien entretenu, seule la partie du rempart à l'ouest est en mauvais état. Elle est actuellement en rénovation. La fréquentation du site atteste de la pertinence de l'ouverture au public de cet espace de grande valeur situé en cœur de ville et dominé par la cathédrale.



SITE CLASSÉ

Arrêté du 26 février 1943.

CRITÈRE : PITTORESQUE

TYPOLOGIE : PARC ET JARDIN

MOTIVATION DE PROTECTION

« Le château de Valgenceuse est attribué par la tradition régionale au XVIII^e siècle, mais son architecture le classe plutôt dans les constructions « Directoire » du début du XIX^e SIÈCLE.

(...) il est situé au milieu d'un fort beau parc tracé au bord de la petite rivière la Nonette, et admirablement planté. Plusieurs parties sont remarquables. Tout d'abord le canal que domine une belle terrasse bordée de balustrades en pierre, puis la grande allée d'arbres séculaires qui s'étend sur près d'un km parallèlement à la petite rivière et dont les niveaux différents sont rattrapés par de larges escaliers. Enfin, les nombreuses allées qui découpent les parties boisées et qui, toutes, sont bordées de buis, survivance du XVII^e siècle. Les Dumas père et fils et Alfred de Vigny fréquentèrent parait-il Valgenceuse qui serait le cadre de « Césarine » nouvelle publiée en 1848 par Dumas fils ». (J.P. PAQUET Architecte en Chef des Beaux-Arts, proposition de classement de nov.1941)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

ENVIRON 8,49 HA

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

. Terrasses, balustrades, statues et leurs socles classés M.H. (10 août 1942)

. Façades et toitures du château et de l'orangerie ; parc y compris le miroir, inscrit M.H. (27 fév.1992)

. Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 fév. 1970).

. PNR Oise-Pays de France



« Si vous suivez une petite rivière, ou pour mieux dire un ruisseau nommé la Nonette, (...) vous arrivez à un ravissant château qu'on nomme Valgenceuse, et qui est une miniature de paradis terrestre.

Valgenceuse a ses péristyles, ses bois, ses étangs, ses escaliers, ses saules, ses oiseaux tout comme un château royal (...), et cependant Valgenceuse n'a pas cinquante ans d'existence. (...) Les convives étaient descendus au jardin pour profiter des derniers rayons du jour, et ils se promenaient dans une magnifique allée semée de gazon doux au pied comme un tapis de haute laine, et au bout de laquelle se trouve un escalier de pierre, qui, se contournant dans toute la largeur du jardin, sert de limite à l'étang dont nous parlions tout à l'heure.»

Alexandre DUMAS Fils, Césarine-1848

Un parc attribué à Le Nôtre

Le parc de Valgenceuse se situe à la sortie sud-est de Senlis, en direction de Nanteuil-le-Haudouin. Le domaine est clos d'épais mur de pierres. Une bâtisse d'allure champêtre, en colombage bois et appareillé de briques, marque l'entrée. Le château du XVII^e siècle a été démoli à la fin du XVIII^e siècle. Le château actuel de style directoire, à la belle ordonnance en pierre calcaire a été bâti à la fin du XVIII^e siècle pour la famille Lhoste de Versigny.

Le parc datant de la deuxième moitié du XVII^e siècle est attribué à Le Nôtre ou à l'un de ses élèves. A l'époque où Le Nôtre travaillait à Chantilly, le propriétaire du domaine de Valgenceuse était Jean Crochet conseiller du Prince de Condé.

Le parc a conservé une composition classique avec une allée régulière qui le structure dite allée verte ou grande allée (900 m), la terrasse en terre-plein et le miroir d'eau alimenté par la Nonette. Alexandre Dumas indiquait que « ce ruisseau côtoie la propriété, au milieu d'immenses peupliers frémissants et harmonieux quand se lèvent les brises du soir. »





SENLIS
16 170 HABITANTS
(INSEE RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

- . site ouvert au public, trois mois dans l'année
- . manifestations

AMÉNAGEMENT- EN-TRETIEN

- . Document de gestion : Non
- . Parc bien entretenu

SIGNALÉTIQUE :

- . Panneau sur l'historique du domaine

MUTATIONS :

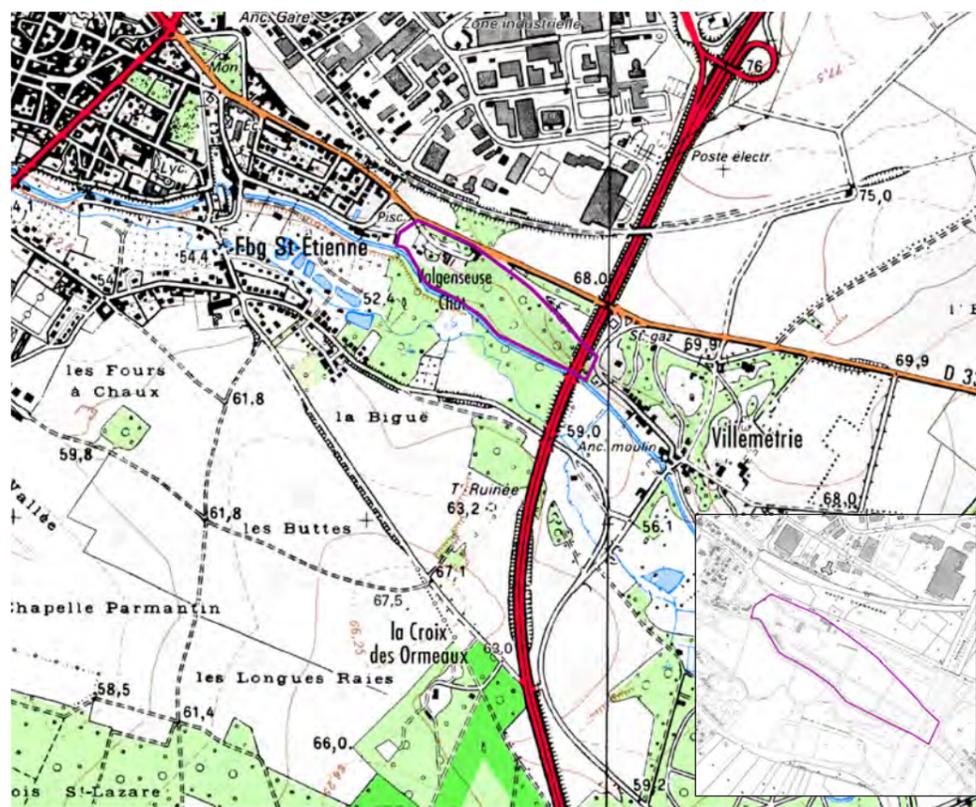
- . Etat du site : Quelques atteintes
- . Principales mutations : Dynamiques naturelles
- Mutations secondaires : Equipements infrastructures

ENJEUX :

- . poursuivre l'entretien de ce cadre préservé

POUR EN SAVOIR PLUS :

LEQUOY, M.- *Senlis, guide et promenades* - Impr. réunies de Senlis, 1989.



Scan25© IGN 0 200 400 Mètres

Au XIX^e siècle, tout en conservant sa structure classique, une partie du parc est remaniée dans un style romantique avec la création d'îles artificielles, la construction de ponts, l'introduction de fabriques, de formes courbes et la plantation de marronniers.

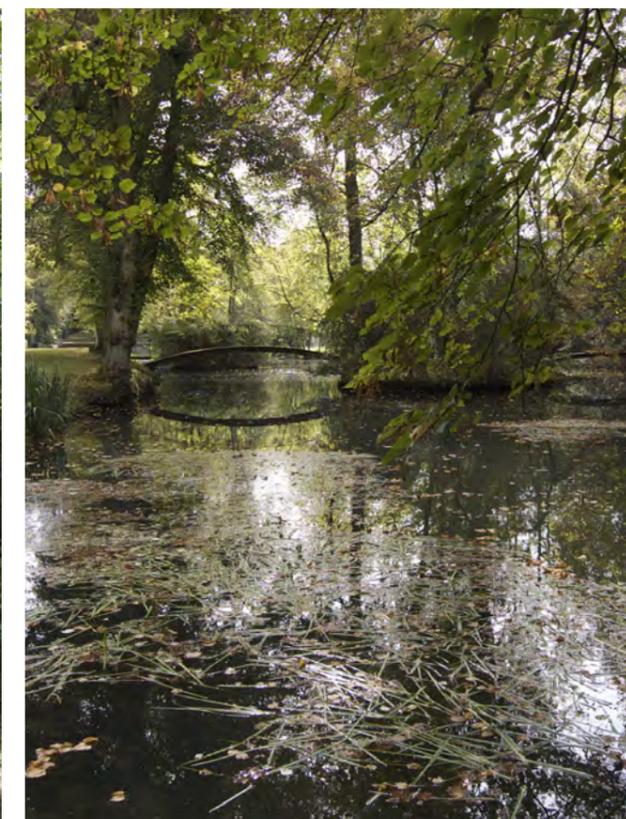
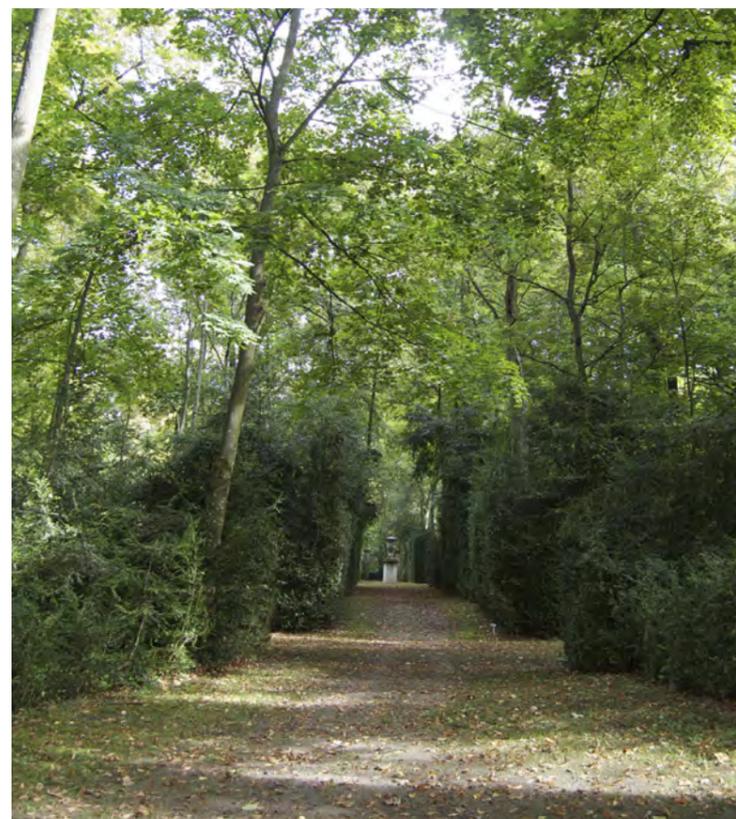
Le domaine s'organise en plusieurs terrasses qui descendent progressivement vers l'eau de la Nonette. La rivière a été détournée pour alimenter la pièce d'eau, construit en long au bas de la propriété. La demeure du propriétaire est construite sur une grande terrasse engazonnée qui longe l'eau. Sur l'arrière, orientée perpendiculaire à la maison principale, l'orangerie s'adosse à un bosquet d'arbres. A l'ouest un petit jardin planté offre une pelouse, un verger, un potager et une roseraie.

L'allée verte longe d'abord la pièce d'eau avant de monter par des emmarchements vers le bois. Au bout de la pièce d'eau, une terrasse ornée de balustres, et d'une statue de Diane, domine les jardins. Elle assure la transition entre le miroir d'eau et les bosquets. Les bosquets à l'est ont conservé une structure régulière classique. Les perspectives des allées bordées de buis datant du XVII^e siècle mettent en scène des fabriques ajoutées au XIX^e siècle (des vasques sur colonnes, une glacière, une colonnade...).

Un salon littéraire

Au XIX^e siècle, la marquise de Giac, Louise-Céline de Junquières (1806-1875), tient un salon littéraire dans son domaine de Valgenceuse. Elle y reçoit Alfred de Vigny, Gérard de Nerval et Alexandre Dumas père et fils. L'orangerie sert de scène de théâtre.

Le site est aujourd'hui ouvert au public trois mois dans l'année et des manifestations y ont lieu pendant cette période. L'extrémité Est du Site a été amputée par le passage de l'autoroute du Nord en 1964, coupant ainsi la perspective de la grande allée qui traverse le parc. Les fausses ruines qui s'y trouvaient ont été déplacées. Avec le château, une grande partie du parc, les allées et les fabriques, l'aspect général du site a cependant été préservé.



SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : PITTORESQUE

TYPLOGIE :

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION DE PROTECTION

« Ensemble urbain de grande valeur. Suite de façades d'une grande tenue quoique d'époques diverses ».

Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription

Ce côté de la rue est composé d'une succession de bâtiments et de façades des XI^e, XIII^e, XV^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

**Les façades impaires de la rue de Beauvais**

La rue de Beauvais est située à l'entrée Ouest de Senlis, à l'extérieur de la première enceinte gallo-romaine. Elle rejoint perpendiculairement le cardo de la ville (rue du Château). S'accrochant à la place de Nerval, à l'ouest, elle se termine sur la place Henri IV, à l'est, où se trouve l'Hôtel de ville.

Cette rue entièrement pavée a souvent servi de cadre à des tournages de films historiques. Les façades sud forment un ensemble homogène de constructions anciennes en pierre. Les bâtiments en bon état ont conservé leur patine. L'église St-Aignan a servi un long moment de salle de spectacle et de cinéma, mais n'y est plus affectée. Une glycine envahit la façade. L'édifice est à l'abandon depuis de longues années. Les travaux de rénovation semblent stoppés.

Seul le côté sud de la rue avec les numéros impairs a été protégé, sur une longueur d'environ 200 m. Cette mesure a été prise afin d'éviter la disparition de bâtiments anciens, ce qui était arrivé de l'autre côté de la rue. En effet, les façades du nord de la rue ne reflètent pas la même atmosphère, même si certaines ont été rénovées ponctuellement. Deux bâtiments sont en mauvais état, face à l'église. Ceux du groupe scolaire, à l'ouest, sont des constructions récentes, datant de 1961, sans caractère. Ouvrant l'îlot, ils déstructurent la rue. Ils ont remplacé des bâtiments anciens, dont il ne reste presque rien. Seule subsiste une tour ronde à poivrière datée du XV^e-XVI^e siècle, accolée à des vestiges de l'hôtel de 'la Bouteillerie'.

Des façades en pierre de taille

Les façades sud de la rue ont été bâties entre le XI^e et le XVIII^e siècles.





SENLIS
16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Touristique

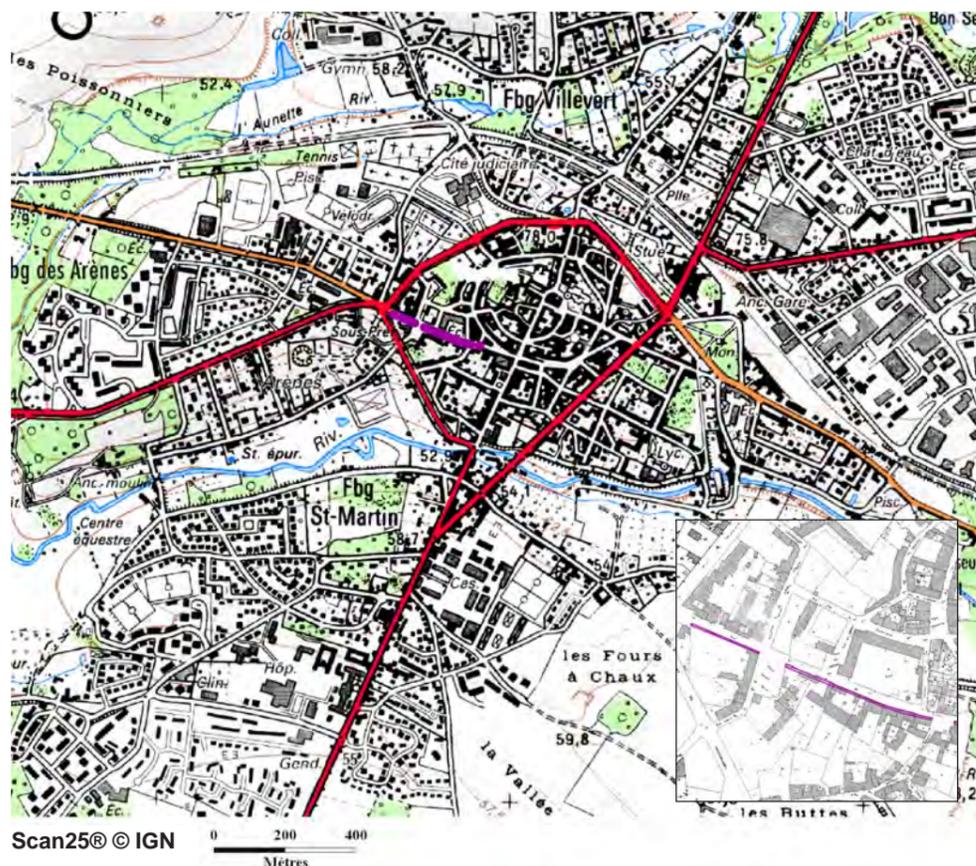
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion :
Secteur sauvegardé

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site :
bon, critères lisibles
. Pressions inexistantes

POUR EN SAVOIR PLUS :

.Abbé Eugène MÜLLER, *Monographie des rues, places et monuments de Senlis*, 1878 à 1882
. Durand Marc, Bonnet-Laborderie Philippe, *Senlis et son patrimoine, la ville en sa forêt*, Gemob, 2004
. Lequoy, M., *Senlis, guide et promenades*, Impr. réunies de Senlis, 1989.



Dans sa monographie, à la fin du XIX^e siècle, Eugène Müller rappelle les admirations de Jean de Jandun : « *Etre à Senlis, c'est habiter de magnifiques demeures dont les murs vigoureux sont bâtis, non de plâtre fragile, mais des pierres les plus dures, les plus choisies, disposées avec une industrieuse habileté* ». Ce riche ensemble bâti offre également des caves intéressantes datant des XIII^e et XIV^e siècles.

L'abbé Müller signale « *Les maisons N° 9 et 11 sont encore remarquables avec leurs fenêtres ornées de moulures délicates et à deux gargouilles d'un style fier. Les belles caves du XIV^e siècle, sur lesquels sont bâties les maisons N°17 et 19, conduisaient, dit-on, par des corridors étroits, le long du massif de terre et de murailles qui domine, parallèlement à la rue Saint-Aignan, les rues du Heaume, du Lion, etc.* »

A l'angle de la rue de la montagne Saint-Aignan, face à l'église, la maison dite de « *la fabrique du presbytère* » a été restaurée il y a une dizaine d'années. Sa façade en pierre est ordonnée par cinq fins pilastres, tandis que le portail est surmonté d'un fronton triangulaire. La maison en pierre du 19 de la rue de Beauvais se signale par des baies en tiers-point au dernier étage.

L'ouest de la rue, face au groupe scolaire, se caractérise par la présence de plusieurs hôtels aux façades en retrait donnant sur une cour. Au N° 23, l'hôtel du *Plat d'étain* ou de *Faucigny-Lucinge* est un bâtiment du XVIII^e de style classique. Il possède un portail intéressant daté de la fin du XVIII^e siècle avec un fronton à volutes. Au N° 25 de la rue, le portail de l'*Hôtel de la Londe* est finement travaillé. Construit en 1708, il provient de l'ancien évêché de Senlis (le chiffre de l'évêque de Senlis est inscrit sur le tympan) et a été remonté à cet emplacement au début du XIX^e siècle. Le mur de clôture qui l'encadre, datant sans doute du XVII^e siècle est orné de volutes.

Les modalités de gestion de ce paysage urbain historique sont définies par les dispositions du secteur sauvegardé de Senlis.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : la rue de Beauvais
- En bas, à gauche : L'église Saint-Aignan, à droite : le portail de l'Hôtel de la Londe, 25 rue de Beauvais

SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : Pittoresque,
Historique

TYPLOGIE :

Edifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION DE PROTECTION

« Construction de style Louis XIV, sobre d'aspect et de belles proportions.

Jolie et calme résidence qui fut le témoin d'événements qui la classent dans l'histoire de notre pays, puisque le Maréchal Foch, Commandant en chef des Armées Alliées y installa son Quartier Général du 18 septembre 1918 au 15 avril 1919.

Belle demeure, dont les intérieurs se présentent à l'image des façades et en harmonie avec elles ; beau parc ; l'un et l'autre font partie intégrante du site urbain de Senlis (...)
». (Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

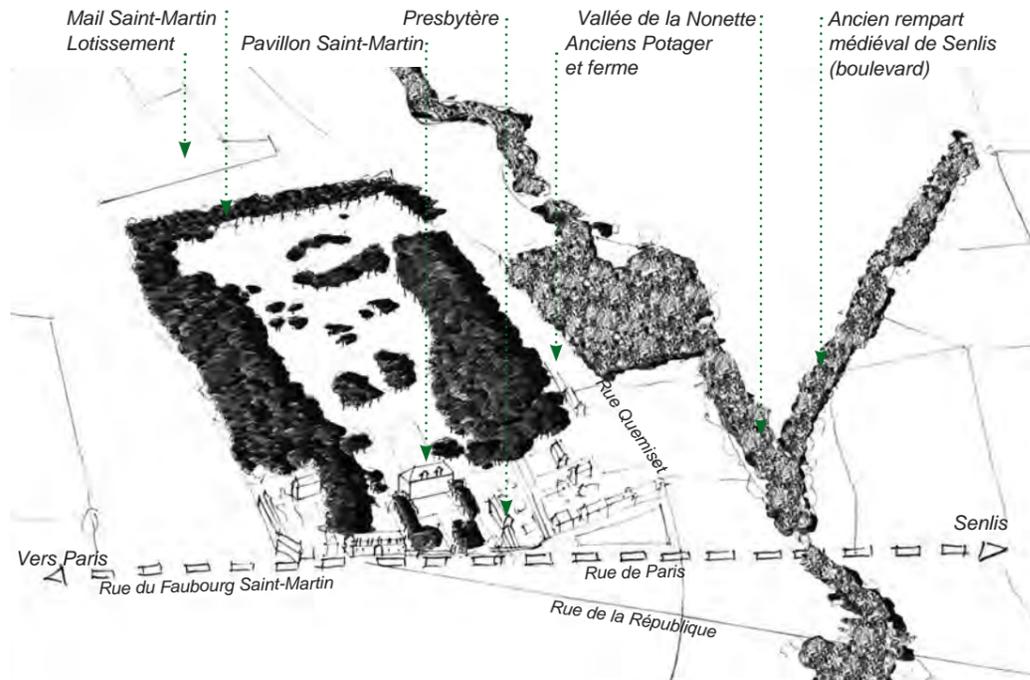
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

10,26 hectares.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

- . Secteur sauvegardé (20 sept. 1965).
- . Abords de plusieurs Monuments Historiques.
- . Pavillon Saint-Martin et son parc inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques (18 avril 1966).
- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
- . Autres sites protégés dans Senlis à proximité
- . PNR Oise-Pays de France



Une villégiature à l'entrée sud de la ville

Au sud de Senlis, le faubourg Saint-Martin se développa le long d'un axe majeur : l'ancienne route royale menant de Senlis à Paris. Ce faubourg, d'origine médiévale, souvent dévasté, s'est restructuré au XVIII^e siècle le long des voies principales. Dans la propriété du pavillon Saint-Martin subsistent plusieurs caves et cinq puits, témoignages des maisons détruites.

La propriété est implantée à l'intersection des rues de Paris et de la République (percée en 1752), à proximité de la vallée de la Nonette et des remparts de Senlis. La date exacte de la construction du pavillon est inconnue. Seules, quelques marches au RDC pourraient témoigner d'une construction antérieure au XVIII^e. En 1787, le propriétaire, rapporte M. Vergent-Ruiz, est « Claude-Gaspard Boucher d'Argis de Guillerville, receveur particulier des finances (marié à Jeanne Barbe Cancel, fille d'un Fermier-Général), écuyer, avocat au parlement, secrétaire de l'ordre de la noblesse de Senlis ». En 1816, l'hôtel est vendu à la famille Piquery. En 1919 le domaine fut acquis par la famille Labouret, toujours propriétaire du site.

L'entrée du pavillon Saint-Martin est discrète, sur un axe de grande circulation, à proximité d'une placette plantée de tilleuls. Le mur de clôture et les anciennes écuries, bâtiment en pierre de style Louis xv mansardé, s'alignent sur la rue. La cour d'honneur plantée de tilleuls taillés s'ouvre sur la bâtisse cachée derrière le portail. Le pavillon Saint-Martin est construit en retrait afin de mieux mettre en valeur l'architecture. La construction offre un plan rectangulaire régulier. Sur le cadastre napoléonien, deux ailes aujourd'hui disparues encadraient la construction. La façade ordonnancée comprend un rez-de-chaussée à modénatures briques et chaînage pierre surmontée de deux étages en crépis avec chaînage pierre et une grande toiture pavillon en ardoises percée de deux lucarnes.

A droite de l'entrée se trouve le logis du concierge, puis un peu plus loin au nord, l'ancien presbytère du XVIII^e. Il jouxtait l'église Saint-Martin, plusieurs fois ruinée par les sièges de Senlis et démolie au début du XIX^e siècle. Dans le fond du parc, au nord, le long de la rue Quémiset, subsiste également une ancienne ferme en cours de restauration.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





SENLIS
16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. Privé

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Régulièrement entretenu
. Document de gestion : non

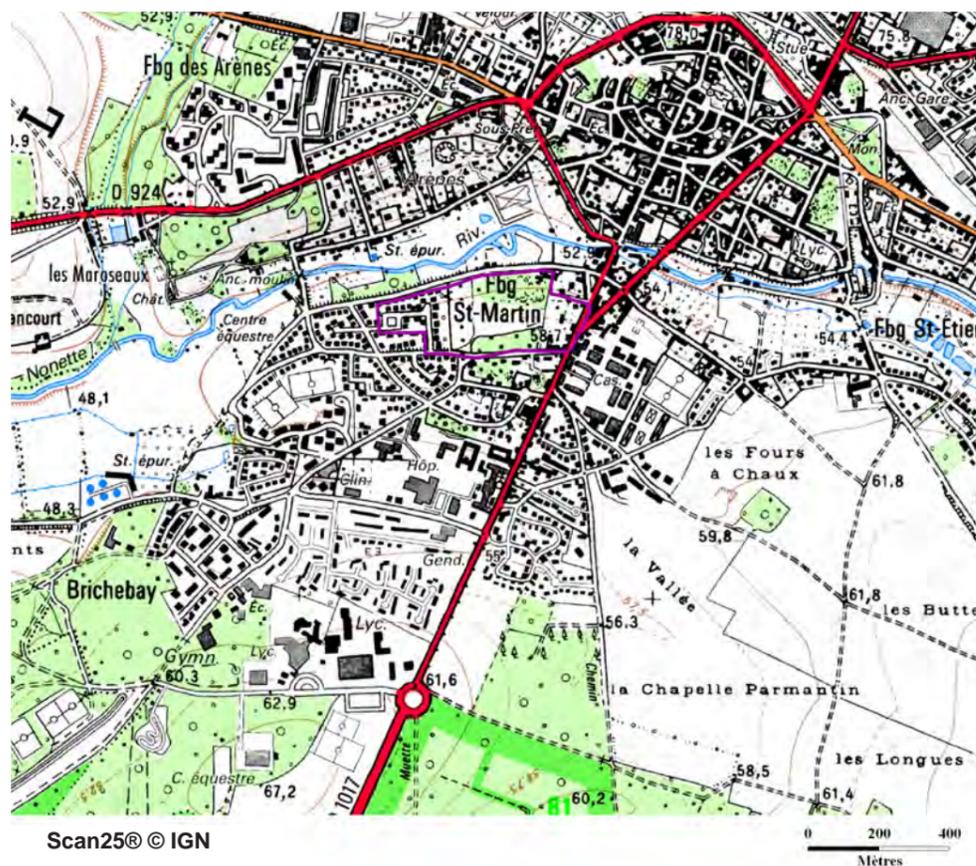
SIGNALÉTIQUE :
. Plaque commémorative signalant le quartier général du Maréchal Foch

MUTATIONS :
. Principales mutations : pressions urbaines, dynamiques naturelles

POUR EN SAVOIR PLUS :

. P. Beuscart, *La Ligne Chauvineau : Histoire de la dernière fortification permanente Française*, Edité à compte d'auteur, 2002
. V. Labouret et J. Vergnet-Ruiz, « Saint-Martin », dans *Sauvegarde de Senlis*, N°13, 1^{er} trim. 1969, p. 2-8

Ci-dessous: extrait de l'*Atlas de Trudaine pour la «Généralité de Paris. Département de M. Perronet, n° 4, Grande route de Paris à Compiègne*, © Document conservé aux Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine (AN F/14/*8443) Cliché atelier photographique des archives nationales.



Un vaste parc paysager

A l'entrée sud de Senlis, le parc s'impose dans le paysage par ses masses boisées. Au nord, la vallée de la Nonette longe la rue de Quémiset, et sépare le domaine du cœur de Senlis. Au cours du XIX^e siècle, les propriétaires ont réuni des parcelles mitoyennes parfois construites. Au XX^e siècle, le parc fut agrandi vers la rue de l'épée, et à l'ouest, vers la «Prairie du Roy». Dans les années 1970, la partie occidentale du site a été aménagée en lotissement pavillonnaire (sur environ 3 ha). Le mail Saint-Martin, planté de tilleuls, assure une transition avec le parc. Un mur de pierre clôt la propriété et préserve son intimité. Effondré à plusieurs endroits, le mur est progressivement restauré. Le vaste parc, daté de la seconde moitié du XVIII^e siècle et remanié ultérieurement, comprend un ancien parterre et une grande pelouse, traitée en prairie, plantée de bosquets de conifères et de feuillus. Elle est encadrée par des boisements. Au nord subsiste un ancien jardin potager. Certains grands arbres ont disparu.

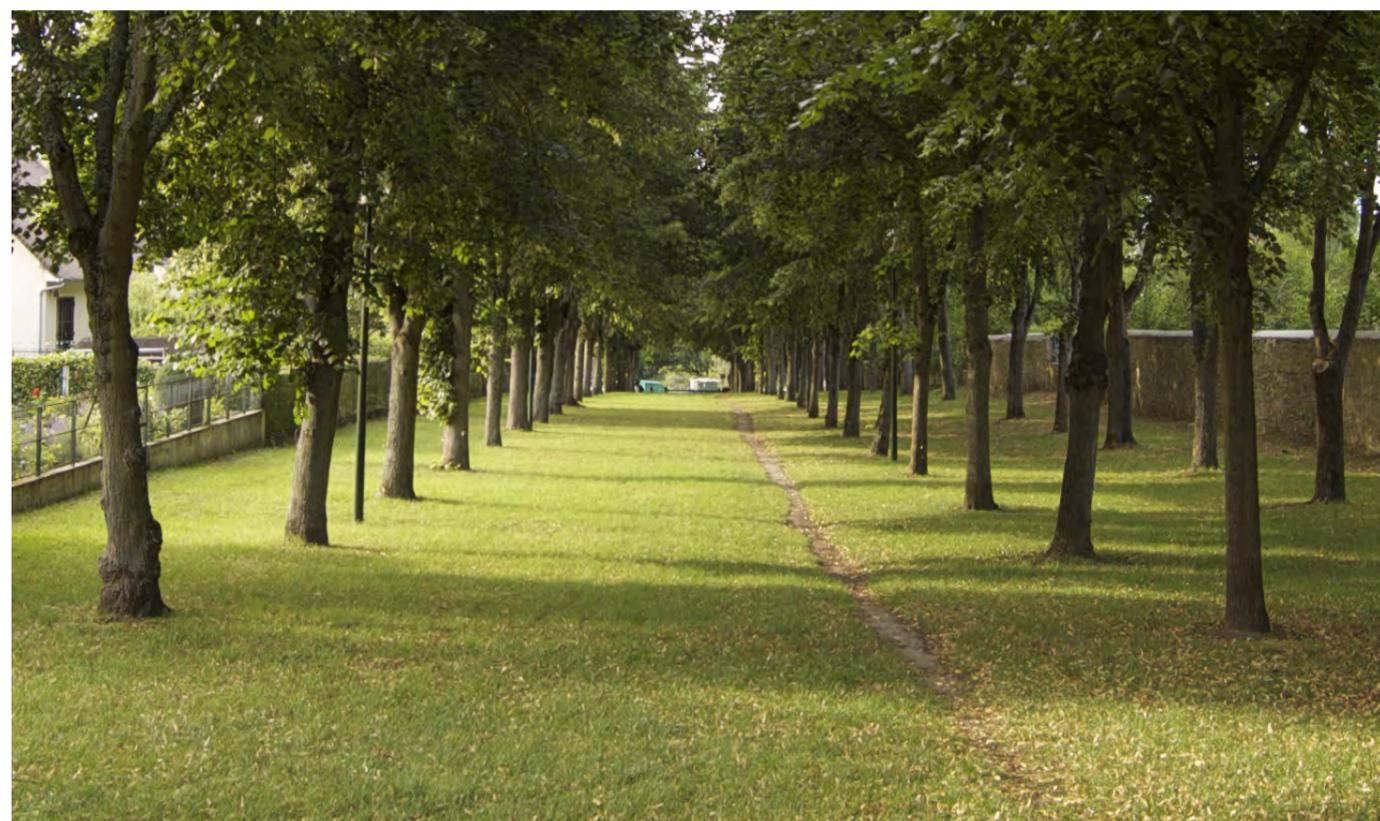
Un site historique

A l'entrée, une plaque de pierre rappelle l'occupation du site par le quartier général du Maréchal Foch, Commandant en chef des Armées Alliées, de l'automne 1918 au 15 avril 1919.

Dans le parc subsiste également des vestiges de la ligne Chauvineau, édifiée à la veille de la seconde guerre mondiale : des casemates orientés vers la vallée de la Nonette. Construite de fin 1939 à mai 1940 sous la direction du Général Chauvineau, cette ligne de défense antichar de 130 km en arc de cercle au nord de Paris (de Conflans-Sainte-Honorine à La-Ferté-sous-Jouarre), devait permettre de défendre la capitale. Les rivières offraient des obstacles naturels. Cette ligne rapidement obsolète ne ralentira jamais la progression de l'armée allemande.

La propriété est régulièrement entretenue. Elle conserve un intérêt historique en partie signalé. La zone inscrite s'étend au lotissement pavillonnaire situé à l'arrière, ce qui permet de veiller aux abords immédiat du parc, mais réduit la cohérence du site.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : le parc et le pavillon au loin
- En bas, à droite : le mail Saint-Martin faisant la transition avec le lotissement à l'ouest

SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : Pittoresque TYPOLOGIE :

Edifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION DE PROTECTION

« Très bel hôtel des XVII^e et XVIII^e siècles. Ancien hôtel de Jacques Germain, secrétaire du Roy. Appartint au Duc de Mantoue en 1608. Avant la révolution cet Hôtel fut aussi la propriété de Rose, subdélégué de l'intendant de Paris. Louis XVIII y résida alors que l'Hôtel appartenait à Mme de Rainvillers. Les jardins et les pelouses sont parfaitement entretenus. Le portail d'entrée sur la place Lanavit du XVII^e est superbe. »

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

0,75 hectares.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

. Hôtel Germain : Façades, toitures, portail, mur de clôture, cave médiévale et carrière, inscrits monument historique (21 déc.1987)

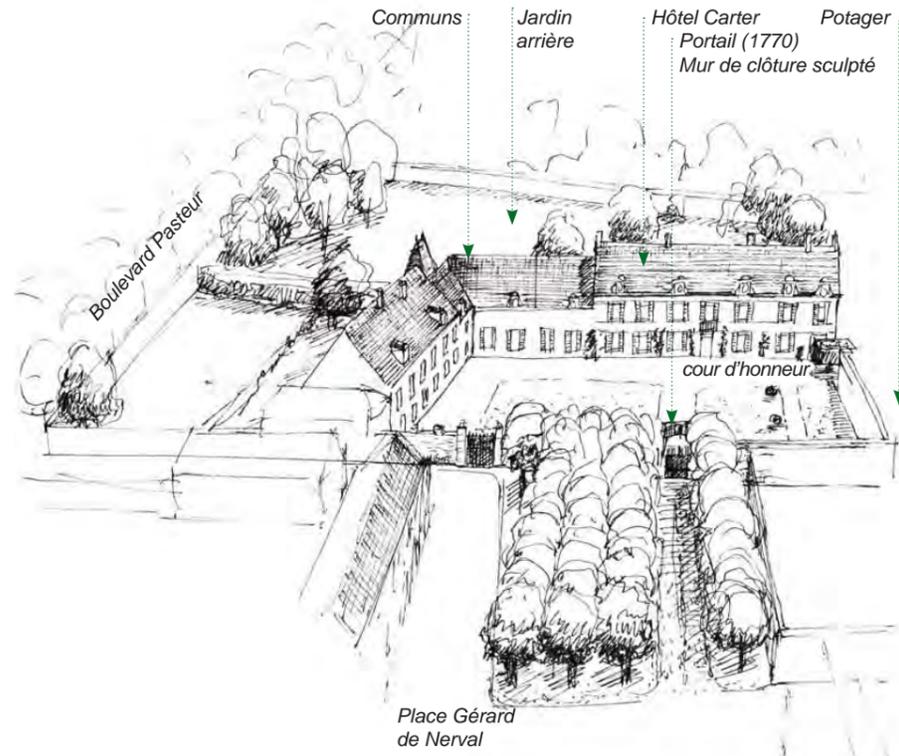
. Abords de plusieurs Monuments Historiques.

. Secteur sauvegardé (20 sept. 1965).

. Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 fév. 1970).

. Autres sites protégés dans Senlis à proximité

. PNR Oise-Pays de France



Un hôtel des XVII^e-XVIII^e siècles

La propriété de l'Hôtel Carter ou Hôtel Germain est située à l'ouest de la ville, à proximité de l'ancienne enceinte médiévale, en bordure des boulevards. Le portail d'entrée donne sur l'ancienne place du pilori, actuellement, place Gérard de Nerval. Cinq rangées de tilleuls aux ombres denses mettent en perspective l'imposant portail d'entrée. L'hôtel s'élève derrière la grille, donnant sur une vaste cour d'honneur. Il fut la propriété de Jacques Germain, secrétaire du roi. « La demeure était assez fastueuse pour que Jacques Germain y reçut, nous apprend Tremblay, le 25 septembre 1608, le duc de Mantoue et les princes aidés dans les mille soins de l'hospitalité par des archers choisis ». L'hôtel changera de propriétaires avant d'échoir à Pierre-Clément Roze en 1760, ancien conseiller du Roi et subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris. Son fils, devenu commandant en chef de la Garde nationale de Senlis, fera agrandir le parc et construire vers 1770 le portail d'entrée (source M. Vergnet-Ruiz). Le portail majestueux est richement sculpté. Le mur d'enceinte est décoré de volutes alternant avec de petits blocs de pierres ornés de frontons.

Dans son article sur l'ancien hôtel Germain, M. Vergnet-Ruiz signale que « la position excentrique de la cave, aux chapiteaux antérieurs en tous cas à 1500, paraît indiquer que la demeure de Germain, ou tout au moins celle qui la précéda, était directement en façade sur la rue, et non pas au fond de la cour ». Les bâtiments les plus anciens datant du XIII^e et XIV^e siècles, situés sur la rue, ont été démolis. La cave médiévale subsiste et est protégée aux titres des monuments historiques.

La façade principale de l'hôtel, bâtie au XVII^e siècle a été remaniée au XVIII^e. Donnant sur la cour d'honneur, en retrait de la rue, elle présente une architecture à l'ordonnance classique. Les grandes fenêtres sont soulignées de bandeaux horizontaux et de pilastres. En toiture, les lucarnes à oeil de boeuf sont surmontées de frontons curvilignes.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





SEN LIS

16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

. Privé

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN

. Document de gestion :
Secteur sauvegardé

SIGNALÉTIQUE :

. Petite plaque historique

MUTATIONS :

. Etat : bon, critères lisibles
. Pressions inexistantes

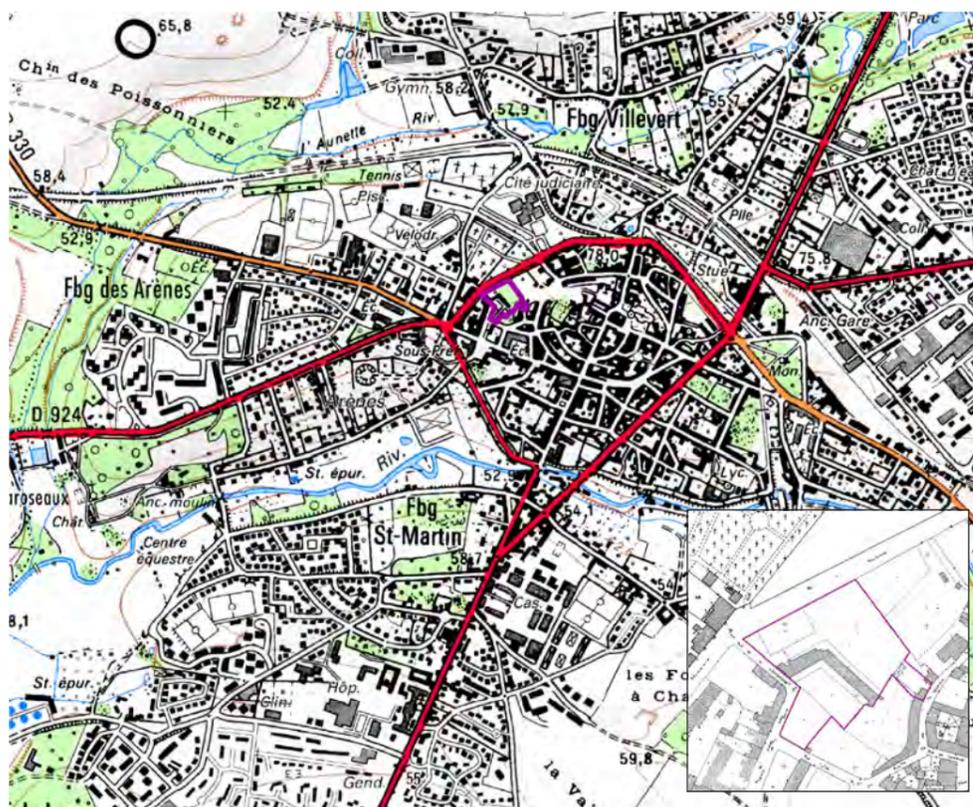
ENJEUX :

. Protection : seule une partie de la place Gérard de Nerval est protégée. Le secteur sauvegardé offre un cadre permettant d'envisager une protection cohérente prenant en compte l'ensemble formé par la place et ses abords.
. La partie sud-est du domaine n'est pas protégée (potager...)
. Aménagement : l'intérêt du site pourrait être mieux signalé

POUR EN SAVOIR PLUS :

. Durand Marc, Bonnet-Laborderie Philippe, *Senlis et son patrimoine, la ville en sa forêt*, Gemob, 2004
. J. Vergnet-Ruiz, *L'ancien hôtel Germain*, dans Sauvegarde de Senlis, N°12, 1968, p. 7-10

Ci-dessous : le portail vu de la cour d'honneur



Scan25® © IGN

0 200 400
Mètres

Louis XVIII séjourna dans l'hôtel, invité en 1815 par la propriétaire des lieux, Madame de Rainvillers. L'hôtel pris finalement le nom d'*Hôtel Carter*, du nom de son dernier propriétaire. Il est toujours propriété de cette famille.

Un parc d'arbres centenaires

La façade arrière de l'hôtel donne sur un jardin dont le maître d'oeuvre est inconnu. Le jardin date du XVII^e siècle. Il fait partie des jardins repérés par le pré-inventaire des jardins remarquables. La pelouse est ponctuée de quelques arbres centenaires (érables, marronnier, ...) Une allée la contourne. Sur le côté sud-est de l'hôtel, en dehors du site protégé, subsistent également un vieux hêtre et un pin. Le jardin potager parcouru d'allées bordées de buis et plantés de fruitiers ne fait également pas parti du site protégé. Du côté nord-ouest des communs, le long du boulevard, a été aménagé un tennis.

Les bâtiments et les jardins sont entretenus, les toitures sont en bon état. La façade et les enduits mériteraient une restauration. Les alignements d'arbres donnant sur le portail d'entrée font également partie du site protégé.

A gauche de l'accès principal, une petite plaque sur le mur d'enceinte signale «*ancien Hôtel Germain, secrétaire du Roi, 1608, puis Hôtel de la Subdélégation au XVIII^e siècle*». Cependant, rappelle l'ouvrage du Gemob, «*l'appellation du subdélégué Roze a été appliquée à sa propre résidence. Il ne semble pas qu'il y ait eu de bâtiment officiel d'une subdélégation dans Senlis, à moins que Roze n'ait entretenu un service administratif dans une aile disparue de la propriété et parallèle à celle construite avant 1930 par la famille Carter.*» L'hôtel fut également le siège de la Kommandantur pendant la seconde guerre mondiale.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : La place Gérard de Nerval et le le portail d'entrée datant de 1770
- En bas : la façade arrière et le jardin

SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : Pittoresque

TYOLOGIE :

Edifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION DE PROTECTION

« Bel Hôtel du XVIII^e siècle entouré de jardins surplombant le Boulevard des Otages (remparts). Beau portail et détails d'architecture intéressants. Des jardins, beau point de vue sur la ville et la Cathédrale ». (Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

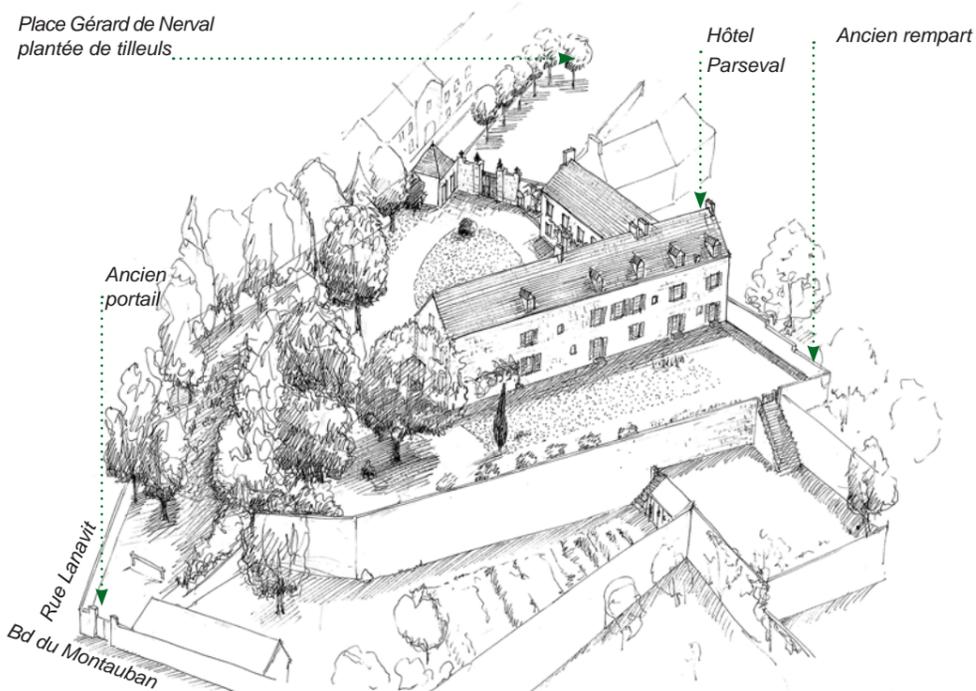
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

0,33 hectare.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

- . Secteur sauvegardé (20 sept. 1965).
- . Fortification d'agglomération, inscrite Monument Historique (08 mai 1933)
- . Abords de plusieurs Monuments Historiques.
- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
- . Autres sites protégés dans Senlis à proximité
- . PNR Oise-Pays de France



Un bel hôtel du XVIII^e siècle

Situé à l'ouest de la ville, à proximité de l'ancienne enceinte médiévale, la propriété de l'hôtel Parseval surplombe la vallée de la Nonette et la ville. Le portail d'entrée, sobre et imposant donne sur la place Gérard de Nerval (ancienne place Lanavit) plantée de tilleuls, à proximité de la sous-préfecture de Senlis.

L'hôtel de style classique, en forme de L, est implanté au centre de la propriété dans la partie haute du terrain. Un corps de bâtiment date de XVII^e siècle, tandis que le retour d'angle a été construit aux XVIII^e et XIX^e siècles. La construction offre des détails soignés avec notamment des lucarnes sculptées.

Le Dr René Bernard dans une étude des vieux hôtels de Senlis apporte un éclairage historique sur l'hôtel Parseval. Le domaine provient de la réunion au début du XVIII^e siècle de neuf pièces distinctes, relevant de la censive de la Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem. « ces terrains, sis hors la porte Bellon, étaient adossés aux contrescarpes des fossés de la Ville (...) La maison, telle qu'elle existe, a donc été bâtie entre 1666 et 1741. Elle appartient à cette époque à Messire Philibert Frion, chanoine de la Cathédrale. Ce n'est qu'en 1804 que le domaine parviendra à la famille de Parseval. Durant 119 ans, la maison ne sortira pas de cette famille ».

Un parc dans la pente

La beauté de ce site réside dans sa large vue qui surplombe le sud de la ville et les remparts, ponctuellement masquée par une haie de thuyas. La pointe du clocher de la cathédrale se distingue au nord.





SEN LIS

16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

. Privé

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN

. ensemble normalement entretenu par les propriétaires
. Document de gestion :
Secteur sauvegardé

SIGNALÉTIQUE :

. Aucune

MUTATIONS :

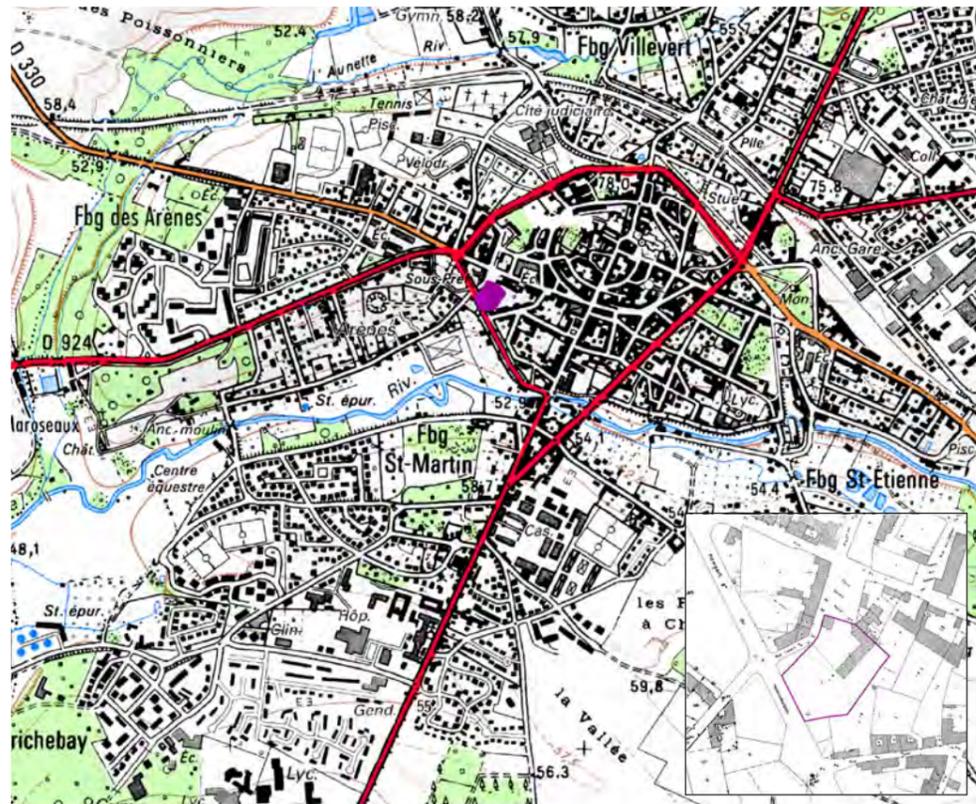
. Etat du site :
bon, critères lisibles
. Pressions inexistantes,
dynamiques naturelles

ENJEUX :

. Veiller au maintien de la vue sur la vieille ville et les remparts. La haie est à abattre et à remplacer par des végétaux d'un mètre de haut maximum.
. Étudier une meilleure valorisation de la limite entre les deux propriétés
. Étudier la possibilité de reconstituer les masses boisées
. Signaler l'intérêt du site au public

POUR EN SAVOIR PLUS :

. Dr . Benard, *l'Hôtel Par-seval*, Mémoires de la société archéologique de Senlis, 13 janvier 1938



Scan25© IGN
0 200 400
Mètres

L'enceinte médiévale a été construite dans la première moitié du XIII^e siècle, puis complétée au cours des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. Elle était formée « d'un mur extérieur renforcé intérieurement au cours des siècles par un talus sans cesse augmenté jusqu'à devenir des boulevards ». (Base mérimée)

Le terrain de la propriété se décompose en deux parties. La façade arrière de l'hôtel s'ouvre sur une terrasse soutenue par un épais mur de pierre de 7 mètres de haut. À l'ouest, un sous-bois en pente rejoint le niveau bas du terrain où devait se situer une ancienne entrée du domaine. Ce secteur est aménagé mais peu fréquenté au quotidien.

Le parc est planté d'arbres d'essences variées (if, marronnier, noisetier, tilleul, érable, buis et orme...) mais il a souffert de la disparition de dix-sept ormes qui ont dû être abattus. La partie inférieure du site, en contrebas de la terrasse, a été vendue il y a quelques années. Un simple grillage, peu valorisant fait office de limite. La partie la plus basse, du côté de la rue du rempart, a également été vendue. Le propriétaire ne semble pas savoir que la propriété est protégée au titre des sites.

L'ensemble est normalement entretenu.



SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :** Site urbain,
bourg, village**MOTIVATION****DE PROTECTION**

« Petite place de Senlis devant la belle église ogivale (...). L'église Saint-Pierre fut construite au XIII^e et au XIV^e siècles. Elle représente toute les époques de l'art gothique. Sa tour carrée, massive, ne fut construite qu'au XVII^e siècle. (...)

Les bâtiments qui touchent l'église Saint-Pierre, à droite, furent construits au XVIII^e siècle. Ils dépendaient jadis du séminaire. (...)

Il convient de conserver à cette petite place de Senlis son caractère simple et son aspect vénérable et charmant à la fois ».

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

0,19 hectares.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
et **PRIVÉE****AUTRES PROTECTIONS :**

. Secteur sauvegardé (20 sept. 1965).

. Église Saint-Pierre classée Monument Historique (19 décembre 1887).

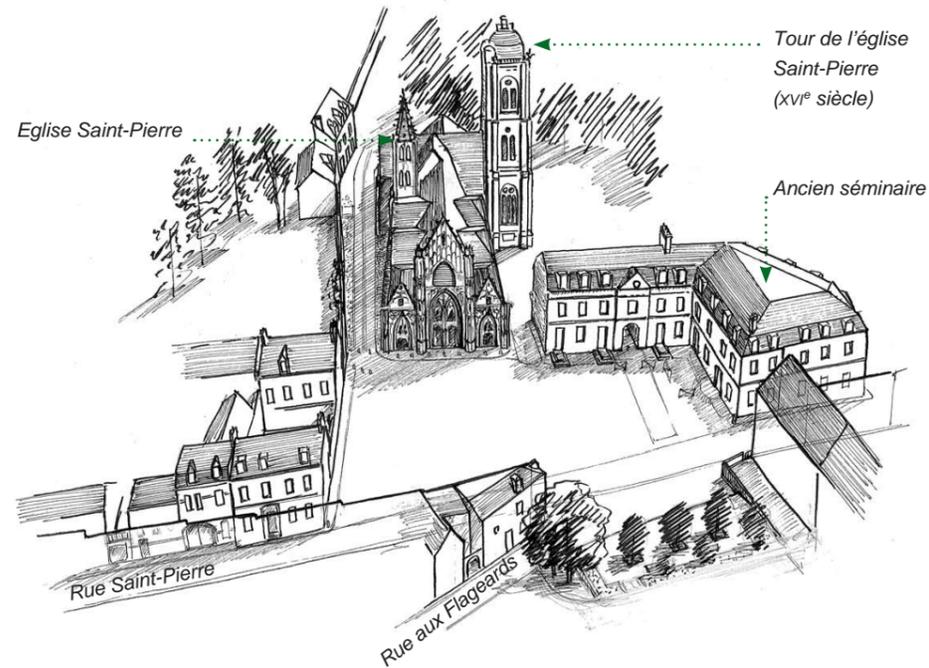
. Ancien séminaire, façades et toitures inscrites (23 janv. 1970).

. Abords de plusieurs Monuments Historiques.

. Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).

. Autres sites protégés dans Senlis à proximité

. PNR Oise-Pays de France

**La place de l'église Saint-Pierre**

La place Saint-Pierre est située au cœur de Senlis, dans le centre historique, à proximité de la cathédrale. Elle s'ouvre vers la façade de l'église gothique du même nom, implantée dans l'angle nord-est. Les bâtiments de l'ancien séminaire, fondé en 1664, à l'architecture classique, sobre et ordonnancée, prolonge l'alignement de la façade de l'église. L'aile méridionale du séminaire, édifiée en 1711, referme la place au sud.

La base Mérimée du Ministère de la culture précise l'histoire de l'église Saint-Pierre :

« Lors de fouilles, la première église pré-romane de plan basilical à trois vaisseaux et à chevet plat a été découverte. Un clocher construit dans le dernier quart du X^e siècle dont la base est fondée sur cette église pré-romane a été intégré à la construction gothique. Entre 1240 et 1244, l'on reconstruit le chœur et le transept de cette première église, la nef du X^e siècle est conservée. De 1430 à 1470, la troisième et la quatrième travée de la nef sont construites. De même, de 1510 à 1520, la première et la seconde travée de la nef sont édifiées. La date 1516 est inscrite sur la façade occidentale de l'église et serait due à Pierre Chambiges ou à son fils Martin Chambiges. Entre 1588 et 1592, la tour qui flanque l'église au sud est bâtie.

En 1791, l'église est désaffectée et est déclarée bien national. L'église est alors vendue en 1792. En 1843, la ville de Senlis l'achète pour y installer un escadron de cavalerie. Elle est transformée en magasin dès 1862 puis est aménagée en marché couvert en 1881. (...) Entre 1977 et 1978, des fouilles ainsi que des travaux dans l'église pour la transformer en salle polyvalente sont conduits ».





SENLIS
16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. touristique
. stationnement

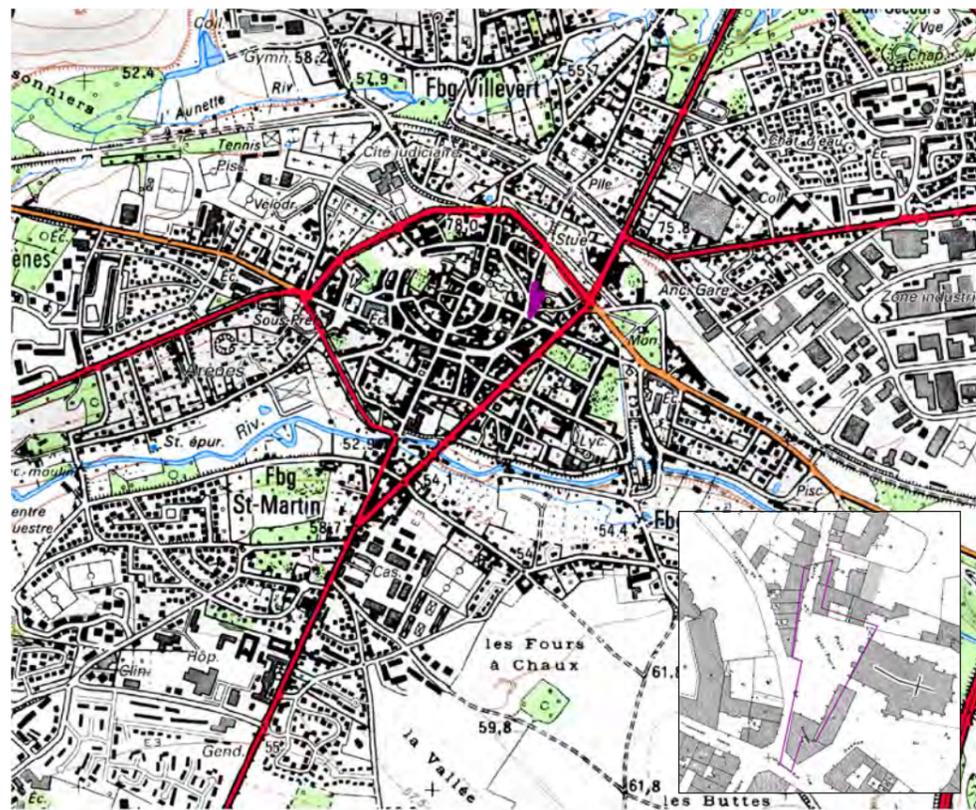
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion :
Secteur sauvegardé

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat : quelques atteintes
. Principales pressions :
touristique, fréquentation
(stationnement)

ENJEUX :
. Mieux valoriser la place

POUR EN SAVOIR PLUS :
. DURAND Marc, BONNET-LA-
BORDERIE Philippe, *Senlis
et son patrimoine, la ville
en sa forêt*, GEMOB, 2004



Scan25® © IGN

0 200 400
Mètres

Après avoir longtemps abrité le marché, l'église Saint-Pierre sert à diverses manifestations culturelles. Après la révolution, le séminaire est devenu tribunal de commerce, puis musée. En 1884 la bibliothèque municipale de Senlis retrouve son emplacement après plusieurs déménagements dans l'ancien Grand Séminaire.

Un point de vue vers la cathédrale de Senlis

Deux passages de part et d'autre de l'église Saint-Pierre permettent de rejoindre l'avenue du Général Leclerc. Ces passages offrent vers l'ouest un point de vue vers la cathédrale de Senlis toute proche. Les façades ouest de la place Saint-Pierre servent également de cadre à la flèche de la cathédrale qui surplombe la ville.

A l'ouest, le fond de la place est dominé par le bâtiment de l'ancien évêché. Situé dans la rue aux flageards au pied de la cathédrale, il abrite le musée d'art et d'archéologie, en cours de restauration.

Une place envahie de voitures

La place Saint-Pierre est pavée et entièrement minérale. Elle sert de stationnement pour les voitures. La seule touche de verdure est offerte par quelques végétaux et des marronniers plantés dans un jardin, à l'ouest, le long de la rue aux flageards.



SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPOLOGIE : Site urbain, bourg, village

MOTIVATION

DE PROTECTION

Les trois petites places sont les lieux privilégiés de découverte de la vieille ville de Senlis et des chefs-d'oeuvre de l'architecture religieuse (Cathédrale Notre-Dame, Saint-Frambourg, ...). Les maisons qui bordent ces places et les rue avoisinantes sont des constructions simples, assez anciennes, « toutes semblables de forme et de hauteur avec leurs toits aigus couverts de tuiles sombres et leurs façades basses presque uniformément enduites (...) dont la plupart sont demeurées intactes à travers les siècles ». Afin de conserver un cadre cohérent, la protection s'étend aux façades et toitures des maisons situées aux abords des places.

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

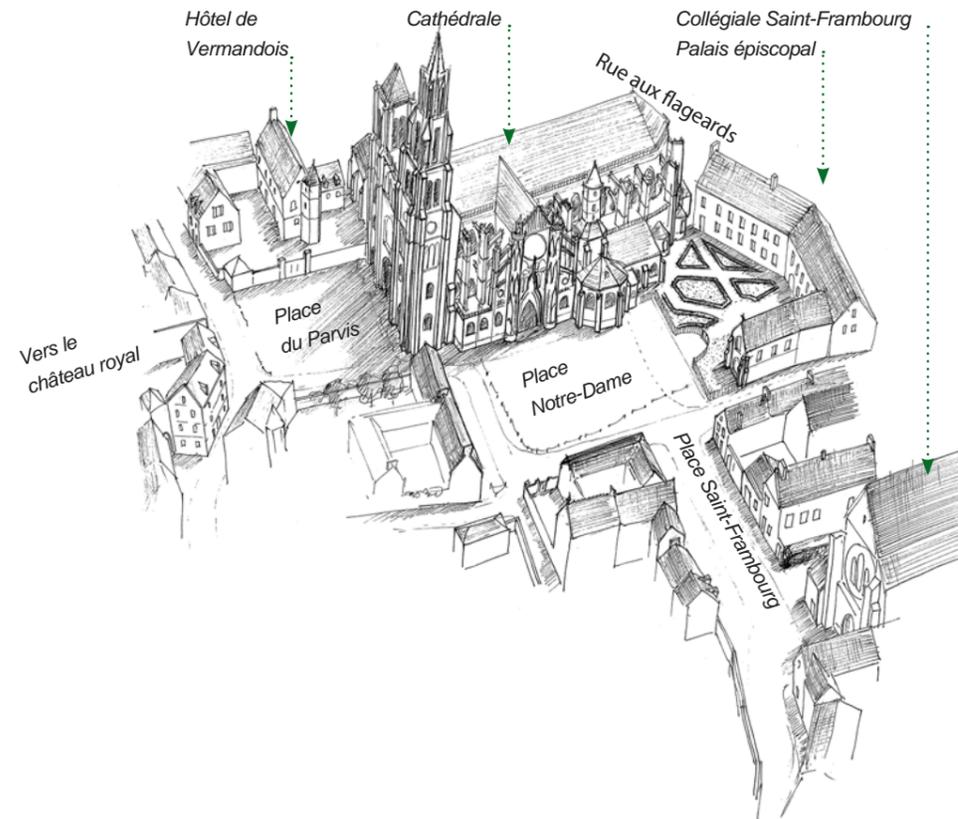
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Places publiques, façades et toitures environnantes (env. 700 m de long) soit 0,69 ha

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE et PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

- . Secteur sauvegardé (1965).
- . Cathédrale Notre-Dame classée M.H. (1840)
- . Ancien Hôtel de Vermandois, Façade et toiture inscrites (1933), Tour gallo-romaine classée MH (1942)
- . Collégiale Saint-Frambourg, classée MH (1862)
- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
- . Autres sites protégés dans Senlis à proximité
- . PNR Oise-Pays de France



Un enchaînement de trois places autour de la cathédrale

Ville de fondation gallo-romaine, Senlis a conservé une partie des tracés régulateurs de la ville antique. Le cardo (axe nord-sud) correspond à l'actuelle rue du châtel. Il sépare au Moyen-Age la résidence royale, à l'ouest, de l'ensemble épiscopal, à l'est où se trouvent les trois places protégées bordées de vieilles maisons basses. La flèche de la Cathédrale, chef d'oeuvre de l'art ogival, domine la silhouette de la vieille ville. La proximité des édifices religieux (cathédrale Notre-Dame, collégiale Saint-Frambourg) a incité à la protection du site afin de préserver un cadre harmonieux et cohérent.

La place du parvis est dominée par la flèche de la cathédrale Notre-Dame, haute de 80 m. Le grand portail du XII^e siècle s'ouvre à l'ouest sur cette place carrée d'une trentaine de mètres de côté donnant accès en face au château royal. A gauche de la cathédrale est implantée une pittoresque demeure à tourelle : l'*Hôtel de Vermandois* (inscrit sur l'inventaire des monuments historiques).

La place Notre-Dame permet la découverte de la façade sud de la cathédrale et offre un parcours architectural de la sobriété du style ogival du XII^e siècle jusqu'à la décoration flamboyante du XVI^e siècle. La place est bordée de vieilles demeures qui forment un cadre harmonieux autour de la cathédrale. A l'est les bâtiments du palais épiscopal referment l'espace.

La place Saint-Frambourg, toute en longueur au sud de la cathédrale s'ouvre également sur la place Notre-Dame. Elle mène à la vieille collégiale Saint-Frambourg, monument du XII^e siècle, remarquable par la pureté de son style. Les petites maisons simples et accolées sont anciennes et dessinent les contours de la place.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





SEN LIS
16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. touristique
. stationnement

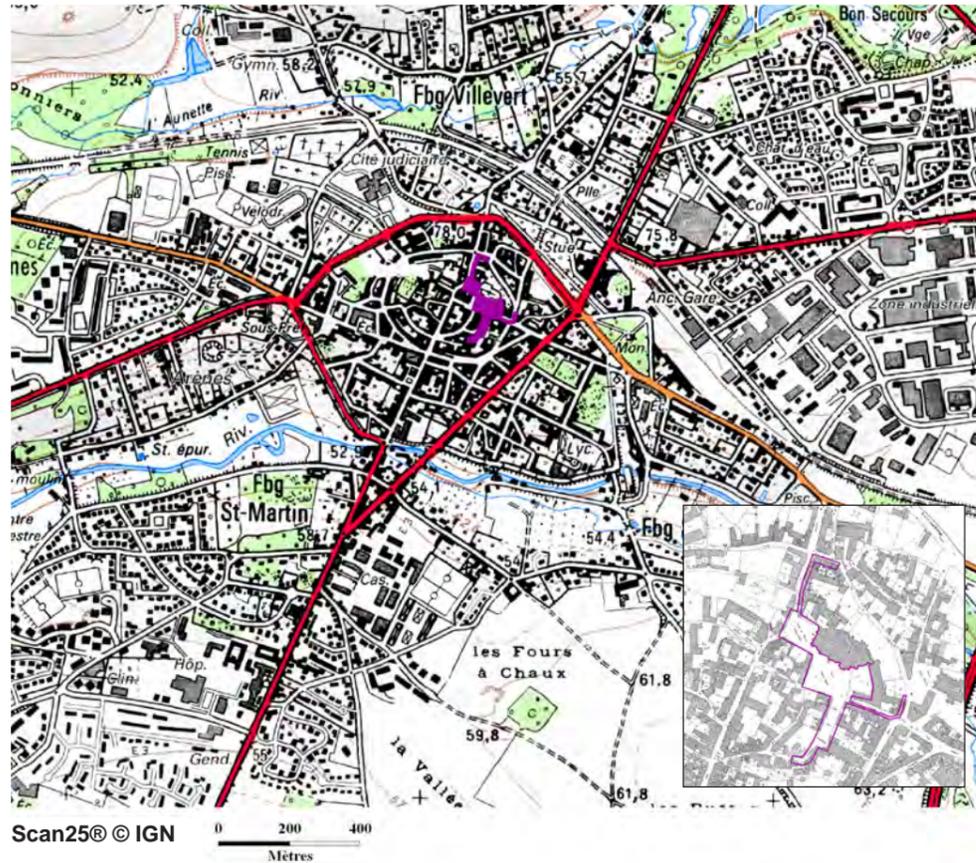
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion :
Secteur sauvegardé

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat : quelques atteintes
. Principales pressions :
Equipement, infrastructures
; Mutations secondaires :
pression touristique, fréquentation

ENJEUX :
. Mieux valoriser les espaces publics notamment la place du stationnement sur les places Saint-Frambourg et du Parvis

POUR EN SAVOIR PLUS :
. DURAND Marc, BONNET-LA-BORDERIE Philippe, *Senlis et son patrimoine, la ville en sa forêt*, GEMOB, 2004



Le souci de maintenir des perspectives intéressantes sur la cathédrale a incité à protéger également les retours dans les rues de Villevert, du Chastel, Saint-Prothaise, de la Tonnellerie et du Chancelier Guérin, ainsi que la rue aux Flageards et la place Mauconseil.

Une anticipation du secteur sauvegardé

Ces protections ont anticipé de quelques décennies le secteur sauvegardé, mais l'idée était identique : maintenir un ensemble cohérent à proximité de la cathédrale. Les servitudes insistent sur la hauteur des constructions réduites à un étage, la pente des toitures et les matériaux de constructions. Dans l'ensemble ces contraintes sont respectées. Les places et leurs abords ont conservé leur aspect ancien et pittoresque.

Le stationnement automobile, autorisé sur les trois places, est le seul élément gênant la perception du site dans son ensemble. Un parvis piétonnier a cependant été dégagé devant la cathédrale, place Notre-Dame.



SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : Pittoresque**TPOLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION**DE PROTECTION**

L'entrée Nord de Senlis se fait par l'avenue de Compiègne qui traverse un vaste ensemble de verdure constitué par les parcs de deux châteaux modernes installés au fond de la vallée de l'Aunette. L'avenue comprend « une double rangée de très beaux ormes qui s'élancent au-dessus de la route ».

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Avenue de Compiègne sur environ 500 mètres de long.

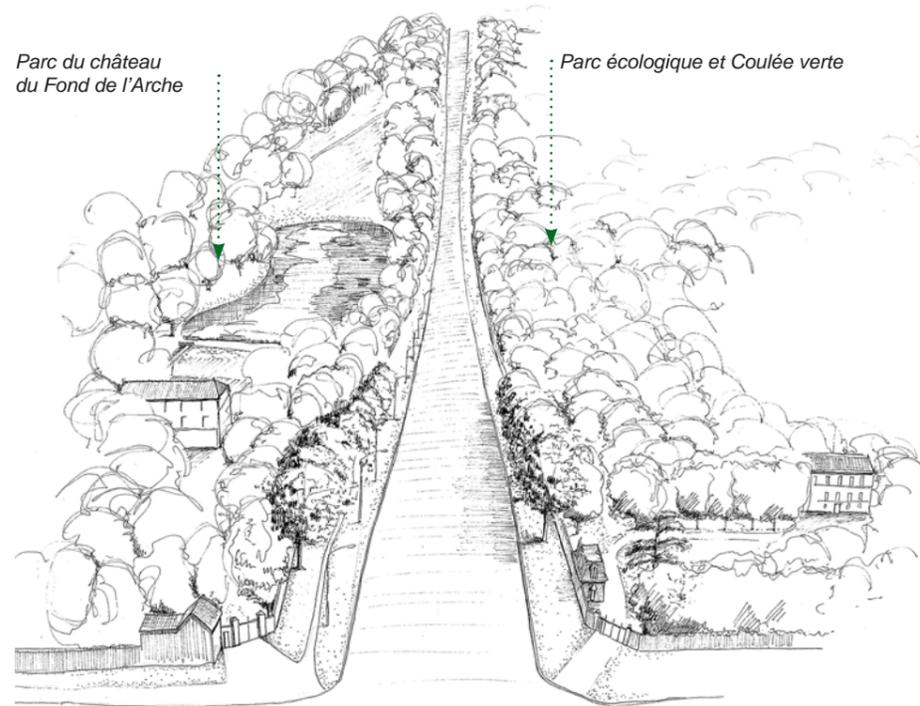
Propriétés de part et d'autre de l'avenue soit 8,58 hectares.

**PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
et PRIVÉE****AUTRES PROTECTIONS :**

. Inclus dans la *Vallée de la Nonette*, site inscrit (6 février 1970).

. Autres sites protégés dans Senlis

. PNR Oise-Pays de France



A l'entrée nord de Senlis, l'ancienne grande route de Paris à Lille

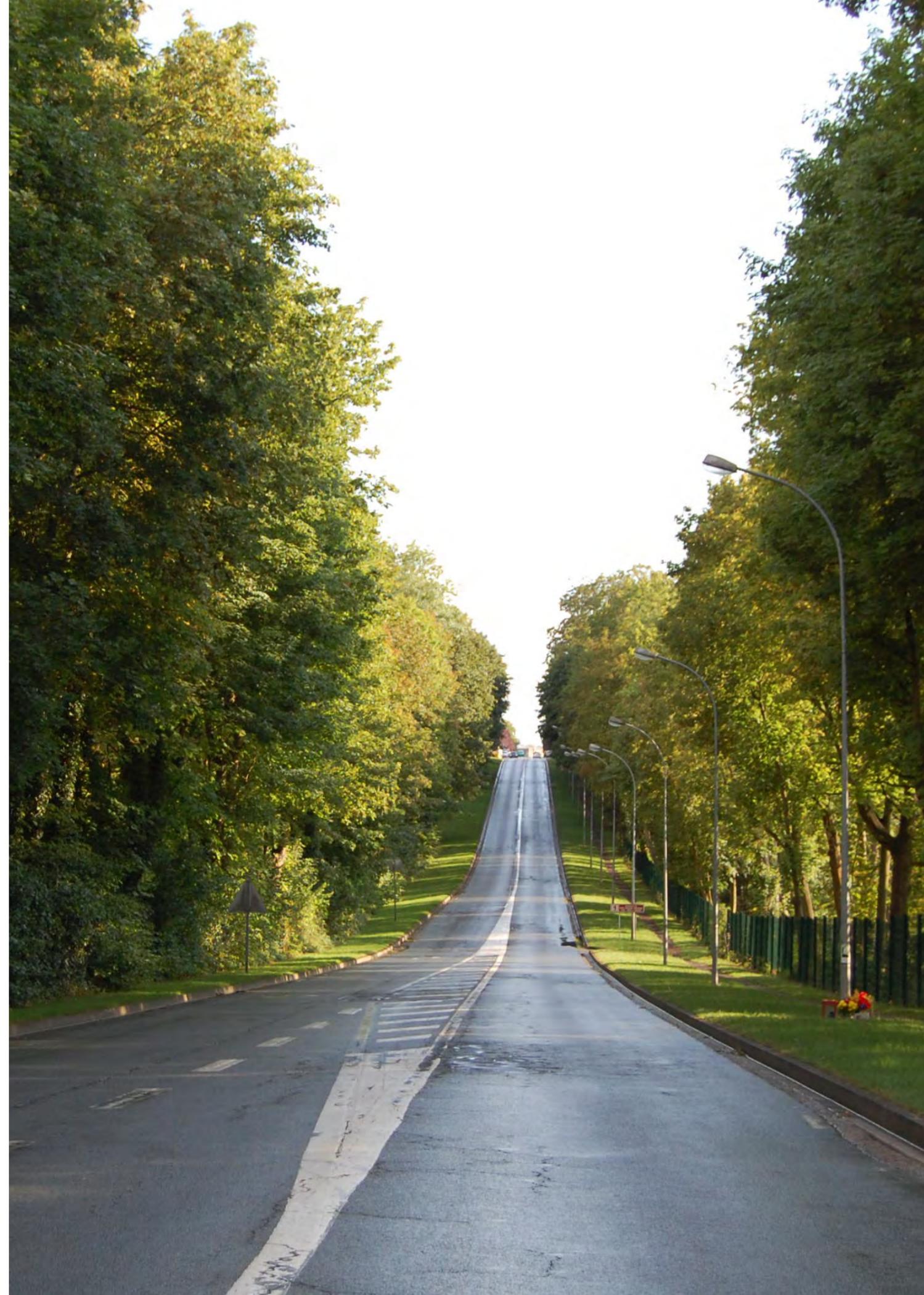
Au nord de Senlis, l'avenue de Compiègne constitue un axe majeur, l'ancienne grande route de Paris à Lille par Roye et Péronne. Rectiligne, cette ancienne route royale, puis impériale bifurque à partir du lieu-dit «*le poteau*» pour plonger vers la vallée de l'Aunette avant de gagner Senlis.

Cette route, représentée sur l'atlas des routes de l'intendant Trudaine, est plantée d'arbres d'alignement au XVIII^e et XIX^e siècles. La double rangée d'ormes qui existait lors de l'inscription a aujourd'hui disparu. Une dizaine d'érables en alignement le long des murs d'enceintes des propriétés viennent recadrer la vue.

Un lieu de villégiature planté d'arbres

Les masses boisées des parcs qui bordent l'avenue marquent profondément cette entrée de Senlis. La route vient épouser un relief en creux qui participe à la théâtralité de l'entrée de ville. Ces masses boisées cadrent les perspectives.

A la fin du XIX^e siècle, des propriétés aux grands parcs boisés clos de hauts murs vont s'implanter le long du cours de l'Aunette. Les parcs de Bon-secours et du Fond de l'arche sont installés entre le coteau sud et le fond de la vallée. Les châteaux, grandes bâtisses bourgeoises du siècle dernier, sont cachés par la masse végétale. Seuls les petits pavillons à l'entrée des propriétés sont visibles de la rue. Bien entretenus, parfois couverts de vigne vierge, ils ajoutent une touche pittoresque à cet ensemble.





SENLIS
16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

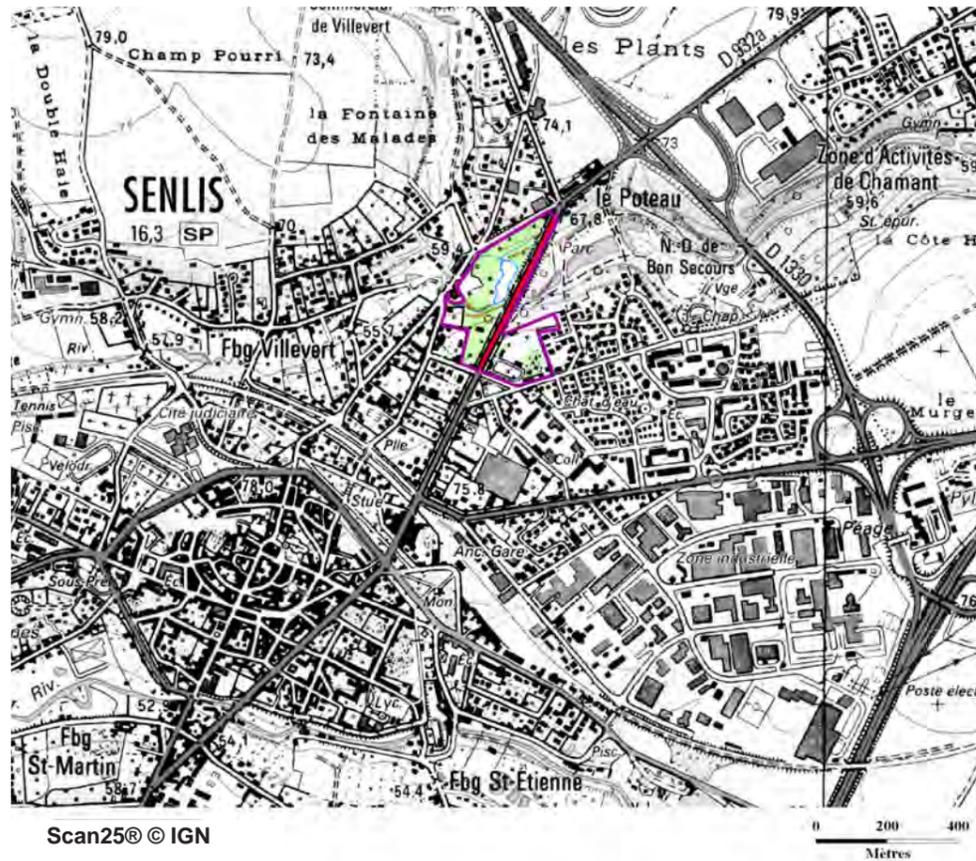
FRÉQUENTATION DU SITE
. entrée nord de Senlis,
bordée de propriétés pu-
bliques et privées

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Taille des arbres d'aligne-
ments

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site : Moyen
. Principales mutations :
dynamiques naturelles,
infrastructures, pressions
urbaines

ENJEUX
. Gestion : Préserver la conti-
nuité de la masse végétale,
surveiller l'état des arbres
. Aménagement :
- Ouvrir des accès piétons à
partir de l'avenue de Com-
piègne vers la coulée verte,
d'autant plus qu'un chemine-
ment piéton existe
. planter de nouveaux arbres
afin d'assurer la continuité de
l'alignement le long de l'ave-
nue
. intégrer la station service se
trouvant à la sortie de Senlis



Au nord-est, dans le bas du vallon, l'avenue de Compiègne est bordée par le parc écologique de Bon-secours. Ce parc, ouvert au public depuis 1993, offre différents plans d'eau qui longent le ruisseau de l'Aunette. Il accueille une faune et une flore diversifiée et assure la continuité de la coulée verte qui encadre cette entrée de Senlis. Aucun accès n'est cependant possible depuis la route, les entrées se situant rues Notre-Dame de Bon Secours et du Moulin Saint Rieul.

La ville de Senlis avait acquis le château et le parc du fond de l'arche afin d'accueillir le siège du PNR Oise-Pays de France, ce qui finalement ne sera pas réalisé, la maison du parc s'installant finalement à Orry-la-ville. L'étang du parc du château du fond de l'Arche est rattaché au parc écologique par un tunnel sous l'avenue de Compiègne.

Depuis la départementale, boisements et murs d'enceinte forment un écran. Seules quelques vues ponctuelles sont autorisées lorsque le mur s'interrompt. La masse boisée forme une coupure verte à la sortie de la ville. La station d'essence Total marque brutalement la fin de la zone urbanisée.



SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION DE PROTECTION

« Admirable ceinture verdoyante autour de Senlis, qui agrément la pittoresque promenade des remparts, c'est à dire l'enceinte extérieure (enceinte du Moyen Age) qu'elle borde pendant la totalité de son circuit. Des ormes et des marronniers de belle taille l'ornementent splendidement. A l'Ouest, le rempart des Otages domine la minuscule vallée boisée où serpente la Nonette. Au Sud, la petite rivière la Nonette longe un moment le rempart Bellevue et le rejoint même à la poterne. A l'Est, l'horizon est découvert jusqu'à la forêt d'Ermenonville sur un vaste espace libre verdoyant. Au Nord, enfin, ce sont les belles plantations en quinconce en face de la petite gare et en bordure du cours ».

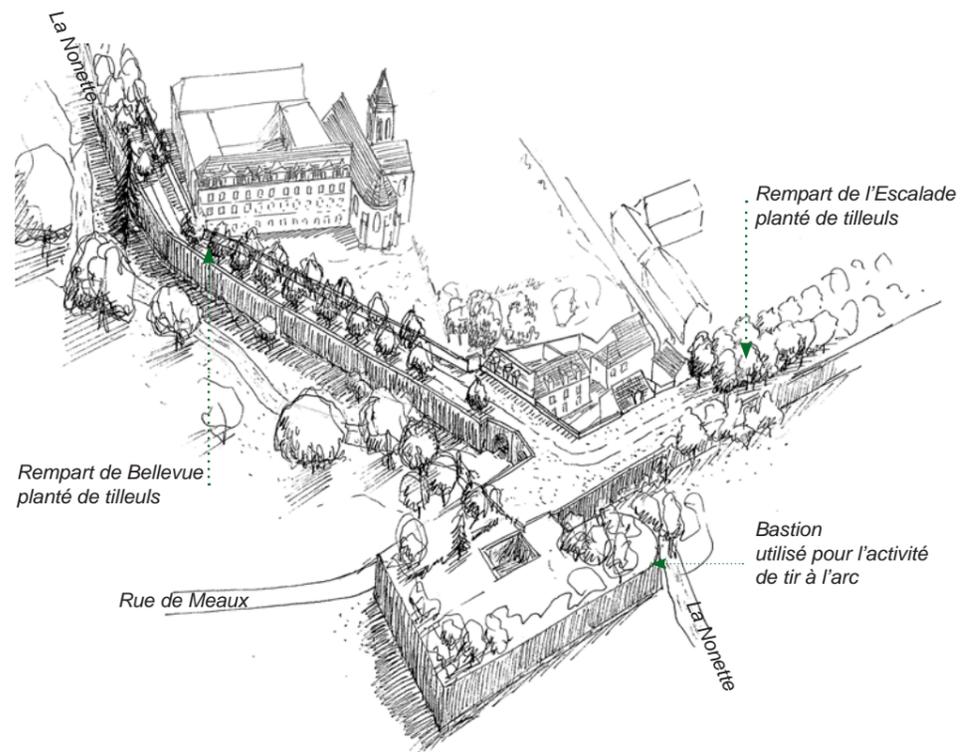
(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Boulevards et promenades ceinturant la ville sur une longueur d'environ 2700 mètres soit 19,26 ha

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE et PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

- . Secteur sauvegardé (1965).
- . Enceinte urbaine et tour d'enceinte du moyen-âge, inscrits MH (8 mai 1933)
- . Abords de plusieurs Monuments Historiques.
- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
- . Autres sites protégés dans Senlis à proximité
- . PNR Oise-Pays de France

**Un rempart médiéval**

Située à quarante kilomètres de Paris, entre les forêts d'Ermenonville au sud, et la forêt d'Halatte au nord, la commune de Senlis est installée sur un léger mont, à la confluence des rivières de la Nonette et de l'Aunette.

Fondée par les romains, Senlis s'est structurée autour de la route de Paris vers Lille et le nord de l'Europe. La ville est fortifiée dès le III^e siècle, à l'époque gallo-romaine. La seconde enceinte de la ville, construite en pierre calcaire, est édifiée sous le règne de Philippe-Auguste dans la première moitié du XIII^e siècle. Elle est remaniée aux XIV^e et XV^e siècles, puis renforcée au XVI^e siècle avec la création de boulevards militaires, de huit éperons et de bastions de défense.

La base Mérimée du Ministère de la culture apporte les précisions suivantes :

« Le nombre de portes donnant accès à la ville a varié selon les époques. Les portes de Creil, de Bellon, de Saint-Rieul, de Meaux, de Paris, et d'Aguillère sont régulièrement mentionnées dans les documents d'archives. L'enceinte était composée d'un mur extérieur renforcé intérieurement au cours des siècles par un talus sans cesse augmenté jusqu'à devenir des boulevards ».

L'enceinte est démantelée en 1827. Seul l'éperon de la porte de Meaux est encore visible, et la tour du « jeu d'arc » entre le rempart du Montauban et le rempart des Otages. Les murs d'enceinte sont encore présents remparts de l'escalade, de Saint-Vincent, du Montauban, de Bellevue, ou passage des Carmes.





SENLIS
16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

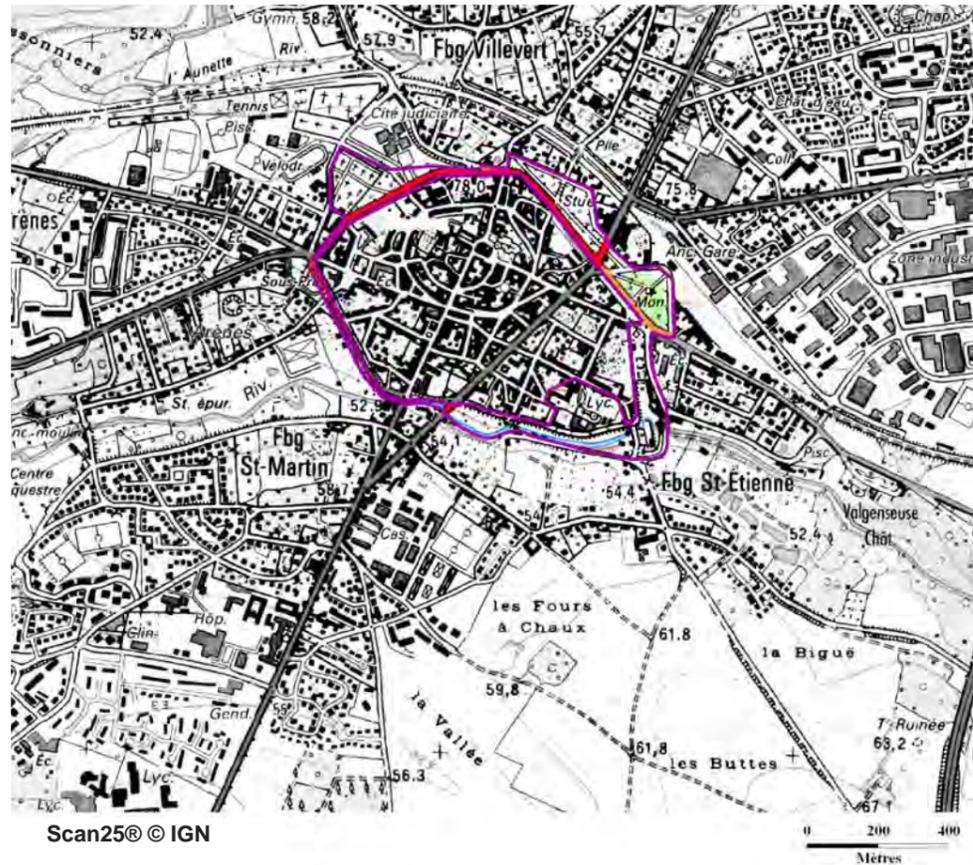
FRÉQUENTATION DU SITE
 . Touristique
 . très fréquenté
 . Visite à thème de l'office de tourisme sur le rempart médiéval

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 . Document de gestion :
 Secteur sauvegardé
 . Bien entretenu

SIGNALÉTIQUE :
 . Aucune

MUTATIONS :
 . Etat du site :
 quelques atteintes
 . Pressions : Dynamiques naturelles/ Equipements/ Infrastructures ; Mutations secondaires : Pressions urbaines

POUR EN SAVOIR PLUS :
 . DURAND Marc, BONNET-LA-BORDERIE Philippe, *Senlis et son patrimoine, la ville en sa forêt*, GEMOB, 2004



Une ceinture de promenade

La ceinture des boulevards de Senlis constitue un véritable écrin de verdure qui valorise le centre historique de la ville. Plantée et aménagée, elle accueille aujourd'hui un circuit de promenades et sépare les quartiers les plus anciens, des nouvelles constructions. L'ancien rempart médiéval est aménagé différemment sur sa moitié nord et sa moitié sud.

Au nord, dès le XVIII^e siècle, la large ceinture accueille le boulevard périphérique. Il est bordé sur sa limite intérieure par un petit mur d'enceinte d'une hauteur de 2 mètres. Sur sa partie extérieure, il est planté de quatre rangées de tilleuls taillés en rideau, qui forment une large promenade arborée. Ponctuellement, il offre des parcs de stationnement ombragés. Ces grands espaces sont dévolus à la voiture. L'usage pourrait en être accentué, avec des parkings relais qui libèrent le centre de la voiture et permettent sa piétonisation. Un relais par mini-bus gratuit pourrait rejoindre le centre rapidement.

Au sud, le mur de fortifications, haut de 7 mètres, soutient et protège la ville. Il domine la vallée boisée où serpente la Nonette. La petite rivière qui longe le pied du rempart Bellevue servait de défense naturelle. Du haut du rempart, la promenade piétonne, plantée d'une double rangée de tilleuls, offre des points de vue à la fois sur les toitures du centre ville, et sur la forêt d'Ermenonville au sud-est. La vue sur la ville est remarquable et évoque une atmosphère médiévale.

La ville et les promenades forment un ensemble homogène. La promenade des remparts offre un espace de respiration à proximité immédiate du centre, dont les rues sont étroites et densément bâties.



60-56

SENLIS

Hôtel sis 14 rue Bellon et ses abords

SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Edifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION

DE PROTECTION

« Bel Hôtel du XVIII^e siècle, derrière lequel s'étend un vaste jardin planté d'arbres qui débordent par dessus le mur de clôture de la rue de la République. La porte d'entrée, pleine de majesté, s'ouvre sur la rue Bellon. Cet hôtel fut le « billet de logement » du Maréchal Foch, et c'est de là que le glorieux soldat partit pour signer l'armistice ».

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

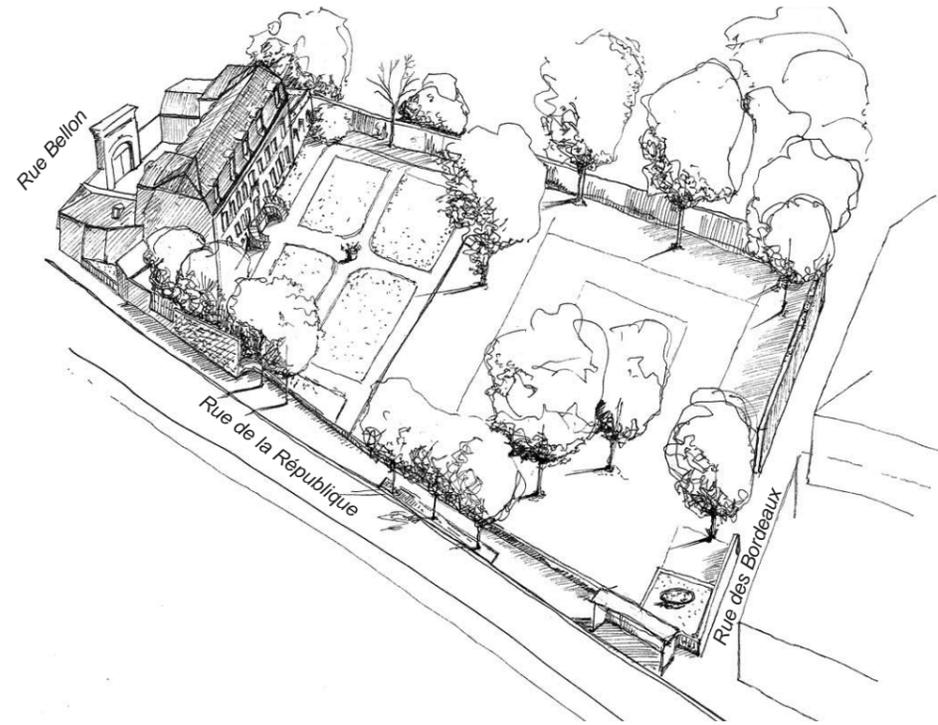
0,39 hectare.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(Département de l'Oise, commune de Senlis).

AUTRES PROTECTIONS :

- . Secteur Sauvegardé (20 septembre 1965).
- . Abords de plusieurs Monuments Historiques.
- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
- . Autres sites protégés dans Senlis à proximité
- . PNR Oise-Pays de France



Un bel hôtel du XVIII^e siècle

En 1938, dans les compte-rendus et mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Senlis, M. Louat fait la description de l'hôtel de Bellon ou hôtel Dufresne de Saint-Leu récemment acquis par la ville :

« C'est une des plus belles, sinon la plus belle des maisons de Senlis qui fait l'angle de la rue de la République et de la rue Bellon et qui a sur cette dernière voie un portail monumental ; (...) La construction de l'hôtel a suivi le percement de la rue Royale (rue de la République) en 1753. Les bâtiments et le jardin occupent l'emplacement de quatre immeubles que les titres anciens nomment « l'Etoile couronnée », le « Porc épie », le « Griffon » et peut-être la « Coquine », démolis et, en partie réduits par le percement de la voie nouvelle. La propriétaire est dame Marie-Anne-Catherine de Saint-Leu, veuve de Me Nicolas Dufresne, conseiller du Roi en l'élection de Senlis et subdélégué de l'Intendance de la généralité de Paris ».

L'hôtel qui a été rénové abrite aujourd'hui le centre médico-social de Senlis. C'est un bâtiment imposant d'un style sobre et élégant. La façade sud comporte à rez-de-chaussée un perron avec un escalier en fer à cheval. Au-dessus, s'ouvre une baie centrale avec balustrade en fer forgé. Les fenêtres à la française des deux niveaux ordonnent la façade.

Des hôtes illustres

M. Louat poursuit son exposé sur l'hôtel de Bellon : « désignée par son opulence même pour les états-majors elle a reçu des hôtes illustres quand il s'est agi de logements militaires ; par exemple : Anne-Christian de Montmorency-Luxembourg, duc de Beaumont, capitaine d'une compagnie de gardes du corps du 10 juillet au 1^{er} septembre 1814 ; probablement le maréchal Blücher en la période tragique de fin juin 1815 ; le prince de Wurtemberg du 12 mars au 16 mai 1871, enfin le maréchal Foch d'octobre à décembre 1918 ».

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





SENLIS
16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

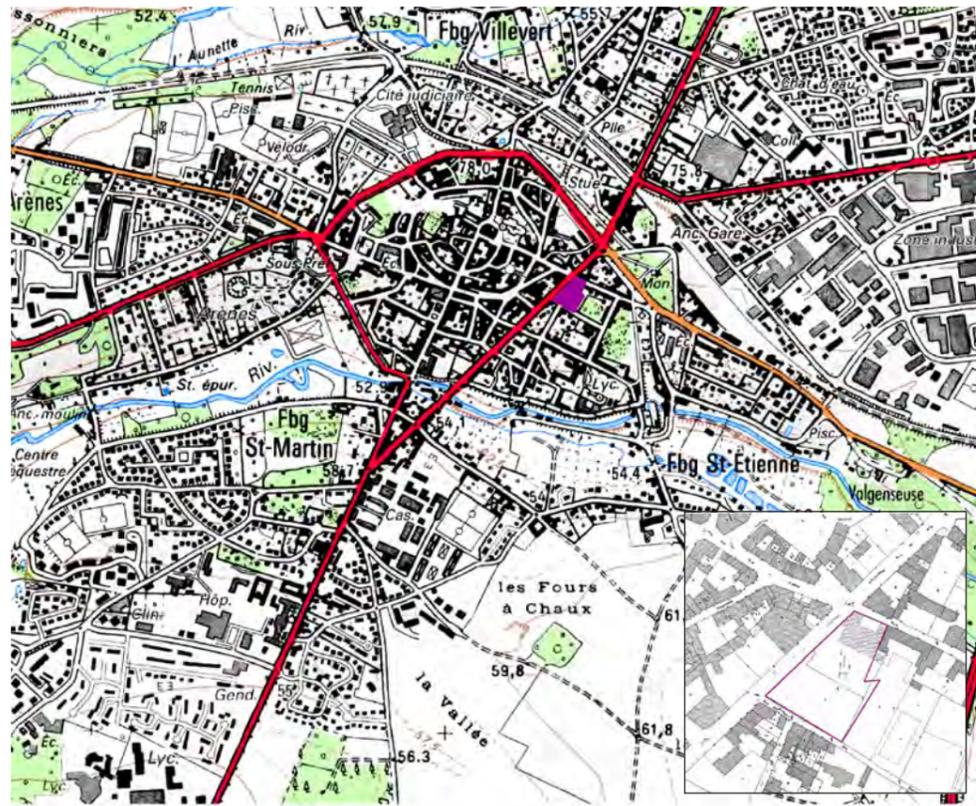
FRÉQUENTATION DU SITE
. Clinique

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion :
Secteur sauvegardé

SIGNALÉTIQUE :
. Plaque de pierre signalant la présence du Maréchal Foch

MUTATIONS :
. Etat du site :
abords dégradés
. Principales mutations :
Equipements infrastructures, Pressions urbaines

POUR EN SAVOIR PLUS :
. M. Louat, *Un bel hôtel de Senlis acquis par la ville, l'hôtel des «généraux», rue Bellon*, Société d'Histoire et d'archéologie de Senlis, Compte-rendus et mémoires, Sixième série, Tome V, CLXIII, 1938



Scan25© © IGN

Un parc amputé

Rue de la République, le mur de clôture a été partiellement abattu. Une grille, puis un mur abaissé laissent passer la vue sur le parc et la façade arrière de l'hôtel. Des plantations d'arbres d'alignement accompagnent la limite sur la rue.

Le parc de l'hôtel de Bellon a été malheureusement amputé sur la moitié de sa surface par un parc de stationnement public, accessible depuis la rue des Bordeaux. Seuls quelques grands arbres (un pin, un marronnier, des tilleuls) ont été préservés mais ils ne permettent pas de compenser le déséquilibre visuel causé par l'aménagement. Les plantations de la propriété voisine, marquées notamment par la présence d'un hêtre pourpre structurent les limites du parc. La pelouse située devant la façade arrière est parcourue d'un chemin piéton en croix, axé sur l'escalier central en fer à cheval. L'espace est simplement traversé, il sert rarement de lieu de pause. La statue centrale face au bâtiment a été vandalisée. Elle a été restaurée et déplacée vers le musée municipal. Une poterie en terre cuite la remplace dans le parc.

L'accès à la cour d'honneur se faisait par la rue Bellon où subsiste un beau portail monumental en pierre. Il est orné d'un arc surbaissé, décoré d'une feuille d'acanthe. Deux pavillons l'encadrent symétriquement.



SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : Pittoresque**TPOLOGIE :**

Site urbain, bourg, village

MOTIVATION**DE PROTECTION**

« Charmante petite rue anguleuse et vieille comme Senlis. Petites maisons basses, enduites de gris ou de tons discrets et pâles. Maisons simples que domine, devant la minuscule place Sainte-Bathilde, le bel Hôtel de la Chancellerie. Rue pittoresque à souhait, qui a tenté bien des peintres locaux. Il y a des façades intéressantes, encore une vieille enseigne, et la poterne, vestige de l'enceinte gallo-romaine qui saute la petite rue ».

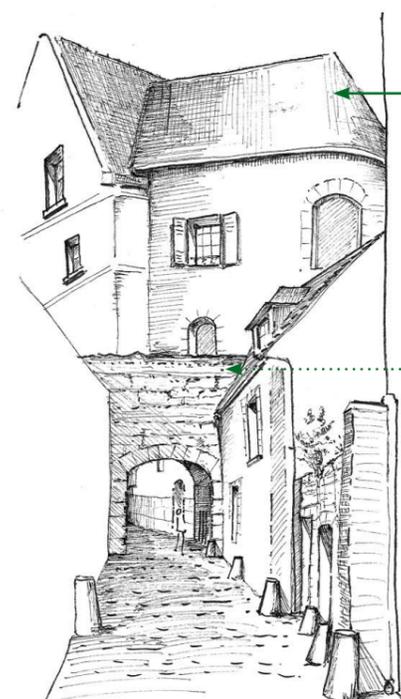
(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Sol de la rue, façades et toitures des maisons qui la bordent sur une longueur d'environ 180 mètres. (0,25 ha)

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE et PRIVÉE**AUTRES PROTECTIONS :**

- . Secteur Sauvegardé (20 septembre 1965).
- . Hôtel de la Chancellerie, façades et toitures inscrites (23 juin 1933)
- . Poterne dite Fausse-Porte et les parties des remparts y attenants inscrites 9 juillet 1930
- . Abords de plusieurs Monuments Historiques.
- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
- . Autres sites protégés dans Senlis à proximité
- . PNR Oise-Pays de France



Ancien donjon de garde
Bien restauré

Rempart gallo-romain,
marquant l'entrée dans
le centre ancien

Une rue pittoresque au centre de Senlis

La rue de la Treille est une rue étroite et sinueuse au cœur du centre historique de Senlis. Ville de fondation gallo-romaine, Senlis a conservé l'enceinte édifiée au III^e siècle au Bas-Empire pour se protéger des invasions. La rue de la Treille traverse le mur d'enceinte par la poterne dite «fausse porte».

La ville du Moyen-Age s'est développée en reprenant la forme concentrique de la ville antique. Partant, à l'ouest, de l'enceinte gallo-romaine, la rue de la Treille aboutit dans la rue du châtel, ancien cardo (axe nord-sud) de la ville antique. Au Moyen-Age, la rue du châtel séparait l'ensemble épiscopal, à l'est, et la résidence royale, à l'ouest.

L'Abbé Eugène Müller, dans son livre sur *Senlis et ses Environs* rapporte :

« La rue de la Treille , Becquetelle, Becquetreille, ou de la Treille-Becquetelle, de becqueter, attaquer à coups de bec, (...) rappelle que Gui III le Bouteiller, vers 1150, fut contraint après quelques négligences à l'égard du chapitre, « de promettre dix muids de vin à « prendre sur une vigne nommée Bequestelle. »

Des hôtels particuliers

La rue de la Treille est une rue pavée anguleuse. La rue est étroite. Chaque décroché crée une placette et parvient à mettre en valeur les façades situées dans l'axe. La rue serpente aux milieux de maisons anciennes pour la plupart en pierre de taille, ponctués d'hôtels particuliers.





SENLIS
16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. touristique, lieu de vie

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion :
Secteur sauvegardé
. Restauration du bâti en cours

SIGNALÉTIQUE :
. Aucune

MUTATIONS :
. Etat du site :
Bon / Critères lisibles
. Principales mutations :
Pressions inexistantes

ENJEUX :
. poursuivre la restauration
des façades

POUR EN SAVOIR PLUS :
. Michel Lequoy, *Senlis, guide et promenades*, Ed. Imprimeries réunies de Senlis, 1989
. Michel Lequoy, *Maisons et enseignes de Senlis du XIV^e au XVII^e siècle*, Ed. Imprimeries réunies de Senlis, 1987



Scan25® © IGN
0 200 400
Mètres

L'hôtel *Hérivaux* ou de la *Chancellerie*, situé 23 rue de la chancellerie, vient d'être rénové. Ce bâtiment en pierre du XVI^e siècle appartenait aux religieux de l'abbaye du même nom. La façade de deux niveaux est flanquée de deux tours hexagones de chaque côté. Elle donne sur la minuscule place Sainte-Bathilde, rue de la treille. L'hôtel doit son nom à son ancien propriétaire Henri de Marle, Seigneur de Versigny, fait chancelier de France en 1413 avant d'être assassiné cinq ans plus tard. La famille de Marle possédaient plusieurs maisons dans la rue de la Treille.

En retrait de la rue, au N°23, à l'angle de la rue de la chancellerie, se trouve également un hôtel particulier du XVII^e siècle en pierre, l'*Hôtel de Saint-Gobert*. La ville de Senlis rappelle qu'il fut utilisé pour le tournage de nombreux films tels *Rocambole III* (1964) de Ken Clark et de téléfilms tels que *Nicolas le Floch* et *au siècle de Maupassant*. En face la maison de *Saint-Rémi* a été construite en 1613 pour les religieuses qui habitaient dans la propriété de Sainte-Bathilde.

Plus loin, à un angle de rue, l'*Hôtel Séguin* du nom des propriétaires du XVI^e au XIX^e siècle est une maison à colombages, à remplissage de briques soigneusement restaurée.

Un secteur protégé

La rue de la Treille est située dans le secteur sauvegardé de Senlis et les constructions font l'objet de toutes les attentions. La plupart des façades ont été rénovées et les réseaux sont enterrés, même si certaines améliorations peuvent encore être apportées. Le traitement de la voirie en pavés de pierre, bordée de deux caniveaux latéraux et de bornes chasse-roue renforce le caractère moyen-âgeux de la rue. Le site est fréquenté par de nombreux touristes et les cinéastes profitent régulièrement de ce cadre pour le tournage de films historiques. La présence de voitures circulant et stationnant dans une rue aussi étroite surprend.



60-58

SONGEONS Château et son parc

SITE INSCRIT

Arrêté du 18 juillet 1943.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE : Parc et jardin

MOTIVATION

DE PROTECTION

« Le château est entouré d'un parc en grande partie boisé avec une pièce d'eau bordée latéralement d'une splendide allée de marronniers. Des pelouses s'étendent devant et derrière ce bâtiment ; une allée de tilleuls taillés séparant cette dernière pelouse du parc boisé proprement dit. (...) Une pièce d'eau, en équerre, s'étend vers les Herbages. Sa partie la plus large se termine en demi-cercle, la partie longue donne l'aspect d'un Canal » (Rapport de R. LAGRANGE, Délégué Départemental du Chantier des Sites, 15 septembre 1942).

Une pièce d'eau, en équerre, s'étend vers les Herbages. Sa partie la plus large se termine en demi-cercle, la partie longue donne l'aspect d'un Canal » (Rapport de R. LAGRANGE, Délégué Départemental du Chantier des Sites, 15 septembre 1942).

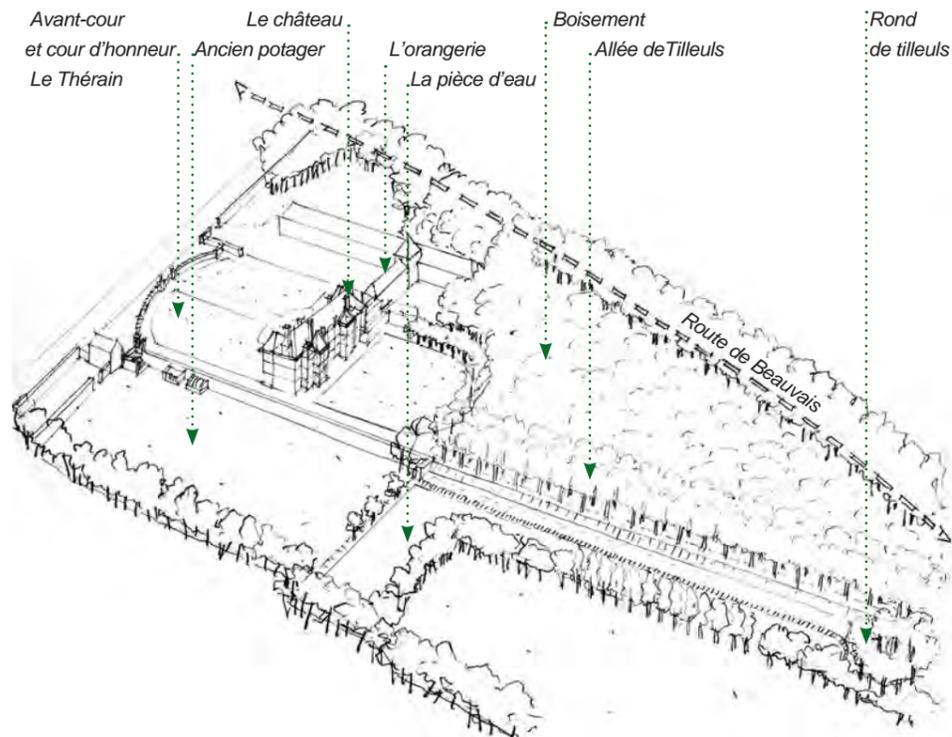
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Site de 6,32 hectares avec les façades et toitures du château, le parc, la cour d'honneur, le potager, l'étang

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

AUTRES PROTECTIONS :

Néant



Un château du XVIII^e siècle

Situé à 23 km au nord-ouest de Beauvais, Songeons est une petite ville implantée dans la vallée du Thérain, au pied d'une colline boisée (forêt domaniale de Caumont). Le parc de Songeons est situé à l'entrée est de la commune. Le site avait été protégé pendant la seconde guerre mondiale afin d'éviter sa destruction par les allemands. Les grilles du portail en fer forgé, ornée de louvetoux et datant du XVIII^e siècle, arrachées par les chars allemands en 1943, ont disparu. Plusieurs statues ornant le parc ont également disparu après la protection. Jacques CAMBRY, dans sa *Description du département de l'Oise* (1803) offre un aperçu du domaine :

« ces terres appartenaient jadis à la maison de Boufflers (...) En 1640, Louis XIII avait accordé à la même terre le titre de comté, en faveur de Louis, vicomte de Boufflers, aussi grand-bailli de Beauvais (...) C'est dans un bois, presque en face du château, qu'en 1701 le maréchal de Boufflers fit placer la statue équestre de Louis XIV, dont ce prince lui avait fait présent. Elle avait été faite pour la place Vendôme ; mais elle fut trouvée trop petite pour ce vaste emplacement. Le comte de Crillon, successeur des Boufflers dans cette propriété, fit don de cette statue à la ville de Beauvais en 1784 (...) Elle fut détruite en 1792. (...) »

Le château fut construit, en 1720, par la marquise d'Armantières, dame d'honneur de la duchesse de Berry ; il est de briques, orné de cours, d'avant-cours, de basses-cours, d'écuries, de vastes greniers, de grands jardins, (...). Le château de Songeons est bâti dans un fond : les potagers, sur les bords du Thérain, près d'un vaste vivier, au niveau d'une superbe prairie, entourés de bois et des montagnes de Gerberoy, sont productifs, mais trop humides ; les jardins d'agrément sont couverts de fleurs, de tapis de verdure, de bocages, qui ne sont plus de mode aujourd'hui, mais qui frappent encore par leurs dispositions, et par ces amphithéâtres de verdure ornés de statues, que l'art de Lenôtre et de La Quintinie a trop multiplié. Les bois qui terminent le jardin sont percés de grandes allées, bordées d'une longue terrasse, qui laissent apercevoir les eaux tranquilles du Thérain, et la prairie couverte de bestiaux... ».

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





SONGEONS
1 114 h. (Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE
. privé

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion : non

SIGNALÉTIQUE : Néant

MUTATIONS : Etat du site : quelques atteintes ; Pressions : dynamiques naturelles ; Mutations secondaires : pressions urbaines

ENJEUX :
. Maîtriser les constructions aux abords
. En 1943, des servitudes pour le parc avaient été établies, notamment :

- « *L'interdiction de faire construire de nouveaux bâtiments dans l'ensemble de la partie classée sauf dans la partie boisée et uniquement en bordure de la route de Beauvais*

- *remplacement au fur et à mesure des arbres des allées couvertes*

- *du maintien des pelouses vers le parc avec si possible transformation en parterres fleuris et taillés*

- *maintenir dégagée la cour d'honneur*

- *faire attention à la grille sur la rue du château lors de sa remise en place*».

. L'ancienne orangerie se trouve hors du périmètre inscrit. Elle devrait bénéficier d'une protection adaptée.

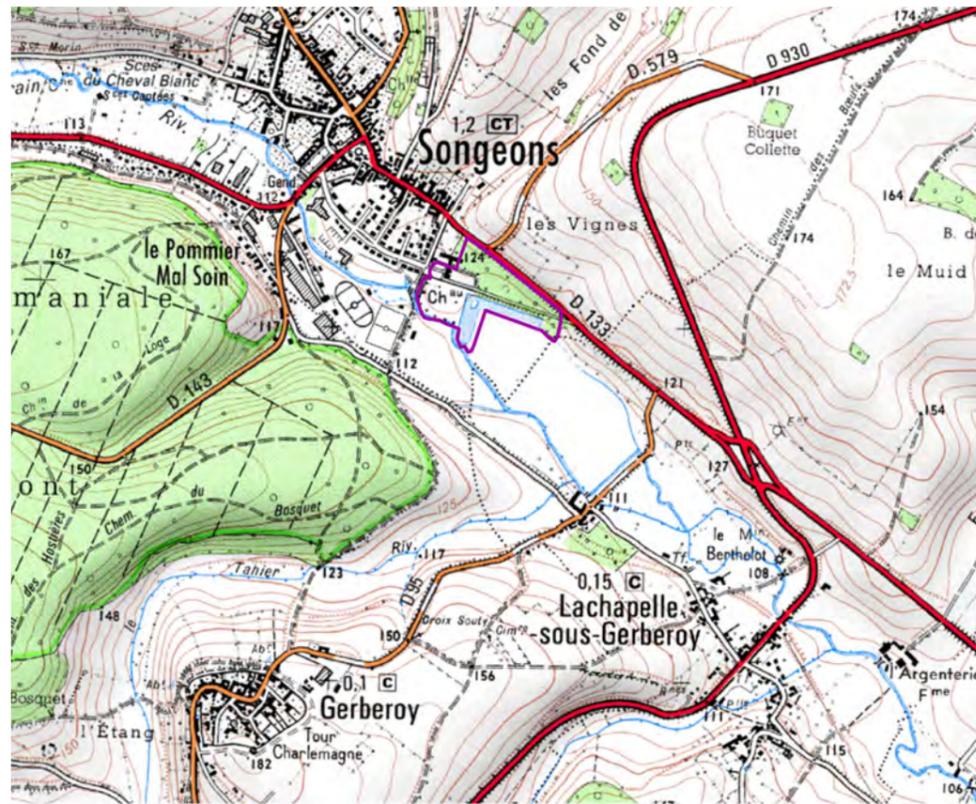
POUR EN SAVOIR PLUS :

. CAMBRY J., *Description du département de l'Oise*, Tome I, Songeons, P. Didot L'ainé Ed., Paris 1803

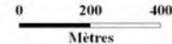
. L'HUILLIER V., *Le canton de Songeons illustré*, imp. Schmutz, Beauvais, 1889

. FRANÇOIS A., *Une excursion dans le canton de Songeons en trois étapes*, 1897.

. Monographie, *Aux habitants de Songeons*, Rouen, 1986



Scan25® © IGN



Le château en briques et pierre, du XVIII^e, est construit sur une terrasse. Le rez-de-chaussée et les deux étages sont surmontés d'un toit d'ardoise orné de huit hautes cheminées en briques, appelées «sarrasines». L'ancienne orangerie, construction en briques sans doute élevé sous Louis XIII entre 1610 et 1640, jouxte le château.

Un parc au dessin classique du XVIII^e siècle

Du portail d'entrée, une allée mène à la cour d'honneur pavée, devant le château. L'avant-cour est bordée de pelouses et de parterres floraux. Sur le côté, vers le sud, la terrasse surplombe l'ancien potager, vaste terrain rectangulaire, en grande partie laissé en pâture. Des serres anciennes sont accolées au mur de terrasse.

Derrière le château une pelouse bordée de tilleuls taillés rejoint le parc boisé. Celui-ci, disposé sur différents niveaux, s'étend jusqu'à la route de Beauvais. Une allée de charmes, ponctuée de quelques tilleuls forme la limite du bois le long de la départementale. Le bois, bien entretenu est principalement planté d'essences de feuillus locales (chênes, charmes, hêtres et quelques tilleuls). Quelques parcelles ont été replantées de résineux (sapins, épicéas) ou de feuillus (merisiers, noyers d'Amérique, hêtres...). Le bois est parcouru d'allées. Au sud, en prolongement de la terrasse du château, une longue allée plantée de tilleuls, ponctuée de marronniers et de platanes surplombe le canal et forme la limite entre la pièce d'eau et le bois. Une levée de terre sépare cette pièce d'eau artificielle, en équerre, appelée le vivier, des pâtures marécageuses situées le long du Thérain. Au bout de la pièce d'eau, un cercle de tilleuls, toujours présent encadrerait un vieux marronnier aujourd'hui disparu.

L'Association Etienne Pernet, propriétaire du site, assure l'entretien du domaine. Au nord-ouest les terrains de l'ancienne ferme et le château accueillent la maison de retraite installée en 1960. Le parc boisé qualifie l'entrée est de Songeons, tandis que les lotissements ont rejoint l'entrée du château. Le parc bien entretenu a conservé une structure lisible, mais certains éléments- la statuaire, certains éléments construits- ont irrémédiablement disparu. Les allées anciennes, les berges de la pièce d'eau mériteraient d'être restaurées.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut et en bas à droite : la pièce d'eau et l'allée de tilleuls

SITE INSCRIT

Arrêté du 25 octobre 1974.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE :**

Grand ensemble paysager

MOTIVATION**DE PROTECTION**

Le Vexin français est une région naturelle, historique et pittoresque à proximité de Paris. Protégé par son relatif éloignement des grands axes de circulation, ce « pays » a bénéficié de l'inscription au titre des Sites dans les départements du Val-d'Oise et des Yvelines en 1972 puis dans l'Oise en 1974.

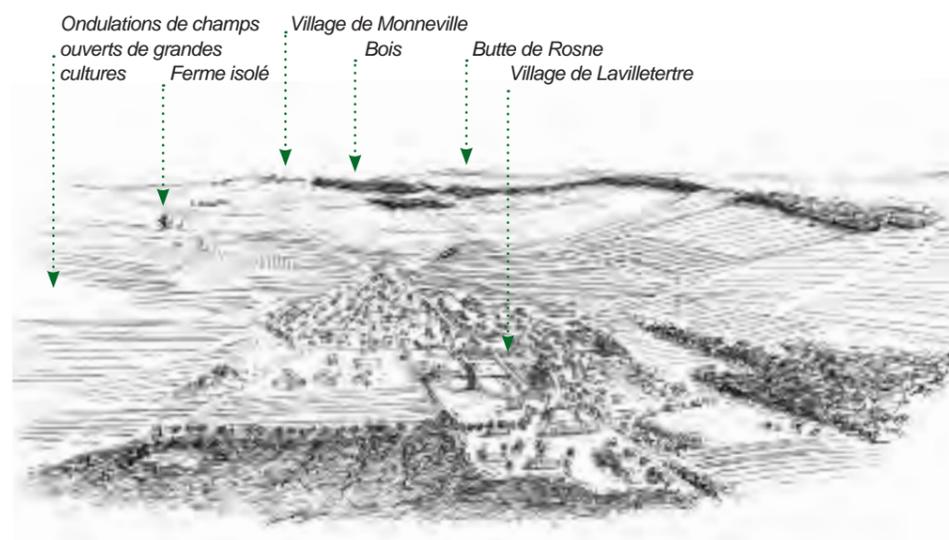
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

Le sud de la D923 pour Fay-les-Etangs et Fleury, les limites communales et départementales pour le reste du périmètre, soit 24 989,10 hectares.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUEet **PRIVÉE****AUTRES PROTECTIONS :**

. Nombreux Monuments Historiques classés et inscrits.

. *Buttes de Rosne*, site classé (23 janvier 1996). Ce site recouvre une partie du site inscrit du *Vexin Français*. L'arrêté de site classé abroge implicitement la partie du site inscrit concerné.

*Une région naturelle partagée entre plusieurs départements*

Le Vexin français est une ancienne province frontière entre la France et la Normandie. Cette région naturelle est répartie sur les départements du Val d'Oise, des Yvelines et de l'Oise. Le périmètre du site inscrit s'étale sur trente communes, au sud-ouest du département de l'Oise et ne constitue que la partie nord du Vexin Français. Il est limité à l'ouest par la vallée de l'Epte, au sud par la limite départementale et au nord et à l'est par les abords du pays de Thelle.

Le Vexin français est implanté sur un plateau calcaire couvert de limons, entaillés par de petits cours d'eau affluents de l'Epte ou de l'Oise. L'activité agricole a créé un paysage de grandes cultures aux paysages ouverts, découpés par de nombreuses vallées encaissées aux versants boisés et aux fonds humides. Ces paysages dégagés sont surmontés de buttes témoins boisées dont l'altitude varie de 100 à 140 m environ. Les buttes de Rosne, au nord constituent le point culminant du Vexin et de la région Île de France avec 217 mètres.

Un bâti traditionnel largement préservé

Le site est à dominante rurale, et à faible densité de population. Il offre une transition entre les territoires plus ruraux du pays de Thelle et du plateau picard au nord et les espaces sous influence urbaine au sud, avec la ville de Cergy-Pontoise dans le Val d'Oise.

L'habitat traditionnel est groupé au pied des buttes et sur les versants des vallées. La pierre de pays, un calcaire à dominante grise, lui confère une grande discrétion. Les murs de clôture en pierre participent à la continuité de cet habitat groupé. De nombreux châteaux et églises témoignent de la richesse du patrimoine historique de la région. Quelques grosses fermes sont isolées sur le plateau ouvert.





30 COMMUNES :
 Boubiers, Boury-en-Vexin, Bouconvillers, Chambors, Chaumont-en-Vexin, Chauvençon, Courcelles-les-Gisors, Délincourt, Fayles-Etangs, Fleury, Hadancourt-le-Haut-Clocher, Hénonville, Ivry-le-Temple, Lattainville, Lavilletterre, Liancourt-Saint-Pierre, Lierville, Loconville, Monneville, Montagny-en-Vexin, Montjavoult, Monts, Neuville-Bosc, Parnes, Reilly, Sérans, Tourly, Trie-Château, Trie-La-Ville, Vaudancourt.

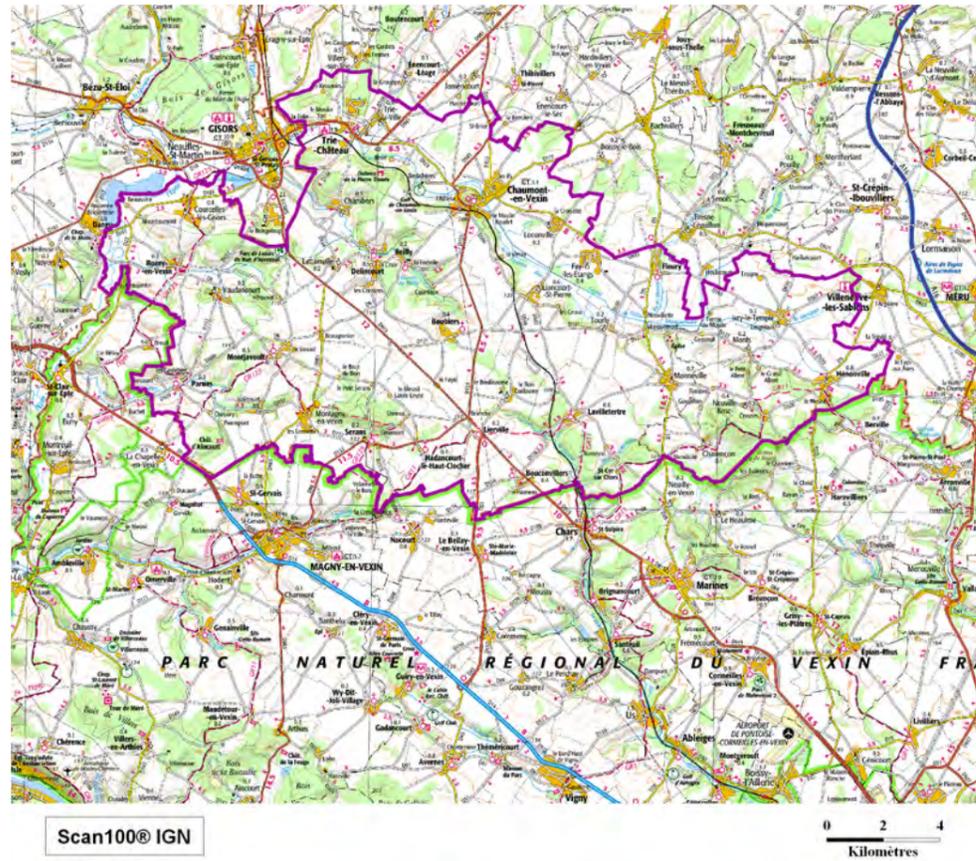
FRÉQUENTATION DU SITE
 . public et privé

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 . Pas de document de gestion

SIGNALÉTIQUE :
 . Aucune

MUTATIONS :
 . Etat du site : quelques atteintes
 . Principales mutations : Pressions urbaines, équipements, infrastructures
 Mutations secondaires : Pressions foncières, pressions agricoles et forestières

ENJEUX :
 . Préserver le cadre bâti et intégrer les nouvelles constructions



L'agglomération la plus notable du périmètre se trouve en périphérie nord du plateau agricole. Chaumont-en-Vexin est encaissée dans la vallée humide de La Troësne et entourée de boisements sur de hauts plateaux. Elle marque le passage de la brique à la pierre grise, exprimant la transition entre les constructions minières du nord et celle de la capitale en pierre.

Une forte pression urbaine

Le paysage agricole, la structure des villages et la plupart des constructions datent pour l'essentiel de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Le Vexin français a été assez épargné par les grandes infrastructures du fait de son relatif éloignement des grands axes de communication. Cependant la proximité de l'agglomération parisienne, les accès facilités à Cergy-Pontoise, la construction de l'autoroute A16 engendrent une pression foncière croissante.

Le plateau ouvert offre des perspectives lointaines et les constructions sont visibles à plusieurs kilomètres. Les buttes boisées sont également particulièrement visibles. Les constructions récentes, isolées ou en lotissement dégradent progressivement un équilibre pluriséculaire, et font disparaître les espaces de transition autour des villages tels que les jardins et vergers. Réduire l'impact paysager des nouvelles constructions en préservant les perspectives remarquables vers les centres anciens des villages demeure un objectif important du site.



FORÊTS

d'Ermenonville, de Pontarmé, de Haute-Pomeraye, clairière et butte de Saint-Christophe

SITE CLASSÉ

Décret du 28 août 1998

CRITÈRE : Historique, scientifique, pittoresque

TYPLOGIE : Grand ensemble paysager

MOTIVATION

DE PROTECTION

Le Massif des trois forêts est un ensemble cohérent d'une grande richesse naturelle, historique et patrimoniale. Diverses mesures de protection se sont progressivement mises en place pour en assurer la préservation.

La protection de ce site assure la jonction avec les sites déjà classés du Domaine de Chantilly et de la forêt d'Halatte.

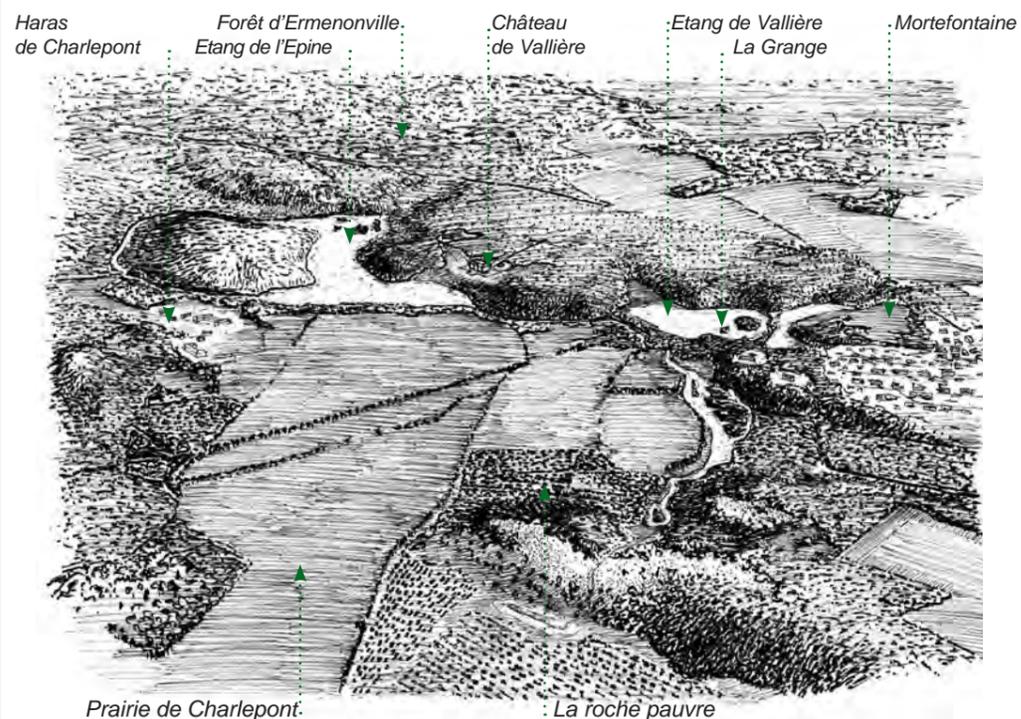
DÉLIMITATION-SUPERFICIE

12 473,47 ha

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE.

AUTRES PROTECTIONS :

- . Plusieurs monuments historiques et leurs abords
- . Inclus une partie de la *Val-lée de la Nonette*, site inscrit (6 février 1970). Le site inscrit est abrogé dans la partie recouverte par le site classé.
- . Inclus une partie du *Domaine d'Ermenonville*, site inscrit (22 février 1938). Cette partie est implicitement abrogée par le décret du site classé.
- . PNR Oise Pays de France



Forêts d'Ermenonville et de Pontarmé

Elles constituent avec les massifs forestiers de Chantilly et d'Halatte, le *massif des trois forêts*. Les forêts d'Ermenonville et de Pontarmé sont situées au nord du bassin parisien.

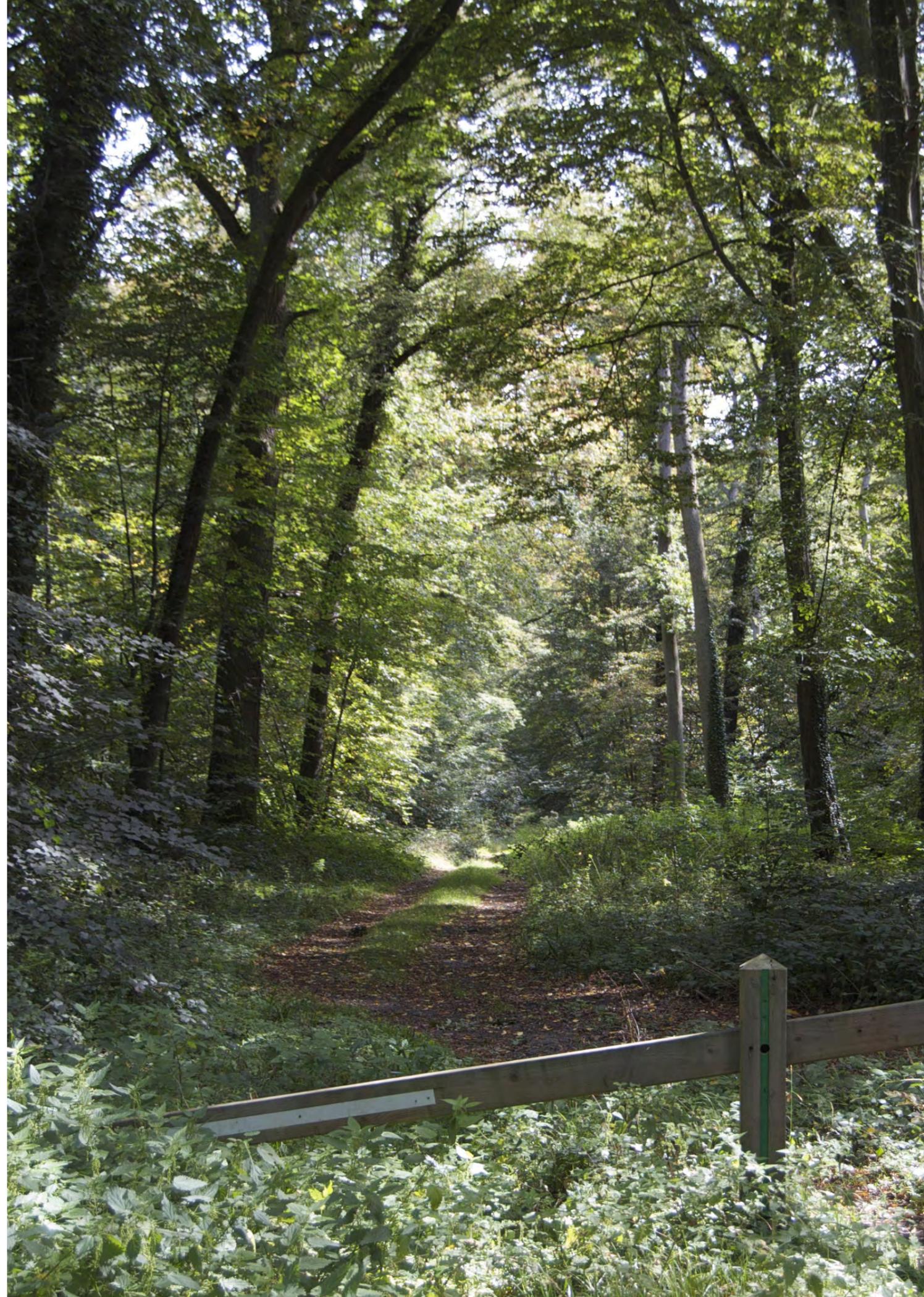
Elles s'étendent au nord, jusqu'à la vallée de la Nonette ; à l'ouest jusqu'à la forêt de Chantilly qui jouxte la forêt de Pontarmé, elle-même séparée par l'autoroute du Nord de la forêt d'Ermenonville ; au sud, jusqu'à la vallée de la Thève ; enfin, à l'est jusqu'au plateau du Valois.

La forêt de Pontarmé qui est une extension de la forêt de Chantilly, et la forêt d'Ermenonville faisaient partie du domaine royal sous les Mérovingiens et les Carolingiens et jusqu'au XII^e siècle. Ensuite, jusqu'à la révolution, les principaux propriétaires de la forêt d'Ermenonville furent les religieux : l'abbaye de Chaalis, celle de La Victoire, l'évêché de Senlis et l'église Sainte-Geneviève de Paris, d'où son surnom de *forêt des abbayes*. L'abondance du gibier lui fit intégrer la capitainerie des chasses royales d'Halatte. Le roi avait laissé aux princes de sang, les Condé cette réserve de chasse constituée autour de Senlis et Chantilly. Au XVIII^e siècle, les princes de Condé vont quadriller la forêt d'un réseau d'allées en étoiles. Ce réseau organisé de routes, d'allées et chemins forestiers est toujours visible.

La confiscation des biens de l'église et de la noblesse à la Révolution permit la constitution d'une vaste forêt de plus de 6 000 hectares appartenant à l'Etat. La restauration lui offrit le statut de forêt domaniale, dont les contours seront parfois modifiés et amputés. Aujourd'hui les forêts de Pontarmé et d'Ermenonville se répartissent entre la forêt domaniale (3 319 ha), les propriétés de l'Institut de France (Forêt de Chaalis, Forêt de Pontarmé) et de nombreuses forêts privées.

La forêt occupe un territoire vallonné, variant entre 70 et 120 m d'altitude. Elle culmine à 123 mètres au carrefour d'Ermenonville. Le socle calcaire a été recouvert de sable. Il s'accumule dans les fonds de vallons et près des chaos de grès.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





19 COMMUNES :
APREMONT, BARON,
BOREST, CREIL,
ERMONVILLE, FLEURINES,
FONTAINE-CHAALIS,
LA-CHAPELLE-EN-SERVAL,
MONTAGNY-SAINTE-FELI-
CITE, MONT-L'EVÊQUE,
MONTLOGNON,
MORTEFONTAINE,
ORRY-LA-VILLE, PLAILLY,
PONTARME, SAINT-
MAXIMIN, SENLIS,
THIERS-SURTHEVE, VER-
SUR-LAUNETTE

FRÉQUENTATION DU SITE
 . Touristique et de proximité
 . Gr et sentiers de décou-
 vertes

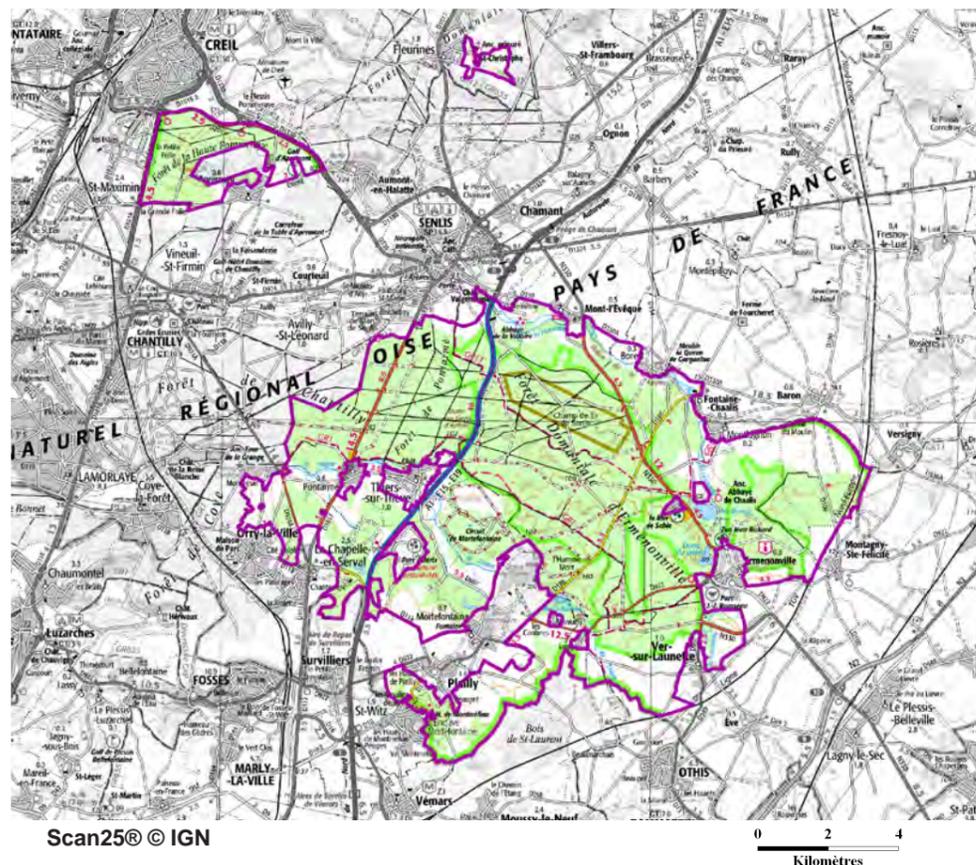
AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
 . Gestion publique (ONF :
 forêt domaniale, forêt de
 Chaalis) et privée

SIGNALÉTIQUE :
 . Aucune, à part la ponc-
 tuation des carrefours par
 des poteaux d'orientation
 blancs d'environ 4 mètres.

MUTATIONS :
 . Etat du site :
 . Principales mutations :

ENJEUX :
 . La gestion du site doit tenir
 compte de la diversité des
 espaces classés et des
 contraintes particulières
 provoquées par la proximité
 de la Région parisienne.
 . Signaler le périmètre du site

POUR EN SAVOIR PLUS :
 . PNR Oise Pays de France,
Découvrons le massif forestier d'Ermenonville, Plaquette
 . GUILLEMOT (Etienne), *Les forêts de Senlis. Étude sur le régime des forêts d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville au moyen âge et jusqu'à la Révolution*, Paris, Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1905, 228 p



Trois types de végétation se différencient : feuillus lorsque le calcaire est proche de la surface du sol, résineux ou feuillus sur sols sableux plus épais, landes à bruyères, bouleaux et pins sylvestres lorsque le socle disparaît sous l'épaisseur du sable. La forêt est traversée par la modeste rivière de la Launette qui alimente les étangs du parc d'Ermenonville.

Les abords offrent de nombreux monuments témoignant d'un riche passé historique : le menhir de Borrest, les abbayes de Chaalis et de La Victoire, les châteaux de Mont-Lévêque, de Valgençouse, d'Ermenonville, de Mortefontaine, accompagnés de leurs jardins, etc.

Forêt de la Haute Pommeraye, Clairière et butte Saint-Christophe

Ces sites complètent la protection au nord, de part et d'autre de la forêt d'Halatte. La forêt royale sous les Carolingiens et les Mérovingiens fut partagée en trois massifs à la suite de défrichements réalisés surtout au XII^e siècle, d'où son nom de *massif des trois forêts* (Ermenonville, Chantilly, Halatte). Elle fut ensuite répartie entre différents propriétaires. Le roi conserva la forêt d'Halatte qui borde le plateau au-dessus de l'Oise, mais elle fut en partie aliénée au cours des siècles au profit de divers établissements religieux. A la révolution, la confiscation des biens permit la réunion des propriétés en une forêt domaniale.

Le plateau qui surplombe l'Oise est ponctué de buttes-témoins calcaires. La butte Saint-Christophe domine la clairière de Fleurines au cœur de la forêt d'Halatte. Elle culmine à 185 m. Le prieuré Saint-Christophe y fut construit au XI^e siècle. La butte d'Apremont culmine à 132 m au sud de Creil. Elles offrent des points de vues panoramiques sur la forêt et les alentours.

L'ensemble de ces protections permet de contenir la forte pression urbaine exercée sur le sud du département depuis une vingtaine d'années, sans s'opposer au développement indispensable des activités locales.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris



En haut à droite : Bois de Montlognon, bruyères
- En bas, à droite : Butte Saint-Christophe, vue sur Creil

ANNEXES

SITES DÉCLASSÉS OU DÉSINSCRITS DE L'OISE

Afin de conserver la mémoire des sites anciennement protégés qui ont fait l'objet d'une procédure de déclassement ou de désinscription sont joints en annexe les anciennes fiches de l'inventaire de 1987 concernant ces sites.

Département de l'Oise

3 sites ont été supprimés, il s'agit de :

- MONT-L'ÉVÊQUE-SENLIS : *Domaine de Mont-l'Évêque, de la Victoire et de la Caprière*, Site classé arrêté du 13/04/1943 (en partie) et site classé et inscrit arrêté du 07/05/1965 pour une superficie d'environ 450 ha. Ce site a été englobé dans le site classé des *Forêts d'Ermenonville, de Pontarme, de Haute-Pomeraye, clairière et butte de Saint-Christophe* par décret du 28/08/1998
- PLAILLY : *Bois de Morrière*, Site inscrit par arrêté du 27/03/1947 pour une superficie d'environ 150 ha. Également englobé dans le site classé des *Forêts d'Ermenonville, de Pontarme, de Haute-Pomeraye, clairière et butte de Saint-Christophe* par décret du 28/08/1998
- MORTEFONTAINE : *Domaine de Vallière*, arrêté de classement du 10 avril 1961 annulant et remplaçant celui d'inscription du 27 mars 1947

MONT-L'ÉVÊQUE - SENLIS

DOMAINES DE MONT-L'ÉVÊQUE, DE LA VICTOIRE ET DE LA CAPRERIE

oise

25

site

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Site classé : arrêté du 13 avril 1943 - en partie.

Site classé et inscrit : arrêté du 7 mai 1965.

Superficie

Environ 450 hectares.

Propriété

Privée.

Autres mesures de protection

Vallée de la Nonette. Site inscrit (6 février 1970).

En partie :

Abbaye de la Victoire inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques (14 mai 1927) et ses abords.

Projet de classement de la Forêt d'Ermenonville, de Pontarmé, de Haute-Pommeraiie, Clairière et Buttes de Saint-Christophe.



Etat actuel

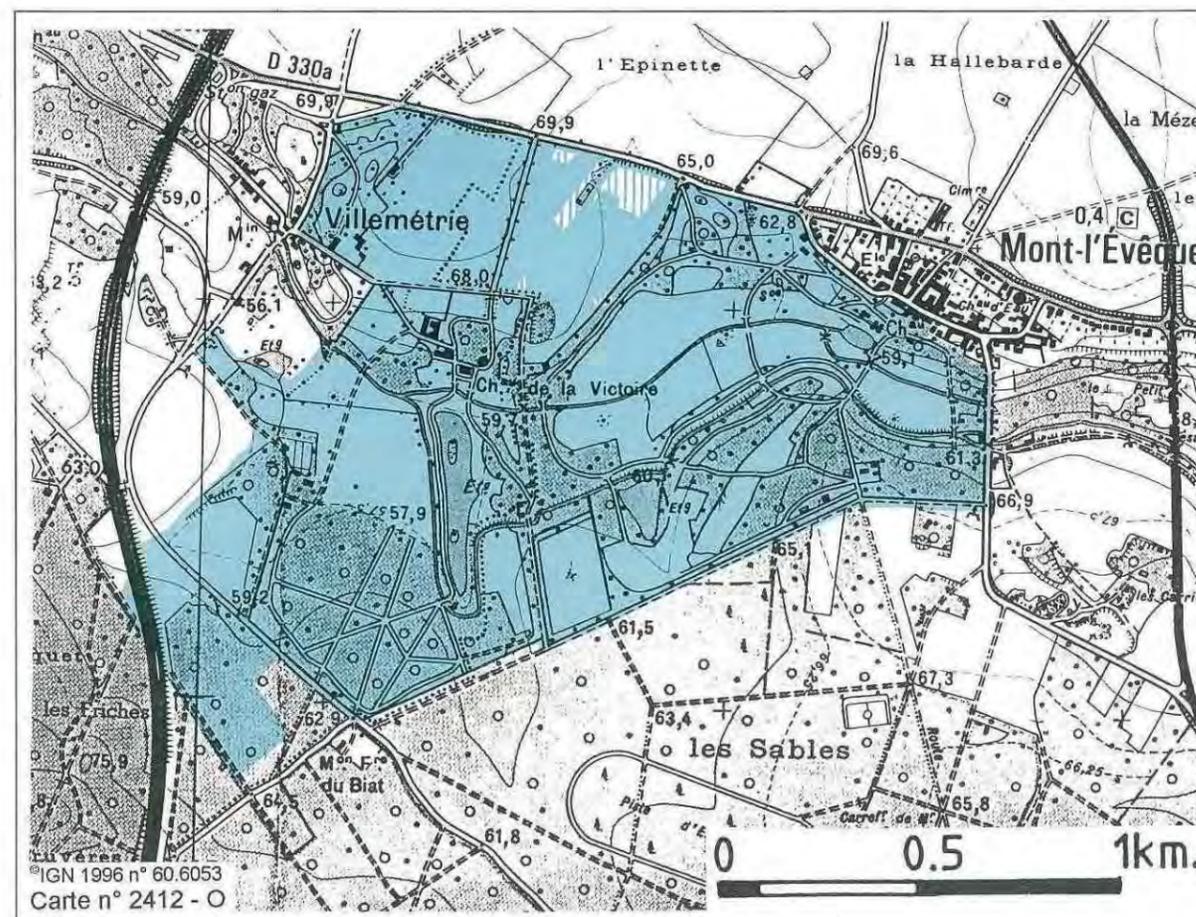
Le classement du parc de l'abbaye a été étendu en 1965 au Domaines de Mont-l'Évêque, de la Victoire et de la Caprerie qui forment un ensemble cohérent autour des dérivations de la Nonette et de la Sangle.

Le site est formé d'une succession de bois, de pelouses et d'étangs qui entourent le parc de l'abbaye de la Victoire, typique de l'esprit du XVIIIème siècle par ses aménagements et son château néogothique.

Les propriétaires assurent régulièrement l'entretien du site.

Orientations pour la gestion du site

Signaler le site, étudier la possibilité d'une ouverture au public.



COMPOSANTES DU SITE

Motivations de la protection

D'après la légende, Philippe-Auguste venant de remporter la victoire de Bouvines envoya un messenger porter la nouvelle à son fils. Celui-ci, de son côté, fit annoncer à son père le succès qu'il venait de remporter à la Roche aux Moines. C'est sur le lieu où se rencontrèrent les deux messagers que fut fondée en 1222 l'abbaye de la Victoire confiée aux moines de Saint-Victor.

MORTEFONTAINE

DOMAINE DE VALLIERE

oise
28
site

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site inscrit : arrêté du 27 mars 1947.
Site classé : arrêté du 10 avril 1961.

Superficie
Environ 330 hectares.

Propriété
Privée.

Autres mesures de protection

Vallée de la Nonette. Site inscrit (6 février 1970).
Abords de la fontaine classée Monument Historique (11 avril 1946).
Façades et toitures du château de Vallière inscrites à l'inventaire des Monuments Historiques (29 octobre 1975) et leurs abords.



COMPOSANTES DU SITE

Motivations de la protection

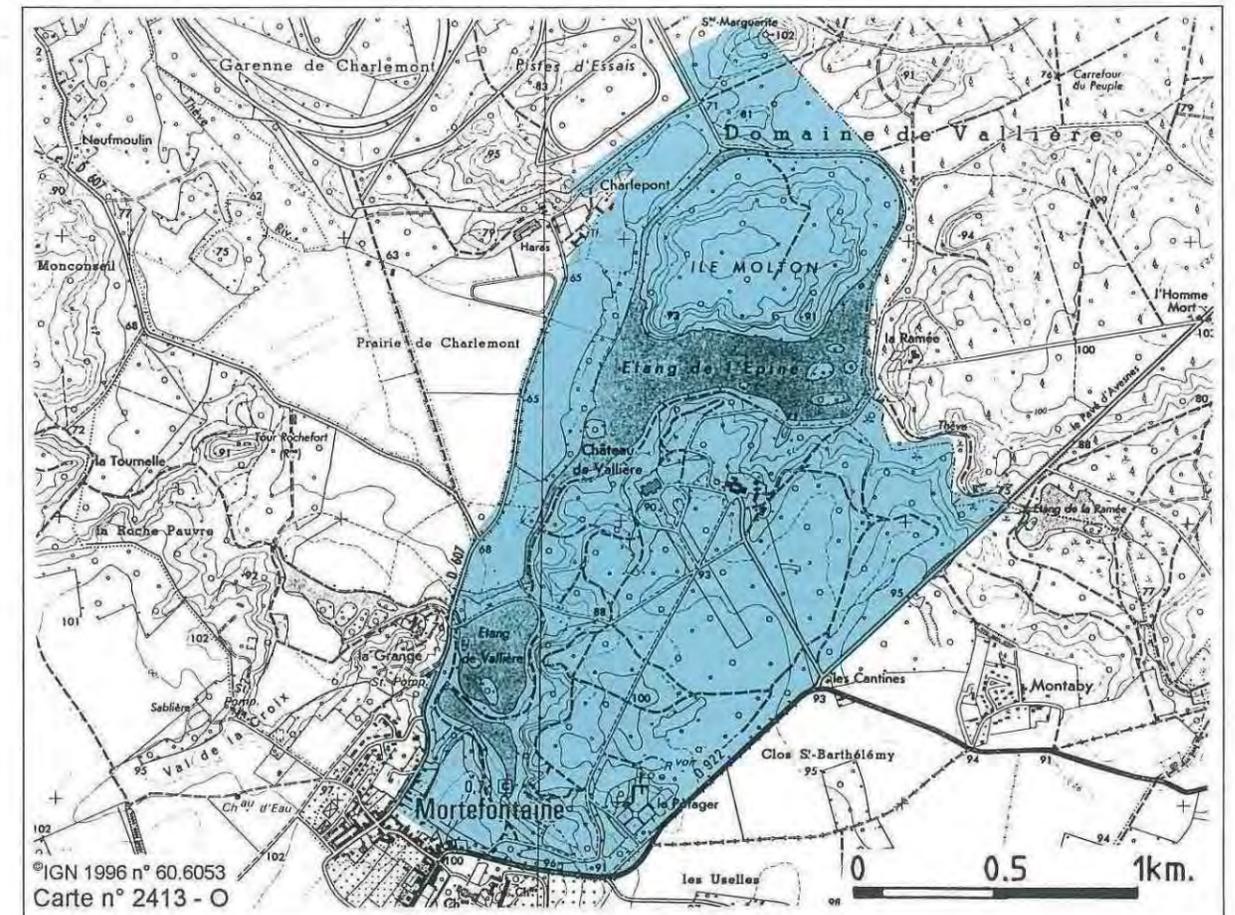
Le château de Vallière fut construit vers 1890 par le Duc de Gramont pour profiter pleinement du parc et des étangs. « C'est un des plus extraordinaires spécimens du style Renaissance troubadour qu'il soit possible de trouver. Les tourelles extérieures rappellent Azay-le-Rideau (...), l'organisation du paysage est une merveille. Le parc anglais tracé dès le XVIIIème siècle est à tout jamais célèbre dans l'histoire de l'art car ce sont les bords de l'île Molton qui ont servi de cadre à Watteau pour y peindre l'Embarquement pour Cythère » (J. HOULET, Conservateur Régional des Bâtiments de France - 1960).

Etat actuel

Une parcelle du parc bordant le village de Mortefontaine et donnée par le Duc de Gramont à la commune en 1954 a été urbanisée.
Le parc, boisé dans sa plus grande partie, n'a pas subi d'évolution notable depuis son classement.
Le système des grands plans d'eau étagés (Epine, Islette et Vallière) maintenus en eau par des digues artificielles est régulièrement entretenu.

Orientations pour la gestion du site

Surveiller régulièrement l'état des aménagements paysagers.
Signaler le site et tenir compte de la proximité du Domaine de Mortefontaine (c.f. fiche n°27).
Etudier les modalités d'ouverture du site au public.



PLAILLY

BOIS DE MORRIERE

oise
40
site

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site inscrit : arrêté du 27 mars 1947.

Délimitation et superficie

Environ 150 hectares délimités par la voirie.

Propriété

Privée.

Autres mesures de protection

Vallée de la Nonette. Site inscrit (6 février 1970).

Projet de classement de la Forêt d'Ermenonville, de Pontarmé, de Haute-Pommeraiie, Clairière et Buttes de Saint-Christophe.



COMPOSANTES DU SITE

Motivations de la protection

« Bois pittoresque, montueux et sablonneux, situé à 3 km environ au Nord de Mortefontaine, parsemé de blocs rocheux et planté d'essences diverses, où dominent le sapin et le bouleau » (Rapport Général du dossier d'inscription).

Etat actuel

Le site n'a pas subi de modification notable et offre toujours des paysages variés. Le bois de Morrière est situé sur une avancée du plateau qui domine la vallée de la Thève ce qui en fait un espace particulièrement sensible à proximité de zones très attractives.

Orientations pour la gestion du site

La proximité des zones d'activités et de loisirs (Parc Astérix, golf, haras, pistes d'essais, ...) constitue des éléments de pression sur le site qui ne saurait supporter le moindre défaut d'entretien ou de gestion.

